la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

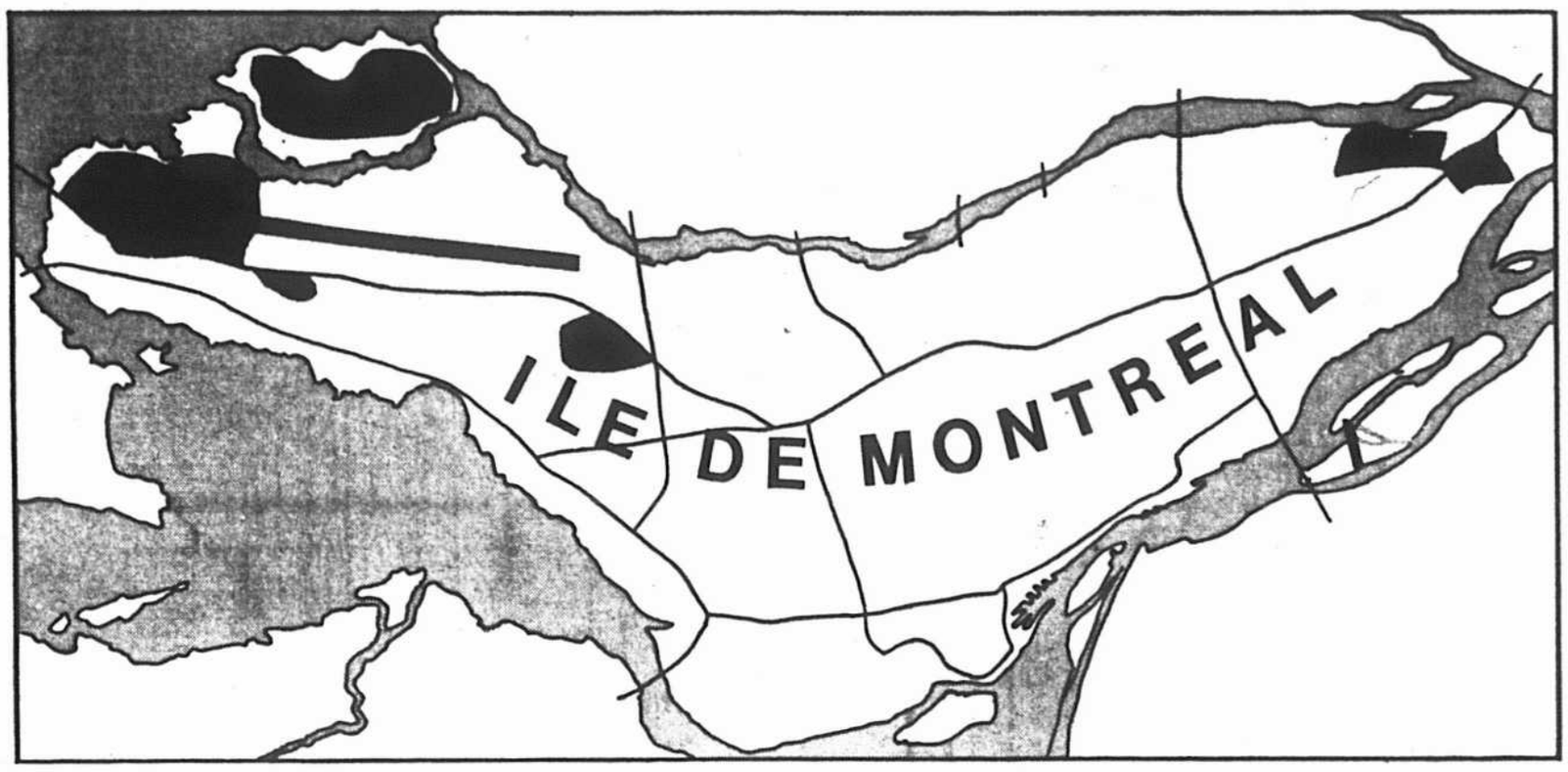
MONTREAL,
MERCREDI **21** FEVRIER 1973,
89e ANNEE, No 44,
108 PAGES, 8 CAHIERS

MONTREAL 15¢

météo

Légères chutes de neige.
Demain : Ciel clair.
Maximum 25° Minimum 10°.
Polution — Détails à la page A 2

Des moratoires pour doubler les espaces verts de Montréal



Ce croquis topographique indique les secteurs qui seront frappés d'un moratoire de 25 ans par la CUM. Ces secteurs sont indiqués par une trame foncée. Les terrains ainsi "gelés" seront récupérés pour en faire des parcs régionaux, d'une superficie globale de près de 4,000 acres, soit presque le double de l'étendue actuelle des espaces verts publics sur l'île de Montréal.
— Autres informations en page G 1

par Florian BERNARD

La Communauté urbaine a l'intention de doubler la superficie des espaces verts sur l'île de Montréal d'ici 25 ans. En effet, le schéma d'aménagement qui sera divulgué d'ici quelques semaines prévoit que le nombre actuel de 4,200 acres d'espaces verts publics ou semi-publics devra passer à près de 10,000 avant 1998.

Pour y arriver, la CUM aura recours à des moratoires de 10 à 25 ans, gelant une superficie globale de quelque 4,000 acres de terrains privés, de même qu'elle étendra ce gel à quelque 1,800 acres de terrains de golf.

Les gens qui habitent présentement les terrains frappés d'un moratoire pourront continuer d'y vivre jusqu'au moment où la CUM décidera de les récupérer. Cette récupération sera graduelle, selon les budgets votés chaque année en vue des expropriations requises.

Il sera interdit de procéder à toute nouvelle construction ou agrandissement des constructions actuelles sur les terrains frappés d'un moratoire. De plus, la CUM aura un droit prioritaire sur tout terrain offert en vente d'ici l'expiration des délais du moratoire évitant ainsi la spéculation abusive.

Telle est la principale recommandation du service de planification de la

Voir MORATOIRES, page A 6

Israël abat un avion libyen: 70 morts

TEL AVIV (Reuter, AFP, UPI, PA) — L'armée de l'air israélienne a abattu à 3h50 (heure locale), un Boeing 727 des lignes libyennes qui transportait 83 personnes : 70 cadavres ont été retirés des débris de l'avion commercial; 13 survivants ont été transportés dans un hôpital de Tel Aviv par des hélicoptères israéliens.

Un porte-parole des Forces armées israéliennes a confirmé la nouvelle et précisé que les opérations de secours se poursuivaient.

Le désastre est survenu, selon le porte-parole, au moment où l'appareil libyen survolait des positions militaires et un aérodrome militaire israélien à environ 50 milles à l'intérieur du Sinaï, 12 milles à l'intérieur de la zone occupée.

Toujours selon le porte-parole des Forces armées israéliennes, la tour de contrôle de l'aérodrome a essayé d'entrer en contact avec l'appareil libyen pour lui ordonner d'atterrir. Aucune réponse n'ayant été reçue de l'avion, des appareils de l'Armée de l'air israélienne ont pris l'air et ont voulu lui faire signe d'atterrir. L'appareil ne répondant toujours pas, les pilotes israéliens ont tiré des coups de semonce. Ces tirs d'avertissement n'ont été suivis d'aucun effet, a ajouté le porte-parole. Les avions israéliens ont alors abat-

Voir ISRAEL ABAT, page A 6

Rendu invalide par un policier, il reçoit $22,800, hors cour, huit ans plus tard

par Jeanne DESROCHERS

En deux temps trois mouvements, le cas de M. Oscar Ursich est réglé. La ville lui propose, hors cour, une indemnité de $22,800, parce qu'ayant été brutalisé il y a huit ans par un policier, disparu depuis des forces policières, il est incapable de gagner sa vie.

Il a fallu huit ans pour en venir à un tel règlement!

Le chef du contentieux de la ville de Montréal, Me Michel Côté, a recommandé hier au comité exécutif, qui s'est empressé de voter les crédits nécessaires, ce règlement "des plus avantageux pour la ville de Montréal, car le demandeur obtiendrait certainement un jugement favorable et pour un montant supérieur".

Se basant sur le salaire que gagnait l'ébéniste Ursich en 1964, année de l'"accident", et sur des opinions médicales estimant à 40 ou 50 pour cent l'incapacité de la victime, l'avocat estime que M. Ursich pourrait obtenir en cour "une somme qui ne serait pas inférieure à $73,308.32".

"Et cela, ajoute le rapport, sans tenir compte des douleurs, souffrances et inconvénients."

Huit ans pour en venir à ça !

Joint au téléphone, M. Ursich nous a dit qu'il accepterait probablement le règlement, parce qu'il ne vivra pas assez longtemps pour attendre plus, ni pour en profiter... "Je n'ai jamais vécu dans la pauvreté comme je vis depuis cette histoire. Et ça me tue! Si je prends ce qu'on m'offre, au moins ma fille de 16 ans sera à l'abri si je crève!"

Depuis huit ans, M. Ursich vit de prêts du service des Affaires sociales, avec l'entente qu'il remettra le tout le jour où son affaire sera réglée.



Oscar Ursich, à l'époque où il était un ébéniste gagnant bien sa vie.

Et le règlement prévoit justement la somme de $6,848 pour le Service des Affaires sociales de la ville de Montréal, un chèque de $641.75 pour régler l'avocat du plaignant,'et un chèque de $15,000 pour M. Ursich. C'est-à-dire à peu près ce qu'il gagnait en deux bonnes années quand il était ébéniste.

Battu d'avance

Huit années d'oisiveté et de dépression ont fait de M. Ursich un

Voir INVALIDE, page A 6

L'UQAM: la police pour la session...

par Mariane FAVREAU

— Etes-vous étudiant à l'Université du Québec à Montréal ?

— L'UQAM devra-t-elle demander l'aide spéciale de la police pour reprendre ses activités ou devra-t-elle plutôt annuler la présente session ?

Telles sont les questions pour le moins cornéliennes auxquelles un fort échantillonnage d'étudiants de l'UQAM, de quatre à sept mille a-t-on su, ont dû répondre au cours de la journée d'hier.

Il s'agissait d'un sondage commandé par les autorités mêmes de l'UQAM à l'Institut de cueillette de l'information, organisme spécialisé de Montréal.

Il a toutefois été impossible de vérifier auprès du recteur de l'Université, M. Léo Dorais, s'il avait effectivement commandé un tel sondage. En effet, le conseil d'administration de l'UQAM s'est réuni toute la soirée pour faire le point sur la situation.

Le secret professionnel

Quoi qu'il en soit, la directrice de l'Institut de cueillette de l'information, Mme Pierrette Boileau, a confirmé qu'il ne s'agissait pas d'une blague et que ce travail lui avait été commandé par les autorités de l'UQAM.

Les résultats de l'enquête devaient être connus hier en fin de soirée et orienteront sans aucun doute l'action future des autorités de l'UQAM.

De l'avis de nombreux étudiants, il apparaît quand même curieux de défrayer le coût d'un tel sondage sans poser la seule question qui permettrait d'évaluer la situation: "Seriez-vous prêt à reprendre les cours immédiatement ?".

"Intimidation"

Dès hier soir, le Comité d'organisation provisoire des étudiants a tenu à

Voir L'UQAM, page A 6

Autres informations page F 1

Le corps de Pétain est entre les mains d'extrémistes

PARIS. (AFP, Reuter) — Le corps du maréchal Pétain est entre les mains de membres du Bureau de l'Alliance républicaine, formation politique d'extrême droite dont M. Tixier-Vignancour est le leader, a déclaré un membre du commando qui a organisé l'opération.

Le cercueil du maréchal avait été enlevé de son caveau à l'île d'Yeu dans la nuit de dimanche à lundi. Depuis, la police française multiplie les recherches dans toute la France pour retrouver les cendres du héros de Verdun qui dirigea le gouvernement de Vichy pendant la Seconde Guerre mondiale.

Québec n'a pas à hausser les impôts

— Michel Bélanger

par Laurier D. CLOUTIER

Les $80 millions additionnels de péréquation prévus par le budget Turner font disparaître à toutes fins utiles la nécessité pour le Québec d'augmenter les impôts cette année, a déclaré hier M. Michel Bélanger, président de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne et secrétaire du Conseil du Trésor du gouvernement du Québec jusqu'au premier janvier 1973.

M Bélanger a expliqué que les $80 millions constituent une partie importante de l'augmentation annuelle normale des dépenses d'environ $300 millions contenues dans le budget québécois. De leur côté, les revenus croissent chaque année en particulier lorsque l'économie traverse une période de croissance, ce que veut provoquer le budget Turner.

Par ailleurs, même si le budget fédéral favorise la croissance de l'économie, aucune de ses mesures ne stimulera directement le marché boursier immédiatement, selon le président des Bourses de Montréal et Canadienne.

Le marché des actions profitera toutefois indirectement à plus ou moins brève échéance de la croissance de l'économie.

Le budget du ministre fédéral des Finances, M. John Turner, n'est que "mielleusement expansionniste" mal-

Voir QUEBEC, page A 6

Marc Cayer a rejoint sa famille

SAINT-RAYMOND (PC) — Marc Cayer, Québécois de 27 ans, prisonnier pendant cinq ans au Nord-Vietnam, a pu enfin dîner en famille, hier soir à Saint-Raymond.

"Nous n'avons rien de spécial de prévu" a dit l'une des soeurs de Marc au cours d'une entrevue téléphonique alors qu'on entendait des rires derrière elle.

"Nous sommes tous de nouveau réunis et nous ne voulons qu'être à la maison ce soir. Nous dînerons et nous parlerons", a-t-elle dit.

Les huit frères et soeurs de Marc Cayer étaient donc ensemble autour de la table familiale, à leur ferme de Saint-Raymond.

Les membres de la famille Cayer sont allés à sa rencontre à l'aéroport de l'Ancienne Lorette, hier soir à 6 h 25. Marc ne s'est pas adressé aux journalistes et a été directement conduit chez lui. Un avion gouvernemental canadien avait été le chercher à Chicago, à son arrivée de Saigon, en début de journée.

Pressions et... adoption d'enfants

par Pierre OUIMET

Des cas nombreux permettent d'affirmer que des travailleurs sociaux, des juges, des prêtres exercent de multiples pressions sur les mères célibataires afin qu'elles donnent leurs bébés en adoption. L'une d'elles a même dit qu'il s'agit "d'une espèce de marchandage". Elle a parlé d'un système.

Diane T. a 18 ans. Elle a accouché d'un garçon, il y a 13 mois. Le père naturel a refusé de reconnaître l'enfant et depuis sa naissance, celui-ci a été confié aux soins de sa grand-mère tandis que Diane poursuivait des études en sténotypie judiciaire.

Elle a expliqué le "système" à sa façon :

"Au moins 3,000 familles de Montréal veulent adopter des enfants. Mais voilà, les mères célibataires, ces "filles-mères" si souvent condamnées ne sont pas assez nombreuses.

Alors, indirectement, parfois ouvertement, des pressions sont exercées sur elles. Placées dans des conditions impossibles, elles fléchissent et cèdent leurs enfants à l'adoption.

A Diane, un père jésuite a fait signer une déclaration, une formule. Rien qu'une formule légale, un papier par lequel elle reconnait être incapable de prendre des responsabilités et constituer un danger physique et moral pour l'enfant, Francis, âgé de 13 mois.

Cette mère célibataire a un long passé psychiatrique, mais aujourd'hui, elle croit être en mesure de s'occuper de l'enfant. Elle regrette d'avoir écouté les recommandations de sa travailleuse sociale, de son agent de probation, du psychiatre et du juge de la Cour du bien-être social.

Diane a raconté l'histoire de l'une d'elles, à qui, constamment, on faisait sentir qu'elle n'était qu'une "fille de rue".

Une autre, Huguette H., âgée de 19 ans, voulait garder son enfant. Aujourd'hui, elle pleure son geste d'abandon. Soumise à des pressions continues, elle a signé des documents, et son enfant lui a été enlevé.

Et beaucoup d'autres jeunes femmes auxquelles on a dit qu'elles devaient être "libres" "s'épanouir", que c'était mieux pour l'enfant, etc...

Prendre une décision

Régulièrement, la travailleuse sociale qui s'est occupée de Diane durant de longs mois lui a montré des documents d'adoption, l'incitant à prendre une décision et lui suggérant de placer son bébé en adoption. Afin

Voir PRESSIONS, page A 6

AUJOURD'HUI



photo Antoine Désilets, LA PRESSE

Le Pedro de la Casa — page B 1

Nous ne saurons pas qui nous sommes si nous n'avons pas d'artistes pour nous le dire — page A 5

Turner serait prêt à jouer sa tête — page E 1

Le budget pousse les magasins à solder — page F 3

SOMMAIRE

Arts et spectacles : G 4 à G 6
Bandes dessinées : B 4
"Chacal" : G 9
Cinéma : G 5
Décès, naissances, etc. : G 2
"Dites-moi, docteur" : F 5
Economie : C 10 à C 15
Editorial : A 4
Etes-vous observateur ? : G 13
Horoscope : F 6
Informations étrangères : H 1
"Mot-mystère" : G 14
Mots croisés : H 2
Petites annonces : G 7 à G 15, H 2 à H 8
Radio et télévision : B 7
Religion : A 8, A 10, E 6
Sports : C 1 à C 8
Tribunaux : E 8 à E 11, F 14
Vivre aujourd'hui : F 2 à F 8

mini-presse

le monde

☐ Quatre semaines après l'accord de cessez-le-feu au Vietnam, les hostilités prendront officiellement fin au **Laos** demain midi, par suite d'un **accord** signé hier. Le **Cambodge** demeure le seul pays de l'Indochine encore en état de **guerre.**

☐ Au Vietnam, les **violations** de l'accord se multiplient encore et la **tension** est grande. La question de la reconnaissance du Gouvernement révolutionnaire provisoire demeure la pierre d'**achoppement** dans les négociations entre les deux parties au Sud-Vietnam.

☐ Entre-temps, aux Etats-Unis, un mouvement d'**opposition** à l'aide au **Nord-Vietnam** s'intensifie.

☐ En **Irlande** du Nord, **deux soldats** britanniques ont été tués par un franc-tireur et **quatre** autres ont été **blessés,** de même que quatre civils, au cours de divers attentats.

le Canada

☐ La **dette** publique du Canada s'élève maintenant à **$48 milliards.** Pour le seul exercice de 1973-74, le remboursement de la dette coûtera $94 à chaque canadien. Au chapitre des dépenses encore, le pays déboursera **$101 millions** pour l'application du programme d'expansion du bilinguisme. Le ministère des Transports dépensera **$116 millions** dans le Québec, dont **$100 millions** dans la région de Montréal. Quant au budget de la Défense, il s'élèvera à **$2.2 milliards.**

☐ Le budget du ministre Turner ne satisfait pas le **Congrès du travail du Canada** qui le trouve trop orienté vers la lutte à l'inflation et pas suffisamment vers l'expansion.

le Québec

☐ A la reprise des travaux de l'**Assemblée** nationale, le ministre des Finances a présenté un **budget** supplémentaire de **$103 millions** qui portera à $4,700,000 le total des dépenses pour l'exercice 1972-73. Le ministre de la Justice a aussi déposé le **projet** de loi promis pour **empêcher** les hausses **abusives** des loyers.

☐ Le premier ministre a accepté "en théorie" la demande de hausse des tarifs de l'**Hydro-Québec,** mais il n'est pas impossible que la question soit étudiée par un **comité** parlementaire. M. Bourassa a laissé entendre qu'on pourrait peut-être **diminuer** la charge fiscale de l'Hydro afin de **réduire** les augmentations demandées.

☐ Le coroner **Alban Flamand** a jugé hier qu'il **n'y avait pas** de responsabilité **criminelle** dans la mort des sept ouvriers tués le 17 novembre dernier à Mont Wright.

métro

☐ La cour Supérieure devait être saisie ce matin d'une **requête** d'injonction visant à faire **cesser** immédiatement les travaux des **Entreprises Les Mir** qui risquent de créer un grave problème de **pollution** à Boucherville.

☐ La Communauté urbaine de Montréal a l'intention de **doubler** la superficie des **espaces verts** de l'île de Montréal d'ici 25 ans.

☐ M. **Yves Ryan,** maire de Montréal-Nord, croit que l'île de Montréal devra être divisée en **unités** administratives dont le format devra tenir compte de la composition **sociologique** des populations regroupées et aussi des **possibilités** de chacun des secteurs. Il ne croit pas que le **gigantisme** administratif convienne à notre **mentalité.**

LA MÉTÉO

Le vrai soleil, c'est pour demain

Ben ouais ! Y'avait pas assez de la pollution... Vous avez beau dormir la fenêtre ouverte... La santé ne vous attend pas forcément au bout du respire. Avec toute cette suie qui tapisse nos fenêtres... En tout cas, si on parlait météo...

Nous ne verrons pas le soleil souvent, de toute façon. Le ciel sera généralement nuageux, aujourd'hui, avec possibilité de chutes de neige en après-midi. Cette macédoine sera quelque peu bousculée par le passage d'une perturbation provenant des Grands Lacs et, par la suite, c'est-à-dire durant la nuit prochaine, le ciel devrait se dégager.

Il ne faudrait donc pas s'étonner demain si nous connaissions une journée ensoleillée. Ce ne sera pas sans payer la note par une température un peu plus froide que les 25 degrés qui nous attendent aujourd'hui.

à Montréal

AUJOURD'HUI
Maximum 25° Minimum 10°
Légères chutes de neige

DEMAIN
Ciel clair

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	—10	20	Légères chutes de neige	Froid
Outaouais	25	10	" " "	Clair
Laurentides	25	10	" " "	Clair
Cantons de l'Est	25	10	" " "	Clair
Québec	—10	20	" " "	Froid
Rimouski	0	25	" " "	Neige
Lac-Saint-Jean	—10	20	" " "	Froid
Baie-Comeau	0	25	Légères chutes de neige	Neige
Sept-Iles	0	25	" "	Neige
Gaspé	0	25	" "	Neige

au Canada

	AUJOURD'HUI		Min	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Vancouver	35	50
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	25	43
Saskatchewan	Clair	Régina	15	30
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	10	15
Ontario	Légères chutes de neige	Toronto	15	30
Nouveau-Brunswick	Nuageux	Saint-Jean	10	32
Nouvelle-Ecosse	Légères chutes de neige	Halifax	20	38
Ile-du-Prince-Edouard	Nuageux	Charlottetown	15	35
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	30	35

si vous partez

Aux Etats-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max
New York	33	52	Chicago	35	37	New Orleans	43	69
Washington	—	—	San Francisco	49	66	Miami	56	74
Boston	36	50	Los Angeles	50	78			

Vers les capitales

Paris	46	—	Moscou	27	—	Hong-Kong	61	—
Londres	48	—	Stockholm	32	—	Lisbonne	52	—
Rome	43	—	Tokyo	45	—	Sydney	73	—
Berlin	45	—	Athènes	52	—	Tunis	43	—
Amsterdam	46	—	Casablanca	43	—	Vienne	39	—
Bruxelles	45	—	Genève	36	—	Varsovie	37	—
Madrid	39	—	Le Caire	—	—			

Vers les plages

Acapulco	72	90	Bermudes	54	61	Nassau	68	72
Mexico	46	77	Barbade	73	84	Rio de Janeiro	—	—

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

la pollution

Concentration d'anhydride sulfureux

Poste	Concentration moyenne	Concentration de pointe
Saint-Jacques	.05	.07

L'anhydride sulfureux n'est qu'un agent polluant sur plus d'une centaine, mais en général, quand celui-ci est à la hausse, les autres le sont aussi. La CUM vise comme objectif une concentration annuelle moyenne ne dépassant pas 0.02 partie par million.

Ouverture de la session à Québec

• Dupuis nargué par Charron
• $103 millions supplémentaires

par **François TREPANIER**
de notre bureau de Québec

QUEBEC — C'est sous l'oeil vigilant du nouveau chef du Ralliement créditiste, M. Yvon Dupuis, que les députés de l'Assemblée nationale ont repris, hier, leurs travaux dans la capitale québécoise.

Assis dans le balcon réservé aux invités de son parti, M. Dupuis a été salué par son ancien adversaire, M. Camil Samson puis a subi son premier "baptême" parlementaire célébré par le député péquiste Claude Charron.

"Continuez à trahir vos membres ! Vendez-vous encore ! Vendez-vous encore ! Allez, allez ! Enfoncez vos membres", a lancé M. Charron en entendant M. Samson saluer son nouveau chef.

L'air cynique, M. Dupuis a à peine esquissé un sourire en entendant le plus jeune député de l'Assemblée nationale s'attaquer à son bras droit.

Cependant, il a été forcé d'éclater de rire lorsque M. Charron a renchéri quelques minutes plus tard peu après que M. Bourassa l'eut à son tour salué en soulignant le fait que par inadvertance il avait pris place plus tôt dans les tribunes réservées aux invités des ministériels.

"Habituellement, a lancé M. Charron, il est dans les toilettes !"

Ce sont là les premières gamineries qui ont marqué la reprise de la session.

Normalement, cette session devrait se poursuivre pendant quelques semaines encore pour permettre l'adoption de certains projets de loi jugés urgents comme le bill pour empêcher les hausses de loyer abusives et le Code des professions.

Le projet de loi sur les loyers dont les grandes lignes avaient été annoncées il y a un mois a été présenté dès hier après-midi par le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette.

Il sera étudié durant les prochains jours en priorité.

Budget supplémentaire

Toujours hier après-midi, le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, a déposé, de son côté, un budget supplémentaire de $103 millions. Ce budget porte à $4,700,000,000 le total des dépenses pour l'année 1972-73.

Cependant, il n'entraînera pas une augmentation au déficit qui avait été prévu aux comptes budgétaires lors de l'exposé sur le budget le 18 avril 1972.

D'après M. Garneau, une situation économique "favorable" aurait en effet provoqué une augmentation des revenus fiscaux plus grande que celle qui avait été prévue dans le discours sur le budget.

D'autre part, une partie des dépenses additionnelles annoncées seraient défrayées par le gouvernement fédéral.

Parmi ces dépenses, on note une somme de $4.5 millions destinée à la Communauté urbaine de Montréal pour réduire les dépenses suscitées par l'intégration des corps de police.

Aucun autre événement d'importance n'a marqué hier la reprise de la session.

Dans les bancs des ministériels, la plupart des députés étaient présents exception faite de l'ex-ministre des Affaires culturelles, Mme Claire Kirkland-Casgrain, qui a abandonné la politique la semaine dernière pour occuper la présidence de la Commission du salaire minimum.

Du côté des députés de l'Opposition, on notait de nombreuses absences chez les députés de l'Union nationale et des changements de sièges chez les députés créditistes par suite des "promotions" annoncées la semaine dernière par M. Yvon Dupuis.

Le député créditiste Armand Bois, qui avait affirmé il y a deux semaines que le congrès créditiste avait été infiltré par des éléments du monde interlope, occupait les banquettes réservées aux membres de son parti.

On ignore cependant si M. Bois continuera encore longtemps de siéger à cet endroit.

M. Dupuis lui a demandé de retirer ses propos mais il ne l'a pas encore fait. En fin de semaine, les créditistes ont tenu diverses réunions, mais on ignore s'il a été question de ce sujet litigieux. On sait cependant que M. Bois aurait appuyé une motion de confiance à l'égard de son nouveau chef. Ce geste sera-t-il suffisant pour qu'on lui pardonne ses péchés ? C'est ce que l'on saura probablement cette semaine.

Le Canada endetté de $48 milliards

OTTAWA (PC) — Depuis la formation de la Confédération, en 1867, le Canada a dû remplir une foule d'obligations et subvenir aux besoins de plus en plus pressants des membres de cette union de sorte qu'après 106 ans d'histoire, la dette publique contractée par le gouvernement central atteint le chiffre astronomique de $48 milliards.

Seulement en 1973-74, chaque Canadien devra payer $94, homme femme ou enfant, pour arriver à acquitter le dû de la dette publique de son pays.

D'après les prévisions budgétaires des dépenses rendues publiques hier par le président du Conseil du Trésor, M. Charles Drury, le remboursement des emprunts par le gouvernement canadien entamera 14 cents du dollar dépensé au cours du prochain exercice financier.

C'est, après les services fournis par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, le secteur le plus onéreux du gouvernement fédéral.

Les intérêts et autres frais encourus par cette dette de $48 milliards coûteront au gouvernement la somme de $2.5 milliards en 1973-74 comparativement à $2.32 milliards en 1972-73.

Le montant total de la dette publique du Canada représente le double de ce qu'elle était dix ans plus tôt et a atteint, en date du 31 mars 1972, le plus haut sommet de l'histoire du pays.

Le gouvernement fédéral accumule des dettes sous formes d'émissions de bonds d'épargne aux citoyens, de prêts aux compagnies de la couronne, d'emprunts sur le marché international.

En 1950, la dette publique représentait 71.4 pour cent du produit national brut; ce pourcentage est tombé à 33 pour cent en 1960 et à 21 pour cent en 1970.

ici et là

JEUDI

12:15 Le **juge Guy Guérin** sera conférencier au cours d'un déjeuner-causerie du Club Richelieu à l'hôtel Reine-Elizabeth. Le juge Guérin traitera de l'indépendance judiciaire, mythe ou réalité, et des implications du projet de loi 85.

12:31 Au cours du déjeuner du **Club Kiwanis,** M. David M. Lank, président de Nanticoke Limited, prononcera une conférence intitulée "The America That Vanished".

17:00 Assemblée annuelle de la Société canadienne de la **Croix-Rouge,** auditorium de la Banque Royale du Canada à la Place Ville-Marie. L'invité d'honneur sera M. Paul Vaillancourt Jr., président de la division Québec.

17:00 Journée des groupes de langue espagnole, à l'occasion du 25e anniversaire du **Centre social d'aide aux immigrants** au 4285 ouest, de Maisonneuve.

18:15 Diner auquel assisteront tous les participants à la campagne financière du **YMCA.** M. Roger Rousseau, commissaire général du Comité des Jeux olympiques de Montréal, sera le principal conférencier. Au YMCA Centre-ville, 1441 Drummond.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTEE, 7, rue St Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400". Port de retour garanti.

COMPTABILITE
Grandes [illegible] 874-6891
Petite [illegible] 874-6930

INFORMATION GÉNÉRALE 874-7272

PETITES ANNONCES
Commandes 874-7111
du lundi au vendredi 9h a.m. à 4h30 p.m.
le samedi 9h a.m. à 11h30 a.m.
Pour changer ou annuler 874-7205
du lundi au vendredi 9h a.m. à 4h30 p.m.
le samedi 9h a.m. à 11h30 a.m.

PROMOTION 874-7100

VENTES DU JOURNAL
Livraison à domicile 874-6911
du lundi au vendredi 8h a.m. à 8h p.m.
le samedi 8h a.m. à 5h p.m.

PUBLICITÉ
[illegible] 874-7305
[illegible] 874-7320

RÉDACTION
[illegible] 874-7061
[illegible] 874-7030
[illegible] 874-7018
[illegible] 874-7029
[illegible] 874-7016
[illegible] 874-7014
[illegible] 874-7023
[illegible] 874-7061

RELATIONS HUMAINES 874-7383

GRANDE OUVERTURE

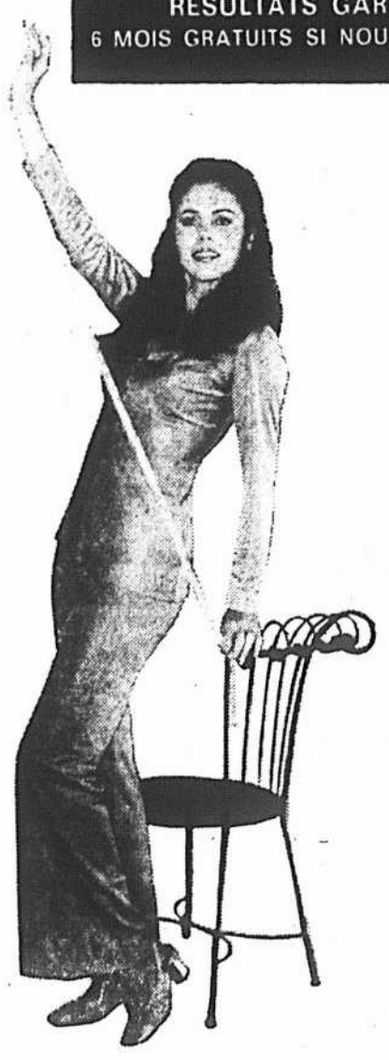
Un autre sensationnel FigurMagic International

La présente constitue avis que FigurMagic International Limited est propriétaire enregistrée de la marque de commerce FigurMagic et en a le droit exclusif d'usage à travers le Canada. FigurMagic International Limited poursuit actuellement devant les tribunaux certaines compagnies et individus pour infraction et usage illégal de ladite marque de commerce. Quiconque utilisera le nom FigurMagic ou tout autre nom qui pourrait créer confusion avec ladite marque de commerce, sera immédiatement poursuivi par toutes voies que de droit.

un nombre limité de programmes personnalisés d'amélioration corporelle, offerts aux tarifs modiques d'ouverture.

PREMIÈRE PHASE D'INSCRIPTION EN COURS
(SUIVIE DE LA PHASE 2 — FORTE AUGMENTATION DES FRAIS)

RÉSULTATS GARANTIS
6 MOIS GRATUITS SI NOUS ECHOUONS



SONIA WILSON
PRÊTRESSE DE LA BEAUTÉ CORPORELLE, MONDIALEMENT CONNUE

EXCEDENT DE POIDS — MANQUE DE POIDS

Si votre taille est
14 vous pouvez avoir 10 en 31 jours
16 vous pouvez avoir 12 en 36 jours
18 vous pouvez avoir 14 en 36 jours
20 vous pouvez avoir 14 en 51 jours
22 vous pouvez avoir 16 en 51 jours



ÉPAULES ET TOUR DE POITRINE raffermir les contours
TOUR DU BRAS augmente de ½" à 1½"
TOUR DE CUISSES augmente de 1" à 2"
MOLLETS arrondis de ½ à 1"
POIDS TOTAL augmente de 5 à 15 lb

Nous sommes tellement certains que vous obtiendrez ces résultats par votre programme personnalisé du modelage de la silhouette et du niveau diététique que nous vous offrons.

Avant — 6 mois GRATUITS si nous échouons! — Après



42	BUSTE	38
33	TAILLE	30
45	VENTRE	40
48	HANCHES	44
28	CUISSES	26



Eileen Dolloff a perdu 20 lb en 32 jours

AU SERVICE EXCLUSIF DES FEMMES VISITES ILLIMITÉES
ouvert 6 jours par semaine
lun. au vend. de 9 h. à 9 h.
samedi de 9 h. à 3 h.

FigurMaGiC International
Le temple de la beauté corporelle



VISITEZ AUJOURD'HUI POUR UNE ANALYSE GRATUITE

St-Léonard	Lachine	Longueuil	Ste-Thérèse
9280 boul. Lacordaire	450 - 28e avenue	1999 rue Roland Therrien	563 Grande Côte
325-9990	637-6751	Centre Ville Plaza 670-9200	625-1945

LA PLUS IMPORTANTE CHAÎNE DE SALONS D'AMAIGRISSEMENT POUR DAMES.

la presse

MONTREAL, MERCREDI
21 FEVRIER 1973
89e ANNEE — No 44

A 3

MON OEIL SUR MONTREAL



PAR GERMAIN TARDIF

La Bell a son propre service postal

Menaces de débrayages, grèves du zèle, ralentissement des services? Tout compte fait, la société de téléphone Bell n'est pas satisfaite des services actuels des Postes canadiennes.

Les choses étant ce qu'elles sont, comme disait le général de Gaulle à l'Elysée et comme dit encore Yvon Turcot à Radio-Canada, la Bell a jugé qu'elle en avait assez.

C'est pourquoi, depuis quelques semaines, elle utilise son propre service de courrier, dans tous les territoires du Québec qu'elle dessert, sauf à Thetford Mines, dans les Cantons de l'est.

Et c'est la Brink's, entreprise qui se spécialise dans le transport des denrées précieuses comme l'or, le papier-monnaie, les actions, les obligations et autres objets du genre, qui a la responsabilité de livrer à domicile du courrier qui, normalement, est du ressort du ministère des Postes.

Ceci, partout ou la Bell a pignon sur rue, au Québec, excepté à Thetford Mines où il a été impossible, pour des raisons qu'on ignore (il n'y a peut-être pas de Brink's dans ce coin-là), de mettre au point un tel service.

Mais il n'est pas dit qu'elle n'y parviendra pas.

De toute façon, le ministère des Postes, en raison d'un service insatisfaisant, perd du revenu.

Se peut-il que la Bell finisse par se servir de cette anomalie comme argument pour obtenir une hausse de ses tarifs?

Personnel réduit à la Ville de Montréal

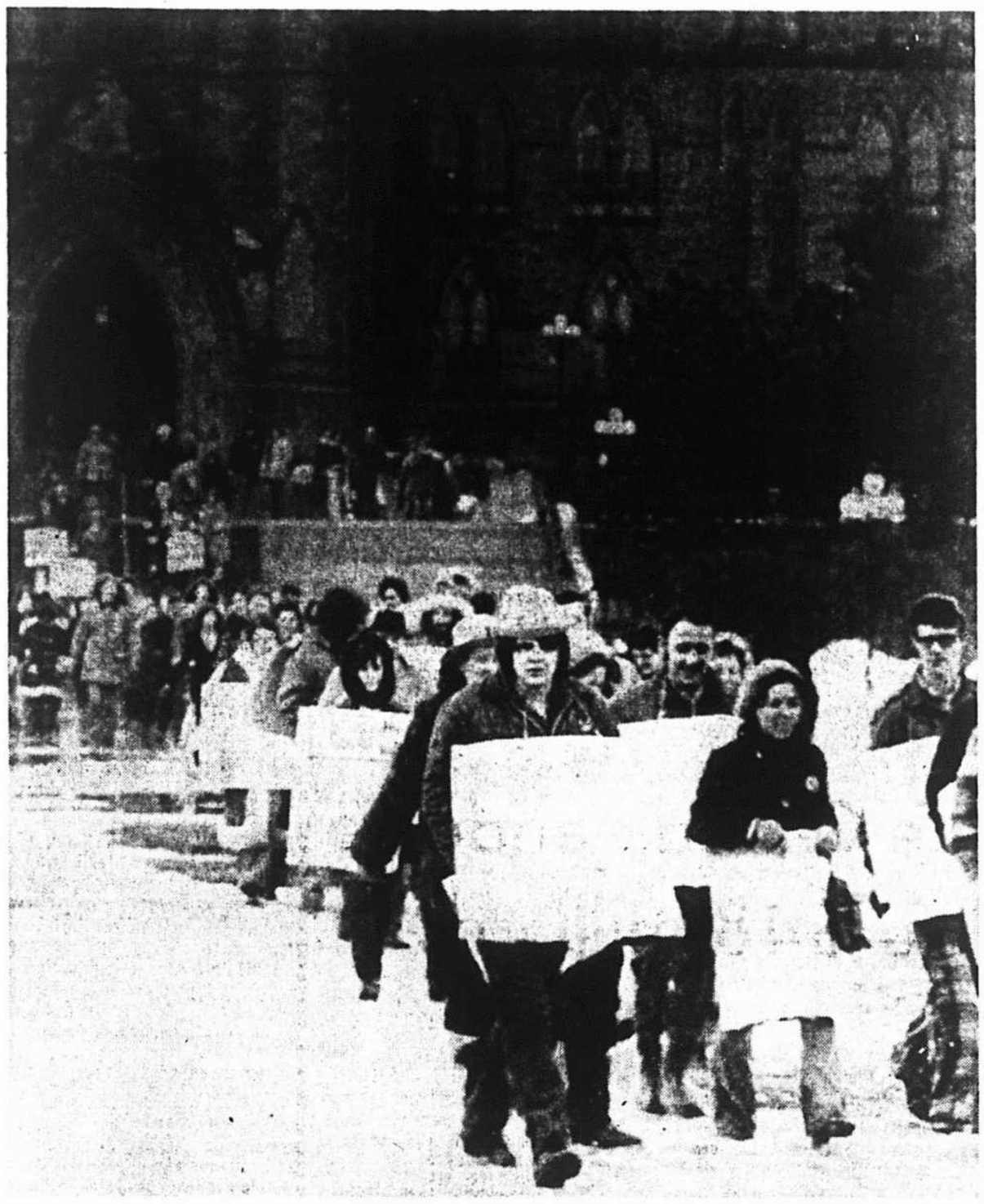
La Ville de Montréal compte maintenant 4,000 employés de moins, grâce à la Communauté urbaine.

Dans son relevé de la fin de décembre, la Ville nous apprend qu'elle a 16,098 personnes à son emploi. Le chiffre aurait atteint 20,000, sans l'intégration à la CUM des forces policières de l'île de Montréal.

Avec le départ de la police, c'est le service des travaux publics qui devient le plus considérable, avec 1,271 fonctionnaires et 2,179 manuels.

Il est suivi du service des incendies, qui compte 2,543 employés.

Dans l'ensemble, la Ville dispose de 8,201 fonctionnaires permanents, 871 cols blancs auxiliaires, 5,179 manuels permanents et 252 cols bleus auxiliaires.



Un groupe de Montréalais à faibles revenus ont organisé une manifestation sur la colline parlementaire à Ottawa, hier, contre le projet de loi visant à rendre plus sévères les règlements de l'assurance-chômage. Les manifestants ont demandé au ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, de retirer la Loi C-125, dont le but est de diminuer de $100 millions par année les prestations d'assurance-chômage versées par le gouvernement. Deux mémoires préparés par le Comité de coordination anti-pauvreté du Montréal méttropolitain doivent être présentés au ministre.

Des chômeurs de Montréal manifestent à Ottawa contre le projet de loi C-125

par Huguette LAPRISE

Deux portes vitrées cassées et c'en était fait des négociations qui se sont déroulées, hier, entre les représentants de 64 groupes sociaux de Montréal et ceux de la Commission d'assurance-chômage, qui ont eu lieu à Ottawa.

L'incident, en plus de mettre un terme à la réunion a eu pour effet de diviser les Anglophones et les Francophones qui avaient fait front commun pour protester contre le projet de loi sur l'assurance-chômage (bill C-125).

En effet, dès que l'un des quelque 200 manifestants qui avaient accompagné leurs porte-parole à Ottawa, eut lancé une pierre dans la porte, la plupart des Anglophones ont quitté les lieux faisant savoir qu'ils se dissociaient d'un tel geste.

La réunion qui avait commencé à 10h, hier matin, au siège social de la Commission de l'assurance-chômage, 222, rue Neapan, (pendant que les manifestants déambulaient sur la colline parlementaire) promettait de bien se terminer. Elle réunissait sept représentants de la Commission dont le président M. Guy Cousineau, l'envoyé de M. Robert Andras, le ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre, son secrétaire parlementaire, M. M. McGuigin, et les huit représentants des groupes sociaux (quatre pour les Anglophones et quatre pour les Francophones).

La plupart des recommandations faites par les groupements populaires ont été bien accueillies par les fonctionnaires du gouvernement. M. Cousineau, le président de la Commission s'est notamment montré favorable aux recommandations suivantes:

- Que les représentants des organismes populaires siègent sur le conseil arbitral de la Commission;
- Qu'ils reçoivent une formation adéquate;
- Que les organismes populaires aient accès à tous les renseignements que la 'Commission fournit aux prestataires;
- Qu'il y ait décentralisation des bureaux de la Commission;
- Que la Commission mette sur pied un programme de vulgarisation de la loi.

Par contre, le seul son de cloche que les amendements à la loi proposés par les groupes sociaux ont eu de M. McGuigin est "qu'il regarderait la chose et qu'il était éminemment sympathique à toutes les propositions".

Le café aux "frais de la princesse"

Tel qu'il était convenu, les manifestants, après avoir marché sur la colline parlementaire, se sont rendus au siège social de la Commission. Entretemps, leurs porte-parole ont demandé au président M. Cousineau de les faire entrer dans l'édifice de leur servir du café puisque ce sont tous des chômeurs. Fait sans précédent (les manifestants sont plutôt refoulés un peu partout), le nouveau président de la Commission — Guy Cousineau occupe le poste depuis six mois — a accepté de les réunir dans la cafétéria et de leur servir le café "aux frais de la princesse".

Les représentants des groupes sociaux n'ont pas eu le temps d'aller apprendre l'heureuse nouvelle aux manifestants. Un message a vite été transmis au président: des vitres venaient d'être cassées.

Boucherville

Injonction pour stopper Les Mir

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — La Cour supérieur devait être saisie aujourd'rui, d'une requête du ministère de la Justice et du ministère des Richesses naturelles demandant l'émission d'une injonction afin de faire cesser immédiatement les travaux des Entreprises Les Mir, à Boucherville.

C'est là du moins ce qu'a annoncé, hier, le ministre des Affaires municipales et de l'Environnement, M. Victor Goldbloom, on commentant le refus de cette compagnie de mettre un terme à ces travaux.

Rappelons que vendredi dernier, les ministères des Richesses naturelles et de l'Environnement avaient expédié deux télégrammes à cette compagnie lui demandant de cesser le remplissage du chenal Racicot, séparant l'ile Ste-Marguerite de l'ile de la Commune.

Ces travaux de remplissage réduisent considérablement le courant d'eau qui permet actuellement l'élimination des matières polluantes et on craint qu'ils ne créent de très sérieux problèmes de pollution à la Ville de Boucherville.

En dépit des deux télégrammes expédiés par le gouvernement, la compagnie Les Mir a décidé de poursuivre ses travaux lundi et c'est ce qui a finalement incité le ministre de l'Environnement à demander au ministère de la Justice de prendre immédiatement des poursuites. D'après M. Goldbloom, l'attitude de cette compagnie est inconcevable et ne se justifie nullement.

"C'est déconcertant, a dit M. Goldbloom, de constater chez une compagnie si peu de préoccupations sociales. Il n'y a rien d'urgent dans les travaux qui ont été entrepris. Je ne m'explique pas, a ajouté le ministre, qu'une compagnie défit ainsi le gouvernement et la société."

Le ministre Goldbloom ne peut agir selon la Loi 34

par Henri POUPART
(collaboration spéciale)

Le remplissage des iles de Boucherville aura servi à démontrer les faiblesses et les lacunes de la loi 34 sur la protection de l'environnement. C'était en effet la première fois que cette législation était mise à l'épreuve.

Or hier, dans une entrevue radiodiffusée, le ministre de l'Environnement, M. Victor Goldbloom, a souligné qu'en vertu de cette loi, il n'avait aucun pouvoir d'ordonnance. De plus, il appartient à son ministère de supporter le fardeau de la preuve.

Aux termes de l'ancienne loi sur l'hygiène publique, il revenait à l'accusé de faire la preuve de sa non-culpabilité.

Les injonctions dont le gouvernement a l'intention de demander l'émission, si elles sont accordées, arriveront à temps car, hier, un des principaux directeurs de l'entreprise Les Mir, M. Georges Lesage, nous a fait savoir que la société avait confié aux conseillers juridiques le soin de s'occuper de cette question et qu'entretemps, on continuait le remplissage. Ce qui tend à démontrer qu'il s'agit d'une course contre la montre.

Par ailleurs, nous apprenions également en fin d'après-midi, hier, que le gouvernement fédéral, par le biais des ministère des Transports et des Communications, s'apprêtait aussi à intervenir dans cette affaire.

Soulignons que le chenal Racicot est un cours d'eau navigable qui est utilisé l'été par les plaisanciers pour se rendre à la marina de Boucherville. Par conséquent, il relève en partie de la juridiction fédérale.

Notons enfin que les rives des iles Pinard et de-la-Commune ne seront pas pour autant protégées. Il suffirait d'ériger un pont entre les deux iles pour pouvoir réaliser les travaux de remplissage le long des rives.

Un juge rabroue un chef de police ignorant le français

SHERBROOKE. (PC) — Le juge Benoit Turmel, de la Cour des sessions a été surpris hier de constater que le chef de police Russell Wells, de Lennoxville, ne comprend pas le français. Le juge a souligné que les justiciables d'expression française ont le droit de connaitre les motifs de leur arrestation dans leur langue et il estime que la police de Lennoxville pourrait au moins être bilingue.

Le juge Turmel faisait ces commentaires lors du procès de Gilles et Réjean St-Pierre, âgés de 30 et 21 ans, de Sherbrooke, qui étaient inculpés de voie de fait sur le chef Wells.

Le juge Turmel a mentionné que Gilles St-Pierre n'avait pas été arrêté mais détenu sans motif valable et sans qu'il ait commis d'offense criminelle, le 18 octobre dernier.

Les frères St-Pierre avaient alors bousculé et frappé le chef Wells au poste de police. Le juge a ajouté que les prévenus avaient le droit, selon la jurisprudence, d'utiliser une certaine force pour se libérer. L'affaire s'est terminée par un non-lieu.

PERRETTE

GAGNEZ L'UNE DES 180 BICYCLETTES HIRISE



GAGNEZ UNE VOITURE MUSTANG 1973



PASSEZ NOUS VOIR AUJOURD'HUI ET COMPLÉTEZ UNE FORMULE DE PARTICIPATION À L'UN DE NOS 180 MAGASINS PERRETTE OUVERTS DE 9 HEURES À 23 HEURES LES SEPT JOURS DE LA SEMAINE.

DEVENEZ GÉRANT D'UN MAGASIN PERRETTE
ET FAITES VOUS PLUS DE $10000 DE REVENUS PAR AN
POUR OBTENIR DES INFORMATIONS DEMANDEZ
M. DENIS PELLETIER AU 667-1830

SANDWICHES FANTAISIE ASSORTIS
48 SANDWICHES cocktail frais du jour $3.50 la boite
POUR VOS RÉCEPTIONS DE BUREAU OU À LA MAISON
Nous vous fournissons de délicieux hors-d'oeuvre chauds et froids, canapés, bouchées, plateaux de céleri et olives, plateaux de fromages, plateaux de viandes. A prix raisonnables.



PEGROID'S
4075, SAINT-DENIS
NOUS LIVRONS PARTOUT À MONTRÉAL
844-3901



Un appareil qui permet d'obtenir facilement et rapidement du café filtre bien infusé.

CAFÉ ARRÊT

LA PAUSE CAFÉ RENDUE FACILE À VOTRE BUREAU

Seulement 3¢ la tasse

Aucuns frais d'installation de location, pas de contrat, pas de dépôt et pas de plomberie.

Système Distributrice ARMAND Inc.

TÉL.: 665-3831

Sous le signe des beaux jours avec SÉRÉNADES de FLORSHEIM



fabrication canadienne

Sandale de ville à plate-forme et nouveau talon. Nouvelles teintes: coquille, blanc, noir Rally, multicolore.

$29.95

*Ton coquille
*Blanc
*Noir Rally
*Multicolores

Choix de ravissants sacs à main s'harmonisant à vos souliers.

A deux pas du métro Jean-Talon, Beaubien et Mont-Royal

Louis Des Lauriers LIMITÉE — H. Giroux & Fils

6914 rue St-Hubert, 273-2813 • 1500 e., Mont-Royal, 521-3164
4029 Ontario, 521-9414

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROCH DESJARDINS
vice-président

JEAN SISTO
directeur de l'information

VINCENT PRINCE
éditorialiste en chef

Un "about-Turn(er)" étonnant

Le grand argentier John Turner vient de réussir un tour de force. Son budget, que l'opposition et le grand public attendaient avec une brique et un fanal, a coupé le souffle de tout le monde. Conservateurs et néo-démocrates sont restés baba. Ils retrouvent dans le devoir de l'élève Turner toutes leurs bonnes idées.

●

Ce budget démontre jusqu'où un gouvernement peut aller pour conserver le pouvoir; avec quelle ruse il réussit à acheter l'opposition; avec quelle habileté il s'ingénie à acheter des votes en prévision d'élections générales toujours à prévoir.

Le budget démontre aussi à quel point Ottawa dispose de ressources. En un tournemain, il se départit de $1.3 milliard pour soulager le fardeau fiscal des Canadiens. Quelque 750,000 contribuables s'ajouteront au million d'autres déjà exemptés d'impôt en vertu de la réforme fiscale. De plus, ceux qui payent des impôts bénéficieront de réductions allant de $100 minimum jusqu'à $500 maximum.

Mais ce que démontre surtout le budget, c'est l'étonnante volte-face du gouvernement en ce qui concerne sa politique économique. Jusqu'ici, Ottawa s'était rangé à l'avis des oracles qui considèrent que l'inflation doit avoir préséance sur le chômage au chapitre des préoccupations de l'Etat. Le nouveau budget indique un changement d'attitude radical à ce sujet. "Le budget que je présente, a dit M. Turner, a pour objectif premier et primordial de résorber le chômage." Le chômage va donc prendre le pas sur l'inflation. Est-ce vraiment la bonne chose à faire?

●

L'économie "est encore un art imparfait et non une science exacte", déplore M. Turner. Les données disponibles pour prédire l'évolution future de l'économie canadienne, ajoute-t-il, "sont incomplètes, imparfaites et souvent gravement contradictoires". C'est dire la part d'à-peu-près qui entre dans un domaine où les mesures impopulaires sont souvent les bonnes, et les populaires, les mauvaises. Le gouvernement Trudeau donne résolument dans le populaire. "Nous admettons courir un risque, dit M. Turner, et que ce risque est celui de prendre des mesures excessives." Le nouveau budget entend laisser plus d'argent à la disposition du consommateur afin de lui permettre d'acheter davantage et d'accroître, par le fait même, la production et l'offre d'emplois.

Pourtant, les arguments impopulaires qu'avait fait valoir le premier ministre, à l'époque de sa toute-puissance, demeurent valables. Le chômage n'affecte qu'une faible partie de la population; les réductions d'impôts ne soulagent que ceux qui gagnent assez cher pour en payer. Mais l'inflation n'épargne personne; elle affecte les pauvres comme les riches, et c'est ce qui, jusqu'ici, lui avait donné préséance dans les préoccupations d'Ottawa.

●

On sait que l'économie nord-américaine éprouve certains malaises depuis quelques années. Selon des experts, l'élément central de ces malaises commence à se faire sentir, et c'est le besoin de modérer, et non de stimuler, l'économie.

A côté des économistes qui prêchent la modération, d'autres prônent l'accélération, surtout au Canada: un pays dont l'économie se développe, certes, mais à un rythme jugé encore trop lent. On estime que l'accroissement réel du rendement, en 1972, n'aurait pas atteint les six pour cent, soit bien en deça du 6½ pour cent anticipé par M. Turner. Voilà pourquoi, assurait récemment sans ambages le **Toronto Star,** le Canada comptait 668,000 chômeurs le mois dernier, ce qui veut dire que notre économie n'a pas encore atteint son plein rendement. En fait, ajoute le journal, elle stagne depuis 1970.

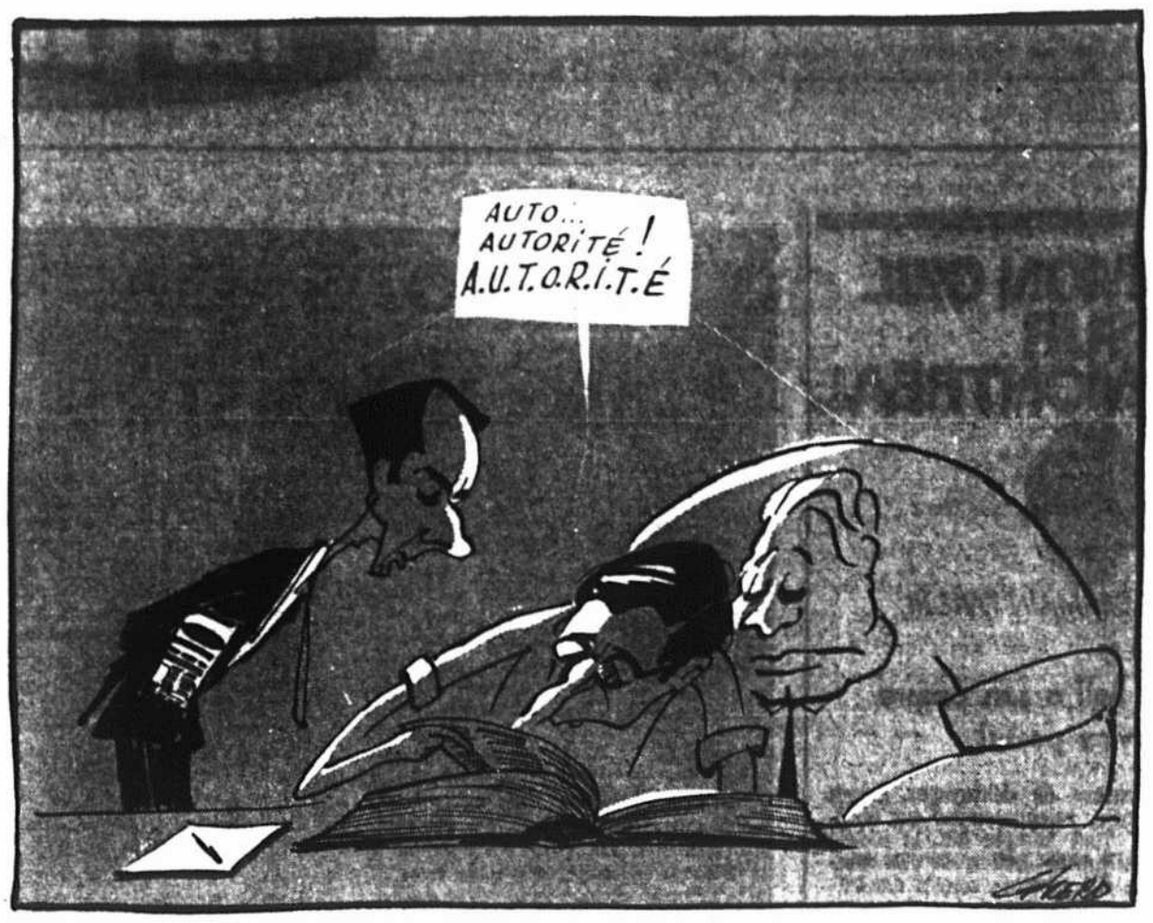
●

Ottawa n'a pas la tâche facile: réduire un taux de chômage qui fluctue entre 6.2 et 6.7 pour cent depuis août dernier, et abaisser un indice des prix qui atteignait 5.7 pour cent en janvier.

C'est à long terme qu'on verra si les points d'interrogations soulevés par les experts se justifient. A court terme, le budget Turner réjouit, à n'en pas douter, contribuables et consommateurs. Reste à voir si les bénéfices des réductions obtenues du fait de la suppression des tarifs douaniers sur certains produits alimentaires iront aux distributeurs plutôt qu'aux consommateurs. Le gouvernement ne peut, pour le moment, qu'exhorter à la vertu les distributeurs et les vendeurs qui vont se trouver en grand danger de tentation. Céderont-ils au client un profit qui pourrait si facilement tomber dans leurs goussets?

Les consommateurs feraient bien de surveiller le prix du beurre d'arachide, du café torréfié ou moulu, des eaux gazeuses, du chocolat, des confiseries, des produits de beauté, des disques, etc. Si ces prix restent les mêmes, ce sera un signe que les intermédiaires auront bouffé les bénéfices qui leur étaient destinés.

Jean PELLERIN



Caricature parue le 28 septembre 1971. Droits réservés

Reprise de la session

Pendant que les trois partis d'opposition resserrent leurs rangs en vue des prochaines élections générales, la troisième session du gouvernement Bourassa a repris hier à Québec avec le dépôt du budget supplémentaire du ministre des Finances, M. Raymond Garneau. Quatre ministères — les Affaires sociales, les Affaires municipales, l'Education et la Justice — hériteront de quelques autres millions pour poursuivre leurs activités durant la présente année.

Mais ce budget supplémentaire, qui porte à $4,283,000,000 la somme des dépenses gouvernementales en une seule année, ne constituera assurément pas le plat de résistance des travaux parlementaires.

Depuis l'ajournement de cette session, le 21 décembre 1972, les rapports de force entre les quatre partis politiques provinciaux ne sont plus tout à fait les mêmes. Il y a eu le congrès durant lequel l'Unité-Québec est redevenue l'Union nationale; il y a eu, aussi, cette nette volonté de M. Gabriel Loubier de regrouper les forces d'opposition à un an du prochain scrutin. L'élection de M. Yvon Dupuis à la tête du Ralliement créditiste changera probablement la stratégie de ce parti à l'Assemblée nationale. Enfin, le Parti québécois n'a pas dit son dernier mot. Dans quelques jours, il tiendra lui aussi son congrès, le dernier, peut-être, avant les prochaines élections législatives.

Le gouvernement s'amène en Chambre avec toute une brochette de projets de loi, tous importants. Pensons, en particulier, au fameux Code des professions et au projet de loi qui vise à bloquer les hausses abusives des loyers au Québec.

Mais, depuis la fin de décembre, le gouvernement a aussi hérité de questions nouvelles, auxquelles il n'a pas répondu et auxquelles l'Opposition lui demandera de répondre. Pensons ici au rapport Gendron, dont deux des trois tranches ont déjà été rendues publiques. Quelle sera l'attitude du gouvernement face aux trois partis qui, parfois pour des motifs différents, ne trouvent guère satisfaisantes toutes les recommandations de la commission, en particulier au sujet du bill 63 ?

Selon une dépêche de la Presse canadienne, le premier ministre a déclaré qu'il sera en mesure, d'ici deux ou trois mois, de publier un échéancier concernant la politique linguistique du Québec. Sera-ce satisfaisant pour ceux qui s'opposent au rapport Gendron et estiment que le gouvernement piétine beaucoup plus qu'il n'agit en ce domaine ? On peut en douter.

Les relations fédérales-provinciales, même après la publication du budget Turner, pourraient bien ne pas satisfaire également tous les membres du cabinet Bourassa. Greffons à ce problème la hausse constante du coût de la vie et, en particulier, la volonté de l'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs.

Il y a, enfin, le conflit actuel à l'Université du Québec à Montréal. Dans toute cette affaire qui a en quelque sorte abouti à un désastre, on cherche encore à comprendre l'attitude du gouvernement. Peut-être les réactions de l'Opposition permettront-elles au premier ministre et au ministre de l'Education de s'expliquer.

Claude GRAVEL

ce que pense LE LECTEUR

Saisie indue d'un long-métrage

Copie d'un télégramme adressé vendredi soir à:

M. François CLOUTIER, ministre des Affaires culturelles et

M. Jérôme CHOQUETTE, ministre de la Justice.

Encore une fois, un film de long-métrage, dûment approuvé par le Bureau de Surveillance du Cinéma du Québec, visa no 43984, a été saisi à Montréal par les autorités municipales.

L'Association Canadienne des Distributeurs Indépendants de Films d'expression française se révolte devant la répétition de cette situation et vous prie de bien vouloir prendre les mesures nécessaires pour qu'aucun organisme ou personne ne se substitue à l'autorité du Bureau de Surveillance du Cinéma du Québec.

Pour l'Association canadienne des Distributeurs indépendants de films d'expression française.

Rock DEMERS, vice-président
Nicole BOISVERT, secrétaire

Boys' Clubs of Canada et Formation Jeunesse du Canada

M. Eugène Lavoie,

Nous accusons réception de la copie de la lettre que vous avez adressée au Gouverneur Général au sujet de notre demande de souscription que vous avez reçue en langue anglaise.

Il est sans aucun doute regrettable que, par inadvertance, vous ayez reçu cette lettre en anglais car nous reconnaissons le fait français et, de ce fait, une grande partie de notre courrier est rédigé dans cette langue. A toutes fins pratiques, nous vous faisons parvenir, sous ce pli, une copie de notre demande de souscription que nous avons envoyée aux particuliers ainsi qu'aux sociétés d'expression française. Cette lettre a d'ailleurs reçu un accueil favorable auprès de nos souscripteurs et maints d'entre eux nous ont fait part de leur appréciation.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, l'appellation "Formation Jeunesse du Canada" fut adoptée à l'unanimité par le Conseil d'administration national afin de désigner la branche française de notre mouvement. Nous sommes actuellement dans l'attente des lettres patentes supplémentaires, lesquelles nous permettront d'opérer sous ce nom. Entretemps, nous avons commencé à rédiger en français toute notre documentation administrative et publicitaire.

Nous avons présentement plusieurs centres francophones au Nouveau-Brunswick; d'autre part, un grand nombre des membres qui fréquentent nos centres montréalais sont d'expression française, et nos services leur sont offerts dans leur propre langue. En effet, plusieurs des membres qui composent notre personnel, y compris notre nouveau directeur national, sont parfaits bilingues. Alors, croyez bien qu'il n'était nullement dans notre intention de vous offenser.

Boys' Clubs of Canada est le mouvement pour la jeunesse le plus progressif au Canada. A l'heure actuelle, nous avons 112 centres répartis dans 83 villes canadiennes. Or, c'est grâce à l'appui financier des citoyens et des sociétés d'une part, et des subventions que nous recevons des gouvernements fédéral et provinciaux d'autre part, que nous pouvons mener à bien notre oeuvre auprès de nos jeunes. En tant que citoyen conscient de ses responsabilités, nous vous invitons donc à appuyer notre mouvement, et ce, pour le mieux-être de la jeunesse québécoise. Toutes les souscriptions sont déductibles aux fins d'impôt.

J. C. CUSHING,
Président national

L'article 133 de la constitution

M. Pierre-E. Trudeau,
Premier ministre du Canada,

J'aimerais, par la présente, attirer votre attention sur l'article 133 de la constitution canadienne.

L'article 133 se lit comme suit : "Dans les Chambres du Parlement du Canada et de la législature du Québec, chacun pourra, dans les débats, faire usage de la langue anglaise ou de la langue française; mais les registres et les procès-verbaux des Chambres susdites devront être tenus dans ces deux langues. Dans tout procès porté devant un tribunal du Québec, chacun pourra faire usage de l'une ou de l'autre de ces langues dans les procédures et les plaidoyers qui y seront faits ou dans les actes de procédure qui en émaneront.

"Les lois du Parlement du Canada et de la législature du Québec devront être imprimées et publiées dans l'une et l'autre de ces langues."

Je trouve que cet article est purement et simplement discriminatoire. Le Québécois, dont la langue maternelle est le français, se sent lésé. Il ne peut parler sa langue sans éprouver un sentiment d'infériorité face à l'autre langue officielle qu'est l'anglais. Toujours à cause dudit article, le Québécois doit également faire les frais d'impression de documents dans les deux langues pour sa minorité d'expression anglaise. Aucune autre province n'assume pareille obligation.

Ce bilinguisme imposé au Québec par l'article 133 oblige les Québécois à user de la langue anglaise et est à l'origine des nombreux anglicismes dont nous nous plaignons dans notre langue. De plus, on va à l'encontre de la Déclaration des droits de l'homme et de l'ONU et, surtout, de la Déclaration canadienne des droits en ne respectant pas les principes de la majorité. On oublie également l'histoire. Les Français sont venus ici les premiers. Ils ont des droits spéciaux qu'on ne peut ignorer comme on l'a fait. Le Canadien français doit pouvoir s'épanouir selon sa culture, travailler dans sa langue. Il n'est pas normal qu'il se sente étranger dans son pays et même dans sa langue au Québec. L'article 133, au fait, est à l'origine des chicanes entre les deux groupes linguistiques.

Suite à ces considérations, je demande donc l'abolition de cet article de la constitution canadienne, qui va d'ailleurs à l'encontre de la Proclamation Royale du 7 octobre 1763 du roi George.

Au surplus, Ottawa devrait verser une compensation financière au Québec pour le coût du bilinguisme que lui a imposé l'article 133. Ce coût atteint peut-être le milliard. Une commission d'enquête composée de représentants du Québec et d'Ottawa pourrait l'établir avec plus de précision.

André BLANCHARD
Montréal

Pourquoi négliger Hauterive ?

M. Claude Castonguay,
Ministre des Affaires sociales,

Permettez-moi de venir commenter le communiqué publié par votre ministère le 26 janvier 1973 pour faire connaitre la décision du ministère quant à la vocation des hôpitaux de Baie-Comeau et de Hauterive. De quels droits puis-je faire ces commentaires? J'ai habité Hauterive pendant vingt ans, où j'ai été échevin pendant cinq ans et maire pendant dix ans. J'ai pratiqué la médecine et la chirurgie à l'Hôtel-Dieu de Hauterive dont j'ai également été le directeur médical de 1952 à 1972.

L'Hôtel-Dieu de Hauterive est l'hôpital général régional et il compte 169 lits alors que Baie-Comeau a son propre hôpital général de 70 lits. La construction de ce dernier hôpital a été consentie par M. Jean Lesage à la demande des compagnies internationales établies à Baie-Comeau. Le président de l'une de ces compagnies, furieux de constater que je combattais ce projet est allé jusqu'à me dire: "The money is invested in Baie-Comeau, the hospital is going to be in Baie-Comeau." Cet hôpital construit moins de quinze ans après celui de Hauterive a coûté deux fois plus par lit, à cause surtout du site de Baie-Comeau, le Mont Sec, bloc de granit dénudé d'une dureté dispendieuse.

Le nombre total de lits pour la région rencontre à peu près les normes provinciales pour le soin des malades aigus, chroniques et convalescents. Le problème qui se pose depuis plus de deux ans est de savoir où traiter les malades aigus et où traiter les chroniques et convalescents.

Le gros bon sens dictait sans équivoque la conduite à tenir. Pour les patients aigus, les besoins sont actuellement de 135 à 140 lits, Hauterive en a 169, établissons-y les malades aigus. Pour chroniques et convalescents les besoins régionaux sont de l'ordre de 70 lits, Baie-Comeau les a, logeons-y chroniques et convalescents. Cette solution permettait de réorganiser les soins régionaux avec un maximum d'efficacité et un minimum de dépenses, sans aucun investissement en construction nouvelle.

C'était tellement évident que votre ministère, il y a deux ans, a défendu cette opinion et j'ai entendu M. Bergeron, votre sous-ministre, qui a démissionné depuis, dire franchement aux représentants des sociétés internationales de Baie-Comeau que les décisions du ministère se devaient d'être prises pour promouvoir les meilleurs soins possibles pour les malades, au meilleur coût possible pour les payeurs de taxes, et que toute autre motivation devenait de ce fait secondaire.

Vous avez, à cette époque Monsieur le ministre, rassuré la population en lui faisant savoir qu'il était inutile de faire des pressions politiques, puisqu'elles ne changeraient pas la décision. La population vous a cru et vous avez presque tenu parole. Mais, les compagnies, elles, n'ont pas voulu vous croire et vous courbez finalement l'échine devant elles, vous cédez à leurs pressions, de toute manière disons que vous acceptez cette courbette de votre gouvernement qui connait moins bien la question que vous, mais qui décide quand même à votre place.

Vous cédez et ça va coûter cher à la province, pour une planification à court terme, car vous ne planifiez que pour trois ans, afin de donner un semblant de bon sens à votre décision. A long terme, ça sera encore plus désastreux. Un deuxième agrandissement sera nécessaire à Baie-Comeau avant dix ans et il coûtera par lit trois ou quatre fois plus que celui que vous projetez aujourd'hui. Votre décision dote la région de Tadoussac à Baie-Trinité d'un hôpital pour chroniques et convalescents trop grand (169 lits pour un besoin de 70) et d'un hôpital pour malades aigus trop petit (70 lits pour un besoin de 135). Il faudra donc agrandir l'hôpital de Baie-Comeau à un coût prohibitif à cause de la nature du terrain. Vous consentez cette erreur parce que quelques compagnies internationales l'exigent.

Roland MARTEL, M.D.
Sainte-Foy, Québec 10

Pour un second pont

C'est ce qu'on pourrait croire si l'on en juge d'après leur vertu de patience. A les voir attendre soir et matin, tous les jours de la semaine, parfois plus d'une heure pour traverser le pont dit de "CARTIERVILLE", sans rien dire, sans jamais se plaindre, on leur donnerait le Paradis sans confession.

Pourquoi ce problème n'a-t-il soulevé aucun tollé de protestations depuis plusieurs années? La solution est-elle si difficile à trouver?

Pour ma part, la solution ne réside pas dans un nouveau pont, mais dans un deuxième pont, à côté du premier! Celui-ci pourrait continuer à assurer la circulation dans les deux sens durant la construction du second, mais ne serait plus utilisé qu'en direction nord une fois le second terminé. Ce dernier assurant donc le trafic en direction sud.

Un candidat maire, député ou conseiller municipal qui oserait promettre la construction d'un nouveau pont lors d'une campagne électorale serait assuré de sa réélection sa vie durant, s'il réalisait sa promesse. Avis aux intéressés!

Quelqu'un osera-t-il solutionner ce problème avant que les "Saints" de Laval vendent leur âme au diable?

Jocelyn LECLERC,
Chomedey, Laval.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe». Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TÉLÉPHONISTE
(pour tous les services) 874-7272
RÉDACTION 874-7081
PUBLICITÉ 874-7306
PETITES ANNONCES 874-7111
LIVRAISON À DOMICILE . 874-6911

Le président de Coca-Cola libéré en Argentine

BUENOS AIRES. (UPI) — M. Norman Lee, président de l'usine d'embouteillage de Coca-Cola-Argentine, a été libéré par ses ravisseurs après deux semaines de captivité, révèle la police argentine.

M. Lee avait été enlevé le 7 février par un commando d'un groupe de gauche, Forces armées de libération (FAL).

La famille a confirmé que M. Lee était de retour dans son foyer, mais n'a pas voulu dire si une rançon avait été payée ou non pour sa libération. Un communiqué publié dans des journaux locaux affirmait qu'une forte rançon avait été payée, mais sans en préciser la somme.

Pas de normalisation des relations entre Cuba et les E.-U.

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis ont réaffirmé mardi que la conclusion avec Cuba d'un accord sur la piraterie aérienne ne présageait d'aucune manière une normalisation des relations entre les deux pays.

Nous n'avons reçu aucune indication du désir du gouvernement cubain d'améliorer ses relations avec nous et nous n'en prévoyons pas dans un avenir proche, a déclaré M. Robert Hurwitch, sous-secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines devant une sous-commission du Congrès.

PRESSIONS

SUITE DE LA PAGE A 1

de réfléchir au problème, plusieurs mères célibataires confient leur enfant temporairement à une "crèche".

La vie quotidienne d'une mère célibataire est un tissu de tensions, de déceptions, de pressions. Beaucoup d'entre elles ont souvent un deuxième enfant naturel.

La semaine dernière, Diane s'est rendue devant le tribunal un matin et en quelques minutes a confié son bébé à l'adoption. "C'était un coup de tête", confie-t-elle.

Maintenant, elle veut le ravoir. Elle raconte comment Jeannine M. a mis son enfant en adoption pour la même raison qu'elle: parce qu'elle ne savait pas trop, qu'elle était indécise. La travailleuse sociale, le juge, un prêtre l'ont poussée rapidement vers la solution de l'adoption.

Les tribunaux

Le juge en chef de la Cour du bien-être social, M. Jean-Paul Lavallée, qui a tout d'abord refusé d'être cité, a déclaré au cours d'une entrevue "qu'un tel système n'existe pas". Il s'est borné à dire que le cas de Diane T. trahissait seulement un conflit entre la mère et la grand-mère de l'enfant.

Le magistrat a ajouté que Diane pouvait avoir recours à l'article 17 de la loi de l'adoption si elle désire retrouver Francis. Cet article dit qu'à compter de la date à laquelle un enfant est placé en adoption, son père, sa mère, ses ascendants ni son tuteur ne peuvent en obtenir la garde sans l'autorisation du tribunal.

"Lorsque l'enfant a été placé en vue de son adoption par une société d'adoption reconnue, avis de toute demande en vue d'obtenir la garde de l'enfant doit être donné à cette société d'adoption."

Pour le juge en chef, le cas de Diane paraît assez simple: "Elle est venue ici, on ne lui a pas envoyé de faire-part. Elle peut avoir recours à l'article 17 si elle a changé d'idée."

Le père jésuite en qui Diane avait une certaine confiance l'a accusée, la semaine dernière, "de jouer la comédie". Quant à la grand-mère, qui se sera pourtant occupée de Francis durant plus d'un an, elle n'a pas été consultée. "Je suis zéro là-dedans, dit-elle. J'ai communiqué avec le supérieur des Jésuites qui a refusé de me recevoir."

Pour le juge Lavallée, il n'y a "aucune pression, aucun système".

Pourtant, qui est Diane ? Un ami de la famille a résumé sa situation en ces mots: "Elle voulait être libre, mais elle semblait, au moins au début, manifester assez peu d'intérêt pour l'enfant. Elle comptait beaucoup sur sa mère qui s'occupait de l'enfant. Sa mère, elle, songeait à son avenir, à ce qui se produirait dans cinq ans. Mais petit à petit, Diane s'est stabilisée et elle a appris à prendre des responsabilités."

Les requêtes

Ces mystérieux échanges d'enfants, ils sont pratiqués tous les jours. Il s'agit, en réalité, d'un marchandage assez troublant entre gens sur lesquels, pourtant, ne pèse aucun autre soupçon.

En 1971, 2,124 requêtes en adoption ont été étudiées à Montréal, desquelles la plus grande partie ont été accordées. Seules 10 personnes se sont prévalues de l'article 17 de la Loi de l'adoption.

L'année dernière, 1,664 jugements ont été rendus. Il y a eu 1,644 adoptions et 15 réclamations.

MORATOIRES

SUITE DE LA PAGE A 1

CUM dans la partie de son rapport consacrée aux espaces verts et à la récréation, rapport qui doit être soumis prochainement aux 28 municipalités de l'île de Montréal.

De vastes étendues

Pour donner une idée de l'ampleur de ce moratoire, signalons que le schéma d'aménagement de la CUM prévoit le gel d'environ 85 pour cent de tout le territoire de l'île Bizard, 25 pour cent du territoire de Rivière-des-Prairies, un fort pourcentage du territoire d'autres municipalités, notamment Pointe-aux-Trembles, Saint-Laurent, Sainte-Anne-de-Bellevue, etc.

Le Cap Saint-Jacques en entier sera frappé d'un moratoire, de même que la majeure partie du secteur nord-est de Rivière-des-Prairies.

Le schéma d'aménagement prévoit également que les 1,800 acres actuellement consacrées aux terrains de golf ne pourront être livrées à la spéculation domiciliaire. Ces terrains devront demeurer verts, sinon la CUM se réservera le droit de les récupérer aux fins d'espaces verts.

Autres recommandations

La CUM prévoit l'aménagement de trois grands parcs métropolitains, l'un situé à Rivière-des-Prairies et à Pointe-aux-Trembles, dans le secteur nord-est, l'autre au centre-nord, dans la municipalité de Pierrefonds, et le dernier à l'extrême-ouest, englobant l'île Bizard, le Cap Saint-Jacques, l'Anse à l'Orme et une partie de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Le schéma d'aménagement concrétise également le projet d'une route de verdure de sept milles, fermée à la circulation des voitures, qui prendra sa source aux confins de Roxboro et de Saint-Laurent pour se rendre jusqu'à Senneville et Sainte-Geneviève, reliant deux grands parcs métropolitains.

Une autre route de verdure de huit à neuf milles hera aménagée dans le secteur de Rivière-des-Prairies, en bordure de la rivière, et reliant la rive au grand parc régional.

Une troisième route de verdure d'une longueur d'environ 4 milles reliera Kirkland à Sainte-Anne-de-Bellevue, dans le secteur centre-ouest.

Le schéma d'aménagement a aussi retenu le projet d'une route de ceinture, autour de l'île, à circulation réduite, avec l'ouverture de quelque 10 ou 12 "fenêtres d'eau". Ce parcours sera lui-même agrémenté de 14 ports de plaisance, déjà aménagés ou qui devront l'être au cours des prochaines années.

Le port de Montréal

Les responsables du service de planification de la CUM feront aussi des recommandations concernant le port de Montréal et la récupération, à des fins récréatives, du canal Lachine, propriété du gouvernement fédéral.

L'une de ces recommandations vise la démolition de quelques élévateurs à grain dans le port dont l'utilisation est extrêmement réduite, depuis plusieurs années, en vue d'aménager un belvédère public sur le Saint-Laurent, face au centre-ville.

Quant au canal Lachine, la CUM voudrait le transformer en voie d'eau de plaisance, avec aménagement des rives. A ce sujet, le schéma proposera que des pourparlers soient entamés le plus tôt possible avec le gouvernement d'Ottawa.

ISRAEL ABAT

SUITE DE LA PAGE A 1

tu l'appareil libyen qui s'est écrasé à 12 milles à l'est du canal de Suez.

Selon des informations non contrôlées, les pilotes de l'appareil libyen, qui devait assurer la ligne Alexandrie-Bahrein, ont commis une erreur de navigation et ont pénétré dans l'espace aérien israélien au-dessus du Sinaï.

Les correspondants militaires israéliens ont ajouté que la visibilité au-dessus du Sinaï était réduite au minimum en raison des tempêtes de sable qui sévissaient sur la région.

C'est la première catastrophe du genre connue depuis qu'Israël s'est rendu maître de la péninsule du Sinaï en 1967, au cours de la guerre de Six Jours. La Libye figure parmi les pays qui prônent le plus le retour aux armes pour regagner la péninsule.

QUEBEC

SUITE DE LA PAGE A 1

gré ce que l'on croit généralement, a déclaré hier le vice-président du conseil de la Bourse de Toronto, **M. Alfred Bunting.**

C'est fondamentalement un budget politique, plutôt qu'économique de même qu'un document relativement conservateur. Les besoins en liquidités du gouvernement fédéral demeurent en effet semblables à ceux annoncés par le précédent budget de mai 1971 qui s'est révélé à peu près neutre.

De son côté, **M. Pierre Mallette,** économiste de la Banque Canadienne Nationale, a apprécié le budget Turner et sa priorité de lutter contre le chômage.

Il a ajouté toutefois qu'on peut mettre en doute les chiffres avancés par M. Turner concernant un taux de chômage de 5% à la fin de 1973. Le rapport du Conseil économique du Canada prévoit en effet le même taux de 5% mais pour 1975 en supposant un taux de croissance réelle du produit national brut de 7% par année.

L'UQAM

SUITE DE LA PAGE A 1

protester énergiquement contre ce qu'il a qualifié de "nouvelle tentative d'intimidation de la part de l'administration".

Un porte-parole du COPE, Mlle Lorraine Forget, a déclaré que le questionnaire présenté aux étudiants tendait à les faire tomber dans un guet-apens en ne laissant aux répondants que le choix entre l'annulation de la session ou l'intervention de la police. Il est curieux, a-t-elle soutenu, qu'il n'y ait eu aucune allusion à une autre possibilité qui consistait à accéder aux demandes formulées par les étudiants.

INVALIDE

SUITE DE LA PAGE A 1

homme battu d'avance, qui ne croit pas à la possibilité d'un meilleur règlement, et qui n'a pas la force d'essayer. Il ne veut pas voir les journalistes, il ne veut pas être photographié. Par des ruses du métier, nous avons réussi à obtenir, par un de ses amis, une photo qui date à peu près de l'époque où le drame a commencé pour lui.

C'était le 3 juin 1964. Il accompagnait un ami, yougoslave comme lui, qui ne parlait ni anglais ni français. Quand leur voiture fut interceptée par une voiture de police, M. Ursich sortit de la voiture pour tenter d'interpréter pour son ami les demandes du policier. Ayant été brutalement repoussé par l'agent Nelson Fortier, qualifié depuis par ses supérieurs de violent et d'indésirable, et qui n'a pu être trouvé pour témoigner, M. Ursich se mit en frais d'inscrire le numéro d'immatriculation de la voiture de police.

C'est alors que l'agent Fortier l'assomma par derrière et qu'il perdit connaissance.

Une force exagérée

"Nous sommes d'opinion, dit le rapport de l'avocat Côté, que le constable Fortier est responsable des mauvais traitements infligés au demandeur en ce qu'il s'est servi d'une force exagérée vis-à-vis du demandeur et a usé de violence en le frappant, non seulement lors de son arrestation, mais aussi à son arrivée au poste no 4; violence qui ne peut être justifiée par les faits ci-haut mentionnés et surtout venant d'un officier de police dont le devoir est de maintenir l'ordre. La conduite du constable Fortier a rendu le demandeur impotent pour le reste de ses jours".

Pour M. Ursich, les délais qui se sont succédé depuis huit ans, parce qu'on ne trouvait pas le principal témoin, ou parce qu'on avait égaré un papier, cela demeure un vrai mystère.

Un règlement injuste lui parait moins difficile à supporter que d'autres longues années d'attente et d'incertitude.

NATUR

Spécial tisanes tisanes spéciales!

Natur vous offre des tisanes spéciales... des tisanes parmi lesquelles vous choisirez celle qui vous convient, celle dont vous avez besoin

Bilatol
aide à augmenter la sécrétion biliaire

Urinol
un diurétique léger

Hémoratol
apporte un soulagement dans les cas bénins d'hémorroïdes

Laxatol
soulage la constipation occasionnelle

Foratol
aide à augmenter la sécrétion biliaire et l'élimination urinaire

Estomatol
aide l'estomac en facilitant la digestion

Normatol
aide l'élimination des déchets

Nervatol
un doux calmant



CETTE SEMAINE, VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER D'UN «SPÉCIAL TISANE»:

Les pharmacies BRYS vous offrent les tisanes NATUR au bas prix de $1.59 la boîte de 30 sachets

PHARMACIES BRYS

PHARMAPRIX

• CENTRE D'ACHATS GREENFIELD PARK • LES GALERIES D'ANJOU

SOLDES EATON

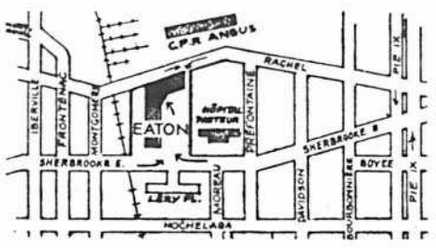
METTEZ LA CHANCE DE VOTRE CÔTÉ!

De semaine en semaine, SOLDES EATON offre des centaines de vraies aubaines. Il y en a sûrement une pour vous!

VENEZ VOIR!

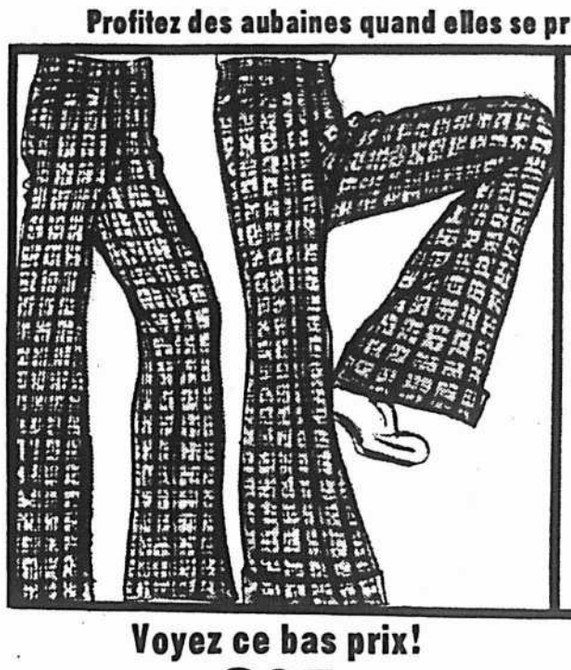
Soldes Eaton, "un plein magasin d'aubaines"

2983 est, rue Sherbrooke
Centre Maisonneuve



- Achats en personne seulement
- Pas de livraison

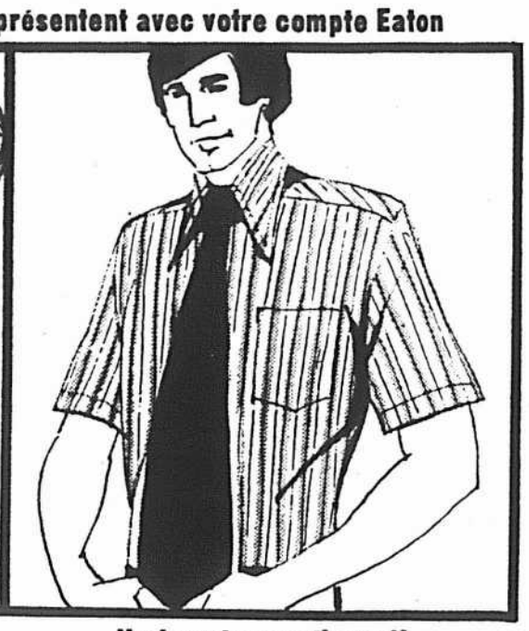
Profitez des aubaines quand elles se présentent avec votre compte Eaton



Voyez ce bas prix!

8.97

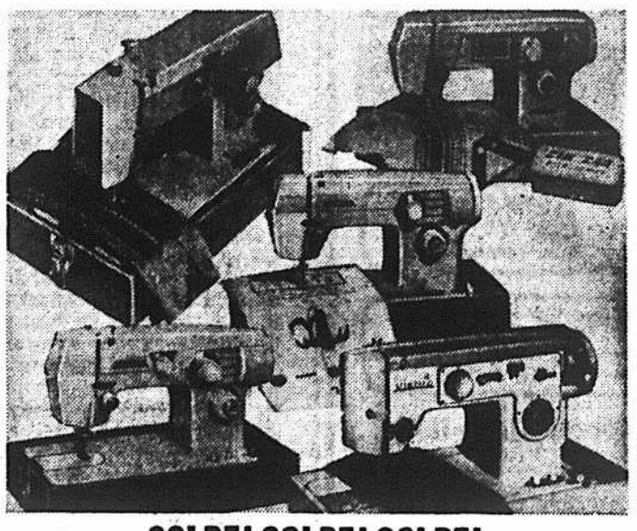
Pantalons à carreaux en polyester sans repassage, lavable à la machine; coupe jeune homme, taille basse, 28 à 38 ou coupe grand-père, taille haute, 26 à 36.



Vraiment exceptionnel!

1.27 ch. 5 pour 6.00

Chemises à manches courtes pour hommes et jeunes hommes. Polyester et coton sans repassage; motifs variés; encolure 14½ à 17



SOLDE! SOLDE! SOLDE!

Solde de machines à coudre Viking Eaton et Domestic. Modèles de démonstration ou de reprise. Garantie de 1 an sur la main-d'oeuvre et de 20 ans sur les pièces pour les modèles de démonstration.

9 seulement, zig-zag de luxe: 69.00 à 99.00

15 seulement, automatique: 89.00 à 129.00

Modèles de reprise: (3 mois de garantie) 8.95 à 49.00



Toute une aubaine!

4.47 et 3.97

Grande sélection de sacs à main en vinyle robuste; modèles à la mode. Noir, brun, rouge, marine ou blanc.

EATON

Procès Rose: le jury délibère

par Conrad BERNIER

Le procès de Jacques Rose est entré, hier, à 14 heures, dans sa phase finale, soit celle des délibérations des jurés. A 21 heures, ceux-ci sont revenus devant la Cour pour annoncer qu'ils avaient décidé d'interrompre leurs délibérations et de rentrer à l'hôtel pour une nuit de repos.

Les jurés étaient de retour dès 10 heures, ce matin, au Palais de Justice, pour poursuivre leurs délibérations. Hier après-midi, les jurés ont demandé au président du tribunal, le juge Claude Bisson, de la Cour du banc de la reine, de leur remettre plusieurs exhibits et les transcriptions de plusieurs témoignages.

Ces douze jurés — trois femmes et neuf hommes — qui ont paru tout à fait détendus pendant la présentation de la preuve, ont brusquement changé, hier, à 12 h. 30, après l'adresse du juge.

C'est d'ailleurs toujours le même phénomène que l'on peut observer : après l'étape des plaidoiries et de l'adresse du président du tribunal, les jurés "vieillissent" brusquement. Maîtres absolus de la preuve, ils ont alors la responsabilité immédiate de dépecer la preuve, de l'analyser, puis de rendre un verdict.

Nombreuses questions

Hier soir, au moment de l'ajournement, on pouvait constater que certains d'entre eux étaient visiblement épuisés. Quelques-uns avaient l'air sombre. D'autres étaient impénétrables. Quoi qu'il en soit, ces jurés ont beaucoup travaillé pendant toute la durée du procès : non seulement ils ont pris beaucoup de notes, mais ils n'ont pas craint de poser aussi des questions à plusieurs témoins de la Couronne.

Ces mêmes jurés ont pu constater que le procès de Jacques Rose suscitait un intérêt considérable puisque la salle d'audience était chaque jour remplie à pleine capacité. Ce fait-là a paru surprendre certains d'entre eux. A plusieurs reprises, on a vu des jurés examiner avec insistance cette foule d'observateurs composée majoritairement de jeunes.

Au moment des ajournements, on pouvait entendre les commentaires et les observations de ce jeune public et découvrir facilement ce qu'il pensait de la preuve et des jurés... Hier surtout, le jury constituait la grande énigme. Si on avait pu enregistrer sur magnétophone toutes les observations qui ont été faites hier, par le public en général, sur chacun des jurés, c'est un livre de 300 à 400 pages qu'on pourrait tout de suite imprimer.

Toujours très calme, Jacques Rose, qui est accusé du meurtre de Pierre Laporte, a travaillé très fort pendant toute la durée du procès. On nous dit que ses notes personnelles constitueraient un livre de près de 300 pages.

Son procureur, Me Robert Lemieux, l'a consulté des centaines de fois en présence des jurés. La mère de l'accusé a assisté à toutes les séances du procès. Citée comme témoin, elle a refusé de témoigner.

Chaque jour, lorsqu'elle prend place dans la salle d'audience, elle salue son fils et lui sourit : le visage de Jacques Rose s'illumine.

Hier matin, le juge Claude Bisson a donné ses instructions en droit aux jurés et leur a résumé la preuve.

A son avis, Jacques Rose connaissait le 5630 de la rue Armstrong où Pierre Laporte aurait été séquestré; le témoignage de Mme Gérard Laporte — elle prétend avoir vu Jacques Rose au 5630 Armstrong entre le 10 et le 17 octobre 1970 — est corroboré par certains autres faits mis en preuve par la Couronne; les empreintes palmaires de Jacques Rose sur le coffre de la Chevrolet dans laquelle on aurait retrouvé le corps de Pierre Laporte sont postérieures au 3 octobre 1970; le refus de Paul Rose, de Francis Simard, de Bernard Lortie et de Mme Paul Rose de témoigner dans le présent procès est illégal.

petites annonces
en commandant votre annonce, vous n'avez qu'à donner votre numéro de carte
CHARGEX

JOURS D'ACTIVITÉ



Au printemps les nuits se font coquettes

Vous voulez dormir avec une tenue légère et jolie comme une chemise de nuit de Van Raalte. En voici deux qui vous séduiront doublement. Elles sont en polyester et coton d'entretien facile à repassage permanent et ont été achetées spécialement en prévision du printemps. Saisissez l'occasion! Teinte aqua, rose ou jaune rayon de soleil. Tailles: petite, moyenne, grande.

	Prix spécial
Chemise de nuit longue	5.99
Nuisette	4.99
Peignoir court assorti (hors photo)	5.99

Venez au magasin ou telephonez 842-9211
EATON centre-ville (quatrième étage et "Felinie", rez-de-chaussée).
Anjou, Pointe-Claire — Rayon 209
EATON

LIQUIDATION IMPORTANTES AUBAINES

Nous avons un surplus de marchandise. Nous devons tout liquider. Complets, vestons sport, chemises, chandails, pantalons et tenues d'extérieur — à très bas prix! Voici un exemple de ces aubaines...

COMPLETS

Un complet qui vous ira à ravir. Bon choix de tissus tout laine de coupe en vogue. Nous n'avons pas toutes les tailles et toutes les couleurs. Hâtez-vous de faire votre choix!



Se vendaient $115.00
$29.99

VESTONS SPORT

Une aubaine extraordinaire! Vous pourrez le marier à l'un de nos pantalons. Choix de plaids, de quadrillés, de tweeds ou de laines peignées. L'économie réalisée vous permet de vous payer un pantalon.

Se vendaient $69.50

$19.99

CHEMISES SPORT
CHEMISES HABILLÉES
CHANDAILS

Tenues d'extérieur, vestons de ski, parkas, pardessus. Tout ce dont vous avez besoin pour nos hivers. A des bas prix dérisoires!

AUBAINES JUSQU'A

½ PRIX

PANTALONS

Pantalons habillés et pantalons tout-aller à prix d'aubaine! A vous de choisir le motif qui vous convient: tissus unis ou motifs agréables en un bon choix de couleurs. Laine peignée, tricots. Coupe soignée. A jambes évasées.

Se vendaient jusqu'à $19.95

$7.99

PARDESSUS

Vous n'aurez pas souvent l'occasion de vous procurer un pardessus à si bas prix. Choix de laines peignées, saxons, tweeds, velours aux beaux motifs. Une occasion à ne pas manquer.

Se vendaient jusqu'à $100.00

$34.99

DES CENTAINES D'AUTRES AUBAINES ALLÉCHANTES! Y COMPRIS PLUSIEURS ARTICLES NON MENTIONNÉS ICI

AUBAINES DE L'ENTREPÔT TIP TOP TAILORS

CARTES TIP TOP ET CHARGEX ACCEPTÉES • RETOUCHES AU PRIX COÛTANT • GARANTIE DE SATISFACTION OU ARGENT REMIS

PIE-IX ET JEAN-TALON (Centre d'Achats Boulevard)
488 ouest, rue SAINTE-CATHERINE

OUVERT TOUS LES JOURS JUSQU'À 6 HEURES — JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 HEURES

Jours d'activité EATON



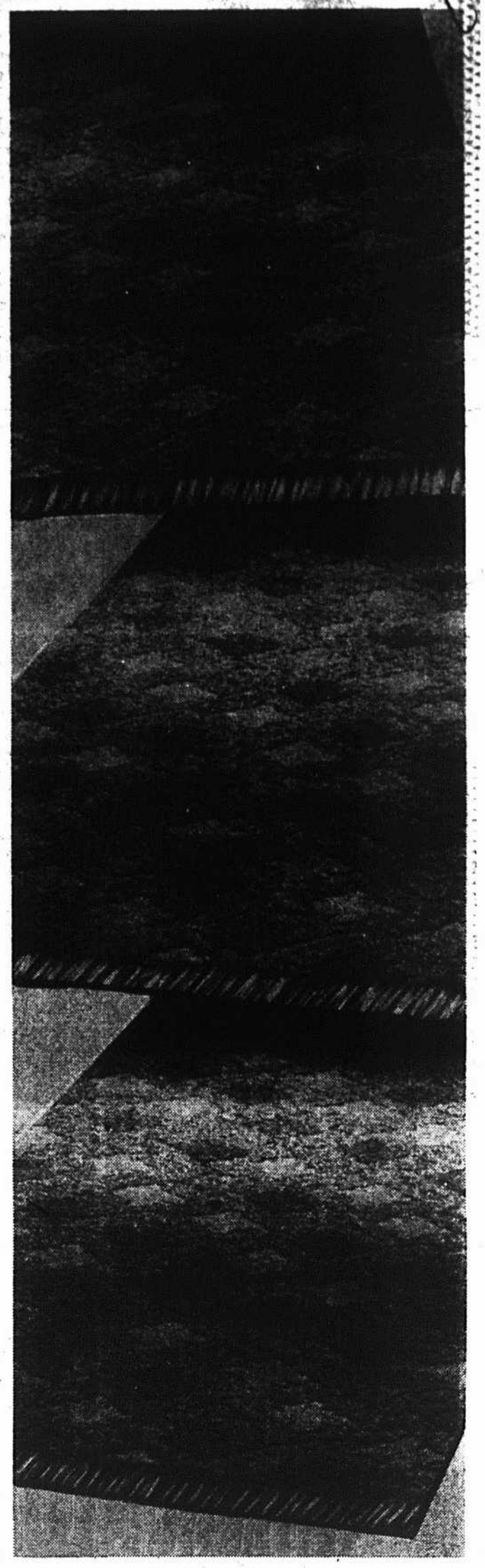
"Ardmore": dense et luxueuse moquette de Harding

Sa peluche veloutée en fibre d'"Acrilan" (acrylique) fait d'"Ardmore" de Harding une des moquettes les plus recherchées sur le marché. Elle résiste aux taches — même la plupart des liquides partiront sans laisser de traces — et sa grande souplesse lui permet de demeurer stable et très confortable. Choisissez une de ces teintes: vert laurier, ton or temple, vert fougère, miel, ton or, vert saule, beige parchemin, vert brume, brun velouté, bleu Windsor, bleu satellite, bleuet. En 12' de largeur.

Prix courant 16.95 vge ca.
pose comprise*
Prix spécial

13.49 vge ca. pose comprise*

* La pose comprend l'installation mur à mur de la moquette sur une thibaude de caoutchouc; léger supplément pour les escaliers et seuils en métal.



Tapis 'High Style' en nylon

Ces tapis à poils épais résistent aux passages, à la décoloration, sont traités antimites et non allergènes. Bordures frangées. Coloris: cuivre, vert mousse, blanc cassé, soleil brûlé, vert houx, pourpre, bleu et vert, paon, rouge chaud.

Format approximatif	Prix Spécial
4' x 6'	23.95
6' x 9'	49.95
9' x 12'	99.95

Rendez-vous ou téléphonez **842-9211**

Eaton centre-ville (sixième étage), Anjou et Pointe-Claire. Rayon 272

Rendez-vous ou téléphonez **842-9211**

Eaton centre-ville (sixième étage), Anjou et Pointe-Claire. Rayon 372

Service d'achats à domicile EATON 341-3000, poste 241

Vraiment pratique! Eaton vient chez vous! Le soir comme le samedi, avec des échantillons de tentures et rideaux sur mesure, de moquettes, de housses et de revêtements. Et sans obligation de votre part.

Eaton Centre-ville présente
Démonstrations bilingues d'artisanat

Tricot: Diamond Yarn Co.
Crochet: J.P. Coats Co.
Tapis au crochet: Paton & Baldwin Co.
Tapisserie: A. Bruneau Co.
Tapis au poinçon: Aronelle Textiles
Abat-jour: S.P.R.E. Co. — des nouveautés décoratives.
Broderie: Paragon Kits.

Jeudi 22, vendredi 23 février: 11 h à 20 h 30

Samedi 24 février: 11 h à 16 h

Eaton Centre-Ville (deuxième étage). Rayon 224.

Centre-ville
Paradis du magasinage à Montréal.
Au coin des rues Ste-Catherine et Université

Magasin-entrepôt
L'endroit où fureter régulièrement pour trouver à coup sûr de reelles occasions
4505, rue Hickmore

Soldes Eaton
Un plein magasin d'aubaines
2983, rue Sherbrooke est

Magasins de banlieue
Grande variété et facilité d'accès pour la banlieue.
Aux centres d'achat Anjou et Pointe-Claire

La VRAIE CARTE

La VRAIE CARTE
Votre compte Eaton c'est la réalisation de vos rêves

HEURES D'OUVERTURE EATON: LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9 H 30 À 18 H — JEUDI, VENDREDI DE 9 H 30 À 21 H — SAMEDI DE 9 H À 17 H — LE STANDARD OUVRE À 8 H 30, 842-9211



Négociation à l'UQAM

Dans sa livraison de février, le journal du Syndicat des professeurs de l'Université du Québec (CSN) publie les principales orientations du projet de convention collective qu'auront à négocier les enseignants : imposition d'un pourcentage maximum des cours donnés en appoint par des chargés de cours, renforcement du rôle de la Commission des études, où professeurs et étudiants sont en majorité, contrôle accru sur l'embauche, élargissement de la sécurité d'emploi aux autres universités constituantes du réseau de l'Université du Québec, etc. Mais vu la situation confuse qui règne à l'UQAM ces temps-ci, d'autres problèmes s'ajouteront sans doute à ceux qu'auraient posés la négociation.

Place à table...

Toujours au sujet de l'UQAM, on écrivait récemment dans LA PRESSE qu'aucun représentant de l'Université du Québec à Montréal n'assistait au dîner de la Chambre de commerce où le recteur de l'Université de Montréal a lancé, au nom de toutes les universités, une violente charge contre le fait que l'Institut national de recherches scientifiques soit affilié à l'Université du Québec. La Chambre de commerce nous fait savoir que M. Léo Dorais, recteur de l'UQAM, avait été invité comme les autres mais qu'"à cause des problèmes qu'a à résoudre cette université, M. Dorais a dû décliner à la dernière minute". Nous ne doutons pas un instant de la véracité de cette mise au point, mais trouvons par ailleurs assez normal que l'UQAM n'ait pas délégué de représentant à un dîner où le statut de l'INRS allait être remis en question !

Les cégeps : plus autonomes qu'on croit !

On affirme partout que les cégeps n'ont pas d'autonomie par rapport au ministère de l'Education . . . Pourtant, le cégep Vanier, l'un des cégeps anglophones de la région montréalaise, vient de poser un geste qui pourrait être un précédent : le conseil d'administration a refusé de payer son personnel enseignant en fonction du classement établi par le ministère. "Le cégep, précise un communiqué de l'institution, paiera son personnel d'après sa propre classification, mais selon la nouvelle échelle de traitement décrétée en décembre 1972." Le conseil s'est rendu aux arguments des enseignants, et estime injuste le classement établi par le ministère. Des quelque 80 professeurs qui ont été avisés de leur nouveau classement "officiel", environ 80 p. cent ont été déclassifiés de un à quatre échelons, ce qui représente pour eux des pertes de salaires qui vont de $1,000 à $4,800 dans les prochaines années. **LE CANCRE**

La Régionale Henri-Bourassa

Les enseignants de Mont-Laurier réclament une enquête

Les enseignants de Mont-Laurier ont décidé, en assemblée générale, de réclamer du premier ministre Bourassa la tenue d'une enquête publique sur la Commission scolaire régionale Henri-Bourassa.

L'enquête réclamée devrait porter sur l'administration de cette régionale, sa politique d'engagement et sur l'application des programmes d'études du ministère de l'Education dans cette régionale.

Elle devrait également porter sur la construction des ailes C, D et D de l'école polyvalente Saint-Joseph (l'ex-séminaire de Mont-Laurier) entre mai et octobre 1971, ainsi que sur les réparations qu'un rapport du ministère du Travail a exigées le 23 janvier dernier, en vertu des normes de sécurité dans les édifices publics.

L'enquête publique, a expliqué un porte-parole syndical, vise à permettre aux enseignants d'obtenir des réponses claires à une foule de questions qu'ils se posent à propos de la régionale Henri-Bourassa, réponses qu'ils ne peuvent obtenir présentement.

Les problèmes résultant de la construction des trois nouvelles ailes de la polyvalente Saint-Joseph, en particulier en matière de chauffage et de ventilation, on déjà incité les enseignants à déclencher un arrêt de travail de quelques jours.

Trois grèves touchent le transport aérien

(d'après AFP, PA et Reuter)

Quelque 35 passagers à destination de Vancouver, des Canadiens et des Américains pour la plupart, ont été obligés de changer de ligne aérienne suite à l'arrêt de travail des pompistes qui ont refusé de remplir d'essence les réservoirs d'un DC-8 de la Canadian Pacific Airlines, en escale à l'aéroport international de Nadi, dans les îles Fiji.

Un porte-parole de l'aéroport a déclaré que les passagers avaient été transférés dans des avions en provenance de l'Australie et continuant vers Honolulu, directement, sans refaire le plein d'essence à Nadi.

D'autre part, la grève des contrôleurs aériens paralyse toujours les aéroports parisiens d'Orly et du Bourget, affectant également les aérodromes de province. Le trafic intérieur est donc très largement perturbé et la diminution du trafic est d'environ 74 p. cent.

La grève, déclenchée par la Confédération française des travailleurs chrétiens doit durer quatre jours. Elle a commencé hier, mardi. Le conflit a pour origine les revendications salariales.

La grève des ouvriers de l'entretien de la compagnie El Al entre dans sa troisième journée aujourd'hui. Depuis ce matin, tous les vols ont été annulés. Le gouvernement d'Israël prépare actuellement une loi spéciale afin de forcer les employés à retourner au travail.

TESTS D'APTITUDES AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES (T.A.E.U.)

A l'intention des candidats aux études universitaires qui n'ont pu se présenter à la session du 27 janvier, une deuxième et dernière session de tests sera tenue dans plusieurs CEGEP, le samedi 24 février, à compter de 8 h. 30.

Pour se procurer le "Manuel d'Information" à ces tests (à lire avant la session), adressez-vous à l'un ou l'autre des collèges privés le plus près de votre domicile.

Pour plus de renseignements: (514) 343-6856 (Montréal)
(418) 643-1521 (Québec)

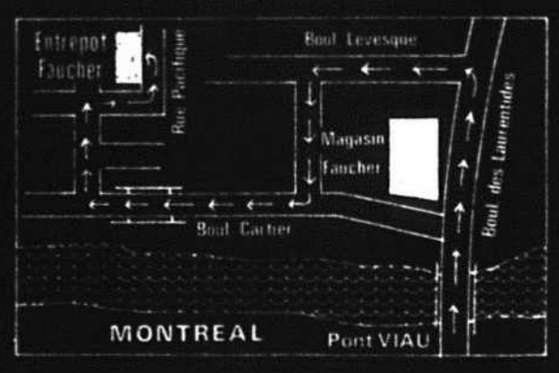
Il est à noter que les résultats à ces tests sont exigés au dossier d'admission des Universités suivantes:

- MONTRÉAL (toutes les facultés, excepté HEC et Polytechnique)
- SHERBROOKE (Droit, Psychologie, Service social).
- UNIVERSITÉ DU QUÉBEC à TROIS-RIVIÈRES (Récréologie).

Ces tests sont offerts sans frais aux candidats par le Ministère de l'Education.

GRANDE VENTE DE DÉBARRAS À L'ENTREPÔT FAUCHER

145, rue PACIFIQUE
LAVAL-DES-RAPIDES



AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE !

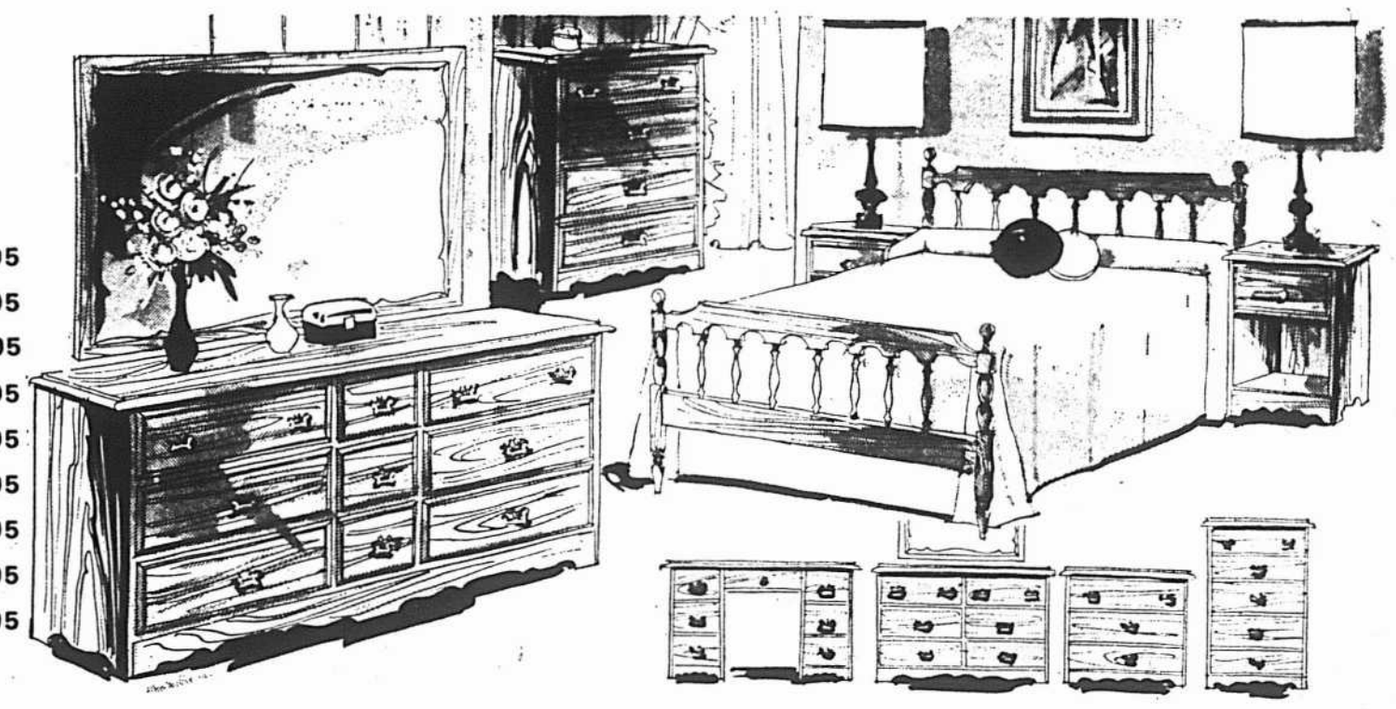
GRANDE VARIÉTÉ D'ARTICLES D'ENTREPOT DÉPAREILLÉS TELS QUE SOMMIERS-CAISSES, MATELAS, LITS D'ENFANT, PUPITRES, BIBLIOTHÈQUES, TAPIS, TÊTES DE LIT, OREILLERS, CHAISES PLIANTES, CHAISES DROITES, TABLES DE TÉLÉPHONE, COMMODES DOUBLES, SIMPLES OU TRIPLES, MOBILIERS DE CHAMBRE À COUCHER, DE SALON ET DE CUISINE, FAUTEUILS D'APPOINT, BAHUTS, ÉTAGÈRES, ETC...

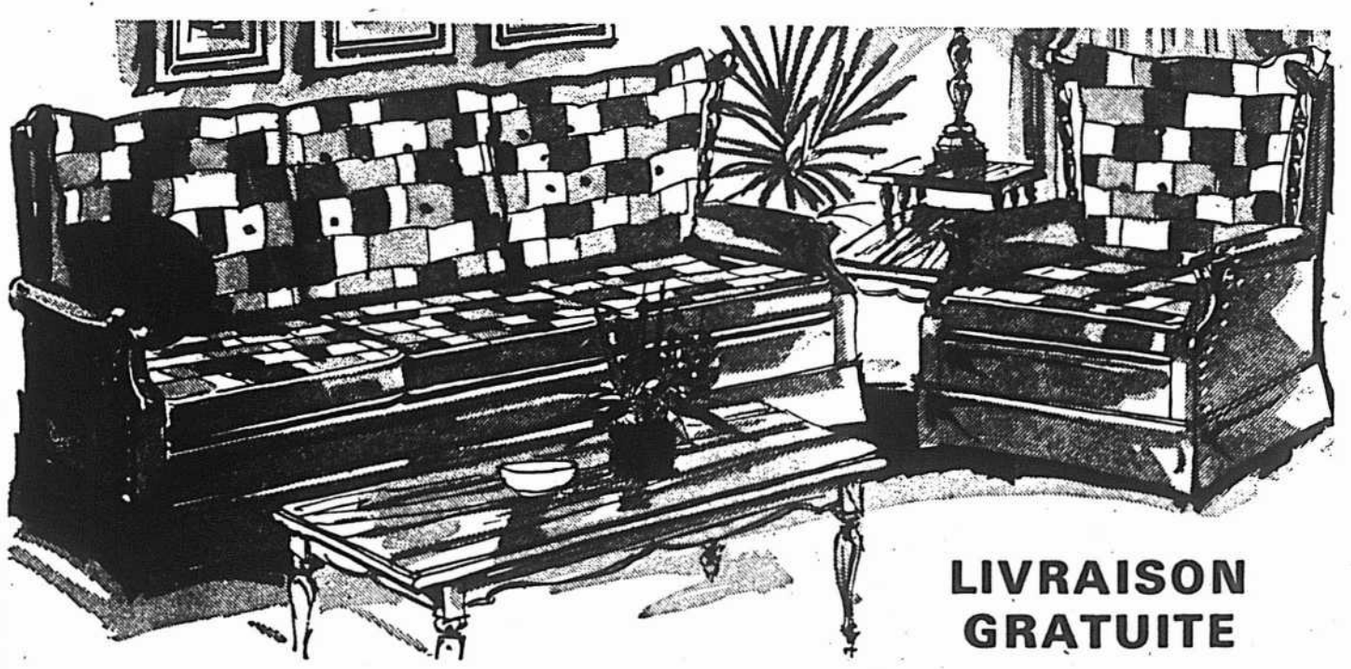
Voyez ces trois mobiliers à bas prix à notre magasin seulement

Beaux meubles de chambre

à acheter séparément

Commode triple avec miroir 58" de long	Ord. $119.95 Prix spécial	$79.95
Table de chevet	Ord. $29.95 Prix spécial	$23.95
Bureau à 7 tiroirs	Ord. $69.95 Prix spécial	$49.95
Commode à 4 tiroirs 27" x 17" x 25"	Ord. $52.95 Prix spécial	$34.95
Commode double avec miroir 46" de long	Ord. $89.95 Prix spécial	$69.95
Commode à 5 tiroirs 27" x 17" x 44"	Ord. $54.95 Prix spécial	$39.95
Lit à barreaux tournés 39", 48" ou 54" de large	Ord. $59.95 Prix spécial	$42.95
Commode à 3 tiroirs 36" de long	Ord. $59.95 Prix spécial	$44.95
Lit à panneaux pleins 39", 48" ou 54" de large	Ord. $49.95 Prix spécial	$31.95





MOBILIER DE STYLE COLONIAL 2 PIÈCES

Canapé à 3 places et fauteuil pivotant et berceur, tous deux recouverts de vinyle ou de tissu genre "patchwork". Les coussins des sièges, entièrement séparés, sont munis d'une fermeture éclair et rembourrés de caoutchouc-mousse (5" d'épaisseur). Garniture de poteaux tournés. Base à ressorts ne s'affaisant pas, rembourrée de feutre blanc; cadre de bois dur séché au four.

BAS PRIX DE FAUCHER

$279

LIVRAISON GRATUITE

MOBILIER DE CHAMBRE EN CHÊNE

Commode basse triple de 72 po. de long surmontée de deux glaces encadrées. Commode-armoire à deux corps superposés: la partie supérieure forme une armoire avec intérieur en cèdre, la partie du bas comporte des tiroirs. Les tiroirs des deux commodes sont fabriqués à queue d'aronde et la poussière ne peut y pénétrer. Le dessus, le devant et les côtés des commodes sont en chêne espagnol; les poignées sont en cuivre antique. La tête de lit peut s'obtenir dans les largeurs suivantes: 54, 60, 80 et 108 pouces.

BAS PRIX DE FAUCHER **$699**



Pont-Viau Roi DES BAS PRIX DE LA RÉGION DE MONTRÉAL ltée

48, boul. des Laurentides
Pont-Viau, Laval
Tél. 384-0590
"Où le service se continue"

VASTE PARKING TOUT PRÈS DU MAGASIN

Feux verts synchronisés à 43 milles à l'heure

SURVOL



DANIÈLE CARRIÈRE
(collaboration spéciale)

Le matin, vers 6:25 hres, quittant l'autoroute Bonaventure pour emprunter Université, en route vers l'héliport où l'hélicoptère m'attend, je rencontre ma première frustration de la journée : d'un à trois feux rouges jusqu'à Sherbrooke. Ils ne me paraissent jamais plus longs qu'à ce moment-là. J'en profite pour me coiffer, finir de me maquiller, bâiller un bon coup.

Vers 8 hres et quart, ça prend des proportions quasi-dramatiques: les policiers s'en mêlent, une longue file de voitures s'étend parfois jusqu'à la hauteur du pont Victoria. Pourquoi les feux sur Université ne sont-ils pas synchronisés? Ils le sont . . .à quarante-trois milles à l'heure exactement, au petit matin, avec personne en face de vous qui fasse un virage et vous ralentisse.

Les feux de circulation sont des systèmes mécaniques et il leur arrive d'être déphasés, mais même dans les meilleures conditions, on attend, aux heures de pointe, sur Université.

C'est qu'Université est une rue à problèmes: plus importante au sud qu'au nord, elle présente beaucoup de virages, des rues transversales importantes. Les feux, enfin, y sont trop rapprochés pour être efficaces. Supprimer les virages ne ferait que déplacer le problème vers le haut.

Les feux sont un facteur discret, efficace parfois, inutile souvent, d'acheminement régulier de la circulation. Destinés à remplacer en tout ou en partie le policier, ils sont loin d'être parfaits, mais c'est ce qu'on a trouvé de mieux, à ce prix, jusqu'à présent. Ce qu'ils ne feront jamais, c'est corriger un défaut de planification d'une route ou d'une artère; qu'on pense à l'Acadie.

Il est inutile d'espérer, c'est visible du haut des airs, et le nouveau tronçon est-ouest, sortie Guy, direction nord de même que le Bonaventure coin Notre-Dame le prouvent, que des centaines d'automobiles vont disparaître, au premier feu de circulation.

Le volume qu'on a créé par l'autoroute, qui achemine beaucoup plus de véhicules que le circuit urbain ne peut en prendre, doit être écoulé quelque part. A mon avis, il aurait fallu prévoir de les disperser sur une vaste zone de dégagement à vitesse moyenne, genre échangeur, qui au lieu de servir uniquement à réunir deux tronçons ou plus d'autoroutes, aurait pour rôle de diluer la circulation avant son immersion dans le circuit urbain.

L'autoroute est-ouest une fois terminée, apportera peut-être un semblant de solution, cela dépendra du nombre de ses accès. A ce moment-là, peut-être des apports genre feux de circulation seront-ils efficaces. En passant, saviez-vous qu'en moyenne un feu jaune dure quatre secondes?

Mais revenons à Université: considérant le fait que le premier véhicule démarre quand le feu tourne au vert après 2.4 secondes et le deuxième véhicule après 2.1 seconde, faut-il s'étonner des retards, compte tenu du grand nombre d'intersections? On peut presque dire que c'est une rue vouée à la lenteur.

Les spécialistes du service des feux utilisent sur cette artère un cycle de cent secondes, surtout aux heures de pointe et selon divers dosages: soixante secondes dans une direction, quarante dans l'autre, ou cinquante-cinquante, ou encore soixante-dix-trente, selon l'importance des rues impliquées.

Aussi bien vous dire aussi qu'il est inutile d'essayer de "battre les lumières". Elles vous auront un peu plus loin. Après avoir rencontré deux ou trois feux verts, maintenez votre vitesse pour plus d'efficacité; c'est l'indice que vous circulez à la bonne vitesse pour cette bande de synchronisation.

Si un feu ne fonctionne pas, stoppez à l'intersection, et si vous avez des critiques à formuler, des commentaires ou des suggestions à faire au service des feux, ils seront acceptés de bonne grâce.

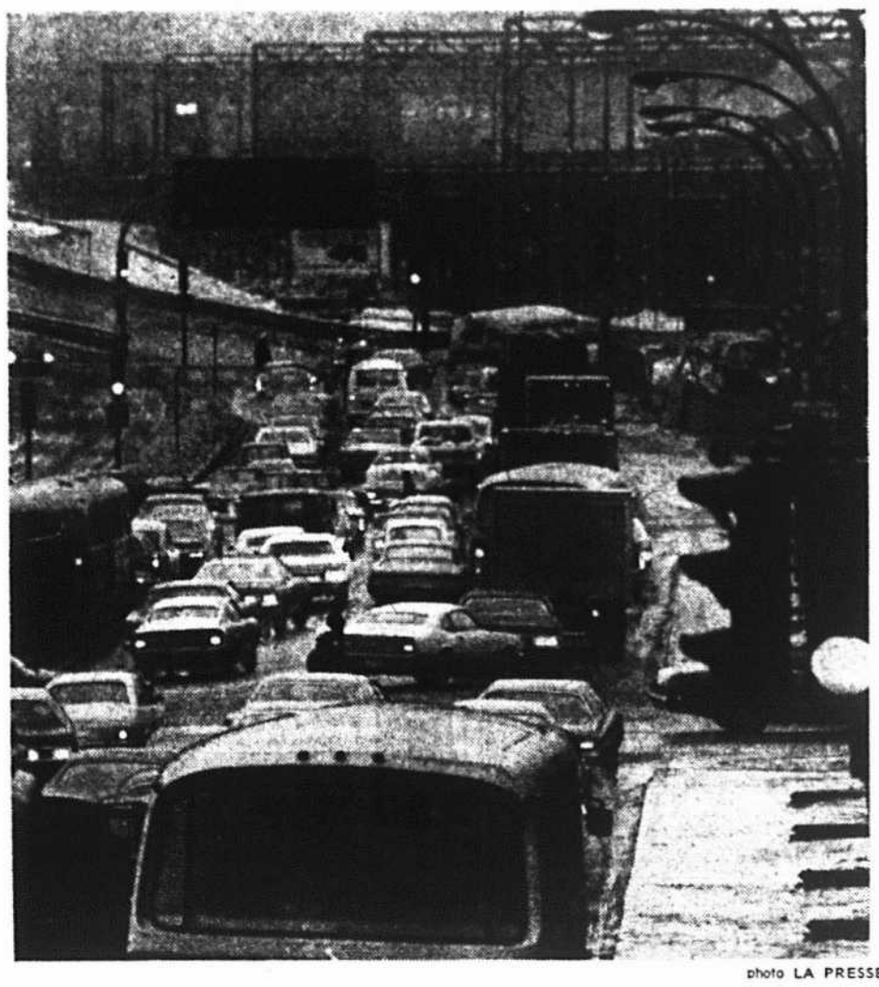


photo LA PRESSE

Sur la rue Université, les feux de circulation sont synchronisés, mais à... 43 milles à l'heure!

CUM: 45 articles à l'ordre du jour

Le conseil de la Communauté urbaine connaîtra ce soir une des assemblées les plus chargées de son histoire. Quelque 45 articles sont à l'prdre du jour.

La majorité des sujets ne prêtent cependant pas à controverse et devraient être adoptés rapidement. Le conseil sera notamment appelé à décréter l'expropriation de cinq emplacements pour le prolongement du métro vers l'est, l'homologation de neuf autres terrains pour le prolongement du métro vers l'ouest et le nord-ouest. De plus, il devra ratifier des projets d'actes notariés en vue de l'acquisistion d'une quinzaine de terrains pour la construction éventuelle de l'usine d'épuration à Rivière-des-Prairies.

La seule question susceptible à première vue de soulever un débat est la location de cinq espaces de bureaux pour décentraliser le service d'estimation sur le territoire de la Communauté.

Chacun des cinq bureaux serait responsable d'une partie du territoire de la Communauté. Le conseil de la CUM avait été saisi le printemps dernier d'une résolution semblable, mais certains maires de la banlieue avaient bloqué le projet en disant qu'ils n'étaient pas disposés à ratifier des baux d'une durée de cinq ans.

Comme conséquence, l'exécutif de la CUM avait dû prolonger d'un an la location d'un immeuble de la rue Saint-Nicolas, où sont actuellement logés les employés de son service d'estimation.

Cette année, l'exécutif de la CUM estime que le bail ne saurait être renouvellé en raison de "l'insalubrité" de cet immeuble.

On se rappellera que, récemment, les quelque 300 employés de ce service ont quitté pour quelques heures leur lieu de travail où la température était devenue si froide qu'ils devaient travailler avec leur manteau sur le dos.

Les baux que l'exécutif de la CUM soumet cette fois au conseil ont une durée variant de trois à cinq ans.

Reste à savoir si la banlieue acceptera de les ratifier.

Sunbeam

Sunbeam Appliance Service Company

7405, avenue Harley 489-7509
LUNDI au JEUDI: 8:30 à 5:00 p.m. — VENDREDI: 8:30 à 9:00 p.m. — SAMEDI: 8:30 à 1:00 p.m.

8267, boul. Saint-Laurent 384-0310
LUNDI au MERCREDI: 8:30 à 5:00 p.m. — JEUDI et VENDREDI: 8:30 à 9:00 p.m.
SAMEDI: 8:30 à 5:00 p.m.

468 ouest, rue Sainte-Catherine 861-9959
(rasoir seulement)
Du LUNDI au VENDREDI 8:30 à 5:00 p.m. — SAMEDI: 8:30 à 12:00 p.m.

Sunbeam

Vente et service

Service complet pour

Sunbeam Filtro Oster

Visitez nos salles d'échantillons

UNE DIVISION DE SUNBEAM CORP. (CANADA) LTD.

RABAIS UNIQUES chez FAUCHER

GROUPE STÉRÉO WESTINGHOUSE
à système sonore Audio IV Quadrix
Modèle RCF-9816 — Ensemble qui comprend un récepteur de radio à gammes AM et FM avec amplificateur incorporé d'une sortie de 60W, le tout transistorisé, et deux enceintes de haut-parleurs assorties. Système Audio IV Quadrix qui donne une reproduction sonore stéréo plus développée sur quatre canaux.
Prix spécial $189.95

CHAÎNE STÉRÉO MAGNASONIC
Récepteur de radio à gammes AM et FM avec plateau tourne-disque à changeur de disque automatique, plus deux enceintes de haut-parleurs assorties.
L'ENSEMBLE $129.95

POSTE DE RADIO PORTATIF TRANSISTORISÉ PRECITON
Modèle DU-1888PA — 5 bandes: AM, FM, air, police, météo. Fonctionne sur piles ou CA.
PRIX SPECIAL $19.95

POSTE DE RADIO PORTATIF TRANSISTORISÉ PRECITON
Modèle DU-1888 — A gammes AM et FM. Fonctionne sur piles ou CA.
PRIX SPÉCIAL $16.95

GROUPE STÉRÉO
CONCERTO — Modèle 220-650-620
• Récepteur de radio à gammes AM, FM et FM stéréo avec amplificateur incorporé.
• Deux enceintes de haut-parleurs assorties.
• Casque à deux écouteurs
L'ENSEMBLE SEULEMENT $84.95
Table-étagère à roulettes s'obtenant moyennant un supplément modique.

LIVRAISON GRATUITE (MONTRÉAL ET SES ENVIRONS)

TOURNE-DISQUE STÉRÉO ELECTROHOME
Modèle Apollo 850 — Globe en matière plastique transparente teintée recouvrant un coffret d'aluminium en forme d'assiette creuse où se trouve un excellent tourne-disque tout à transistors. Livré complet avec deux haut-parleurs independants.
BAS PRIX DE FAUCHER $99.95

TÉLÉVISEUR COULEUR RCA "AccuColor"
à écran de 25 po
Modèle CCB-842 — Meuble de style contemporain, muni de pieds qui s'enlèvent facilement. Ébénisterie en placage de noyer contemporain ou classique. Châssis de type Mark II à tension de 25,000 volts. Système "AccuColor" complet. Correction automatique des teintes "AccuTint". Tube-image avec masque Permachrone. Accord précis automatique (AFT). Obtention de l'image dès la mise en marche.
BAS PRIX DE FAUCHER $529

Ecran de 17 po

TÉLÉVISEUR PORTATIF
DE MARQUE CANADIENNE
à écran de 17 po
Modèle B522AWAC — Châssis à tension de 17,000 volts. Accord précis réglé à l'usine. Antenne simple telescopique. Excellente réception. Bloc d'accord UHF.
BAS PRIX DE FAUCHER $129.95

RÉCEPTEUR-RADIO DE TABLE À GAMMES AM et FM
Modèle 788 — Deux haut-parleurs. Boîtier en bois teint.
PRIX SPÉCIAL $37.95

TÉLÉVISEUR PORTATIF
à écran de 12 po
BAS PRIX DE FAUCHER $86.50

POSTE DE RADIO PORTATIF FORMAT DE POCHE à 7 transistors
Livré complet avec étui, écouteur et piles.
BAS PRIX DE FAUCHER $2.95

TÉLÉVISEUR PORTATIF
DE MARQUE CANADIENNE
à écran de 20 po
BAS PRIX DE FAUCHER $135.95

TÉLÉVISEUR COULEUR
DE MARQUE CANADIENNE
à écran de 26 po
Tous réglages automatiques.
BAS PRIX DE FAUCHER $444
Frais de service après-vente en supplément

TÉLÉVISEUR COULEUR ZENITH
à écran de 25 po
Modèle Berkeley C4512 — Châssis Titan 80 monté à la main. Bloc d'accord VHF qui procure une excellente réception. Bloc d'accord transistorisé UHF de qualité supérieure.
PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER $579
FRAIS DE SERVICE APRÈS-VENTE (1 AN) COMPRIS

MACHINE À LAVER ET SÉCHOIR AUTOMATIQUES ASSORTIS
d'une marque canadienne bien connue
BAS PRIX DE FAUCHER LA PAIRE $349
Frais de service après-vente en supplément

CONGÉLATEUR-COFFRE McCLARY
Modèle SF-8 — Capacité: 8 pi.cu.
BAS PRIX DE FAUCHER $139

CHOIX DE CONGÉLATEURS À DES PRIX TRÈS AVANTAGEUX
Modèle de 12 pi. cu. $159 — Modèle de 7 pi. cu. $159
Modèle de 16 pi. cu. $179 — Modèle de 12 pi. cu. $189
Modèle de 18 pi. cu. $199 — Modèle de 15 pi. cu. $199
Modèle de 23 pi. cu. $229
Modèle de 26 pi. cu. $239 — Modèle de 18 pi. cu. 209.95
Modèle de 23 pi. cu. $239.95 — Modèle de 28 pi. cu. $259.95

COULEUR Ecran 19 po
BAS PRIX DE FAUCHER $339

TÉLÉVISEUR COULEUR PORTATIF de marque canadienne
Mise en marche qui donne le son immédiatement et l'image en 6 secondes. Réglage automatique d'intensité des teintes. Haut-parleur de qualité supérieure. Frais de service après-vente en supplément.

HUMIDIFICATEURS ELECTROHOME
Modèle H22 ..... $14.95
Modèle H44 ..... $32.50
Modèle H66 ..... $39.95
Modèle H88 ..... $47.50
Modèle AH90 ..... $52.50
Modèle AH11 ..... $62.50
Modèle AH211 ..... $69.95
Modèle AH212 ..... $79.50
Modèle AH213 ..... $92.50

Pont-Viau Roi DES BAS PRIX

48, boul. des Laurentides Pont-Viau, Laval
Tél.: 384-0590
"Où le service se continue"

Menace de démission

Lévesque: non, non et non à l'unilinguisme scolaire

par Pierre SAINT-GERMAIN

Les fuites du rapport Gendron semblent avoir ranimé de plus belle au sein du Parti québécois la querelle qui divise les indépendantistes entre partisans et adversaires de l'unilinguisme dans le domaine scolaire.

A trois jours du quatrième congrès national du PQ, à Saint-Vincent-de-Paul, certaines indications parvenues à la direction font état de la montée — réaction au rapport Gendron — de la tendance hostile au financement par le ministère de l'Education de l'enseignement public anglophone, à tous les niveaux.

Ces indications sont encore trop fragmentaires pour permettre de croire que cette tendance, qui représentait à peu près le tiers des délégués au congrès de 1971, a des chances de l'emporter, mais elles font craindre à certains dirigeants un dur affrontement sur cette question.

M. René Lévesque, fermement opposé à l'unilinguisme scolaire, a déclaré hier à LA PRESSE qu'il n'avait pas l'intention d'intervenir devant les délégués pour défendre sa thèse, comme il le fit aux deux précédents congrès, mais qu'il résignerait ses fonctions de président si celle de ses adversaires était entérinée par les congressistes. "A mon tour, je deviendrais un dissident" a-t-il lancé.

Rappelant qu'il avait été accusé deux fois d'avoir mis sa tête en jeu au sujet de l'unilinguisme, M. Lévesque a souligné qu'il n'entendait pas recommencer. "C'est par conviction, a-t-il expliqué, que je m'oppose au non-financement de l'enseignement public anglophone, car cela équivaudrait à voter pour l'extinction culturelle d'une minorité. On peut être à la fois contre le rapport Gendron et contre l'unilinguisme scolaire, mais il y a autre chose entre les deux".

Cet "autre chose", selon M. Lévesque, est contenu dans la résolution qui sera présentée au congrès après adoption par l'exécutif unanime du PQ, moins une voix (celle de M. Pierre Bourgault, démissionnaire).

Cette résolution, qui modifierait au détriment des anglophones l'actuel programme du PQ, se résume ainsi: le nombre maximum de places dans les maisons d'enseignement de la minorité anglophone financées par le ministère de l'Education sera fixé une fois pour toutes en fonction du pourcentage anglophone de la population lors d'un recensement général (après l'éventuelle indépendance du Québec).

Ainsi, selon M. Lévesque, la possibilité d'érosion de la majorité francophone, par voie d'assimilation scolaire, serait éliminée. Et dans tout recensement ultérieur si le pourcentage d'anglophones diminuait, la portion des budgets de l'éducation consacrée à l'enseignement anglophone diminuerait de façon équivalente.

Bourgault: "On nous coupe les jambes"

La rumeur selon laquelle M. Bourgault serait le principal défenseur, au congrès, de la tendance unilinguiste n'est pas fondée.

Interrogé hier, M. Bourgault a déclaré qu'il ne savait même pas s'il participerait au congrès. Par ailleurs, il estime qu'il est impossible, compte tenu des modalités de la discussion, d'engager au congrès une bataille de fond sur la question linguistique. D'autre part, il considère que l'attitude de M. Lévesque — c'est-à-dire sa menace de démission — "coupe en partant les jambes aux partisans de l'unilinguisme, qui ne peuvent pas permettre que le PQ perde son président".

C'est M. Camille Laurin, député de Bourget, porte-parole du groupe parlementaire du PQ, qui défendra la résolution de l'exécutif. Le débat aura lieu en atelier, samedi. En séance plénière, l'exécutif — qui se choisira un porte-parole — aura la possibilité de faire amender la résolution adoptée en atelier.

Bref, le congrès du PQ semble devenir une affaire plus corsée qu'on ne le prévoyait avant la publication du rapport Gendron.

Woolco

UTILISEZ VOTRE CARTE DE CREDIT WOOLCO ET DITES: PORTEZ A MON COMPTE

Chaussez toute la famille à prix budget pour les jours de pluie!

SPÉCIAL VEDETTE WOOLCO



Spécial! Bottes pour jeunes filles!

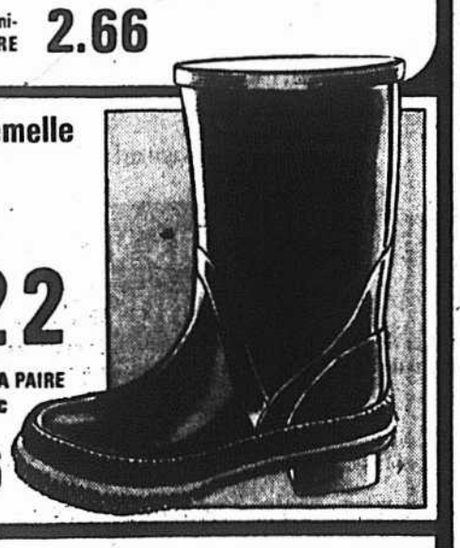
L'eau ne peut absolument pas s'infiltrer dans ces bottes, car elles sont imperméables d'un bout à l'autre. Modèle 10" de hauteur, avec talon bas et semelle antidérapante. Noir ou blanc. Pointures 11 à 3. Pas de demi-pointures. 2.22 LA PAIRE

(Non illustrées) Bottes pour dames
10" à 14" de hauteur. Pointures 5 à 10. Pas de demi-pointures. LA PAIRE 2.66

Bottes en caoutchouc avec semelle rouge pour petits et grands

Fabrication monopièce pour résister aux plus durs traitements! Modèle entièrement imperméable avec semelle antidérapante. Pointures pour bambins 11 à 13, pour garçons 1 à 6. 2.22 LA PAIRE

(Non illustrées) Bottes en caoutchouc avec semelle rouge pour hommes
Pointures 7 à 12. Pas de demi-pointures. LA PAIRE 2.66



BROSSARD, PLACE PORTOBELLO, 7200 boul. Taschereau et pont Champlain
LAVAL, CENTRE LAVAL, Sortie 6E de l'autoroute des Laurentides et boul. St-Martin
ST-LÉONARD, CENTRE LANGELIER, 7445 boul. Langelier et Jean-Talon est.
KIRKLAND, PLAZA ST-CHARLES, Sortie 31 de la Transcanadienne et boul. St-Charles
LONGUEUIL, CENTRE CENTREVILLE, Boul. Rol. Therrien et Curé Poirier
LaSALLE, CENTRE LE CAVALIER, 9248 boul. Champlain LaSalle

Carnaval d'aubaines aux 8 magasins

gagnon FRÈRES

CHEZ GAGNON VOUS GAGNEZ À TOUT COUP!

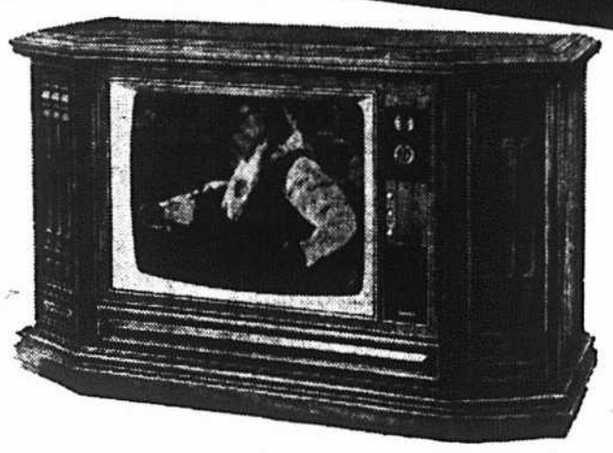
GRANDES VALEURS footwear À PRIX TRÈS SPÉCIAUX

TÉLÉVISEUR COULEUR PORTATIF à écran de 20 po.

Modèle IDO271 —
- Châssis transistorisé 95. Transistors à fiches d'alimentation.
- Réglage automatique d'accord précis à "mémoire".
- Réglage automatique des teintes. 25,000 volts de puissance d'image.
- Indicateur lumineux des canaux.
- Equipement de réception UHF.
- Accord VHF précis à réglage permanent.
- Haut-parleur ovale de 5 po. à super-sonorité.

PRIX SPÉCIAL DU CARNAVAL $469





TÉLÉVISEUR COULEUR à écran de 26 po.

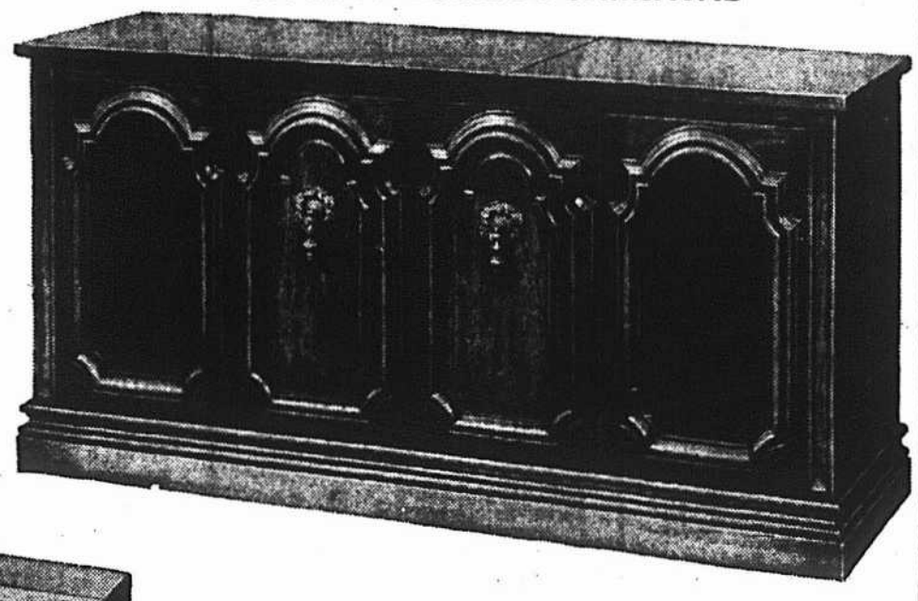
Modèle 1C6298 —
- Meuble bas de style méditerranéen avec roulettes dissimulées.
- Ébénisterie en bois dur choisi et placage de chêne poli à la main et teint façon antique.
- Châssis transistorisé 90.
- Transistors à fiches d'alimentation.
- Réglage automatique total de l'image: couleur, teintes, contraste, luminosité.
- Indicateur lumineux des canaux.
- 25,000 volts de puissance d'image.
- Equipement de réception UHF puissant.
- Haut-parleur ovale de 4 po.

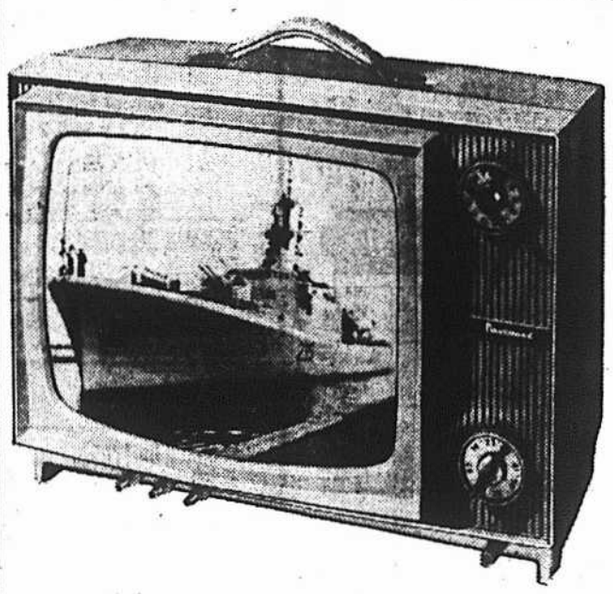
À PRIX SPÉCIAL DU CARNAVAL

STÉRÉO COMBINÉ avec magnétophone à cassette incorporé.

Modèle 1S3281 —
Magnifique meuble de style espagnol. Ebénisterie en bois dur choisi et placage teint façon antique. Roulettes dissimulées.
- Récepteur transistorisé à gammes AM, FM et FM stéréo.
- Amplificateur stéréo transistorisée Ultra-60.
- Plateau tourne-disque à changeur automatique de disque Garrard 2025.
- Magnétophone à cassette à 4 pistes, incorporé.
- Six haut-parleurs deux de 9 po. pour les sons graves et pour les aigus, deux de 3½ et deux de 2½ po. (tweeters).

PRIX SPÉCIAL DU CARNAVAL $449





TÉLÉVISEUR PORTATIF à écran de 12 po.

Modèle 1A2254 —
- Châssis entièrement (100%) transistorisé.
- Obtention du son et de l'image dès la mise en marche.
- Haut-parleur ovale de 5 po.
- Prise d'écouteur.
- Antenne simple télescopique pour la réception VHF, cadre-antenne pour la réception UHF.
- Coffre en plastique solide bicolore.
- Variété de couleurs assorties.

PRIX SPÉCIAL DU CARNAVAL $109

gagnon

1355 est, rue SAINTE-CATHERINE	522-1850
2371 ouest, rue NOTRE-DAME	933-7395
5035, avenue VERDUN	766-2323
4060, rue MONSELET, Montréal-Nord	322-9350
6014, boul. MONK	766-8553
3690 est, rue ONTARIO	526-2845
1214 est, rue MONT-ROYAL	523-2169
180, rue SAINT-DAMASE, Drummondville	INTERURBAIN 472-3393

Malgré deux accidents

Gendron gagne six courses à Buffalo

par André TRUDELLE
envoyé spécial de LA PRESSE

BUFFALO — Gilles Gendron, le champion du Grand Montréal l'an dernier, a relevé un défi exceptionnel, hier soir, à la piste de courses de Buffalo. Après avoir été impliqué dans deux accidents, Gendron a gagné quatre courses d'affilée et il a ainsi égalé la performance du champion mondial Hervé Filion, enlevant les honneurs de six des dix courses au programme.

"Oui, j'ai été chanceux d'égaler l'exploit d Hervé Filion, a déclaré Gendron, après le programme, mais je remercie le Ciel de ne pas avoir été blessé dans la sixième course alors que mon casque protecteur a frôlé la rampe pendant plus d'une dizaine de pieds."

Gendron avait été invité par le secrétaire de courses Gaston Valiquette à prendre part à un concours nouveau genre.

Chaque semaine, depuis cinq semaines, Gaston (un Montréalais qui a fait sa marque dans le baseball amateur avant de se lancer dans le monde des courses il y a une quinzaine d'années) a invité cinq des plus grands champions nord-américains à participer aux dix courses au programme à Buffalo chaque mardi.

Tour à tour, Ben Webster, Bud Gilmour, Lou Williams et Hervé Filion avaient accepté le défi. Webster a gagné cinq des dix courses; Gilmour et Williams chacun cinq, Filion, le champion mondial l'an dernier avec 605 victoires, en a gagné six.

Gilles Gendron, de Montréal, gagnant d'un concours d'une journée à la piste Windsor l'an dernier, troisième en Amérique avec 274 victoires en 72, a lui aussi accepté l'invitation de Valiquette. Ce dernier, à l'arrivée de Gilles à Buffalo, lui a dit ceci: "Mon cher Gilles, j'ai cherché ce soir à te trouver les meilleures montures. Dans la première, par exemple, je pense que tu devrais gagner facilement. Dans la deuxième, il sera miracle si tu gagnes de la huitième position. Dans la troisième, tes chances sont excellentes. Dans la quatrième, tu devrais l'emporter avec Duke Volaird. Dans la cinquième, tes chances sont à peu près nulles. Dans la sixième, tes chances sont bonnes. Dans les septième, huitième, neuvième et dixième, tu devrais gagner trois courses."

Tout ne s est pas passé exactement comme l'avait prévu Gaston Valiquette. Dans la première, Gilles a gagné assez facilement avec le numéro trois Hia Partner.

Dans la deuxième, tel que prévu par Valiquette, le huit Nancy Torrence, était parti de trop loin pour espérer l'emporter.

Dans la troisième, Gilles l'a emporté assez facilement avec le deux Trader Pal.

Dans la quatrième, Gilles était aux rênes du sept Duke Volaird mais ce que n'avait pas prévu Gaston Valiquette, c'est que le trotteur a fait deux manques pendant la course.


GILLES GENDRON

Dans la cinquième, Gilles pilotait Nevada Jake et il y a eu accident et Gilles n'a pu faire mieux que de terminer en troisième place. C'est dans cette course que le secrétaire de courses Gaston Valiquette avait opté pour Woodsy, mais le propriétaire de ce cheval n'a pas voulu confier sa monture à Gilles Gendron.

Dans la sixième course, Gilles Gendron aurait pu l'emporter alors qu'il pilotait le cinq Sister Wilma, mais une fois encore la malchance s'acharna contre Gendron et un accident dans lequel il fut impliqué avec Dusty Daktari, conduit par Jean-Guy Laroux, un Montréalais, l'empêcha de remporter la victoire.

C'est dans cette sixième course que Gendron faillit être blessé gravement. Mais Gendron surmonta sa nervosité pour gagner les septième, huitième, neuvième et dixième courses et nécessiter ainsi une éliminatoire avec Hervé Filion.

Dans la septième, Gilles gagna aux rênes du favori Maynard Comet.

Dans la huitième, il triompha avec le numéro un Will-O-Lou, un négligé.

Dans la neuvième, il gagna de nouveau avec le favori, le deux Lo Patches, et dans la dernière, aux rênes du numéro huit Badger nécessitant ainsi une éliminatoire avec Hervé Filion.

Le secrétaire de courses Gaston Valiquette a déclaré que la semaine prochaine, le mardi 27 février, Gendron ferait face à Hervé Filion dans les dix courses au programme ici à Buffalo. Le gagnant se méritera un voyage pour deux personnes aux Caraïbes, aux dates de son choix.

Comme le secrétaire Gaston Valiquette déterminait jusqu'ici le nom des chevaux que les invités devaient piloter, et que deux hommes seront aux prises la semaine prochaine, Valiquette nommera deux gérants qui auront la tâche de déterminer quels seront les chevaux que piloteront Filion et Gendron la semaine prochaine à Buffalo.

On peut dire qu'à peu près tous les chevaux pilotés par Gendron, sauf un ou deux, ont été des favoris, comme l'avaient été par les semaines précédentes les chevaux pilotés par Filion et Bud Gilmour, ou Lou Williams ou même Ben Webster.

Le championnat se déterminera donc la semaine prochaine entre Hervé Filion et Gilles Gendron et on peut être assuré que plusieurs Montréalais seront ici à Buffalo pour assister à ce match.



sports FLASH

Déclaration en faveur des Jeux

TORONTO (PC) — Denis Whitaker, président de l'équipe canadienne d'équitation, a demandé hier qu'on arrête de critiquer les Jeux 1976. Lors d'une conférence de presse convoquée pour révéler le programme équestre de 1973, Whitaker a déclaré:

"Je crois qu'il est temps que tout le monde dans le domaine sportif arrête de critiquer les Jeux et réalise qu'ils auront lieu en dépit de tout.

"Nous devons concourir à leur succès et le seul moyen de ce faire est de les supporter et de faire son possible afin de s'assurer que les Jeux au Canada soient les meilleurs jamais présentés depuis 76 ans."

Il faisait sans doute allusion à ceux qui prétendent que les Jeux de Montréal encourront un déficit qui devra peut-être être comblé par le gouvernement fédéral.

PROGRAMME

Par ailleurs, Whitaker a déclaré que le programme équestre de l'année prévoit un plus grand nombre de compétitions afin d'aider à développer de jeunes cavaliers en vue de 1976 et la continuation du programme de bourses inauguré l'an dernier.

Les championnats provinciaux en vue d'une finale nationale sont inclus dans l'expansion du calendrier.

On compte 28 compétitions au calendrier de l'équipe nationale cette année.

"Nous inaugurons une marche de quatre ans en vue des Jeux. Notre recherche de réserves, aussi bien que l'excellence, devraient nous rapporter des médailles en 1976", a conclu Whitaker.

LE NICARAGUA ELIMINE

PUEBLA (PC) — Le **Canada** et le **Nicaragua** ont joué un match nul de 1-1 hier lors d'un tournoi international de soccer junior. L'équipe sud-américaine, battue 7-0 par le **Mexique** dimanche, a ainsi été éliminée des compétitions. **Jeff Sim** a compté l'unique filet de la formation canadienne.

DURAN DEVRA TRAVAILLER

LOS ANGELES (AFP) — Le Panaméen **Roberto Duran,** champion du monde des poids légers (version WBA) devrait être mis à rude épreuve demain soir à l'auditorium olympique de **Los Angeles** dans le premier des deux combats de sa difficile campagne californienne contre le **Mexicain Juan Cachorro Medina. Medina** est invaincu en 29 rencontres et tous ses succès, sauf un seul, ont été obtenus avant la limite.

TRANSFORMATIONS CHEZ LES EXPOS

Les **Expos** de **Montréal** ont procédé à deux transformations au niveau de leur système de filiales pour la saison 1973. **Marcel Lachemann** se joint aux **Carnavals** de **Québec** à titre de lanceur-instructeur remplaçant **Billy Wynne** qui a été affecté aux **West Palm Beach.**

LES BLUES DANS LA NOTE

ST-LOUIS (PA) — Le président des **Blues** de **St-Louis, Sid Salomon** jr., a déclaré hier qu'il étudiait depuis deux mois les plans d'un nouveau complexe sportif de $20 millions qui pourrait être construit d'ici quatre ou cinq ans. Il a déclaré que le présent amphithéâtre était fantastique mais qu'il manquait des facilités de stationnement, de contrôle de la température et de l'acoustique.

CHAMPIONNATS DE TENNIS

SALISBURY, Maryland (AFP) — Les championnats nationaux américains de tennis sur courts couverts qui se déroulent à **Salisbury** et qui sont dotés de $50,000 en bourses ont donné hier les résultats suivants: **Mike Estep** bat **Jan Kukal** 6-4, 6-4; **Charlie Owens** bat **Marty Mulligan** 6-3, 6-4; **Phil Dent** bat **Tito Vasquez** 6-3, 6-4; **Nick Kalo** bat **Paul Gerken** 5-7, 6-3 et 6-3; **Andrew Pattison** bat **Peter Szoke** 6-2, 7-5; **Szabolics Barany** bat **Jim Delaney** 7-6, 1-6, 6-4.

CA PREND DES VOLEURS

Les **Expos** de **Montréal** tiendront une école de yoleurs de buts pour une deuxième année consécutive lors du prochain camp d'entrainement des clubs mineurs de l'organisation montréalaise qui ouvrira le 12 mars prochain à **Daytona Beach. Mel Didier** sera responsable de 18 jeunes joueurs.

BELMONTE S'EN TIRE

ARCADIA (AFP) — Le jockey portoricain **Eddie Belmonte,** blessé au cours d'une soirée dramatique lundi à l'hippodrome de **Santa Anita** où deux chevaux durent être abattus, devra rester en observation pendant une dizaine de jours à l'hôpital où il a été transporté inconscient peu après sa chute. Il ne souffre que d'une énorme hématome et de plusieurs coupures et contusions.

SIX AUTRES SATISFAITS

OAKLAND (UPI) — Six autres joueurs des **Athlétiques d'Oakland** ont accepté hier les contrats offerts par la direction de l'équipe. Ce sont **Paul Lindblad, Chris Floethe, Dennis Myers, Gil Marcano, Buddy Copeland** et **Rich McKinney. 23 Athlétiques** sur 36 sont maintenant satisfaits des offres de **Charles O. Finley.**

MESSERSMITH EN ORBITE

LOS ANGELES (UPI) — Le nouveau lanceur des **Dodgers** de **Los Angeles, Andy Messersmith,** acquis lors d'une transaction avec les **Angels** de la **Californie** au cours de l'hiver, a signé son contrat hier. L'arrêt-court **Bill Russell** et le joueur de troisième but **Ron Cey** ont aussi accepté les termes de la direction.

SAMEDI PLUTOT QUE DIMANCHE

La 24e reprise du **Derby** du **Québec** aura lieu samedi soir le 16 juin à la piste **Blue Bonnets** et non pas le dimanche 17 comme il avait été annoncé plus tôt. L'épreuve, qui sera dotée d'une bourse de $50,000, mettra en vedette l'excellente pouliche **La Prévoyante** déjà inscrite dans le derby du **Kentucky,** le **Preakness** et le prix de la reine à **Toronto.**





ADMINISTRATEURS À QUEBECOR INC.



L'honorable Louis-Philippe Beaubien



Dr Pierre A. Rinfret



M. Lorne C. Webster

Monsieur Pierre Péladeau, président et chef de la direction de Quebecor Inc., a le plaisir d'annoncer la réélection de Messieurs Beaubien, Rinfret et Webster au Conseil d'administration de la compagnie. Quebecor oeuvre dans le domaine de l'impression, de la publication, de la distribution et de la fabrication d'encre. Un cinquième secteur d'activités, celui du développement et du traitement de la pellicule photographique, s'est ouvert dernièrement avec l'acquisition de Etco Photo Color Limited.

M. Louis-Philippe Beaubien, membre du Sénat du Canada, siège déjà au Conseil d'administration de Canadair Ltd., Marshall-Steel Company Ltd., Standard Trust Co., Empire Life Insurance Co., et plusieurs autres.

Dr Pierre A. Rinfret est président de la firme Boston-Rinfret Associates Inc. de New York. Depuis 1966, à diverses reprises, M. Rinfret a été consulté par les administrations Johnson et Nixon sur des sujets d'ordre économique.

M. Lorne C. Webster est président de la Compagnie Diversifiée St-Laurent Ltée et administrateur de nombreuses entreprises dont la Banque de Montréal, Immobiliare Canada Ltd., Town Publishers Ltd., et Bolton Tremblay & Co.

Schreyer à Ottawa

Priorité au logement sur l'alimentation

par Pierre VENNAT

OTTAWA — Des politiques visant à s'assurer que les Canadiens seront bien logés sont plus importantes pour le bien-être des citoyens du pays que des politiques visant à réduire le prix des aliments.

Telle est du moins l'opinion du gouvernement néo-démocrate du Manitoba, lequel a affirmé dans un mémoire présenté au comité parlementaire sur les prix de l'alimentation qu'il est plus important pour Ottawa et les provinces d'établir conjointement des politiques pour réduire le taux d'intérêt sur les hypothèques, le prix des terrains, le coût des matériaux de construction et des politiques visant à réduire l'impôt foncier que des politiques visant seulement à réduire le coût des aliments.

Malgré tout, bien que le ministre fédéral des Finances, John Turner, ait réaffirmé dans son discours du budget qu'il n'est pas question de gel des prix et des salaires, le gouvernement du premier ministre Schreyer, le premier et d'ailleurs le seul à avoir manifesté l'intention de témoigner devant les parlementaires d'Ottawa, serait prêt, moyennant certaines conditions, à appuyer le gel immédiat des produits alimentaires.

A une condition cependant: qu'on établisse parallèlement des programmes pour venir en aide aux producteurs agricoles.

Le Manitoba, en effet, considérerait inacceptable toute politique visant à ce que les Canadiens puissent bénéficier d'aliments à meilleur compte, si cela devait signifier la banqueroute de fermiers ou la dépopulation des régions rurales.

Transformer les structures de l'industrie alimentaire

C'est pourquoi les néo-démocrates de l'Ouest seraient favorables à l'établissement d'une politique nationale d'alimentation qui, en même temps qu'elle viserait à ce que les Canadiens puissent se nourrir de la meilleure façon possible, au plus bas prix possible, transformerait radicalement la structure de l'industrie alimentaire.

Cette politique devrait donc favoriser de meilleures relations directes entre le producteur agricole et le consommateur, en diminuant le nombre d'intermédiaires et en encourageant la mise en marché par le producteur lui-même de ses produits, lorsque la chose est possible.

Pour cela, il faudrait se montrer plus sévère, par une législation appropriée, envers les grossistes et les détaillants actuels.

Il faudrait également réglementer l'emballage, l'étiquetage et la publicité, de façon à ce qu'ils ne constituent plus une raison de hausse des prix.

Pour le gouvernement manitobain, il est évident que le gel des prix des aliments ne pourrait être qu'une mesure temporaire et n'apporte qu'une solution partielle au problème des prix.

Il est donc essentiel qu'Ottawa et les provinces, pendant ce gel, élaborent conjointement une politique nationale et des programmes pour faire face à la situation à long terme.

Mais les néo-démocrates de l'Ouest, cependant, n'ont aucune idée précise sur ce que devraient contenir ces programmes à long terme, si ce n'est qu'on ne saurait geler les prix alimentaires, sans établir, parallèlement, des programmes pour assurer un meilleur revenu aux pêcheurs et aux fermiers.

Et que la difficulté à bien se loger est encore plus inquiétante que celle à se nourrir et qu'il est temps d'y voir.

Nomination chez Canada Steamship Lines, Limited



A. NIGHTINGALE

M. Louis R. Desmarais, président et directeur général de Canada Steamship Lines, Limited, annonce la nomination de M. Arthur Nightingale au poste de vice-président, chantiers maritimes. M. Nightingale arrive à ce poste avec une solide expérience d'une dizaine d'années à l'échelle internationale dans les domaines de l'expédition. Il sera responsable de la commercialisation des chantiers de la CSL et du maintien de relations favorables entre la CSL et ses clients, les gouvernements et autres.

L'enquête anti-dumping contre Alcan n'interrompra pas ses expéditions de lingots

"L'Alcan n'a nullement l'intention de se retirer du marché américain où elle a joué un rôle positif assez longtemps. L'incertitude causée par la poursuite de l'enquête anti-dumping du Secrétariat américain au Trésor n'interrompra pas nos expéditions de lingots."

C'est ce qu'a déclaré à LA PRESSE un porte-parole de la société Alcan Aluminium Ltée à Montréal.

Alcan a souligné qu'il ne s'agit pas d'un rebondissement de l'affaire : dès le 17 mai 1972 la compagnie avait diffusé un communiqué annonçant le commencement d'une enquête anti-dumping sur l'importation aux Etats-Unis de lingots d'aluminium produits au Canada.

La compagnie indique qu'il est impossible de prévoir l'issue de cette enquête.

Dans un second communiqué en date du 25 juillet dernier Alcan annonçait avoir rempli le questionnaire que lui avait envoyé le Secrétariat au Trésor des Etats-Unis.

Selon Alcan les livraisons d'aluminium canadien aux USA sont de l'ordre de 300,000 tonnes par année. Alcan a investi $400 millions aux Etats-Unis et donne de l'emploi à 4,000 personnes de ce pays.

Le porte-parole a déclaré hier que le Trésor des Etats-Unis poursuivait son enquête mais n'avait pas encore déterminé si la compagnie contrevenait à la loi anti-dumping.

Selon les autorités américaines "il y a de bonnes raisons de croire que ces lingots avaient été vendus ou supposés vendus à un coût moindre qu'à leur juste valeur courante sur le marché canadien".

Très importante

Couvrant des transactions évaluées à plus de $200 millions l'enquête est la plus importante traitée par Washington en matière de dumping.

Le Secrétariat au Trésor dispose maintenant de trois mois pour compléter son enquête avant de rendre sa décision.

Si cette décision conclut qu'il y a eu dumping, la Commission des tarifs douaniers prendra l'affaire en main pour déterminer si des industries américaines ont été lésées, auquel cas une surtaxe compensatoire anti-dumping pourra être imposée sur les arrivages de lingots d'aluminium du Canada.

Environ 30 pour cent des ventes totales d'Alcan vont aux Etats-Unis.

Le gouvernement d'Ottawa n'a pas l'intention d'intervenir au stade actuel de l'affaire et ne le ferait que sur l'invitation de la compagnie.

Il y a lieu de notre que le marché actuel de l'aluminium est à la hausse, alors que la situation était différente en 1971 et une partie de 1972 quand la concurrence était beaucoup plus forte.

La compagnie fait néanmoins remarquer dans son rapport annuel rendu public hier, que les prix sont les mêmes qu'il y a 15 ans, soit, compte tenu de l'inflation, ont baissé, en fait d'environ un tiers.

C'est la société américaine Aluminum Co. of America (Alcoa) qui avait déposé une plainte à l'origine de l'enquête.

L'ACC critique sévèrement les chaînes d'alimentation

OTTAWA — Si les consommateurs canadiens doivent payer si cher leur note d'épicerie, c'est que les supermarchés se livrent à la spéculation foncière; permettent à certains grands "Trusts de l'alimentation" d'étaler leurs produits bien en évidence, même s'ils ne sont pas, ni les meilleurs, ni les moins chers, et interdisent à d'autres producteurs, moins importants, d'étaler leurs produits sur leurs tablettes.

Telles sont les accusations portées hier contre les géants de l'alimentation par l'Association canadienne des consommateurs, qui se dit forte de 90,000 membres, et qui devenait le premier groupe de citoyens à témoigner devant le comité parlementaire spécial sur les tendances des prix de l'alimentation.

Les grandes chaînes d'épicerie, a-t-on prétendu, font augmenter inutilement la note d'épicerie des ménagères en se livrant, sans considération, à de la spéculation foncière, c'est-à-dire en se livrant non à une guerre des prix, comme ils l'affirment dans leur publicité, mais bien en rivalisant entre eux sur le choix de l'emplacement de leurs futurs supermarchés.

Selon l'Association, ces dépenses inutiles engendrées par les opérations de spéculation foncière des chaînes de supermarchés ont majoré de 4 p.c. la facture des consommateurs.

Par ailleurs, la "publicité excessive" aurait entraîné une augmentation supplémentaire inutile de près de 2 p.c.; cette publicité aurait servi à une concurrence qui n'aurait rien à voir avec les prix mais bien pour prévenir l'entrée sur le marché de nouvelles sociétés.

Enfin, l'Association canadienne des consommateurs estime que la concentration très élevée du marché de détail a rendu possible des profits excessifs qui ont encore augmenté de 1 p.c. la facture du consommateur.

Les "excès"

C'est pourquoi l'Association estime que le consommateur paie 7 p. cent trop cher ses aliments, à cause des "excès" d'une industrie où la concurrence véritable est virtuellement nulle, "la rivalité de quelques géants s'annulant d'elle-même et se manifestant par une augmentation des prix."

Selon l'Association canadienne des consommateurs, le marché de l'alimentation fonctionne sans discipline.

Les forces inflationnistes ou l'augmentation des prix à l'une ou l'autre des étapes de la chaîne alimentaire peuvent s'amplifier dans tout le système sans restriction pour se manifester sous forme d'augmentation des prix au consommateur.

Les détaillants sont peu motivés à trouver des moyens d'augmenter leur efficacité, si ce n'est lorsqu'il s'agit de leurs propres profits.

Ainsi, les consommateurs dénoncent de nombreuses pratiques qui, selon eux, au niveau de la vente au détail, font augmenter les prix.

Il semble, affirme-t-on, que l'espace occupé par les produits sur les étagères fasse l'objet de négociations entre les supermarchés et le fournisseur et que l'espace le plus intéressant sur les étagères, celui qui permet de forcer la main à la clientèle, peut être contrôlé par ceux qui ont acquis leur puissance commerciale grâce à une publicité considérable, mais dont les produits ne sont pas obligatoirement les meilleurs.

L'Association prétend même que des petites entreprises peuvent être dans l'impossibilité, à moins de payer très cher, y compris les remises, d'obtenir de l'espace sur les étagères pour leurs produits.

"Les raisons des supermarchés pour expliquer cette pratique nous semblent trompeuses. En tout cas, elle vont à l'encontre de l'intérêt du consommateur", ont déclaré les auteurs de mémoire aux députés.

Enfin, les consommateurs déplorent que les supermarchés ne fassent pas grand chose pour améliorer les étiquettes, ce qui permettrait au consommateur de connaître la valeur nutritive des achats, pour normaliser les emballages et les prix, lorsque c'est possible, ou pour aider les consommateurs sur les lieux afin de leur permettre de bien s'alimenter, pour le prix le plus bas possible.

Tout le monde va au marché aux puces

d'après UPI

SAN FRANCISCO — Une bonne affaire, personne ne crache dessus. Ce qui explique peut-être pourquoi les marchés aux puces sont, aux Etats-Unis, une des industries dont la croissance est la plus rapide aussi bien pour le chiffre d'affaires que pour la popularité.

Il y a dix ans, on ne parlait de marché aux puces qu'en fonction de celui de Paris. Maintenant, des milliers de badauds se rassemblent chaque dimanche à ces marchés un peu partout aux USA.

L'Américain moyen, à plus forte raison l'avocat ou le médecin, était autrefois quelque peu gêné d'acheter ou de vendre des articles d'occasion. Personne ne se gêne plus pour le faire.

"Quand nous avons voulu ouvrir notre marché aux puces, les gens restaient le plus loin possible", de déclarer M. Frederick Braun, gérant du Penny Market d'Alameda, en Californie. C'était il y a dix ans. La publicité a changé complètement la situation.

A l'heure actuelle, le marché mensuel du Rose Bowl de Pasadena attire 30,000 visiteurs, à $1 par tête. Les permis de vente rapportent encore davantage à l'administration puisque l'on compte 1,500 vendeurs par jour, au tarif de $5 chacun.

"Personne n'aime à jeter quoi que ce soit et tout le monde aime les aubaines", d'expliquer M. Robert Dauley. Avec son frère, il contrôle 27 marchés aux puces répartis en divers Etats. Il faut reconnaître aussi que la plupart des gens ont plus de temps et plus d'argent.

Les exemples

Les deux Dauley se sont lancés en affaires après avoir remarqué le grand succès d'un des premiers grands marchés des USA, à Los Angeles.

Un avocat qui a fondé récemment un journal portant le nom de "Flea Market Voice and Collectors Guide", M. Bob McKendrick, attribue le phénomène à la surproduction américaine.

"Il faut qu'on achète, dit-il, et il faut ensuite se débarasser de ce qu'on a acheté. Pourquoi combattre M. Sears et M. General Motors ?"

Les ameublements de chambre à coucher se vendent pour $10, les réfrigérateurs $15, les appareils de radio $5, les tables de salle à diner, $7.50, les poupées, les chevaux de bois, les vieux bocaux, le verre coupé, les pneus, la dentelle, des oranges, des perruques, de vieilles revues, des peintures, un bric-à-brac qui rapporte à quelqu'un.

Nombre de marchands d'occasion sont des gens qui ont vidé leur grenier. Ils préfèrent le marché aux puces au garage pour vendre le tout, parce que le marché met les objets davantage en évidence.

Le plus comique c'est que ces vendeurs du moment retournent souvent au marché, attirés qu'ils sont par le bruit, l'inusité, la franche camaraderie et le goût du troc.

De vieux retraités supplémentent leur revenu en vendant des plantes, des pièces de monnaie, des poupées, de la marchandise endommagée en transit ou des pierres semi-précieuses.

Pour beaucoup, le marché aux puces est le pilier de la résistance de la libre entreprise, le dernier lieu où quelqu'un qui n'a pas le sou peut encore se lancer en affaires.

Mais les professionnels commencent à s'y infiltrer. Il arrive que de grands établissements y envoient des représentants.

Et si les villes commencent à émettre des permis de vente, l'amateur ne pourra plus supporter le coup.

Critiques

Il en est pour critiquer le marché aux puces, notamment M. Willis Hershey, vice-président de Goodwill Industries de San Francisco. Il déplore que de plus en plus d'Américains vendent leurs vieilles choses plutôt que de les donner à des oeuvres de charité.

Les magasins d'antiquités combattent la concurrence en dépêchant des émissaires au marché aux puces, puisque celui qui achète aujourd'hui sur ce marché peut commencer un jour à apprécier les antiquités.

Découverte en Mer du Nord

BRUXELLES (UPI) — Un consortium américano-européen a découvert un nouveau gisement de pétrole en Mer du Nord, annonce la Société Pétrofina qui détient 30 pour cent du capital de ce consortium, le reste réparti entre la Phillips Petroleum (37 pour cent), le groupe français Petronord (20 pour cent), et la Société italienne AGIP (13 pour cent).

Le nouveau gisement, appelé Maureen, se trouve à 210 milles d'Aberdeen. Le premier forage produit 3,500 barils par jour. D'autres forages seront nécessaires pour déterminer l'importance du gisement.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Avis d'assemblée générale annuelle des actionnaires

AVIS vous est, par les présentes, donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de TRUST GÉNÉRAL DU CANADA sera tenue mercredi le 28 février 1973, à quinze heures, au Salon Péribonca, Hôtel Reine Elizabeth, 900 ouest, boulevard Dorchester à Montréal aux fins suivantes:

— recevoir le rapport des administrateurs pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1972;
— élire le conseil d'administration pour l'année 1973;
— nommer les vérificateurs pour l'année 1973;
— délibérer sur toute question du ressort de l'assemblée.

Le 15 février 1973.

Le secrétaire,
J. Roger Picotte

WILLIAM M. MERCER LIMITED



CARSON E. BEADLE

Monsieur Guy de Repentigny, Vice-président exécutif, annonce la nomination de Monsieur Carson E. Beadle, vice-président et administrateur, à la direction des activités de la maison William M. Mercer Limited pour la région est du Canada, comprenant les bureaux de Montréal, de Québec et de Halifax.

Avis de dividendes

Actions ordinaires
Un dividende intérimaire (no 302) de vingt-deux et demi cents (22½¢) par action ordinaire sera payé le 30 mars 1973 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 9 mars 1973.

Actions privilégiées
Un dividende semi-annuel (no 122) de trois per cent (3%) par action privilégiée sera payé le 30 mars 1973 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 9 mars 1973.

Le secrétaire
Norman J. Flynn
Montréal, le 20 février 1973

Imasco Limitée

ÉCLATANTE RÉUSSITE 1972

Alliance mutuelle-vie

		AUGMENTATION 1972/71
Sommes versées aux assurés ou à leurs bénéficiaires	$ 13 millions	24%
Assurances et rentes en vigueur	$ 1.8 milliard	16%
Revenus	$ 36 millions	31%
Actif au 31 décembre	$124 millions	18%
Rendement net sur placements	7.52%	

MONTREAL

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch net
Abitibi	2380	$13½	13⅛	13⅛	
Alta Gas T	200	$37	37	37	
Aican	4075	$25⅝	25¼	25¼	
Algoma Str	1160	$36	35⅝	35⅞	— ⅛
Aquitaine	400	$27	27	27	— ⅛
Ari Sugar	100	$6½	6½	6½	+ ⅛
Bank Mtl	5400	$20¾	20¾	20¾	
Bank NS	600	$35¾	35¾	35¾	+ ¼
Banq. CN	675	$17¾	17¼	17¼	— ¼
Bq Depvg	215	$23	23	23	
Bq Pr Can	625	$16½	16½	16½	
Baton	250	$14	14	14	
Bell Canad	868	$43¾	43½	43½	— ¼
Bell B pr	50	$52	52	52	+ ⅛
Bombrdier	4800	$5½	5½	5½	
BP Can	1150	$18⅛	18	18	
Brascan	604	$20⅝	20½	20½	
BC Forest	200	$32½	32½	32½	+ ½
Brinco	374	$6¼	6	6⅛	
Calgary P	1275	$28¼	28¼	28¼	+ ¼
Campeau	950	$10½	10¼	10½	+ ¼
Cdn Brew	1725	$5¾	5¾	5¾	— ⅛
C Hydro	1200	$12¼	12	12	— ½
C Im	1260	$33	32¾	33	
CIL	1700	$17	17	17	
C Int Pw	400	$12	12	12	
C Javin	100	700	700	700	
C Marconi	200	465	465	465	
CPI pr	785	$29⅞	29⅞	29⅞	
CP Inve w	300	270	265	270	
CPLtd	7110	$17⅞	17⅝	17⅝	— ⅛
Celanse	4279	450	450	450	+5
Cominco	360	$28¾	28¾	28¾	
Con Bath	904	019¼	19¼	19¼	+ ⅛
Cons Gas	550	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅜
Corpex	500	$14	14	14	
Crain RL	100	$13⅞	13⅞	13⅞	
Crush Int	100	$13¼	13¼	13¼	
Dalmy a	300	$13	12¾	13	+ ½
Disti Seag	100	$42¾	42¾	42¾	— ⅛
Dome Pete	250	$41½	41½	41½	
Dofasco	274	$27½	27½	27½	
Dom Store	1350	$15	15	15	

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch net
D Textile	1100	$9⅜	9¼	9⅜	
Domtar	870	$19½	19½	19½	
Du Pont	325	$32½	32½	32½	+ ½
E Pr Air	636	$5⅝	5⅝	5⅝	
Fairview	100	$18	18	18	
Fal Nck	235	$70½	70½	70½	—1
Fin Coll	850	$12	11½	11⅝	— ⅛
Francana	800	$10⅛	10⅛	10¼	— ½
Genstar L	2600	$18	17⅞	17⅞	+ ⅛
GL Paper	100	021¼	21¼	21¼	+ ¼
Gulf Can	8110	$34½	33¾	34	+ ½
Home B	504	$38½	38½	38½	+ ¼
H Bay Co	1100	$20¾	20¾	20¾	+ ⅛
Husky Oil	4800	$21¼	20¾	20¾	— ⅛
IAC	450	$19½	19½	19½	+ ⅛
Imp Oil	6459	$43¾	42¾	43¼	+ ½
Imasco Ltd	181	$32¼	32¼	32¼	+ ½
Int Nickel	6400	$34	33¾	33¾	
Int Util	1600	$24⅞	24¾	24⅞	
Intpr Pipe	4775	$27⅛	27¼	27⅜	
Inv Grp S p	150	$24¾	24¾	24¾	— ⅛
Ivaco	600	$24½	24	24	— ⅛
Keen	145	$14	14	14	— ⅛
Lau Fin	100	$13	13	13	+ ⅛
Logistec C	200	$6½	6½	6½	— ⅛
MB Ltd	7404	$30¼	29½	30	+ ½
March Un	300	325	325	325	—5
Martim E	200	$28	28	28	— ½
Markboro	500	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
Mass Fer	1611	022½	22¾	22⅜	+ ¼
Melchers	1250	$8	7¾	8	+ ½
Micc Inv	2000	$33½	33	33	
Micrsyst	550	$13½	13½	13½	— ⅛
Micrsys w	300	785	785	785	—5
Molson A	1050	$29¼	29	29⅛	+ ⅛
Molson B	100	$28	28	28	+ ¼
Multi Ac	17050	$14¾	14	14½	+ ⅜
NB Tel	136	$14⅞	14⅞	14⅞	
Noranda	1050	$47⅛	47⅛	47⅛	— ⅛
Nor Ctl G	200	$11⅛	11⅛	11⅛	— ¼
N W Sp	100	$6½	6½	6½	+ ¼
Oshawa A	100	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ¼
Pac Pete	3650	$37⅜	37	37⅜	—1⅛

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch net
Pancan	250	$15⅝	15⅝	15⅝	
Pan Ocean	3000	$15½	15⅜	15⅜	
Peopl St	700	$22⅛	22⅛	22⅛	+ ⅛
Placer	500	$54	54	54	+ ⅛
Pow Corp	1262	$11¼	11	11¼	+ ⅛
Pow C 3 pr	150	$12	12	12	—1
Price Com	12354	015½	15⅛	15⅜	— ⅛
Qebcor	1800	$12¼	12⅛	12⅛	+ ⅛
Rapid D	100	$11½	11½	11½	— ⅛
Redpa	975	$27½	27½	27½	—2¼
Reed shaw	150	$13¾	13⅜	13⅜	— ⅛
Rio Algom	1069	$24½	23⅞	24½	+ ½
Rolland	100	$8⅝	8½	8½	
Royal Bank	1452	$36½	36⅛	36½	+ ½
Royal Trst	130	$53½	534	53½	— ½
St L Cem A	625	$50	50	50	—1
Scot Lasal	2200	$5	5	5	
Shell Can	1850	$53¾	52½	53½	+1
Simpsons	400	$32	32	32	
Southam	250	$30⅜	30⅛	30⅜	— ⅛
Steel Can	400	$34¼	34	34	— ⅛
Steinbg A	453	$29⅛	29	29	— ⅛
Sup Elec	200	240	240	240	
Sys Dem	150	$21⅜	21⅜	213	— ⅛
Tele C	1400	$10¾	10½	10¾	+ ½
Thom Nes	1100	$16	16	16	
Tor Dm Bk	100	$33	33	33	
Traders A	2500	$21½	21½	21½	
Tr Can PL	200	$38¾	38⅝	38¾	
Tr C C pr	25	$50½	50½	50½	+ ½
Trizec Crp	432	$20¾	20¾	20⅞	+ ⅜
Tr G C	500	$27	27	27	+ ½
Unican Sec	200	$6½	6½	6½	+ ⅛
Unigesco a	300	300	300	300	
Un Carbid	700	$18⅝	18⅝	18⅝	
UAP In A	100	$24½	24½	24½	— ½
Walk GW	450	$52¼	52¼	52¼	— ¼
Webb Knp	1800	37	37	37	
Westcst	5400	$20⅜	20½	204	— ⅛
Weston	11350	$22	21¾	21½	+ ¼
Zellers	300	$19	19	19	

NEW YORK

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	Ch net
A-B					
Abbt Lb	26	82	75¼	75¼	75¼+ ⅛
Addrsso	11	24	23¼	24	24⅛
Admiral	7	11	14¼	14⅜	14⅜— ⅛
Airco	9	17	14⅝	14⅝	14⅝+ ⅛
Alcan Al	14	8	25½	25½	25½— ⅛
Alleg Cp	11	2	11⅜	11⅜	11⅜
Alleg Lud	9	3	24	23⅞	23⅞— ⅜
Allg Pw	9	26	21½	22¼	21½+ ¼
Alln GP	12	2	16⅝	15½	15½— ¼
Alled Ch	14	140	33½	33¼	33⅜+ ⅛
Allis Ch	15	7	10⅞	10¾	10⅞
Am Hes	33	12	43	43	43 — ⅛
Am Airl	98	34	19⅞	19¾	19¾— ⅛
A Brnd	9	4	41¾	41⅝	41⅝— ⅛
ABC	15	9	59¼	58⅛	58⅝—1⅛
Am Can	10	20	30¾	30¾	30¾
A Cyan	14	57	31½	31⅜	31⅜+ ¼
Am EIP	10	32	27⅜	27½	27⅜
A Home	39	17	127¼	127	127¼+ ⅜
Am Hos	46	19	45¾	45¾	45¾
Am Mot	10	14	8⅛	8	8 — ⅛
Am Stand	10	5	11⅜	11½	11½— ⅛
Am TT	11	1298	51	50¾	50¾— ⅛
Ampx Cp		33	6⅜	6½	6½
Anacon	11	17	22⅜	22⅜	22⅜— ⅛
Apeco Cp	20	14	7⅛	7	7⅛+ ⅛
Arlans D		3	3⅛	3⅛	3⅛— ⅛
Armco St	9	16	22¼	21⅞	22¼+ ½
Armst Ck	17	1	28¼	28¼	28¼+ ⅜
Atl Rich	20	45	70	69½	70 + ¼
Avco Cp	5	8	13¼	13¼	13¼— ⅛
Avon Pd	62	44	135	134½	135 +13¼
Babck W	15	40	27⅝	27⅜	27⅜+ ¼
Bath Ind	9	2	25⅞	26⅞	25⅞+ ¼
Baxt La	73	11	56⅜	56⅝	56⅜+ ¼
Beckmn	27	5	40⅞	40¾	40¾— ½
Bel How	14	11	42	42	42
Bendix	12	2	43⅞	43⅝	43⅞+ ¼
Benefl Cp	11	13	44½	44¼	44½+ ⅛
Beth Stl	9	63	28⅛	28	28⅛+ ⅜
Blck Dkr	52	6	116½	116½	116½+1
Blis Laug	8	1	18¾	18¾	18¾+ ⅛
Block HR	21	13	15¼	15⅛	15⅛— ⅛
Boeing	21	20	22⅞	22¾	22¾
Boise Cas		119	10	9¾	9⅞— ⅛
Bordn	13	2	28½	28¼	28¼
Borg War	10	2	31	31	31 — ⅛
Brist My	26	1	68	68	68
Brwn Co	12	3	12⅞	12⅞	12⅞+ ⅛
Brunswk	15	1	28⅜	28⅜	28⅜
Bucy Er	12	6	28	28	28 — ⅛
Budd Co	6	4	14⅜	14¼	14¼
Burl Ind	16	13	32½	32½	32½+ ¼
Burl Nor	11	7	41⅞	41⅞	41⅞— ⅛
Burndy	17	1	28¾	28¾	28¾— ¼
Burrghs	49	8	232¾	232	232½+ ¼

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	Ch net
C					
Cdn Pac	17	10	19⅜	19⅛	19⅛+ ¼
Carier C	17	11	23¾	23⅝	23¾
Cart Wa	13	13	19⅞	19⅝	19⅝— ⅛
Cater Tr	18	48	66¼	65¾	66¼+ ⅛
Celanse Cp	9	70	31¾	31⅜	31⅜— ⅜
Cerro Cp	10	2	16¼	16⅛	16¼
Cessna	13	87	28¼	28	28¼+ ¼
Chmp Int	10	48	17⅜	17½	17½+ ¼
Ches Oh	7	8	48⅞	48⅝	48⅞— ⅛
ChrsCrft		3	5¼	5¼	5¼+ ⅛
Chrysler	8	78	37⅝	37½	37½— ⅛
Cities Sv	12	77	47¼	47½	47¼+ ⅛
Clorox Co	40	29	45¼	45	45 — ⅛
Coca Col	46	7	145	144¾	145 — ⅛
Coleco In	3e	9	22⅞	22⅞	22⅞— ⅛
Colg Pal	30	4	99	98¾	98¾+ ¼
Coll Alk	9	53	14	13⅞	13⅞+ ⅛
Collins R		11	22⅞	22⅜	22⅜
CBS	15	3	44⅜	44½	44⅜+ ¼
Col Gas	10	30	32¼	32¼	32¼— ⅛
Com Ed	10	22	34	33¾	33⅞— ⅛
Com Oil	92	74	73⅜	73⅜	73⅜
Con Edis	11	34	24¾	24⅝	24¾+ ⅛
Con Fds	16	8	40⅞	40⅞	40⅞— ⅛
Cont Can	9	49	27	27	27 + ¼
Cont Oil	11	16	40⅜	40¼	40⅜
Cont Dat	12	23	49⅞	49¾	49⅞+ ⅛
Cooper In	13	1	35⅛	35⅛	35⅛
CPC Int	11	4	31⅝	31½	31⅝+ ¼
Crane Co	8	2	19⅞	19⅞	19⅞
Crw Zell	15	4	27⅞	27⅝	27⅝— ⅛
Culligan	20	3	15⅝	15½	15⅝
Curtiss Wr	45	116	31⅛	31	31⅛+ ¼
Cyprus M	11	2	34⅜	34⅜	34⅜+ ¼
D-G					
Dan Riv	17	6	11⅛	11⅛	11⅛+ ⅛
Dart Ind	17	3	40⅜	40⅜	40⅜+ ⅛
Deere Co	11	123	49¼	49	49⅛— ⅛
Denn Mt	10	1	31⅞	31⅞	31⅞+ ⅛
Diam Sh	13	41	23¼	23¼	23¼
Disney W	67	30	98	97½	97⅝— ⅜
Divers In		1	27⅞	27⅞	27⅞+ ⅛
Dow Chm	25	33	105	104⅞	105 + ⅛
Dress In	15	7	45⅜	45⅜	45⅜— ⅛
duPont	20	11	178	177¾	178 — ⅛
Duq Lt	10	6	23⅜	23⅜	23⅜— ⅛
East Airl	12	36	15⅛	15	15⅛
Eas Kod	46	73	145	144¾	144¾+ ⅜
Elec Assc	20	1	7¼	7¼	7¼
ElPas NG	8	9	17¼	17⅛	17⅛— ⅛
Emer El	35	32	95¼	95	95¼+ ⅛
ESB Inc	10	12	28	28	28 + ⅛
Ethyl Cp	7	3	28⅝	28⅝	28⅝— ⅛
ExCellO	15	2	18¼	18⅛	18¼+ ¼
Exxon	13	159	90⅛	89¾	90⅛+ ½
Fairch	40	53	64¾	64¼	64¼— ⅜
Fin Fed	8	12	20⅞	20⅜	20¾— ⅛
Fireston	10	5	23⅞	23⅞	23⅞+ ¼
Fst Chrt	11	37	22½	22¼	22¼
Flintkote	8	3	21½	21½	21½
FMC Cp	9	12	20¼	20¼	20¼
Ford M	8	38	70⅜	70⅛	70⅜+ ⅛
Frnkln M	21	2	17½	17½	17½+ ¼
Frueht	10	5	31⅞	31⅝	31⅞+ ⅛
GAC Cp		4	5⅜	6¼	5⅜+ ⅛
GAF Cp	9	10	16⅛	16⅛	16⅛— ¼
Gen Dyn	8	3	21	21	21
Gen Elec	23	52	69⅜	69½	69½— ⅜
Gn Food	13	22	28½	28¼	28¼— ¼
Gen Mot	10	210	75¼	75⅛	75¼— ¼
GPub Ut	9	14	21⅛	21⅛	21⅛+ ⅛
GTel El	11	53	28⅜	28½	28⅝
Gen Tire	7	25	23½	23½	23½+ ⅛
G Pacif	20	24	32⅞	32¾	32⅞+ ⅛
Gillette	23	3	59¼	59¼	59¼+ ⅛
Goodrich	8	16	27⅜	27⅜	27⅜
Goodyr	10	1	27	27	27 + ¼
Grace	12	11	25⅞	25⅞	25⅞
Grand Un	11	6	16¼	16¼	16¼+ ¼
Gt AP		5	16⅞	16⅞	16⅞+ ⅛
GtW Fin	10	1	26⅛	26⅛	26⅛+ ⅛
Gren Giant	11	1	23½	23½	23½
Greyhd	10	24	16⅞	16⅝	16⅞+ ⅛
Gruman		8	8¾	8¾	8¾+ ⅛
Gulf Oil	11	158	25⅜	25⅜	25⅝— ⅛
Gulf Wn	8	6	27⅞	27⅝	27⅞+ ⅛
Gulton	212	11	6⅜	6⅜	6⅜— ⅛
H-L					
Harris I	19	2	45¼	4e	45¼— ¼
Heinz HJ	14	7	42⅞	42⅝	42⅞
Helen Crt		3	4¾	4⅝	4⅝— ⅛
Hersh Fd	13	2	20⅜	20⅜	20⅜— ⅛
Hew Pck	64	11	90⅞	90⅞	90⅞+ ⅜
Hobart M	23	1	32	32	32 — ¼
Hmestke	23	72	31	30⅝	30⅝— ⅛
Honywll	27	117	112¾	112¼	112¼
Househf	11	98	27¾	27¾	27¾+ ¼
Howmet	8	20	12¼	12⅛	12⅛
Ill Cent	7	16	24⅞	24⅞	24⅞
INA Cp	8	20	39⅜	39⅛	39⅛+ ⅜
Inger Rd	15	5	63	62¾	63 + ½
Inland St	9	65	31⅜	31¼	31⅜+ ⅛
IBM	40	9	447½	446½	446½— ½
Int Chm	10	345	13½	13⅜	13⅛+ ⅝
Int FF	79	24	96½	95½	96 + ⅝
Int Harv	10	52	35⅞	35⅝	35¾+ ⅛
Int Minch	14	58	28⅜	27⅞	28⅛— ⅛
Int Multif	12	8	32¼	32¼	32¼— ¼
Int Nickl	23	29	34	34	34 — ⅛
Int Pap	16	4	38⅜	38	38⅜— ⅛
Int TT	14	87	54⅞	54⅞	54⅞+ ⅛
Ipco Hsp	63	11	53¼	53⅛	53¼+ ⅛
ITE Imp	13	1	28½	28½	28½+ ⅛
John Man	9	17	24¾	24¾	24¾
Jhn Joh	58	24	123	122¾	122¾— ½
Jones Lg	7	14	19⅜	19¼	19⅜
Joy Mfg	13	6	30	30	30
Kals Alm	24	10	15	1e	15 + ⅛
Kayser R	7	1	16⅜	16⅜	16⅜+ ⅛
Kellogg	17	4	29¼	29⅛	29⅛+ ⅜
Kimb Clk	16	30	38½	38½	38½+ ⅜
KLM Airl		2	36	36	36 + ¼
Kraftco	13	2	47⅛	47⅛	47⅛+ ¼
Krsge SS	51	48	46¾	46⅛	46⅛
Kroehler	7	3	20	20	20
Leasco	5	11	12⅞	12⅝	12⅞+ ¼
Leh PC	8	4	15⅜	15⅜	15⅜+ ⅛
Lib McN		5	6	6	6
Ligg My	11	11	39¾	39⅝	39⅝— ½
Litton In		29	10⅞	10¾	10⅞+ ¼
Lockhd Air	7	8	8	8	8
Loew Cp	10	3	37⅞	37⅞	37⅞— ⅛

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	Ch net
LTV Cp	91	8⅝	8½	8⅝— ⅛	
Lukn Stl	11	14	27⅞	27⅜	27⅞+ ½
M-N					
Macy RH	14	2	40¼	40¼	40¼+ ⅛
Magnvx	16	210	20⅞	19¾	19¾— ⅛
Marathn	9	6	24	24	24
Marcor	12	1038	25⅛	24¾	24¾— ⅜
Martn M	7	13	18	18	18 — ⅛
Mass Fer	12	63	22⅞	22⅜	22⅞+ ¼
McDonld	29	31	71	70¾	71 — ¼
McDn D	10	9	36⅞	36⅞	36⅞
McG Ed	14	1	37⅛	37⅜	37⅛— ⅛
McGr H	13	4	12¾	12¾	12¾
MmrxC		13	12⅞	12¾	12¾— ⅛
MGM	14	1	20⅞	20⅞	20⅞
Midl Ros	10	8	14¼	14¼	14¼+ ⅛
Minn MM	38	38	84	83½	83½— ⅞
Mobil O	12	47	68⅝	68⅝	68⅝+ ⅝
Mhwk D		6	9⅛	9	9
Mnsant	14	17	51¼	50¾	50¾— ⅛
Motorola	33	6	126½	126⅛	126⅛— ⅞
Nabisco	15	6	54⅝	54⅝	54⅜
Nat Can	7	4	13⅞	13⅞	13⅞
Nt CashR		9	29⅜	29¼	29¼— ⅛
Nat Distil	11	7	15¼	15⅛	15⅛
Nat Geni	6	6	31⅜	31⅜	31⅜
Nat Gyp	8	22	16¼	16⅛	16¼
Nt Steel	11	4	39¾	39¾	39¾+ ⅛
Nat Tea	59	1	7⅛	7⅛	7⅛
Natomas	69	12	60½	60¼	60¼
Newmnt	16	10	28½	28⅜	28½
Niag MP	9	5	16½	16½	16½
Northgt	12	2	6⅛	6⅛	6⅛— ⅛
Nwst Airl	21	10	27½	27½	27½
Nor Sim	21	15	38⅝	38⅝	38⅝
O-S					
Occ Pet		68	11¼	11⅛	11¼+ ⅛
Ohio Ed	11	6	22⅜	22⅜	22⅜— ⅛
Olin Cp	12	4	15⅞	15⅞	15⅞
Out Mar	10	6	38	38	38
Owen Cn	19	3	46	45¾	46 — ½
Pac GsE	9	19	291	29	29 — ⅛
Pan Air		305	9⅛	9¼	9¼— ⅛
Penn Cen		17	3	3	3 — ⅛
Penney	35	56	95¼	95⅛	95¼— ⅛
Pepsi Co	28	5	84⅝	84¾	84⅝
Pfizer	28	62	43⅛	43	43⅛+ ¼
Phelp D	10	11	42¼	42	42¼— ⅛
Phil Mr	29	12	136¼	136	136¼+1¼
Phil Pet	22	200	45⅛	45	45 — ⅜
Pitney B	19	29	19½	19⅜	19½
Pittston	22	50	32½	32	32¼+ ¼
Polaroid	97	70	126⅝	126	126⅝— ⅜
Prct Gm	30	19	108	107½	107⅝+ ⅜
Pullman	14	12	53¼	52¾	53¼+ ½
Ralston P	22	40	43⅝	43⅜	43⅝+ ⅛
Rym Int	16	1	9¾	9¾	9¾— ⅛
Raythen	12	1	31⅜	31⅝	31⅜
RCA	16	61	30⅜	30⅜	30⅜+ ⅛
Repub Stl	10	1	27¼	27¼	27¼+ ⅛
Revere C		7	9¼	9	9¼+ ⅛
Rexnrd	14	1	28½	28½	28½
Ronson	12	1	6	6	6 — ⅛
RC Cola	28	1	39¾	39¼	39¼— ⅛
Royl D	15	3	39⅝	39⅝	39⅝
Safway	11	10	40⅞	40⅞	40⅞+ ⅜
St RgisP	13	1	38½	38½	38½+ ⅛
SFe In	8	3	27⅛	27⅛	27⅛— ⅛
Schlmbg	52	40	196¾	196½	196½
SCM Cp	10	1	16⅛	16⅛	16⅛
Scott Pap	13	63	15⅛	15	15 — ⅛
Sears R	29	33	112⅞	112¼	112⅝+ ⅛
Shell Oil	14	3	54¼	54	54⅜— ⅛
Simmn	12	30	23	226	22¾
Singr Co	13	19	65¼	65⅛	65⅛— ⅛
Skil Corp	15	3	36¼	36¼	36¼— ⅜
Smith AO	9	5	18⅞	18⅞	18⅞— ⅛
South Co	10	17	19½	19⅜	19½+ ⅛
Sou Pac	9	15	38	38	38 + ⅛
Sou Ry	10	2	43¼	43¼	43¼— ¼
Sperry R	19	26	46⅞	46¾	46⅞— ⅛
St Brand	16	2	51⅜	51⅜	51⅜— ⅛
StOil Cal	12	37	82⅛	81¾	82⅛+ ⅜
StOil Ind	16	18	88½	88¼	88¼+ ⅜
Std OilO	20	42	92	91½	91¾+1¼
Ster Drug	30	150	35½	35⅛	35½— ⅛
Stw War	11	1	32¼	32¼	32¼— ⅛
Sun Oil	14	9	50¼	50¼	50¼
Sunbm		16	12	28½	28½+2½
Sunsh M		8	12⅞	12⅞	12⅞
Supr Oil	164	1	338½	338½	338½+2½
Swift Co	11	1	34¾	34¾	34¾+ ⅜
T-Z					
Tandy Cp	21	15	34⅞	34⅞	34⅞
Tektrnx	27	5	45	45	45 — ⅜
Teldyn	9	17	17⅛	17	17⅛
Telex Cp	29	85	41⅜	41⅜	41⅜
Tenneco	11	60	27⅞	27¾	27⅞
Texaco	12	167	40⅛	39½	40 + ⅛
Tex Gilfin	23	68	24⅛	23⅞	24⅛+ ⅛
Textron	11	11	26½	26½	26½— ⅛
Thiokol	9	7	15½	15½	15½— ⅛
Time In	12	16	45¼	45	45¼+ ¾
Timkn	11	4	41¾	41¾	41⅜
Tool Rsh	15	16	26¼	26	26⅛
TW Air	12	26	38⅜	38⅜	38⅜+ ⅜
Transm	12	5	16⅛	16	16⅛+ ⅛
Tri Con		12	30⅜	30⅜	30⅜+ ⅛
TRW In	13	6	29⅛	291	29⅛+ ⅛
Twent Cnt	12	1	97⅜	97⅜	97⅜— ⅛
UAL Inc	28	21	22⅞	22⅞	22⅞+ ¼
Unil NV	10	3	52¼	52¼	52¼+ ¼
Un Carb	13	16	46⅝	46⅝	46⅝+ ⅛
UnO Cal	11	6	40¼	40	40⅛+ ⅛
Un Pacif	13	7	60½	60⅛	60½+ ⅜
Unit Air		10	40¼	40¼	40¼+ ⅛
Unit Cp		6	9¼	9¼

VANCOUVER

PAR LA PRESSE CANADIENNE

MARDI, 20 FEVRIER 1973

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. net
MINES					
Acheron	22500	41½	38	40	+2
Adanac	1000	55	55	55	
Adonis Mns	6500	70	69	69	—2
Afton Mns	1377	750	725	740	
Alder Lk	1500	16	14½	16	
Alpha	4180	28	27	28	
Andrk Mns	13800	14	13	14	
Anglo Bomr	1000	46	46	46	+1
Arcadia	11000	28	25	27	
Arbo Mns	9000	18	18	18	—1
Atlas	10000	50	48	48	+1
Avino	3000	19	19	19	
Barrier Rf	26450	118	98	110	+6
Bthrst Nrs	4000	85	82	82	—1
Beaumrit	1500	10	9	9	—1
Benson	1000	17	17	17	
Black Giant	7800	35	35	35	
Blue Gulch	37800	94	80	94	+13
Boundary	1100	8	8	8	
Bow River	2000	31	30	30	
Brenmac	4000	32	30	30	—1
Bullion Mtn	5200	44	42	42	
B X Devel	1500	86	81	81	
Caita	2600	53	53	53	+2
Cambridg	4500	36	31	31	—6
C Barranca	1000	20	20	20	
Canoi	1000	28	28	28	
Cardigan	21767	40	37	39	+1
Cass Cons	5000	7	6½	6½	
Celtic Min	36000	60	58	60	—1
Celtic Wt A	8000	20	15	15	—7
Charta Mn	11000	36½	35	36	— ½
Chataway	3000	14	14	14	+1
Cflex Mns	8000	25	23	23½	+ ½
Coleman A	500	310	310	310	
Colmn Pr A	7000	36	35	36	
Calt	13000	49	46	46	—1
Columb Met	5000	23	22	22	—1
Columb Rv	2000	19	17½	17½	—2½
Conoco Sil	10200	45	43	43	—2
Con Cst Slv	2356	26	25	25	—1
Con Ftn Ch	23200	56	55	56	—1
Con S Butte	3625	20	20	20	
C Standrd	11000	14	14	14	
C Cinch	500	9	9	9	
C McKinney	2500	8	8	8	
Cop Ex Mng	8000	69	65	68	—1
Cop Giant	1000	7	7	7	
Cord Intl	1500	155	150	155	+5
Cor All Ind	1500	21	21	21	
Coronet	3000	29	29	29	—1
Cream Silv	14000	47	45	45	
Cree Lake	2000	50	50	50	—2
Croyden	500	5½	5½	5½	
Cumont	2000	45	43	43	—2
Dalton Res	10396	53	50	53	—2
Dankoe Mns	4040	124	100	108	+8
Darkhk Dev	2500	63	61	62	+1
Davanpt	1583	57	6	56	—1
Davis Keays	1000	65	62	65	
Dolly Var	10000	35	33	35	+3
Dundee	8000	22	21	22	+1
Dusty Mac	4500	14	13½	13½	
Dynasty	300	907	970	970	
Eagle Rvr	2250	15	14	15	+ ½
Equat Res	4000	19	19	19	—1
Exeter Mns	3500	20	19	19	—1
Falaise	4000	6	6	6	
Farwest	2000	6	6	6	
Fosco Mng	10500	61	59	60	—2
Fourbar	2500	9	9	9	
Giant Ex	515	25	25	25	—1
Giant Vent	200	20	20	20	
Gibraltr	2800	$11⅜	11¼	11⅜	+ ¼
Glen Coppr	3000	7	7	7	
Golden Gate	1500	26	25	26	—1
Gold River	10200	145	145	145	
Granite Mtn	6000	19	18½	19	
Gr N Pete	500	47	47	47	—1
Gunn Mns	26250	180	163	165	—13
Hart River	2000	10	10	10	—1
Henriteet	6000	16	15	15	—1
Highhawk	1000	12	12	12	
High Chief	33500	19	17	19	
Highld Valy	3000	12½	12½	12½	
Imp Metals	63880	39	34	34	—5
Inland Cop	2000	22	29	22	
Inter Tech	1000	50	50	50	
Iskut	95000	26	11	19	—8
Jackpot CP	2500	23	20	20	
Jason Ex	2000	8	8	8	—1
Joy Mining	2500	54	53	53	
Kalco	20500	27½	26	27	— ½
Kamad	9500	130	122	130	+4
Kelver Mns	2000	10	9	9	—1
Laronge M	33700	65	48	50	—20
Laura	6750	14	13	13	
Leemac M	30600	69	66	68	—2
Lexingtn	27000	31½	29	29½	—1½
Lobell Mns	1500	16	16	16	
Lone Creek	4500	45	39	39	—4
Lori Expl	4000	23	23	23	
Lornex	765	8¾	8¾	8¾	
Makaoo Dev	5000	30	28	30	
Marshall	4000	5	5	5	
Maverick	10000	38	36	38	+3
Meteor M	1155	36	32	36	+4
Mrl Mtn M	4000	16	16	16	—1
Minex	3000	13	12½	12½	
Native	2500	6	6	6	
New Cinch	1000	22	22	22	
New Cronin	5000	4½	4	4½	
N Privatr	10000	38	36	38	+2½
New Taku	19500	14½	13	13	—2
Norcan	5000	4½	4½	4½	
Northair	32500	49	46	48½	+1½
Northlode	1400	17	17	17	
North Pac	21000	29	26	28	
N Homestak	2500	12	11	11	
NW Ventur	1500	64	64	64	
Oro	2500	19	18	19	
Pacific Sil	4000	6½	6	6	
Paramount	500	16	16	16	
Pathfindr	8800	60	56	60	—2
Peel	1500	12	11	12	
Pinebell	2000	17	17	17	
Placer	100	$54	54	54	— ½
Polaris	1000	6	6	6	
Primer	21000	36	33	36	
Pyramid	10000	21	20	20	—1
Quatsino	4500	10	9	10	
Rackla	47500	22½	19	22	+3
Ramco Ind	2000	25	25	25	
Rayore	11500	36	32	35	—3
Reako Exp	10000	82	82	82	—3
Reeves	1000	60	60	60	
Riviera Ind	1000	23	23	23	
Rocket Mns	3500	11	10	11	
Ring Hill	7000	42	40	40	
Rose Pass	1000	23	23	23	
Sabina Ind	1800	125	123	125	—4
Seneca Dv	21956	105	95	102	—3
Sheba	2800	18	16	18	
Shield Dev	1500	61	60	61	
Sierra	4750	290	280	280	+5
Silbak Prem	500	11	11	11	
Silver City	2000	16½	16	16½	— ½
S Chief	500	32	32	32	+4
Silverquik	1000	7	7	7	
Slvr Spring	6500	62	51	51	—11
S Standrd	2550	77	76	76	+2
Skalst Mn	11500	43	42	42	—2
Slocan Dv	600	220	218	219	
Sonic Ray	1050	40	40	40	
Spartan	1200	17	17	17	—3
Spectroair	5500	24	23	24	
Stall Lake	1550	76	76	76	
Taseko	1000	19	19	19	
Texal Dev	48500	70	64	70	+2
Torwest	2000	22½	21	21	
Trans Col	1500	11	11	11	
Tyee Lake	2000	14	14	14	
Unit Chief	1100	38	38	38	+1
Untd Coppr	3000	9½	9	9½	
Valley Cop	1329	011	11	11	— ⅛
Vestor	9200	80	69	80	+4
Western Mns	200	270	270	270	
Wharf Rs	2970	120	110	115	
White Rvr	6000	21½	20	20	— ½
INDUSTRIELLES					
A A I Steel A	100	$7¼	7¼	7¼	
Abitibi	500	$11½	11½	11½	
Alcan Alum	100	$25⅝	25⅝	25⅝	
Algoma	1000	$16	16	16	
All Can A	1000	295	295	295	
Ath Col	25690	310	285	310	—15
Austin Inv	500	40	40	40	—5
Balco Ind	600	$14	14	14	
Bank BC	120	$24½	24½	24½	— ⅛
Block A	150	5¾	5¾	5¾	
Block Bros	2200	325	320	320	
BC T 4	15	$58½	58½	58½	
Cdn Brew	100	$5¾	5¾	5¾	
Can Pacific	100	$18	18	18	+ ⅛
Canterra	1500	50	50	50	+3
Capt Int	400	290	285	290	+3
Centura Ind	500	61	61	61	+6
Col Brew	100	340	340	340	
Cominoc	600	$29	28¼	28¾	+ ½
Computrex	500	45	45	45	
Cons Bear	100	$5½	5½	5½	— ⅛
Cornat Ind	100	310	310	310	—10
Cor Cred	100	180	180	180	
Crestwood	300	110	110	110	
Dawson Dev	100	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Delta Pref	150	310	310	310	
Delta Hotel	910	315	315	315	
Doman	650	$18½	18½	18½	
EDP Indus	32340	49	44	44	—3
Fidelity Tr	200	405	405	405	+5
Finning Tr	500	$14	14	14	— ⅛
Gt Nat Land	700	90	90	90	
Grt Pac Ind	1500	175	175	175	
Gregory Ind	600	165	164	164	—1
Grouse Mtn	400	180	180	180	
Hobrough	6600	180	170	180	
Hobrough Pr	500	265	260	260	
HYS Canada	800	490	490	490	+10
Imp Oil	100	$43½	43½	43½	— ⅛
Integ Wood	550	360	360	360	
Intl Hydro	1400	135	130	130	
Interplex	5500	25	25	25	—3
Intl Visual	2700	36	36	36	+1
Ionarc	2600	215	201	205	—15
Kel Deyong	300	190	190	190	
Key Indust	3700	34	34	34	—1
Madill Ltd	1200	$12	11¾	11¾	— ¼
N B Cook	800	265	265	265	
NB Cook	1320	40	40	40	
NW Finance	14	260	260	260	
OK Helic	100	$10	10	10	
Ok Helicopt	205	$15	15	15	
Pace	1300	90	85	90	
Pac Nth Gs	1700	260	250	250	—20
P N Gas pr	950	$20⅜	20	20	
PWA	11925	011⅛	11	11⅛	
Potter Dist	382	$5	5	5	
Q Brdcast A	100	$5⅝	5⅝	5⅝	
Radiation	900	$8⅛	8	8	
Redhill Inv	300	$8½	8½	8½	
Geo Sparlin	1200	300	300	300	
Thermo Plex	200	123	123	123	—2
Tokar	500	315	310	315	
T Cda Glass	900	$11⅜	11½	11½	
Wall Redek	200	270	270	270	
Wardair	725	275	275	275	—5
Wosks	100	59½	9½	9½	— ¼
PETROLES					
Albany Oil	9324	129	125	125	—5
Alta Pete	700	180	180	180	
Ballindry	2593	168	161	161	—7
Castle	100	171	171	171	
Chappart	8500	37	35	37	—1
Colonial	3300	126	125	125	
Comaplex	1500	75	75	75	
Commercl	500	17	17	17	—2
Coseka Rs	2800	390	385	390	
Davoil Natl	1900	26	25	26	
Delta Pet	3416	35	32	32	
Earlcrest	1000	9	9	9	—1
Five Star	250	8½	8½	8½	
Freehold	3000	65	65	65	
Futurity	2000	21	21	21	
Greenland	12	145	145	145	
Monterey A	8500	62	61	61	
Mtn States	5100	148	140	148	+2
P R Pete	1500	17½	17½	17½	+ ½
Plains Pete	14000	30	30	30	—1
Ponderay	100	117	117	117	—3
S Christal	4000	62	60	60	
Stampede	3900	77	73	74	—3
Texacal Res	2000	16	16	16	
Vargas	500	20	20	20	+1
Western Ex	1000	8	8	8	
Wstn Warnr	2900	43	41	43	+3
Wms Gold	3000	29	29	29	

Total des ventes : 2,181,720.

du parquet de la BOURSE

Les pétroles dégringolent

Les marchés boursiers de Montréal et de Toronto n'ont enregistré aucune réaction apparente au budget Turner hier et les pétroles ont dégringolé de huit points à 263.86.

L'indice pétrolier accuse des pertes depuis jeudi dernier lorsque le gouvernement fédéral a annoncé des restrictions sur les exportations de pétrole vers les Etats-Unis.

Les analystes ne s'attendent pas dans l'immédiat à une réaction du marché boursier au discours du budget prononcé lundi soir aux Communes par M. John Turner. Ils estiment cependant qu'à long terme le budget fédéral entraînera la croissance de l'économie et l'appréciation des prix boursiers.

Le recul

La plupart des indices des Bourses de Montréal et de Toronto ont reculé hier et en particulier les industrielles à Montréal, qui comprennent des valeurs pétrolières, mais les banques ont gagné 1.91 à 278.00.

A New York, la hausse qui s'était produite vendredi dernier s'est poursuivie de manière vigoureuse pendant la première heure de la séance d'hier puis les cours ont perdu une bonne partie de leur avance.

Peu de nouvelles sont venues influencer le marché hier, mais la meilleure tenue du dollar par rapport aux autres monnaies a encouragé les investisseurs au début de la séance.

Toutefois, la grande incertitude ressentie au sujet des perspectives monétaires internationales porte de nombreux opérateurs à se tenir à l'écart du marché, ainsi que le faible volume des transactions d'hier en témoigne. Une légère reprise s'est produite pendant la dernière demi-heure qui a permis à l'indice des industrielles de conserver à peu près la moitié de son gain maximum de la journée.

Le Japon achèterait le Concorde pour plaire à la France et à la G.-B.

TOKYO (UPI) — Selon le journal japonais Nihon Keizai Shimbun, la compagnie d'aviation Japan Air Lines achètera probablement le Concorde afin que le Japon puisse continuer à entretenir de bonnes relations avec la France et la Grande-Bretagne.

La compagnie aurait changé d'attitude à la demande du gouvernement. Mais le ministre japonais des Transports, M. Torasaburo Shintani, a démenti hier cette assertion que le gouvernement avait fait pression sur la compagnie afin qu'elle reporte au-delà du 28 février, date limite de ses options, sa décision finale concernant l'acquisition du Concorde.

Il semble que la Grande-Bretagne et la France ont elles-mêmes prolongé le délai accordé à la Jal, afin que cette compagnie ne suive pas l'exemple des firmes américaines qui ont renoncé à leurs options sur Concorde.

titres au comptoir

MARDI, LE 20 FEVRIER 1973

Acari	6000	28	27
Ave of Amer	2000	120	100
B M R T Units	72530	$12⅞	12½
Beacon Mng	9500	4	4
Biko	2000	32	32
Bodi Guard	300	162½	162½
B C Oil Lands	400	$6½	6¼
Cal Pow 7 F Pr	25	$100¼	100¼
Charlor	4000	71	70
Chesbar	400	212½	212½
Chibex	4500	60	59
Clinevision Wts	500	$7	6½
Cons Computer	100	350	350
Cons D L P	1300	140	135
Crimco	600	387½	375
Cuvier	3000	22	20
Dairy Barns	200	362½	362½
Dom Jubilee	1000	30	30
Eden Ind	4000	8	8
Equicorp	700	275	225
Europa	1000	35	35
F I C Pfd	100	$5⅞	5⅞
F I C Fund A	100	$5⅞	5⅞
Fort Norman	2800	360	350
Graph Comm	5600	175	150
Groupe P Rev	300	$11	11
Int Life Ass	400	350	350
Int Systcoms	2000	57	57
Intl Video	25700	155	140
Ixpaco	5000	90	90
Jolly Jumper	300	105	105
Kardar Oils	400	150	150
Karou	1300	500	450
Maracambeau	9500	22	20
M Hemsleys	12275	$8½	7¾
Modern Plastic	1050	$6¾	6¼
Multico	600	135	125
Mutual Equity	210	175	175
Naganta	1000	25	25
Nautilus Expl	1500	70	70
New Formaque	16500	2	2
New Miller	15000	9	6½
North Point	3500	71	70
Pan Eastern	1000	10	10
Premier Gaspe	12500	30	30
Beaver Mng	9500	85	62
Quasar Pete	100	$10¾	10¾
Readyfoods	500	180	180
Revenue Prop	500	120	120
Rideau C Race	600	5	5
Rochelom	1000	35	35
Sensormatic	500	155	155
Swiss Oil	7000	17	15
Tartan Expl	6000	10	10
Untd Gemini	25500	59	54
Unity Bank	300	$7	7
Warrington	400	$7¾	7¾
Yellorex	500	15	15
York Lambton B	1000	250	250
Ziebart	6000	512½	4874

CALGARY

PAR LA PRESSE CANADIENNE

MARDI, 20 FEVRIER 1973

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. net
INDUSTRIELLES					
KSF Chem	500	90	80	80	—20
PETROLES					
Brett	1000	12	12	12	
Clarepine	5000	15	15	15	+1
Jagor	1000	40	40	40	—8
Lar	1500	80	75	80	+5
Lassiter	1000	170	165	165	—5
Misvale	1000	170	165	165	—5
Misvale	1000	40	40	40	+5
Omega	3000	7	7	7	—1
Republic	3600	103	100	100	—5
Sastex	2000	8	8	8	
Summit	400	250	250	250	
Thomson	1600	250	240	250	
Universl	2500	215	205	205	—15
Univr Rts	2000	25	25	25	
MINES					
Calcorp	500	10	10	10	
Cinnabar	500	40	40	40	—10
Cultus	8000	40	39	40	
Jetex	1000	90	90	90	
Matrix	500	25	25	25	
Missi Isl	1500	20	20	20	—5

Total des ventes : 38,400.

les grains

MARDI LE 20 FEVRIER 1973

MARCHE A TERME :

(WINNIPEG)

LIN :	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
Mai	5.41½	5.50½	5.41½	5.50½
Juil.	5.28	5.38	5.28	5.38
Oct.	5.06	5.12	5.06	5.12
Nov.	4.89	4.89	4.88	4.88
Oct.	5.06	5.12	5.06	5.12
Nov.	4.89	4.89	4.88	4.88
GRAINE COLZA (Vancouver)				
Mars	4.35½	4.37	4.21	4.21
Juin	4.32	4.35	4.18	4.18
Sept.	4.24	4.24½	4.25	4.09¾
Nov.	3.87½	3.90¼	3.75	3.75
GRAINE COLZA (Thunder Bay)				
Mai	4.00	4.0	3.87	3.87
Juil.	3.92	3.94	3.79	3.79
Oct.	3.87½	—	—	—
Nov.	—	—	—	3.58
AVOINE :				
Mai	1.20½	1.20⅞	1.20¼	1.20¾
Juil.	1.18½	1.19⅛	1.18½	1.19
Oct.	—	—	—	1.12
Dec.	—	—	—	1.08½
ORGE :				
Mai	1.51½	1.52⅛	1.50	1.52
Juil.	1.52	1.53	1.51	1.51⅞
Oct.	1.50	1.50⅞	1.49⅞	1.50⅞
Dec.	—	—	—	1.48⅛
SEIGLE :				
Mai	1.59½	1.60⅞	1.51	1.54¾
Juil.	1.57½	1.59	1.50½	1.54¼
Oct.	1.55	1.55¼	1.51¼	1.51¼
Dec.	1.46	1.47⅛	1.45½	1.47⅛

MARCHE AU COMPTANT :

AVOINE : 2 cw 1.20¾; 3 cw 1.19¼; ex 3 cw et ex 1 four. 1.19; 1 four. 1.17¾; 2 four. 1.14¾; 3 four. 1.11¾; four. mélangee 68.

ORGE : 1 et 2 cw 6-rang, 1 cw 2-rang, 2 cw 2-rang et 3 cw 6-rang 1.49; 3 cw 2-rang 1.46½; 1 four. 1.46; 2 four. 1.44½; 3 four. 1.41½.

SEIGLE : 1 et 2 cw 1.54¾; 3 cw 1.41¼; 4 cw 1.32¾; ergotee 1.23¾; sur voie, pas de cote.

LIN : 1 cw 5.45½; 2 cw 5.37⅛; 3 cw 5.15; sur voie, pas de cote.

GRAINE COLZA : No. 1 Canadienne 3.87; No. 2 Canadienne 3.65½.

(CHICAGO)

BLE :	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
Mars	2.40	2.45¾	2.36¾	2.39¾
Mai	2.31	2.35¼	1.30¼	1.32
Juil.	2.18½	2.22	2.18	2.19
Sept.	2.16¾	2.18¾	2.14½	2.16¾
Dec.	2.18	2.19½	2.15	2.17¾
MAIS :				
Mars	1.62	1.66¼	1.61⅝	1.66
Mai	1.54	1.58	1.53½	1.57¼
Juil.	1.47¼	1.50½	1.47	1.50
Sept.	1.44	1.46½	1.42⅝	1.44¾
Dec.	1.39½	1.40⅜	1.38	1.39¾
Mars	1.41½	1.43	1.41¼	1.42½
AVOINE :				
Mars	92¾	93	91¼	91¼
Mai	90	92⅝	90	91
Juil.	88¼	88¼	88	88
FEVES SOYA :				
Mars	6.18¼	6.18¼	6.05	6.11
Mai	5.93½	5.93½	5.70	5.70
Juil.	5.70	5.70¼	5.41	5.41
Aout	5.48	5.54¾	5.24¾	5.24¾
Sept.	4.75½	4.89	4.60½	4.60½
Nov.	4.15	4.24	4.06½	4.06½
Jan.	4.12	4.20	4.03⅛	4.03⅛
Mars	4.13	4.19	4.02¾	4.02¾

Radio Shack

PLUS DE 110 MAGASINS À TRAVERS LE CANADA

OFFRE SENSAS



Rabais $12

14-872

Magnétophone à cassette compact, à poussoirs

Rég. 41.95 29.95

CTR-24. Modèle comblé d'avantages. Poussoir d'enregistrement avec blocage de sûreté; contrôle de niveau automatique; entrée pour enregistrement de la radio. Avec piles, écouteur, micro à commande à distance et étui. 14-854. Adaptateur c.a. 5.95

Rabais $2 Haut-parleurs à bas prix, de pose facile

Rég. 9.95 paire 7.95 paire

12-1841

Donnez à votre auto une apparence de luxe— et un son riche! Haut-parleurs robustes de 5" avec grilles chromées et anneaux de montage "instantané" pour pose sans enlever les panneaux. Profitez dès maintenant de ce bas prix.

Rabais $20

Reproducteur 8 pistes d'auto, camion, bateau 39.95

Rég. 59.95

Modèle compact de fonctionnement supérieur! Amplificateur 8-watts; réglages en retrait; support de montage avec serrure et clef; harnais de câblage. Un achat à ne pas manquer!

12-1819

Radio Shack UNE DIVISION DE TANDY LEATHER CO. OF CANADA LIMITED

- 2107 Lapierre, Ville LaSalle
- 2675 ch. Chambly
- 5940 boul. des Grandes Prairies, St-Léonard
- 196 boul. d'Anjou, Châteauguay
- 185-195 boul. Hymus, Pointe-Claire
- 1970 boul. St-Martin, Laval
- 3505 boul. Taschereau, St-Hubert
- 279 boul. Sauvé, St-Eustache
- 6700 Côte-des-Neiges, Ville Mont-Royal
- Plaza Côte-des-Neiges

CARRIÈRES et PROFESSIONS

ALCAN

ANALYSTE DES TAUX DU FRET MARITIME

Alcan est à la recherche, pour son Service du Transport, siège social, Montréal, d'un analyste compétent en matière de taux du fret maritime.

Les exigences du poste sont les suivantes:

Connaitre très bien les taux du fret maritime

Expérience en réservation et expédition

Notions d'informatique

Connaissance en calcul des éléments de coûts et des barèmes du transport intérieur.

Études: diplôme d'études secondaires, option mathématiques

Préférence donnée à un diplômé ou un finissant de l'Institut du Trafic et du Transport du Canada avec expérience de 5 à 10 ans.

La rémunération sera en rapport avec connaissances et expérience.

Pour plus de renseignements, appelez au 877-2756

la presse

la presse requiert les services d'un responsable de la Gestion de la main-d'oeuvre.

RESPONSABLE — GESTION DE LA MAIN-D'OEUVRE

LA FONCTION

Le titulaire de cette fonction aura la responsabilité de planifier et coordonner les activités relatives à la gestion de la main-d'oeuvre, en particulier le recrutement et la sélection du personnel, la classification et l'évaluation des fonctions.

LE CANDIDAT

Posséder un diplôme universitaire en administration ou dans un secteur connexe ou toute combinaison d'études et d'expérience jugée suffisante pour remplir la fonction.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande à

CASE 13,387 LA PRESSE

la presse

la presse requiert les services d'un Conseiller en relations du travail.

CONSEILLER EN RELATIONS DU TRAVAIL

LA FONCTION:

Le titulaire de cette fonction a la responsabilité d'aider son supérieur dans les activités suivantes: la négociation, le traitement des griefs, la préparation de la conduite d'arbitrage, la rédaction de projets, l'étude et l'analyse des conventions collectives existantes en vue des négociations à venir, et formule au directeur des relations du travail toute recommandation jugée pertinente.

LE CANDIDAT

Le titulaire de ce poste possède un diplôme universitaire en Relations industrielles ou toute combinaison d'études et d'expérience jugée suffisante pour remplir la fonction; il possède en outre une bonne expérience des négociations ainsi qu'une connaissance approfondie de la législation du travail et des procédures en usage dans ce domaine.

DEMANDE D'EMPLOI:

Toute demande d'emploi sera traitée d'une manière confidentielle. Vous référant à la fonction ci-haut mentionnée, veuillez faire parvenir vos notes biographiques à

CASE 13,387 LA PRESSE

BOMBARDIER

DIVISION: VÊTEMENTS & ACCESSOIRES

GÉRANT DE CRÉDIT

Notre division de vêtements & accessoires située à Montréal, à besoin d'un homme énergique et dynamique pour prendre la responsabilité complète du service de crédit à notre clientèle. Le candidat d'âge moyen devra être bilingue, en plus de posséder l'expérience nécessaire pour conduire ce département avec succès.

Nous offrons un excellent salaire en plus de nombreux avanages sociaux.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

CASE 13,389 LA PRESSE

CONTRÔLEUR ET GÉRANCE

Minimum 5 ans d'experience apres l'obtention du C.G.A. Experience en administration. Responsable du systeme comptable

Adresser "curriculum vitae" experience et recommandations a:

CASE 13,383 LA PRESSE

FAITES CARRIÈRE

Une importante compagnie canadienne d'envergure internationale, ayant des bureaux à Montréal, recherche un homme âgé de 25 à 45 ans désireux d'améliorer sa situation actuelle. Cet homme a une bonne formation et possède une certaine expérience du public. Il doit être capable d'assumer, à courte échéance, un poste de commande. Nous sommes prêts à investir une somme d'argent considérable pour la formation de l'homme qui rencontre nos exigences. Nous garantissons un revenu annuel de $9,000 à $12,000, plus boni et bénéfices marginaux. Faites parvenir votre "curriculum vitae" à:

CASE 13349, LA PRESSE

COMPTABLE — DIRECTEUR DE BUREAU

Demandé par importateur-fabricant de produits électroniques. Doit être bilingue. S'adresser par écrit aux vérificateurs.

LONDON, SIMKOVER & CO.
COMPTABLES AGRÉÉS

a/s M. Baril
4920 ouest, boulevard de Maisonneuve
Suite 101, Westmount

Les syndicats des chantiers maritimes demandent à Ottawa d'intervenr de façon positive

La CSN "en collaboration" avec la CTC, veut agiter l'opinion publique sur l'urgente nécessité de doter le Canada d'une marine marchande océanique.

Les deux organismes, regroupant quelque 12,000 ouvriers des chantiers maritimes au pays, sont à mettre au point un projet définitif qu'ils soumettront à Ottawa d'ici un mois. Auparavant, les syndicats des chantiers auront discuté des grandes lignes d'une politique de construction navale avec les employeurs et ils auront tenu des assemblées d'informations avec les populations concernées, notamment celles de Lauzon et de Sorel.

Des représentants de la CSN et de la CTC reviennent d'un séjour d'études dans les grands chantiers européens (suédois, anglais, hollandais et français). Leurs observations les portent à croire que la mise en chantier d'une marine marchande canadienne est le seul moyen actuel d'activer la construction de navires au pays.

Les représentants sont d'avis que les chantiers canadiens sont appelés à disparaître à plus ou moins brève échéance, à moins que le gouvernement fédéral n'intervienne de façon positive dans un avenir qu'il faudrait le plus immédiat.

L'industrie navale japonaise, a déclaré hier M. Norbert Rodrigue, de la CSN, jouit présentement de facilités de crédits, de politiques industrielles qui lui assurent des coûts de production plus bas que partout ailleurs; de plus, les Nippons sont prêts à faire des investissements considérables qui menacent de provoquer une surproduction de navires. Cette surproduction pourrait avoir pour effet d'éliminer la plupart de leurs concurrents dans le monde.

Les pays européens, a fait remarquer M. Rodrigue, ont déjà réagi à la situation en restructurant leur industrie navale, en consentant des investissements majeurs pour moderniser l'équipement et la production de façon à produire à des coûts concurrentiels des bateaux de grande taille puisque la demande va dans ce sens.

Ici, a-t-il ajouté, rien n'a été fait, si ce n'est des comités de main-d'oeuvre pour étudier comment réduire les coûts. Il n'y a eu aucun investissement substantiel, aucune restructuration dans le sens d'une concentration et d'une intégration des chantiers, aucune politique d'ensemble, pas même de participation aux pressions exercées un peu partout pour amener les Japonais à abandonner leurs projets susceptibles de provoquer une surproduction.

Selon les organismes ouvriers, les besoins d'une marine marchande canadienne sont pleinement justifiés. Si 35 pour cent de nos exportations se font par voie des mers, 73 pour cent de ces exportations maritimes sont assumées par des navires étrangers. Notre transport maritime intérieur est assuré à 95 pour cent par des navires canadiens et à 5 pour cent par des navires britanniques.

En plus de permettre une relance de nos chantiers maritimes, la construction d'une marine marchande canadienne pourrait mettre en place des éléments importants d'une stratégie industrielle: meilleure utilisation des ressources naturelles, techniques et humaines, réduction des prix à l'exportation et réduction du déficit de la balance des paiements.

Il n'y aura plus de dévaluation du dollar

— Arthur Burns

WASHINGTON (AFP) — M. Arthur Burns, président de la Federal Reserve Board, a déclaré hier devant la commission économique conjointe des deux chambres du Congrès américain que les Etats-Unis ne pouvaient tolérer une troisième dévaluation du dollar et devaient résorber le déficit de leur balance des paiements au cours des deux années à venir.

Le président de la banque centrale américaine, après avoir souligné que les résultats de la dernière dévaluation ne se feraient pleinement sentir que dans deux ou trois ans, a estimé que tant le Congrès que la Maison Blanche devaient intervenir pour obliger les autres pays concernés à accélérer l'étude d'une réforme monétaire internationale.

M. Burns a d'autre part indiqué que la Federal Reserve Board prenait au sérieux les propositions en faveur de la création d'une banque internationale et a proposé au Congrès de déclarer un moratoire indéfini sur les taxes américaines imposées aux investisseurs étrangers acquéreurs de titres américains afin d'encourager l'entrée de capitaux.

Du pétrole dans la baie de Fundy?

FREDERICTON (PC) — La société Mobil Oil Canada Ltd. a obtenu l'autorisation de faire des prospections pétrolières et gazières dans la baie de Fundy, a annoncé le ministre des Richesses naturelles du Nouveau-Brunswick, M. Edison Stairs.

Le ministre précise dans un communiqué que la société examinera des levés géophysiques effectués dans la baie pour déterminer si les conditions géologiques se prêtent à des prospections.

De l'avis de M. Stairs, cela marque l'entrée du Nouveau-Brunswick dans la prospection du plateau continental.

Supersoniques et cancer de la peau

WASHINGTON (Reuter) — Un groupe d'experts de l'Académie américaine des sciences estime que la mise en service de grandes flottes d'avions commerciaux supersoniques, comme le Concorde, risquerait de provoquer un cancer de la peau qui tuerait environ 300 Américain par année.

En grand nombre, de tels appareils seraient à même de réduire de cinq pour cent la concentration de l'ozone dans l'atmosphère, au-dessus des Etats-Unis, et de causer huit mille cas de cancer de la peau chaque année.

Le rapport n'indique pas cependant combien il faudrait d'avions volant au-dessus de la vitesse du son pour perturber le bouclier d'ozone, dans l'atmosphère, et permettre aux rayons ultraviolets d'exercer leurs ravages.

JAPAN ELECTRONIC CENTRE

Les Galeries D'Anjou
354-0300

SONY®
TÉLÉCOULEUR TRINITRON

- Réglage automatique de la couleur
- Indicateurs lumineux de canaux
- Sans besoin de réglage
- Image et son instantanés
- Haut-parleur monté à l'avant
- Transistorisé
- Ecran 12 po. en diagonale

KV-1201

$399.95
ou $15 par mois





- Réglage automatique du son et de la couleur
- Netteté de l'image aux angles de l'écran de 17"
- Ebénisterie style contemporain au beau fini noyer
- Image et son instantanés
- Indicateurs lumineux de canaux
- Haut-parleur monté à l'avant
- Transistorisé
- Ecran de 17" en diagonale

KV-1710

$569.95
ou $18 par mois

UTILISEZ VOTRE SI PRATIQUE — CHARGEX — PAIEMENTS FACILES A TERME

Les Galeries D'Anjou
353-6800

JAPAN CAMERA CENTRE

la Baie D'HUDSON

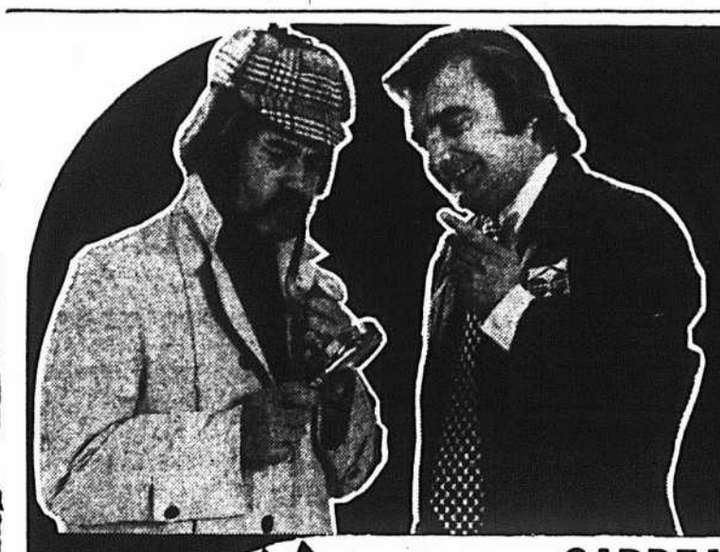
PROFITEZ
IMMÉDIATEMENT
DES RÉDUCTIONS
PROPOSÉES DANS
LE NOUVEAU BUDGET.

LES PRIX SONT RÉDUITS DE 15%
sur tous les vêtements et les chaussures d'enfants.

LES PRIX SONT RÉDUITS DE 10%
sur la majorité des articles de toilette, produits de beauté, horloges et montres.

Veuillez vous adresser au personnel pour plus de renseignements.

Ces réductions de prix sont en vigueur jusqu'à plus amples détails.



Rénova Spec 73

JUSQU'AU 24 FÉVRIER, VAL ROYAL-LA SALLE VOUS OFFRE DES ITEM À PRIX SPÉCIAUX VOUS PERMETTANT DE RÉALISER EN 1973 TOUS VOS PROJETS DE RÉNOVATION

DU LUNDI AU VENDREDI A 7.10 A.M. ÉCOUTEZ L'ÉMISSION "CACAILLE AU RAPPORT" SUR LES ONDES DE CKAC 73 UNE PRÉSENTATION DES MAGASINS VAL ROYAL LA SALLE

CARREAUX DE PLANCHER
EN VINYLE AMIANTE
AUTO-COLLANTS
CHOIX DE COULEURS
GRANDEUR 12" x 12"
PRIX RÉNOVASPÉC
25¢ ch.



PHARMACIE ENCASTRÉE
AVEC 2 MIROIRS COULISSANTS EN VERRE POLI DE ¼" D'ÉPAISSEUR
— BLANCHE AVEC BORDURE CHROMÉE
— POUR OUVERTURE DE 23¾" x 17¾" x 3¾"



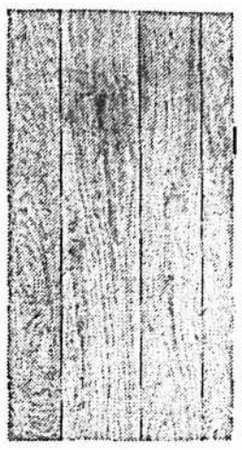
PRIX RÉNOVASPÉC
18.75 CH.
AUSSI DISPONIBLE
29¾" x 19¾" x 3¾"
21.95 ch.



MIXKOTE
UNE FAÇON FACILE DE DÉCORER UN MUR, UN PLAFOND, UN BAR
PRIX RÉNOVASPEC SAC 50 LB 6.95 CH.

LIÈGE BRUN FONCÉ
PANNEAU 12" x 36" x 1" D'ÉPAISSEUR
AU MORCEAU 75¢ CH. — POUR ACHAT 24 MCX OU PLUS 66¢ CH.

PANNEAUX PRÉFINIS
DE QUALITÉ

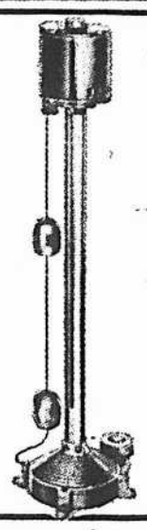


TON DE CHÊNE OUTAOUAIS OU PECAN RICHELIEU
PANNEAU 4' x 8' PRIX RÉNOVASPEC 5.35 CH.

ORME TEXTURÉ
PANNEAU 4' x 8' PRIX RÉNOVASPEC 5.40 CH.

CHÊNE GRIS OU BRUN
PANNEAU 4' x 8' PRIX RÉNOVASPEC 5.95 CH.

MIEUX VAUT PRÉVENIR
POMPE À PUISARD



— PUISSANT MOTEUR DE ⅓ HP
— SORTIE D'EAU 1¼" DIA.
— HAUTEUR 39"
— PROTÉGERA VOTRE SOUS-SOL CONTRE LES INONDATIONS
PRIX RÉNOVASPEC 38.95 CH.



BOITE AUX LETTRES
EN ACCORD AVEC LES RÈGLEMENTS DE LA POSTE CANADIENNE
12" x 13¾" x 2¼"
FINI NOIR OU BRONZE ANTIQUE MARTELÉ
8.50

VAL ROYAL LA SALLE
CENTRES DE RÉNOVATION

PORTES INTÉRIEURES
EN LUAN — FINIES UNIES
1⅜" D'ÉPAISSEUR
80" DE HAUTEUR
TOUTES LARGEURS STANDARDS DE 12" À 36" DISPONIBLES
PRIX À PARTIR DE 5.60 CH.



POUR PORTES EXTÉRIEURES
SERRURES DE FAÇADE
"CORBIN" POUR PORTE 1¾" À 2¼" ÉPAISSEUR
LOQUET DE SÉCURITÉ À L'INTÉRIEUR NOIR OU BRONZE MARTELÉ 22.95
CHARNIÈRES POUR PORTES EXTÉRIEURES AVEC COUSSINETS 4" x 4" LA PAIRE 3.29



POUR PORTES INTÉRIEURES
SERRURES FINI BRONZE
ET ACIER INOXYDABLE — QUALITÉ SUPÉRIEURE
POUR PORTE JUSQU'À 1¾" D'ÉPAISSEUR
JEU DE PASSAGE 3.95 — SALLE BAIN 4.95
CHARNIÈRES POUR PORTES INTÉRIEURES FINI BRONZE 3" x 3" LA PAIRE 55¢

10 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

DIVISION DES ENTREPRISES P. H. DESROSIERS LTÉE

HEURES D'AFFAIRES
Lundi, mardi, mercredi 8.30 a.m. 5.30 p.m.
Jeudi, vendredi 8.30 a.m. 9.00 p.m.
Samedi 8.30 a.m. 5.00 p.m.

CHARGEX
PLAN BUDGETAIRE VAL ROYAL-LASALLE
SERVICE LIVRAISON DISPONIBLE

L'or monte à $78.50 à Londres

LONDRES (UPI) — Sur le marché libre de l'or à Londres, le métal jaune a été coté au premier fixing aujourd'hui à 78 dollars 50 cents l'once — un nouveau record absolu.

Ce cours de 78 dollars 50 cents dépasse de plus de 2 dollars le cours de clôture du métal jaune hier.

A ce train, l'or ne tarderait pas à coûter deux fois plus cher sur le marché libre que le cours officiel de 42.22 dollars établi à la suite de la récente dévaluation du dollar.

A l'issue du fixing, les courtiers ont encore relevé leur prix moyen à 78.625 dollars le marché demeure très actif, bien qu'il le soit moins que les jours précédents. Mais si la hausse effrénée tend à freiner la demande, elle n'encourage toujours pas l'offre. Dans les milieux spécialisés, on estime que les spéculateurs professionnels résisteront de plus en plus difficilement à la tentation d'encaisser leurs bénéfices qui sont maintenant considérables. En l'espace d'un peu plus d'une semaine, le cours s'est élevé de plus de 10 dollars, soit de près de 15 p. cent. Le niveau de 80 dollars pourrait donc, pense-t-on, constituer une barrière physchologique qui, une fois atteint, déclenchera des ventes bénéficiaires. Mais rien jusqu'à présent ne permet encore de l'affirmer.

ECO-ECLAIR

● M. Frederick H. McNeil, vice-président exécutif et gérant général de la **Banque de Montréal**, a été nommé **président** de l'institution. Il succède à ce poste à feu Leonard Walker. M. George Scott, vice-président aux prêts et aux investissements, succède à M. McNeil comme gérant général.

● La compagnie **T. Eaton Ltd. réduira de 10 pour cent le prix des vêtements et des chaussures d'enfants.**

● Eaton a aussi fait savoir qu'elle avait l'intention de réduire ses prix dans d'**autres secteurs** après une étude des changements de taxe et de ses coûts.

● La **Ville de Laval** vient de lancer sur le marché suisse une **émission d'obligations** pour un montant de 20 millions de francs suisses, soit environ $5,676,840 au cours du jour, à un taux d'intérêt de l'ordre de 7.07% pour une durée moyenne de 9.3 ans.

● Les bénéfices nets d'**Abitibi Paper** pour l'exercice de 1972 se sont élevés à $8,516,000 ou 43.5 cents par action ordinaire. Lors de l'exercice 1971, les bénéfices d'exploitation s'étaient établis à $4,123,000 ou 18.9 cents par action.

● La **Noranda Mines** Limited de Toronto déclare que ses revenus nets en 1972 ont atteint un record de $64 millions ou de 2.65 l'action, en comparaison de $61 millions ou de $2.50 l'action en 1971.

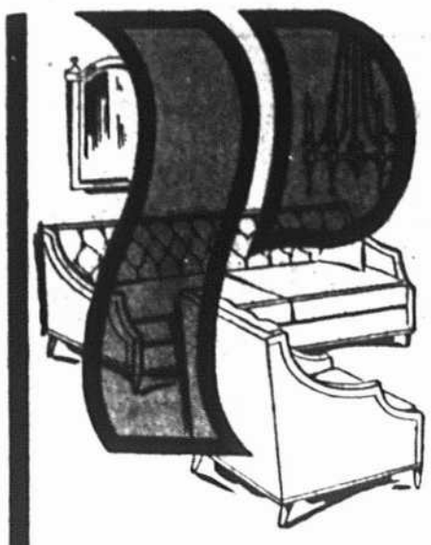
● Les **Etats-Unis** doivent s'attendre à ce que leur **déficit commercial** persiste pendant quelque temps puisque la dévaluation du dollar n'aura ses pleins effets que dans deux ans ou plus, déclare le sous-secrétaire au Trésor, M. Paul Volcker, en reconnaissant toutefois que la dévaluation permettra d'assurer un meilleur équilibre de l'économie mondiale.

● La société **Chrysler** rappelle 543 camions légers Kary Van afin de s'assurer que les freins ne sont pas défectueux. Il est possible que, dans certains véhicules, les boulons retenant de grosses pièces d'acier puissent crever la conduite des freins arrière ou le filtre à essence.

● Les Etats-Unis ont invité le Canada à participer à une étude sur **les effets des vols supersoniques** dans la haute atmosphère. Selon le ministre de l'Environnement, M. Jack Davis, le gouvernement n'a pas encore répondu à cette invitation. Le Canada ne s'intéresse pas aux avions supersoniques et le gouvernement espère qu'il n'y aura aucun vol supersonique au-dessus du territoire canadien.

● La firme **General Motors** devra rappeler quelque 2,000 de ses voitures Chevrolet considérés trop polluantes par l'Agence pour la protection de l'environnement. C'est la première fois que cet organisme prend une telle décision.

● Les grands producteurs canadiens de **cuivre** ont augmenté le prix du cuivre sur le marché canadien, suivant en cela l'exemple d'autres producteurs de ce minerai.

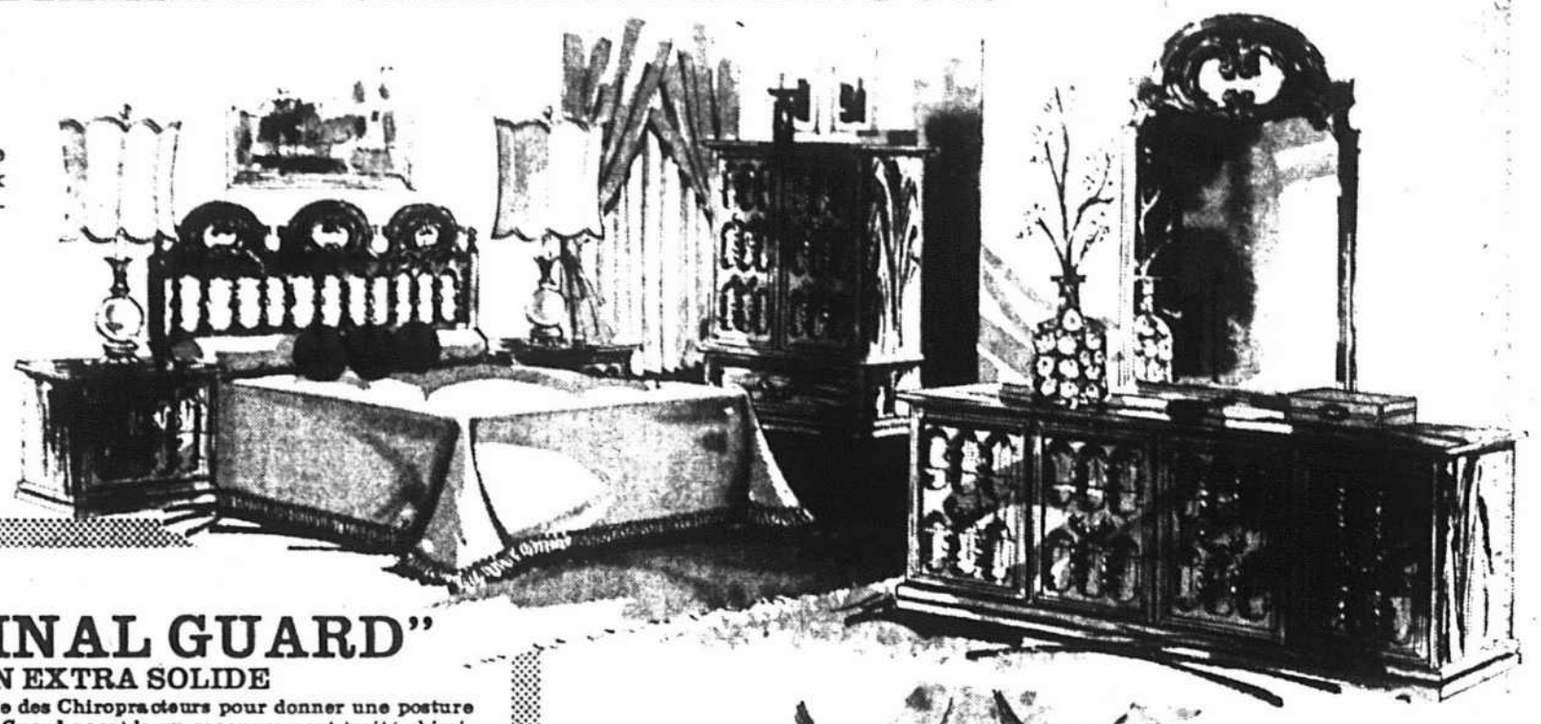


Prix Spectaculaires de la Semaine sur ÉTIQUETTES JAUNES



Le Concept Entrepôt — Salle d'Exposition Pascal est la méthode d'achat du meuble la plus excitante. Plus de 200 arrangements mobiliers, agréablement montrés au complet avec accessoires pour que vous les admiriez tels qu'ils seraient chez vous. C'est le chemin des grandes économies pour des MEUBLES DE RENOMMÉE.

MOBILIER DE CHAMBRE KILGOUR



De conception méditerranéenne, en chêne richement agrémenté, convient bien aux goûts du jour. Poignées plaquées laiton antique.

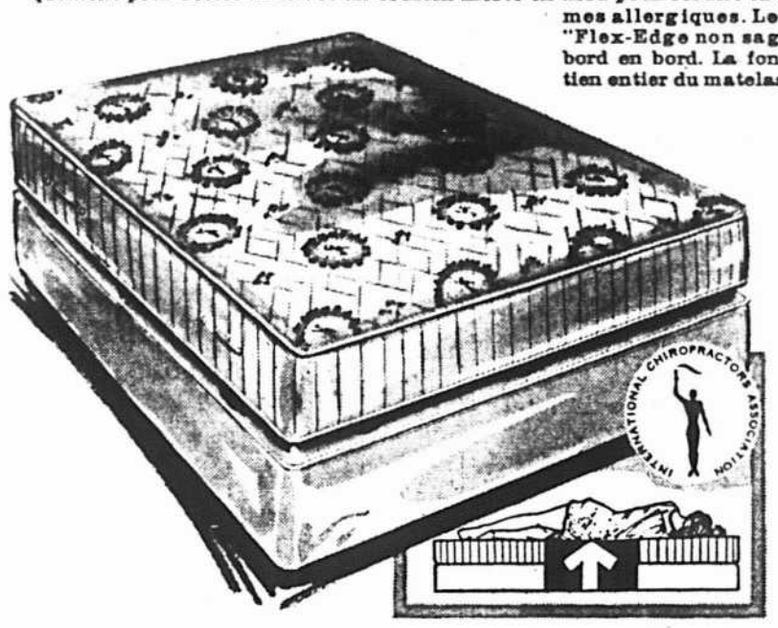
MOBILIER 4 PIÈCES
Une armoire de 38" x 56"
Une commode triple de 72"
Une tête de lit de 60"

399.88

TABLE DE CHEVET
85.88
chacune en sus

MATELAS "SPINAL GUARD"
AVEC FONDATION EXTRA SOLIDE

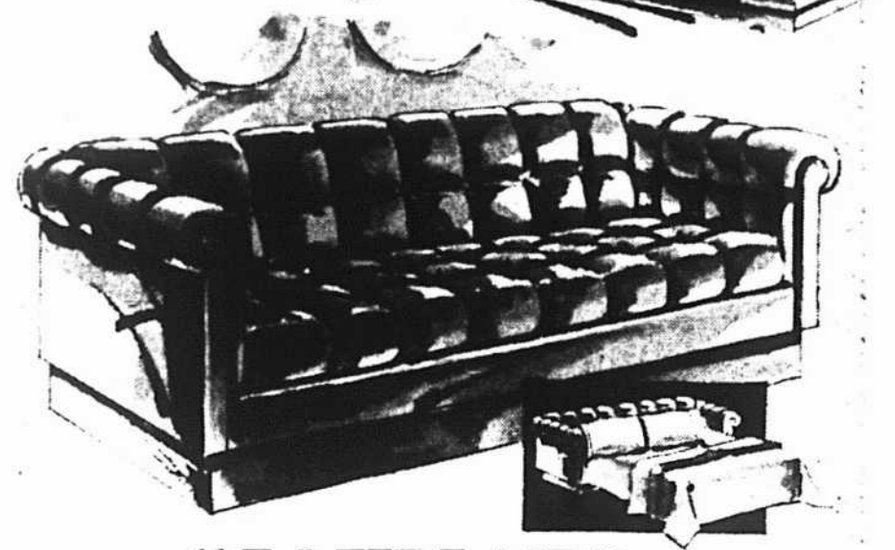
Conçu avec l'aide de l'Association Internationale des Chiropracteurs pour donner une posture de sommeil ferme, naturelle et nivelée. Spinal Guard possède un recouvrement traité chimiquement pour rester frais... et un coussin inerte en tissu pour réduire la possibilité de symptômes allergiques. Le matelas d'un rebord "Flex-Edge non sag" pour un soutien de bord en bord. La fondation fournit le soutien entier du matelas.



SPINAL GUARD
39" ou 54"
MATELAS OU SOMMIER-BOÎTE
69.50 ch.

ENSEMBLE "QUEEN"
178.95

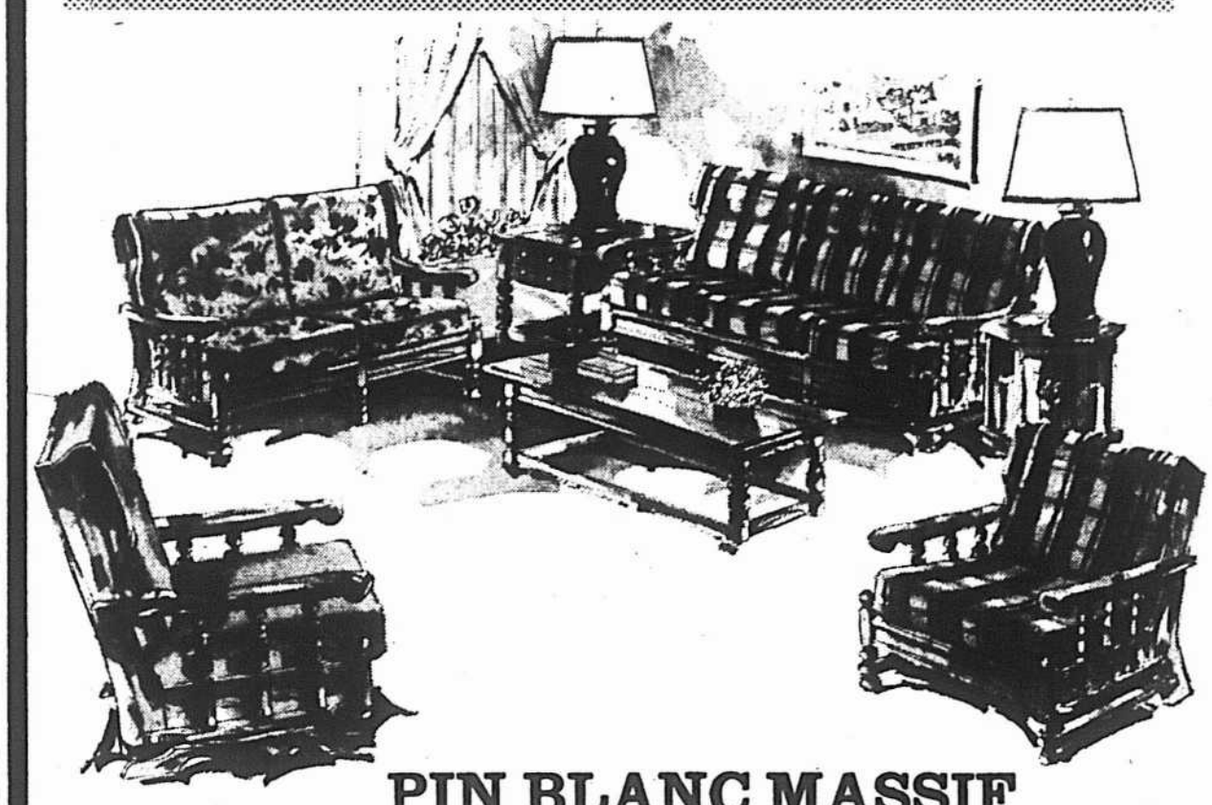
ENSEMBLE "KING"
259.95



"JAYMAR"

Sofa-lit pleine largeur en vinyle noir durable avec dossier cannelé. Construction à touffes profondes.

209.95



PIN BLANC MASSIF

Avec l'esprit pionnier incorporé pour ressembler à l'artisanat du 18ième siècle... Des pièces remarquablement détaillées au fini foncé avec fil du bois doré. Coussins moelleux réversibles.

SOFA 315.88
FAUTEUIL ... 167.88
BERCEUSE .. 179.88
CAUSEUSE ... 239.88

TABLE À CAFÉ 79.95
TABLE-ÉTAGÈRE 79.95
TABLE POUR LIVRES 79.95



SOFA ET FAUTEUIL SKLAR STYLE ESPAGNOL... ULTRA-VELOURS!

Ce sofa et ce fauteuil magnifiques de Sklar seront l'objet de vos affections pour plusieurs années! Si confortables, avec ses coussins de siège élastiques, légers, à enveloppe intérieure. Encadré avec du bois Pacane de Sienne sculpté. Tellement nouveau... et c'est si bon de les retrouver chez vous le soir.

SOFA 88" 299.95

FAUTEUIL 38" 169.95

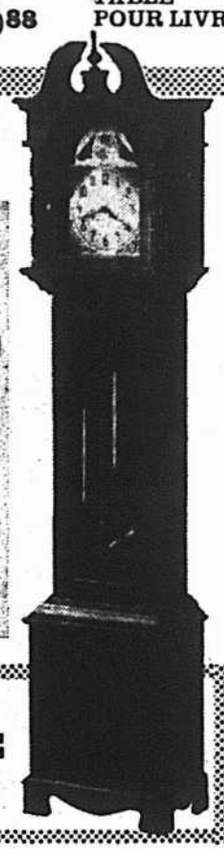
LA MÉTHODE D'ACHAT PASCAL "ENTREPÔT SALLE D'EXPOSITION"
Ces bas prix s'appliquent à l'achat que vous emportez. Nous mettrons la marchandise dans votre voiture dans l'emballage original ou nous vous la livrerons économiquement et rapidement.

TERMES BUDGÉTAIRES
Vous pourrez faire ici vos achats avec le plan de paiement qui vous convient le mieux que ce soit par notre propre plan de crédit PASCAL, CHARGEX ou "PASCAL QUICK CHARGE" vous économiserez...

TABLES À CARTES ET CHAISES À PRIX RÉDUITS
CHOIX DE chaises et de tables appareillées — RICHE FINI BRONZE MÉTALLIQUE.

CHAISES entièrement MÉTALLIQUES
5.99 ch.
2 pour 10.00
AVEC SIÈGE capitonné 9.38 ch.
SIÈGE et DOSSIER capitonnés
12.10 ch.
TABLE appareillée
15.95 ch.



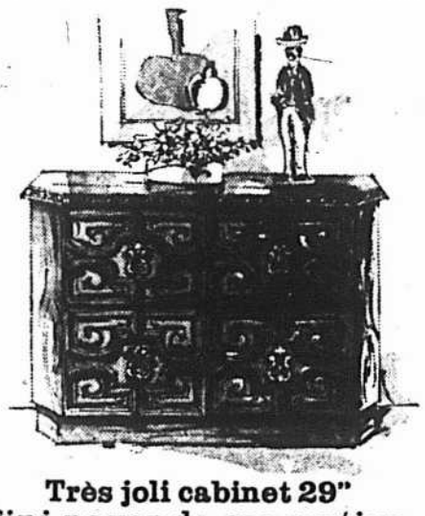


Herschede

De renommée mondiale HORLOGES GRAND-PÈRE
À prix spéciaux 399.00 à 699.00

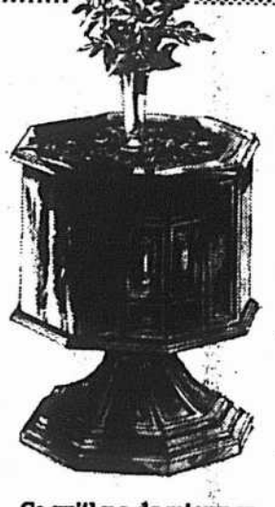


TABLE DE SERVICE IMPORTÉE
Fini noyer avec bordure en laiton — comparez-les avec celles qui se vendent 100.00 et plus.
69.95



Très joli cabinet 29" fini noyer de conception méditerranéenne

Ce qu'il vous faut pour le vivoir, la salle à dîner, le salon. Avec quincaillerie antique. A un prix que vous n'auriez jamais cru possible.
59.95
LONG. 39".
LARG. 12".
HAUT. 29"
59.95



Ce qu'il y a de mieux en TABLES avec PIÉDESTAL
Conçues par Singer
Tous les styles et tous les finis. Traditionnel méditerranéen — Espagnol (tel qu'illustré).
À votre choix 59.95 ch.

ameublement PASCAL

Entrepôt-Salle de Montre
3600 COTE VERTU route Trans Canadienne SORTIE 38

Les salons d'amaigrissement Lady Stauffer accusés de fausse publicité

Après les salons d'amincissement Figure Magic, c'est au tour des "Lady Stauffer Figure Control Salons" d'encourir les foudres du ministère fédéral des consommateurs.

Hier, en effet, le promoteur de ces salons, (il y en avait quatre dans la région de Montréal, jusqu'à récemment), a comparu devant le juge Roger Lagarde sous une double accusation de fausse publicité et de publicité donnée à un traitement qui n'avait pas été suffisamment et légalement éprouvé.

Sousa, qui demeure maintenant à Toronto, alors qu'il avait pied-à-terre dans la métropole en 1971 et 1972, a cependant nié toute culpabilité et à la requête de son procureur, son enquête préliminaire a été reportée immédiatement au 19 avril prochain.

C'est principalement dans deux journaux anglophones de la métropole, le Montreal Star et la Gazette que le prévenu avait publié ses annonces prétendument trompeuses, au cours des deux dernières années.

Les accusations portées contre le prévenu sont du même genre que celles qui ont été portées contre les promoteurs des studios Figure Magic, qui, dans un premier temps, ont été condamnés à un total de $1,300 en amendes, ces jours derniers, par le juge Arthur Lépine.

Le franc-tireur André Desbiens accusé de tentative de meurtre

André Desbiens, un mécanicien de réfrigération en chômage, a comparu devant le juge Roger Lagarde, hier après-midi, sous une accusation de tentative de meurtre, suite à la fusillade qui s'était déroulée la veille, dans le centre-ville.

Posté au 14e étage d'un immeuble situé au 3475 de la rue Saint-Urbain, le prévenu aurait en effet tiré plusieurs balles, notamment dans la direction d'une voiture de police.

L'un des projectiles, incidemment, ricocha juste aux pieds de l'agent Daniel Lévesque.

C'est d'ailleurs d'avoir tenté de tuer ce policier que Desbiens a été accusé, le Dr A.B. Clément ayant déclaré, après un examen sommaire du prévenu, qu'il était en état de faire face à la justice.

Un présumé terroriste est recherché

Raynald Lévesque, un jeune homme de 20 ans, qui avait commencé de subir, lundi, son enquête préliminaire sous l'accusation d'avoir déposé 19 bombes, fausses dans quelques cas, authentiques dans d'autres, dans la région de Montréal, ces dernières années, est à nouveau recherché par la police.

Hier matin, en effet, il ne s'est pas représenté devant le juge Arthur Lépine qui, la veille, avait entendu sa propre version de son arrestation et de son interrogatoire par la police.

Hier, ce devait être au tour des policiers de placer devant la cour un certain document (sonore, a-t-on appris) qui serait venu contredire certaines de ses allégations semble-t-il.

Est-ce à cause de ce fait qu'il n'est pas revenu devant la cour, alors qu'il avait été admis facilement à caution dès sa comparution, au milieu de novembre dernier.

Un de ses compagnons, Jacques Millette, serait également introuvable.

Dès hier après-midi, donc, la police de Montréal a fait émettre de nouveaux mandats contre les prévenus.

Sa "défense" jugée farfelue par le juge

Qualifiée de simple, farfelue et fantaisiste par le juge de première instance, la défense qu'avait faite un jeune homme de 26 ans, André Bergeron, pour repousser l'accusation de vol de deux camions, chargés de bois, portée contre lui, a également été repoussée, comme telle, par la cour d'appel.

Les deux véhicules avaient été volés en face de l'établissement Dansereau et Poirier, boulevard Laurentien, mais ce n'est que quelques heures plus tard qu'ils avaient été retrouvés, boulevard Métropolitain, alors que l'accusé conduisait l'un d'eux.

Devant le premier juge, il avait soutenu que c'était un ami, "vendeur de chaudrons" de son métier, incidemment, qui lui avait demandé de conduire l'un des camions, qu'il avait trouvé stationné dans le terrain d'un bar-salon du nord de la ville, portières ouvertes et moteur ronronnant. Et c'était le dimanche.

Il devait recevoir $25 pour ses services.

Contre le prévenu, et son... explication, la cour retient principalement que la preuve a révélé que la vitre de ventilation, du côté du chauffeur de chacun des camions avait été brisée, et, dans le cas du camion conduit par Bergeron, il y avait des débris de verre sur le marchepied et à l'intérieur de la cabine.

Enfin, les moteurs étaient en marche, sans que la clef fût dans le dispositif d'allumage. Mais les fils de l'accumulateur, eux, étaient reliés à la bobine ou "coil".

Tout cela, selon la cour, n'est compatible qu'avec une chose: la culpabilité de l'accusé.

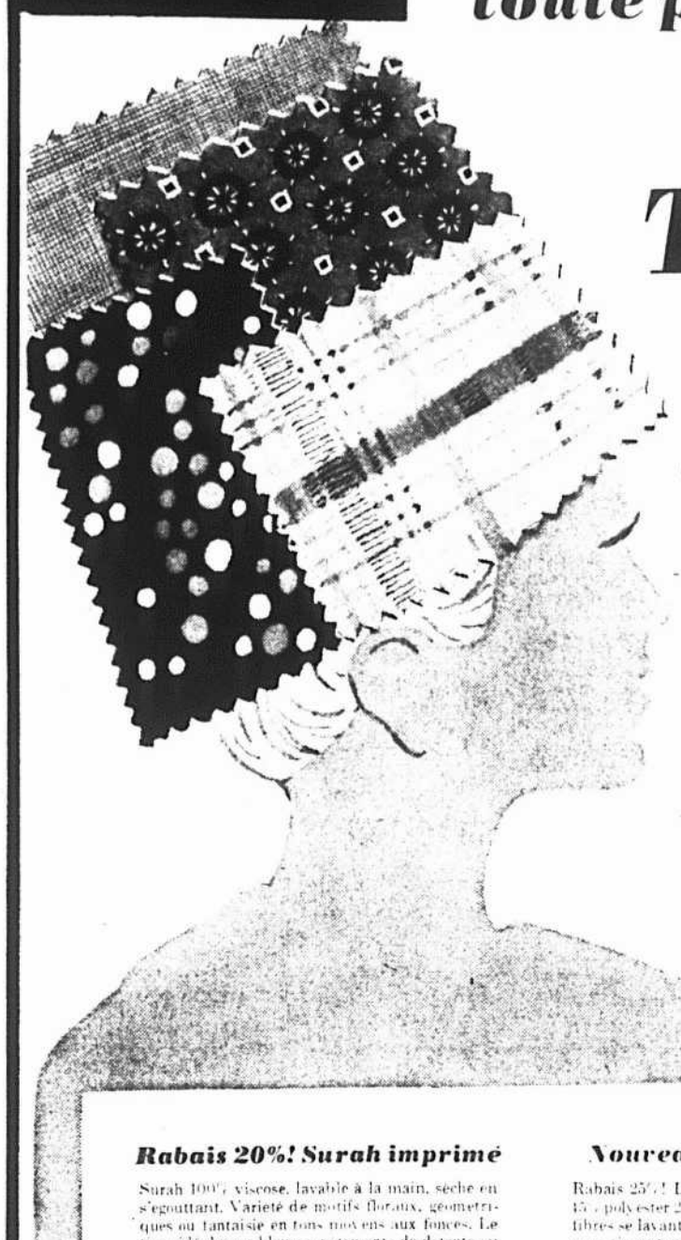
la presse

874-6911

C'est le numéro de téléphone pour recevoir LA PRESSE à domicile. Nous prenons les appels: du lundi au vendredi, de 8 h a.m. à 8 h p.m. et le samedi, de 8 h a.m. à 5 h p.m.

la presse

Simpsons



Une élégance toute printanière avec des Tissus de Simpsons Rabais 20% à 42%!

Rabais 20%! Surah imprimé

Surah 100% viscose, lavable à la main, sèche en s'égouttant. Variété de motifs floraux, géométriques ou fantaisie en tons moyens aux foncés. Le tissu idéal pour blouses, vêtements de détente ou du soir. Larg. 45 po.

Rég. 2.50 1.99 ver.

Nouveau gaufré écossais

Rabais 25%! Le tissu printanier par excellence. 45% polyester 20% coton 30% acrylique 5% autres fibres se lavant et séchant dans la machine. Gros écossais en tons pastels aux tons vifs. Idéal pour blazers ou pantalons. Larg. 58 po.

Rég. 3.99 2.99 ver.

"Viyella" d'Angleterre

Rabais 39%! "Vivella" 55% laine, 45% coton se lavant à la machine. Sélection imposante de motifs paisley, géométriques ou floraux. Pour vêtements de détente ou de sport, ensembles pour enfants. Largeur 36 po.

Rég. 4.98 2.99 ver.

Rabais 1/3! Imprimé Niagara

Tissu 100% acrylique se lavant et séchant dans la machine. Assortiment de motifs floraux, géométriques ou fantaisie. Pour vêtements de détente ou robes d'après-midi. Larg. 45 po.

Rég. 2.98 1.99 ver.

Rabais 42%! Tissu éponge

Tissu éponge 100% coton se lavant et séchant dans la machine. Pour vêtements de plage, peignoirs ou décoration de chambre de bain. Choix de motifs floraux, géométriques ou fantaisie. Larg. 45 po.

En ville seulement

Rég. 2.49 1.44 ver.

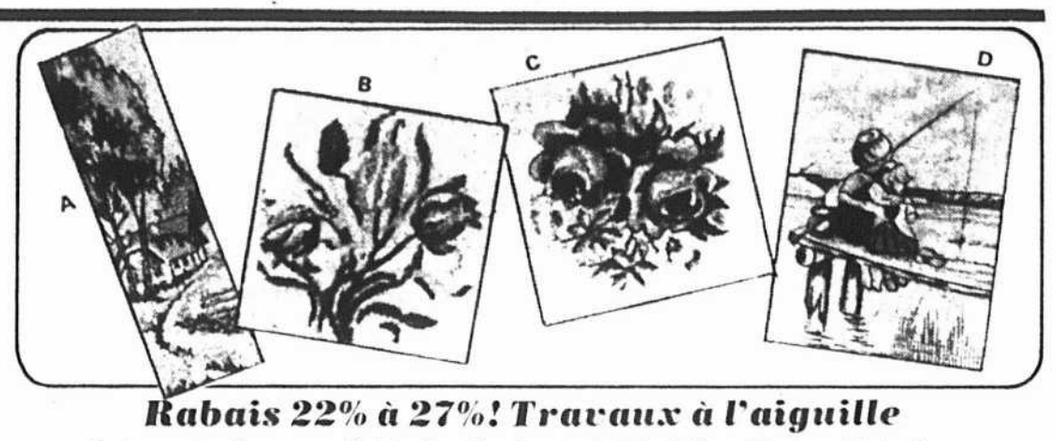
Rabais 1/3! Crêpe polyester

Crêpe mousse 100% polyester se lavant et séchant dans la machine; jamais un faux pli. Pour robes de mariée, blouses, robes cocktail ou du soir. Rose aqua, lilas, jaune, orange clair, or, clair, saumon, beige pâle, rose foncé, rouge, turquoise, blanc, noir ou marine. Larg. 45 po.

Rég. 2.98 1.99 ver.

(Commandes postales et téléphoniques acceptées)

Rayon 727 au quatrième. Aussi à Fairview et Anjou
Pour achat en personne seulement (sauf indication contraire).



Rabais 22% à 27%! Travaux à l'aiguille

Ajoutez une touche personnelle à la décoration de votre intérieur! Ensembles importés du Danemark pour travaux à l'aiguille.

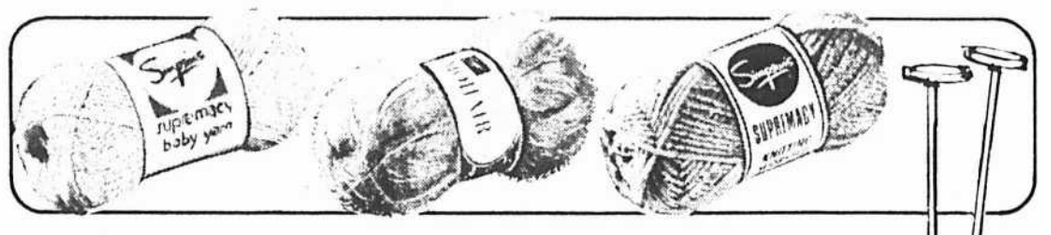
A. Paysage 19 x 7½ po. Rég. 4.98 3.88
B. Tulipes 11½ x 11½ po. Rég. 3.98 2.88
C. Roses 11½ x 11½ po. Rég. 3.98 2.88
D. Petits pêcheurs 12 x 14 po. Rég. 4.98 3.88

Rabais 20% à 50%! Ens. pour travaux à l'aiguille, afghans et tapis

Passez des heures agréables en crochetant un tapis, tricotant un afghan ou en faisant une ravissante tapisserie... tout en profitant des bas prix Simpsons. Vous trouverez de tout, même des sacs pour votre tricot.

Rég. 1.99 à 41.98
98¢ à 28.88

En ville seulement.
Pour achat en personne seulement



Laine 4 brins de Simpsons

10/3.70 65¢ ch.

50% laine 50% nylon pour vêtements de bébé. Lavable à la main. Blanc, rose pâle, corail, jaune, aqua, bleu bébé. Aussi avec fil de soie. Pelote 1 on.

Mohair italien de Simpsons

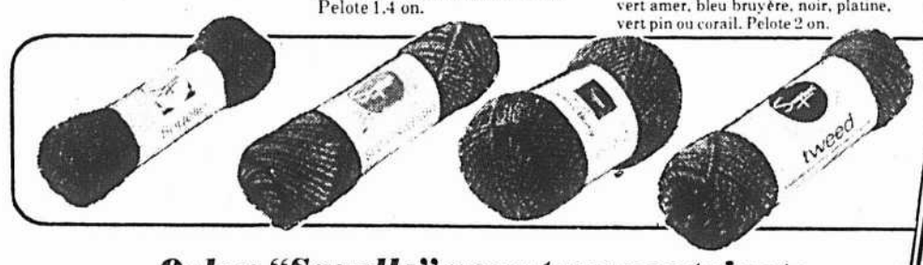
10/8.99 1.39 ch.

100% mohair lavable à la main. Blanc, turquoise, lilas, jaune, bleu, rose pâle, gris, bleu roi, rose, vert mousse, jaune clair, bleu pâle, rose vif. Pelote 1.4 on.

Laine worsted 4 brins lavable

10/5.70 89¢ ch.

100% laine, lavable à la main. Blanc, jaune, maïs, beige, chiné, rose pâle, lilas, vin, bleu roi, bleu ciel, vert arbuste, rouille, rouge, naturel, orange vif, pourpre, gris chine, bambou, bleu, bois rouge, marine, vert bourgeon, vert amer, bleu bruyère, noir, platine, vert pin ou corail. Pelote 2 on.



Orlon "Sayelle" pour tous vos tricots

Profitez de ces bas prix! "Sayelle" souple fil "Orlon" pour tous vos tricots. Se lave et sèche dans la machine, indéformable. Coloris inaltérables. Pour chandails, moufles, gilets, robes.

Worsted 4 brins
10/5.99
89¢ ch.
Blanc, mandarine, marine, noir, rose foncé, rose vif, jaune naturel, lilas, vert foncé, rouge, olive, pourpre, bleu, copen, turquoise clair, vert saule, bleu ciel, brun, rose pâle, beige, mousse, sarcelle, gris chiné, vin, orange ou bleu ciel, laiton. Pelote 2 on.

3 brins sport
10/3.99
49¢ ch.
Blanc, rose foncé, bleu copen, brun, jaune bébé, bleu ciel, bleu roi, vert feuille, rose pâle, or soleil, noir, melon, aqua, pourpre, beige, pêche, rouge ou écarlate, jaune, bleu roi, lilas. Pelote 1 on.

"Nordie" 4 brins
5/7.49
1.98 ch.
Laine gonflante pour tricot rapide. Blanc vin, gris clair, pourpre, gris foncé naturel, brun clair, or antique, bleu, brun foncé, vert, noir chine. Pelote 4 on.

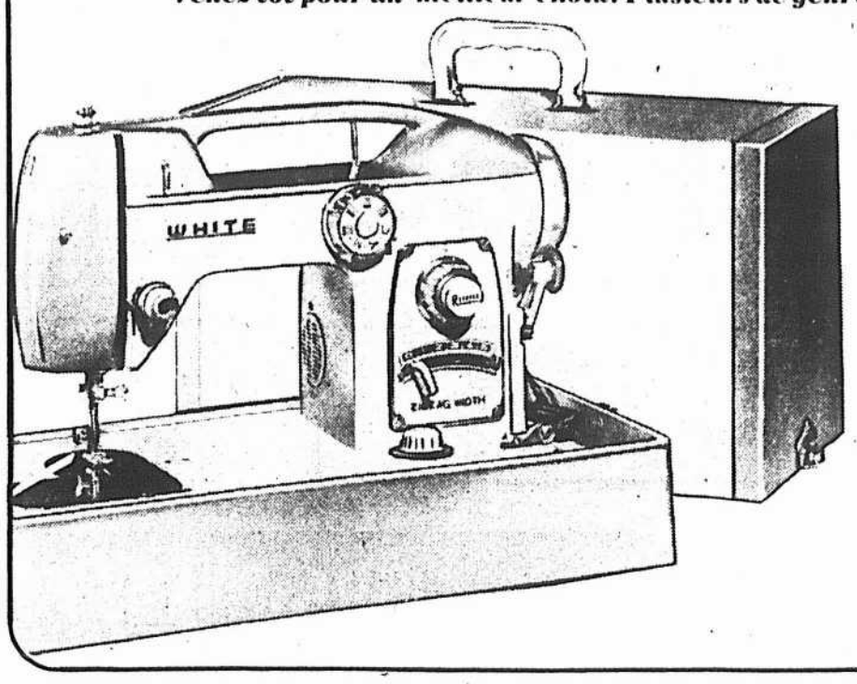
Tweed 4 brins
10/7.50
98¢ ch.
Turquoise rouge, orange jaune, rouille/or, bleu vert, pourpre or, rose chiné. Pelote 2 on.

Rayon 727, au quatrième. Aussi à Fairview et Anjou

Venez en personne, écrivez ou composez 842-7221 Service téléphonique ouvert dès 8h. 30

Vente d'entrepôt dans le magasin! Machines "White" et "Elna" de démonstration ou d'étalage

Pour 3 jours seulement! Ne manquez pas cette vente exceptionnelle en ville, à Fairview et aux Galeries d'Anjou. Quantités limitées! Venez tôt pour un meilleur choix! Plusieurs de genre unique!



Modèle portatif "Dial-O-Matic" de "White"

Orig. 209.50 129.50
Facilités de paiement

Solde fin-de-séries! Quelques machines légèrement égratignées. Notez les caractéristiques:
- Modèle avec aiguille jumelée pour travaux de broderie
- "Dial-O-Matic" exclusif pour faire boutonnières, ourlets invisibles, zig-zag.
- Dispositif incorporé pour coudre les tissus extensibles.
- Marche arrière par bouton-poussoir.
- Moteur et lumière incorporés.
- Garantie de 20 ans, service gratuit 1 an.

Meubles de démonstration

$25 et plus

Transformez votre machine à coudre portative! Choix de modèles console ou secrétaire 2 ou 3 tiroirs.

Rabais $30 à $90! Machines "Elna"
Rég. $259 à $479
$229 à $389
Modèles de démonstration y compris des machines-échantillons de la fameuse série "Lotus"; aussi piqûre droite, zig-zag, modèles automatiques et "Supermatic".

Sélection de machines "White"
$49 à $159
Échantillons et modèles de démonstrations, automatiques, piqûre droite, zig-zag; modèles portatifs, console, secrétaire dans le groupe.

Rayon 728 au quatrième. Aussi à Fairview et Anjou
Pour achat en personne seulement.

ACHETEZ CHEZ SIMPSONS
En ville — 977 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 10
Fairview — 6790 Trans-Canada Highway, Pointe-Claire 730. Sortie 33 — route St-Jean
Anjou — 7895 boul. Les Galeries d'Anjou, Montréal 433

HEURES D'AFFAIRES SIMPSONS
Lundi, mardi et mercredi en ville de 9 h à 5 h 30 du soir
Fairview et Anjou 9 h 30 à 6 h du soir
Jeudi et vendredi en ville de 9 h à 9 h du soir
Fairview et Anjou: 9 h 30 à 9 h du soir
Les 3 magasins ouverts samedi de 9 h à 5 h du soir

COMPOSEZ: 842-7221
Du lundi au mercredi 8 h 30 à 5 h 30
Jeudi et vendredi 8 h 30 à 9 h du soir
Samedi 8 h 30 à 5 h du soir

La Fondation Ford octroie $50,000 à l'Université de Montréal

Le Centre de recherches et d'innovations urbaines (CRIU), un organisme de recherche à vocation interdisciplinaire de l'Université de Montréal, vient d'obtenir un octroi de $50,000 de la Fondation Ford.

La subvention servira à financer une recherche dirigée par le vice-doyen de la faculté d'aménagement, M. Jean-Paul Gagnon. D'une durée prévue de trois années, cette recherche, intitulée "Gestion publique et défi socio-écologique" se veut une approche originale de la gestion des "grands projets", particulièrement l'aménagement du nouvel aéroport international de Sainte-Scholastique.

L'Université de Montréal a été la seule université canadienne à obtenir une subvention de la Fondation Ford. Cette dernière avait invité une centaine d'universités américaines et canadiennes à soumettre des projets de recherches utilisant des données autant américaines que canadiennes ou européennes.

Outre l'Université de Montréal, douze universités américaines ont obtenu une subvention.

La recherche qui sera menée par M. Gagnon vise à contrôler les effets à plus ou moins long terme sur l'environnement lorsqu'un programme de l'envergure de l'aménagement du nouvel aéroport est réalisé. Mais l'auteur entend également comparer les modes de gestion appliqués dans cette réalisation à d'autres grands projets européens, comme le développement du port du Havre, l'aménagement du troisième aéroport de Paris ou le plan de développement touristique du Languedoc-Roussillon. Les chercheurs utiliseront à cette fin des études existantes ou, au besoin, se rendront sur place.

Pour M. Gagnon, il s'agit de se demander si certains principes de gestion ou de management ne permettent pas "d'améliorer la performance" d'un événement donné. Selon lui, il serait important de développer des mécanismes originaux de gestion pour développer l'aéroport au profit des Québécois.

La subvention de la Fondation Ford n'empêchera pas le CRIU de s'adresser à d'autres organismes pour obtenir des fonds en vue de réaliser cette recherche.

Chauffeurs d'autobus d'écoliers mécontents

Une trentaine de conducteurs d'autobus scolaires de la compagnie Champagne Transport, qui sont en grève depuis deux semaines, ont manifesté, hier matin, devant une école pendant plus de trois heures, à Blainville, en banlieue de Montréal.

La police de Blainville et un détachement de la Sûreté du Québec se sont rendus sur les lieux.

Les cours ont été dispensés comme d'habitude à l'intérieur de l'école Le Plateau de Saint-Louis. La manifestation a pris fin à 11 h. 30.

Les conducteurs d'autobus devaient de nouveau manifester ce matin devant l'école.

Trois vols à Montréal

Un vol à main armée audacieux a été commis, hier soir, dans un bureau des licences du Québec situé au 8245 est, Notre-Dame, à Montréal. Un montant de $7,000 a été volé.

Vers 20 h., trois individus, dont l'un armé d'un revolver, ont fait irruption dans l'édifice et se sont emparés du contenu des tiroirs-caisses. Aucun coup de feu n'a été tiré.

Par ailleurs, quatre individus, qui ont pris la fuite en auto, ont réussi à s'emparer d'une somme de $300, vers la même heure, hier soir, au 7,400 Christophe-Colomb.

Un autre homme a été volé au 4328 Wellington, à Verdun, par deux individus armés de revolvers. Le montant de ce vol n'a pas été divulgué.

Accident à St-Hubert: un mort

Un homme d'une vingtaine d'années a perdu la vie, hier matin, dans un accident d'automobile survenu sur le boulevard Taschereau, à Saint-Hubert.

La victime est M. Gilbert Théoret, qui avait pris place dans l'automobile accidentée. Celle-ci a percuté contre un poteau téléphonique.

Le conducteur de la voiture a été conduit à l'hôpital Charles-Lemoyne. Il souffre de blessures superficielles.

Coupable de conspiration pour un vol de $1.2 million

STRATFORD, Ont. (PC) — Un Montréalais a avoué hier avoir conspiré pour dérober $1.2 million à une banque.

William Ferguson, 49 ans, a plaidé coupable à l'accusation réduite de conspiration; des accusations de vol à main armée et de possession d'argent volé ont été retirées par la Couronne.

Ferguson a été accusé en décembre 1971 à la suite du vol commis à la banque Royale de Windsor.

La sentence a été remise à plus tard.

Le procès a eu lieu à Stratford plutôt qu'à Windsor à cause de la publicité qui a entouré l'affaire.

Audacieux vol dans un train en Irlande

DUBLIN. (AFP) — Sept bandits armés se sont emparés hier de 50,000 livres en billets de banque, chèques et bijoux dans le wagon postal du train Belfast-Dublin, en Irlande.

Les gangsters — six hommes et une femme — ont immobilisé le train à Dundalk, ville-frontière entre les deux Irlandes, et ont emporté huit sacs postaux. Ils ont pris la fuite dans des voitures volées après avoir menacé de leurs armes les passagers du train.

Simpsons

SPÉCIAUX TRANS-COMPAGNIE SIMPSONS

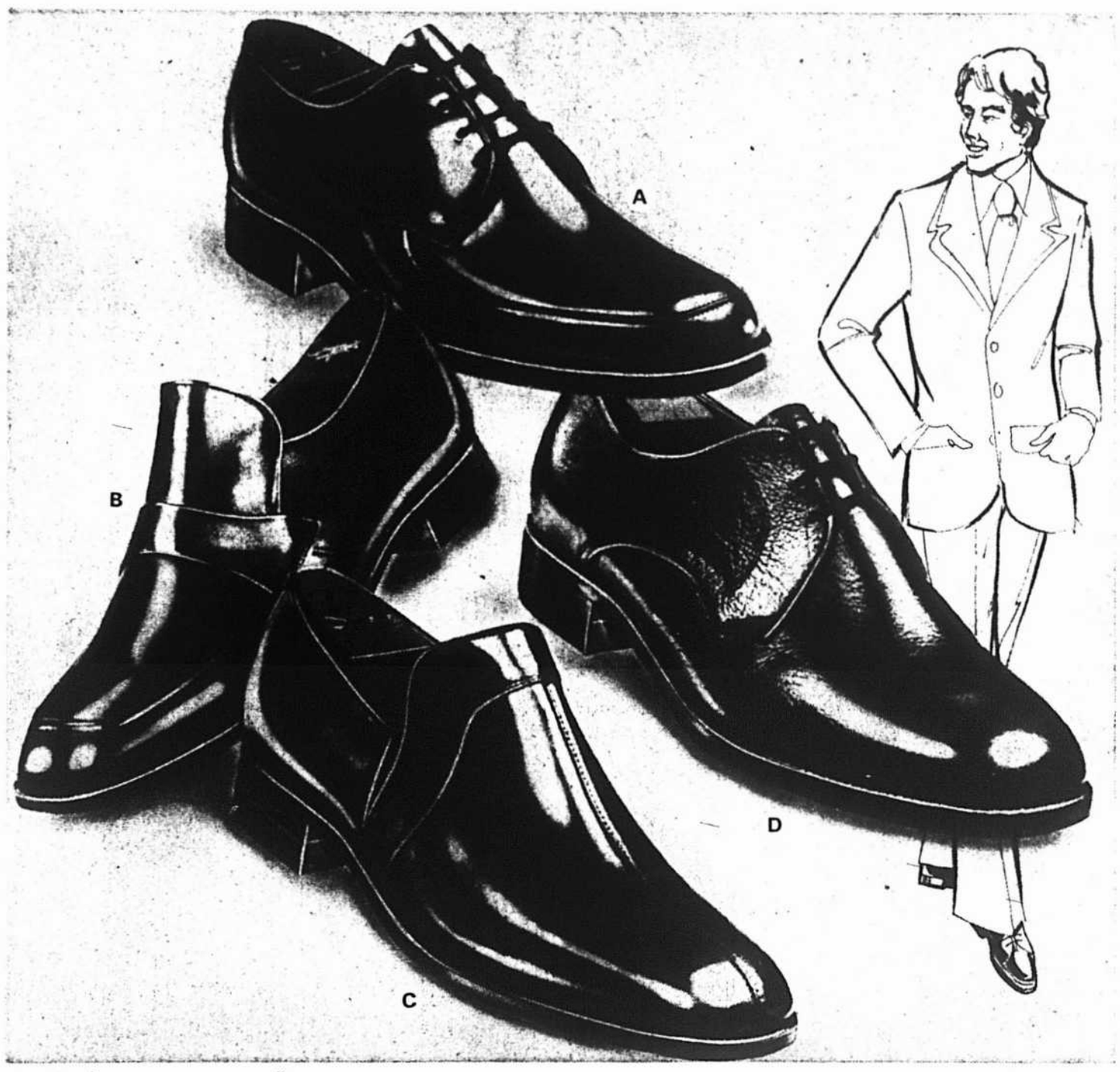
MONTREAL · TORONTO · REGINA · HALIFAX · LONDON · OTTAWA

Chaque spécial Trans-Compagnie Simpsons, est un article de première qualité, très demandé et représentant une aubaine extraordinaire, rendue possible grâce au pouvoir d'achat groupé de tous les magasins Simpsons à travers le Canada.

Rabais 10.12 sur souliers "Jarman" mode printemps'73

Rég. $30

19.88



Cette offre Trans-Compagnie Simpsons met non seulement en vedette les fameux souliers "Jarman" de renommée nationale... mais les 4 modèles "Jarman" les plus recherchés.

De fabrication canadienne dans des cuirs souples, ils vous assureront un confort et une élégance sans égale. Les semelles sont en cuir et les talons en caoutchouc antidérapant.

A. Modèle à laçage 4 oeillets avec empeigne mocassin à coutures apparentes, double semelle en cuir, trépointe Goodyear. Cuir de veau uni ton noir ou brun. Pointures 7 à 11 largeur D ou EEE.

B. Fourreau avec soufflet élastique empeigne mocassin montante, garniture de courroie, semelle simple en cuir. Cuir de veau ton noir ou brun. Pointures 7 à 11 largeur D.

C. Fourreau avec soufflets latéraux — Empeigne avec couture centrale, semelle simple en cuir. Cuir de veau ton noir ou brun. Pointures 7 à 11. Largeur D.

D. Modèle à laçage 3 oeillets avec empeigne unie, semelle double en cuir, trépointe Goodyear. Cuir grenu ton noir ou brun. Pointures 7 à 11. Largeur D.

Rayon 723, au deuxième. Aussi à Fairview et Anjou

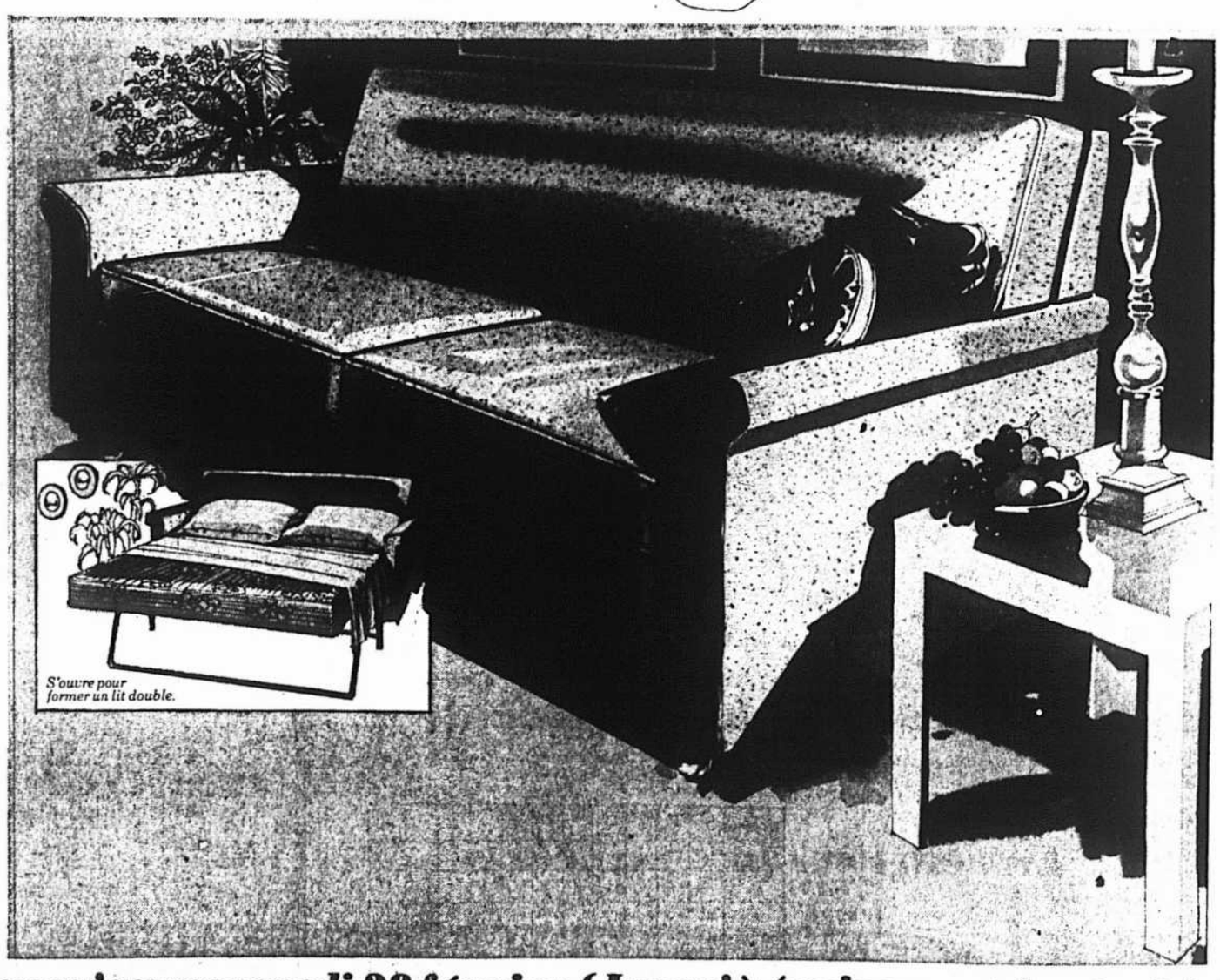
Venez en personne, écrivez ou composez: 842-7221 Service téléphonique ouvert dès 8 h 30

Canapé-lit "Baronet Simmons" alliant ligne élégante, qualité, confort

Spécial Trans-Compagnie Simpsons

249.98

Facilités de paiement



Si vous recherchez un canapé-lit possédant de luxueuses caractéristiques, vous profiterez de ce Spécial Trans-Compagnie qui vous offre les avantages suivants pour 249.98

Ligne élégante... élancée, contemporaine avec dossier capitonné et coussins mousse "nimbus" réversibles.

Qualité... d'une construction soignée avec matelas à solides ressorts en spirale offrant un support sans égal. Déplacement facile sur roulettes à billes aux pieds avant.

Confort... d'un matelas "Slumber King" formant un lit double 53" x 74" app. De plus ce modèle "Baronet" est recouvert d'un superbe tissu "viscose" acétate tweed texturé dans les tons de vert mousse, gingembre ou topaz (vieil or).

Rayon 769, au sixième. Aussi à Fairview et Anjou.

Venez en personne écrivez ou composez: 842-7221 Service téléphonique ouvert dès 8 h 30

En vente à partir d'aujourd'hui jusqu'au mercredi 28 février (Jusqu'à épuisement du stock)

À l'endos de cette page se trouvent d'autres bons achats Simpsons

Enquête du Commissariat des incendies

Dans la maison du 4033 rue Masson, il se passait de drôles de choses

par Lucien RIVARD

Le 4033 rue Masson était une bien drôle de maison au cours du mois de décembre dernier et, il semble que la police y venait beaucoup plus souvent que les livreurs de pizza.

On s'y balladait la bière à la main et l'on se présentait dans tous les appartements sans même avoir la décence de frapper à la porte. Sans compter les vandales, les voleurs de meubles et les gens armés qui s'y promenaient comme dans si de rien n'était.

Ces faits ont été divulgués, hier, alors que se poursuivait l'enquête de Me Paul-Emile L'Ecuyer, commissaire des incendies de Montréal, sur trois incendies qui ont ravagé cet immeuble, le 7 septembre, de même que les 18 et 30 décembre 1972. En plus des actes de vandalisme et du vol perpétrés le 27 décembre.

L'un des témoins, Mlle Georgette Mussley, une jeune fille de 18 ans, concubine de Robert Major, qui a perdu la vie dans l'incendie du 30 décembre dernier, a certes été le témoin le plus volubile depuis le début de l'enquête qui se poursuit depuis mercredi dernier.

Mlle Mussley a révélé que la police venait presque toutes les 10 minutes et qu'il y a eu des appels à la bombe. Le soir du 27 décembre, il y a eu ce que le commissaire devait qualifier par la suite de "mardi-gras" au cours duquel plusieurs portes d'appartement ont été défoncées et les meubles se promenaient un peu partout. Le témoin ajoute que des individus se sont même introduits dans son appartement.

Le 29 décembre, en venant collecter le loyer, le concierge, M. Gérald Williamson, aurait dit que "la paix allait se rétablir dans le bloc et que l'on était à mettre la crapule dehors".

Mlle Mussley, qui a avoué avoir très peur du feu, subissait son deuxième incendie en moins de deux mois. Elle a en effet souligné qu'aux environs du 15 novembre dernier, alors qu'elle habitait un appartement du 5420, boul. Pie-IX, un immeuble voisin, le feu avait pris dans le matelas alors qu'elle était au lit avec Robert Major.

Le couple avait ensuite déménagé au 4033 Masson et, c'est dans leur appartement que le feu a pris le 30 décembre. Mlle Mussley a révélé qu'au moment où elle s'est éveillée, vers 9 h le matin, le feu dévorait les rideaux de l'appartement. Elle a tenté de réveiller Robert puis avait quitté l'appartement pour aller demander du secours. Dans l'appartement, il y avait également son bébé de huit mois et le fils de la soeur de son concubin, un garçon de quatre ans.

Elle ne sait pas qui a sorti le bébé ni dans quelles circonstances Robert a trouvé la mort. Elle a toutefois mentionné que le jeune Patrick, fils de la soeur de son concubin, lui a révélé à plusieurs reprises que Robert avait essayé d'éteindre les flammes.

Mlle Mussley, qui a dit être à peu près la seule locataire qui avait le téléphone sur cet étage, a fait part d'un appel qu'était venu loger un voisin, M. Réal Lyonnais, le soir où il y a eu vandalisme et vol. Elle aurait entendu celui-ci dire au téléphone: "C'est le temps, il n'y a pas de surveillance".

Un enquêteur-pompier, M. Frank Barbucci, a été longuement interrogé par le commissaire L'Ecuyer sur l'incendie du 7 septembre.

Le commissaire a trouvé étrange que M. Barbucci inscrive à son rapport comme causes probables de l'incendie "cigarette ou cause électrique" sans autre mention, alors que l'incendie avait dévoré un matelas dans un corridor du sous-sol.

M. Barbucci est allé jusqu'à dire "qu'il est normal pour un bloc appartement de retrouver un matelas dans un endroit semblable".

En dépit de ces faits, M. Barbucci a soutenu que cet incendie lui paraissait accidentel et pas douteux du tout.

Pour sa part, M. Gaston Béland, un autre enquêteur-pompier, qui avait inspecté les lieux à la suite de l'incendie du 18 décembre, a dit avoir rapporté cet incendie à l'escouade des incendies criminels après avoir noté que le feu semblait avoir débuté à un point de la chambre à coucher de l'appartement 19 où aurait dû se trouver un matelas.

Il ajoute avoir retrouvé ce matelas dans la neige, face à la fenêtre de l'appartement 19. Il précise également que le chef des pompiers qui se trouvait sur les lieux a rapporté qu'une femme avait vu quatre individus s'enfuir.

Au début de l'après-midi, un homme de 71 ans, qui avait été victime d'un incendie en 1971 et qui avait fait affaire avec le Bureau d'ajustement Prudentiel (qui a agi dans les trois incendies du 4033 Masson) est venu relater les circonstances de cet incendie et comment il en était venu à faire affaire avec la Prudentiel.

M. Alexandre Brosseau, un rentier de 71 ans, s'est présenté comme témoin volontaire, après avoir lu un article dans LA PRESSE et y avoir vu que le Bureau d'ajustement Prudentiel était mis en cause.

M. Brosseau avait été victime d'un incendie le 30 mai 1971 et M. Louis Maurice avait été envoyé chez lui comme ajusteur pour sa firme d'assurances.

Peu après, il recevait la visite de M. Jean-Paul Boulé, de la Prudentiel, qui offrait ses services comme ajusteur public. Celui-ci lui aurait promis de lui obtenir un montant de $8,000 contre lequel il devait s'engager à verser une somme de $500.

Sous la pression, M. Brosseau aurait signé un engagement avec la Prudentiel. Il a toutefois émis l'opinion que seul M. Maurice, l'ajusteur de compagnie d'assurances pouvait avoir envoyé M. Boulé.

Il avait précédemment été mis en preuve que le propriétaire de la Prudentiel, M. Roger Beaudin, et Louis Maurice se connaissaient et étaient même copropriétaires d'un cheval. De plus, Beaudin avait avancé une somme de $2,000 à Louis Maurice.

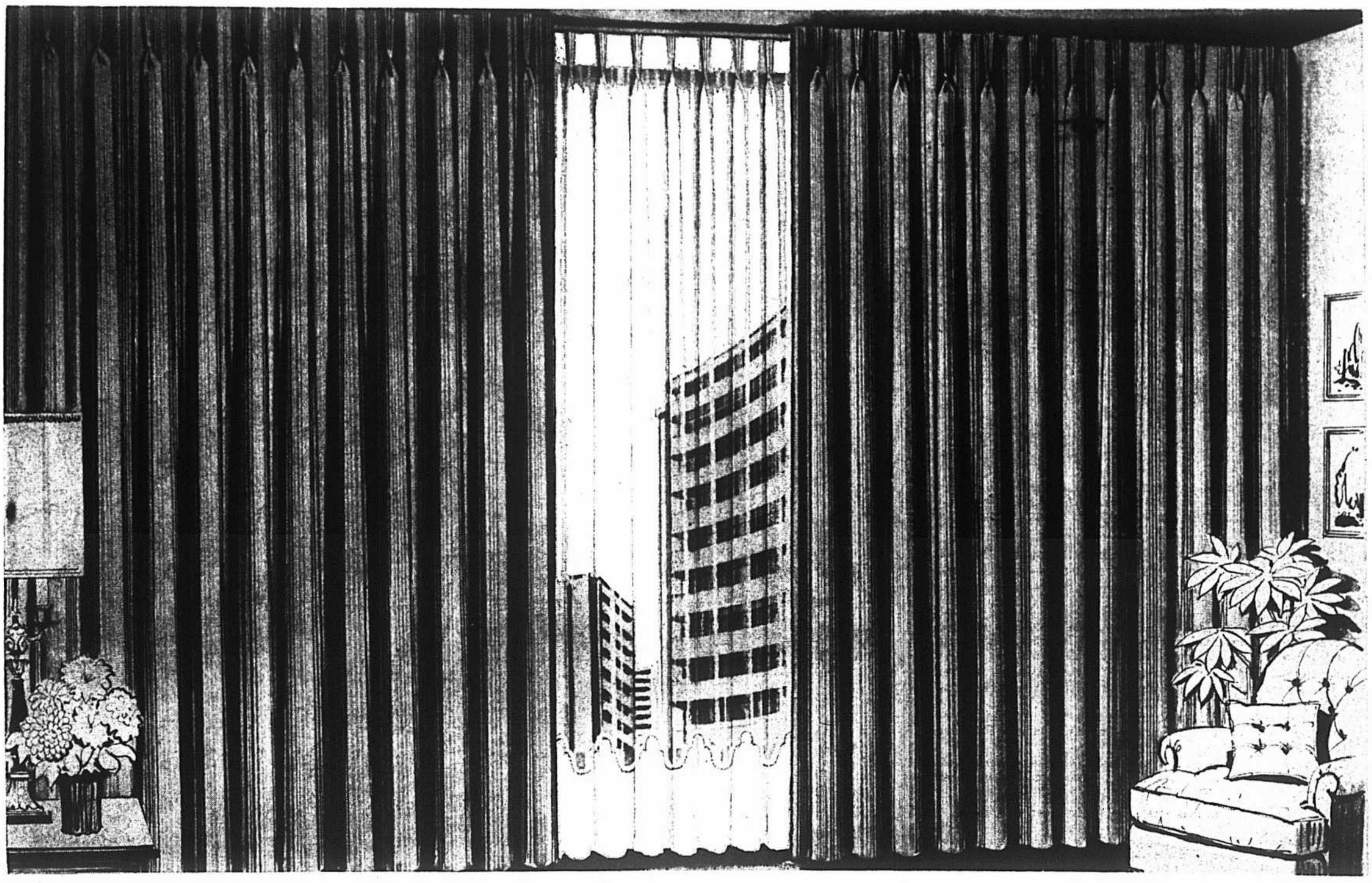
L'enquête se poursuit aujourd'hui.

Simpsons

SPÉCIAL TRANS-COMPAGNIE SIMPSONS

MONTREAL · TORONTO · REGINA · HALIFAX · LONDON · OTTAWA

Chaque spécial Trans-Compagnie est un article de première qualité, très demandé et représentant une aubaine extraordinaire, rendue possible grâce au pouvoir d'achat groupé de tous les magasins Simpsons à travers le Canada.



Tentures acrylique "Orlon" à très bas prix exceptionnels

Des tentures modernes et décoratives en acrylique à l'apparence somptueuse de la laine. Se lavent à la machine et ne nécessitent pas de repassage. Indéformables et inaltérables. Élégantes rayures ombrées en tons or/or, rouge/vert, vert/or, orange/rouille, bleu/prune. Tête à plis pincés.

63" x 48" 9.32
95" x 48" 12.65
63" x 72" 14.65
63" x 96" 18.65
95" x 96" 25.32
95" x 144" 37.98

Rabais $2 à $6 sur rideaux Cornelli en voile "Tergal"

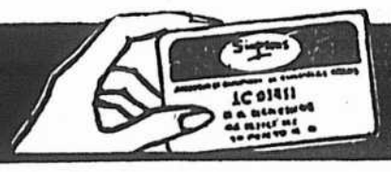
Rabais de 14% sur du voile ninon "Tergal" délicat, vaporeux... mais résistant. 100% polyester, il se lave à merveille. Rideaux sans coutures avec large ourlet "Cornelli" de 10 po. festonné et garni de broderie. Coins lestés pour un drapé impeccable. Tête à plis pincés. Blanc ou ivoire. Crochets inclus.

48" x 84" 48" x 95" Rég. 13.98 — 11.98
96" x 84" 96" x 95" Rég. 27.98 — 23.98
144" x 84" 144" x 95" Rég. 41.98 — 35.98

Rayon 753 au quatrième. Aussi à Fairview et Anjou

Venez en personne, écrivez ou composez 842-7221 Service téléphonique ouvert dès 8h30

En vente jusqu'au mercredi 28 février (jusqu'à épuisement du stock)



CHEZ SIMPSONS...AVEC PLAISIR...ET ENCORE DAVANTAGE AVEC UN COMPTE-COURANT DE SIMPSONS

UTILISEZ-LE POUR ACHETER EN PERSONNE, PAR LA POSTE OU PAR TELEPHONE.

LA MODE



AVEC MADELEINE DUBUC

La mode "Elle" a presque dix ans, à Montréal

Pendant que la mode canadienne semble en train de se trouver et, par le même voyage, trouver la voie de l'exportation, la mode française garde, sentimentalement peut-être, une faveur particulière auprès des Montréalaises. La majorité d'entre elles, francophones ou francophiles se retrouvent en elle ou retrouvent l'image qu'elles veulent projeter.

Madeleine Quevillon, ancienne journaliste de mode qui, un jour, a ouvert une des premières, sinon la première boutique de mode française "IN" à Montréal raconte l'histoire de sa boutique et de ses débuts, il y a dix ans.

"J'étais à l'époque, raconte l'élégante propriétaire de la boutique "Elle" de la rue Crescent, journaliste au "Nouveau-Journal", un quotidien qui fit époque, même s'il ne vécut qu'un an. Lorsqu'un jour, le journal mourut de sa belle mort, je restai le bec à l'eau ...

"Et la plume en l'air ?

"Exactement. Et des idées plein la tête".

Madeleine Quevillon, rencontrée à sa boutique, raconte comment elle a décoré son premier magasin, "une seule pièce grande comme un mouchoir de poche", puis le second, plus spacieux où tout est rose et blanc, simple et pimpant comme un matin dans la campagne ... française.

"Y a-t-il eu, chez vous, de mauvaises années ?

"Pas vraiment, parce que la clientèle est restée fidèle. Au début, nous avons carrément opté pour le style "Elle". C'est encore ce style qui reste populaire. C'est ce style que reviennent chercher, année après année, une partie de la colonie artistique de Montréal, des filles de tous les coins de la ville, mes premières clientes et leurs filles (eh oui !) et une clientèle qui vient de la province et des capitales canadiennes. J'ai même des clientes qui viennent directement de New-York, plusieurs fois par année."

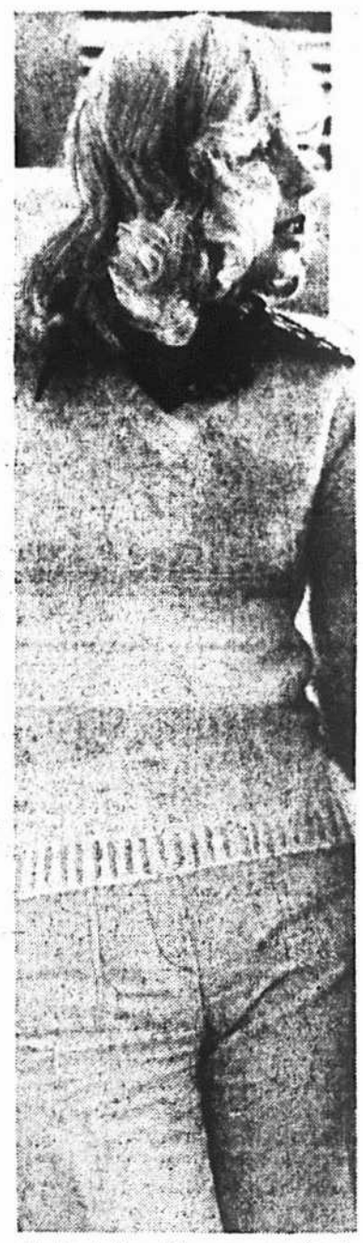
Cette année, la boutique "Elle-Madeleine Quevillon" (à ne pas confondre avec les autres "Elle ... s", fidèle à sa tradition, reste très française dans le renouvellement de son stock.

"A Paris, quand j'ai fait les achats du printemps, l'engouement était à l'américain, dit Madeleine. Je ne me suis pas arrêtée à ce style-là. On l'a déjà ici, je ne vois pas pourquoi j'en importerais. Mais, pour le printemps, j'ai suivi une ligne très classique.

"Comme le débraillé est en train de perdre la "faveur du peuple" et que par ailleurs, **tout**, mais **tout** se porte, pourvu que ce soit seyant, j'ai rapporté des petites robes très amusantes, des chemisiers, des tricots, des jupes de toutes longueurs, des deux-pièces légers, des pantalons, des accessoires, des gadgets.

"Avez-vous une tenue de base à conseiller aux jeunes ?

"Chemisier imprimé, petit chandail, jupe ou pantalon. Voilà."



De Paris jusqu'à nous : un chemisier, un pull, un pantalon.



photo PC

Un maillot presqu'une pièce de Gottex, en rose, avec turban de ratine assorti.

Du nouveau sur les plages

Comme dans la mode, on prend toujours son élan d'avance, on peut déjà voir et prévoir que si les mini-mini-mini-bikinis resteront l'été prochain les favoris des adorateurs du soleil, il y aura sur les plages, au bord des lacs et près des piscines, bien des maillots une pièce, jolis et doux à porter.

On verra réapparaître des maillots à petite jupe qu'on avait perdu de vue depuis quelques années et qui feront le bonheur de celles qui n'ont plus les hanches et les cuisses (puisqu'il faut les appeler par leur nom, comme dirait La Fontaine) à la hauteur de leurs aspirations de jeunesse.

Les couleurs les plus populaires dans les aillots: les roses, les orangés, les verts et les bleus. Des petits pois, des volants, des blousessorties de bain, et pour compléter le tout, des grands chapeaux ou des turbans de ratine.

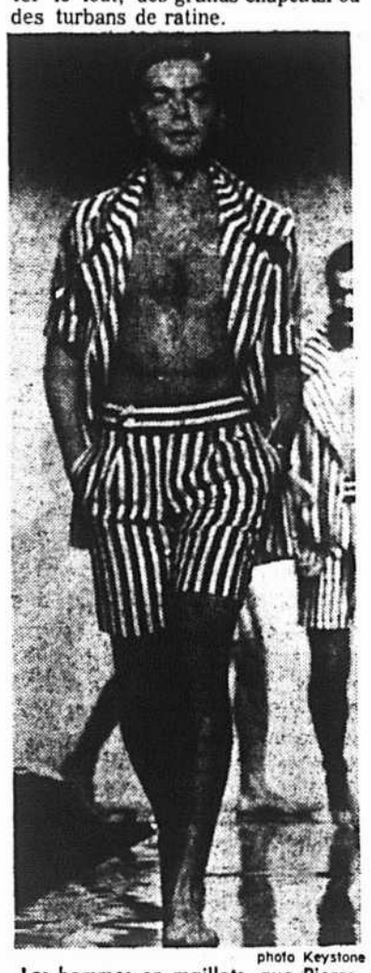


photo Keystone

Les hommes en maillots, que Pierre Cardin ne néglige pas...

La cuisine, une bonne façon de s'exprimer

par **Françoise KAYLER**

Tout en hachant des oignons et en épluchant des champignons, Richard Bizier parle des Cévennes et du Luxembourg, de l'Irlande et de Paris, d'un timbre de voix qui module ses phrases sans avoir pris l'accent français, mais en trouvant toujours le terme juste et en évitant soigneusement l'anglicisme. Il a les cheveux bouclés, la barbe envahissante et le regard bleu. Tranquillement, doucement, il coupe en lamelles fines des zestes de citron avec la minutie qu'exige un travail d'horlogerie et lorsque tout sera fini, un chef n'aurait pas fait mieux avec toute sa technique.

Richard Bizier, pour se distraire et pour régaler ses amis, fait de la cuisine avec sérieux. Et cette cuisine, on serait presque tenté de dire qu'elle lui ressemble. Elle n'est pas française, elle n'est pas canadienne non plus. Ce serait peut-être comme une nouvelle forme de cuisine québécoise...

Chez lui, on aimait bien manger. Depuis qu'il a quitté sa famille, il s'est frotté un peu partout. Etre plongeur ou garçon de table sur la "côte" cela donne quelque chose; avoir des amis français qui "font tous bien la cuisine", ce n'est pas inutile non plus. Et lorsqu'on habite Paris dans des conditions financières précaires, cela stimule l'imagination. Pour recevoir des étudiants québécois plus pauvres que lui parce qu'ils étaient incapables de faire la cuisine, il mettait la poule au pot dans ce vieux logement du quartier des Halles dont les fenêtres avaient vu mourir Henri IV. C'était économique et c'était nourrissant, tout le monde avait le ventre plein et le coeur joyeux.

Il ne fait plus tout à fait la cuisine comme avant. "Quatre ans d'exil ça change un homme", dira-t-il avec un sourire en pensant à autre chose qu'au plat qu'il est en train de préparer.

Ce qui est certain, c'est que sa recette n'est pas copiée; s'il a pris un point de départ ce n'était que pour créer autre chose. Les escargots ne vivent pas au Québec, mais il a découvert qu'avec des "cretons", de l'ail et des champignons on pouvait confectionner un plat qui pourrait se servir comme des escargots. Ses amis l'ont approuvé.

Lorsque ce n'est pas une idée, c'est une nécessité qui lui sert de point de départ. Des côtelettes de porc et une boite de crème de champignons ont donné, un soir à l'improviste, une recette de "côte de porc au citron". Ce n'est peut-être pas orthodoxe et les canons de la cuisine se trouvent un peu bousculés, mais on ne peut nier que cela ait du corps et du goût, que cela ressemble un peu à son auteur en pantalon de velours côtelé, travaillant avec de la vaisselle ancienne, en écoutant les derniers disques de Pauline Julien et de Claude Gauthier.

Champignons Bizier

Choisir de préférence des champignons de taille identique et en calculer six par personne. Séparer les queues des chapeaux; conserver les premières pour un autre usage et peler les seconds.

Pour les farcir, mélanger des cretons, de l'ail et du persil comme s'il s'agissait d'un beurre à l'ail destiné à la préparation d'escargots. Calculer pour dix-huit champignons : dix onces de cretons, six à sept gousses d'ail; ne pas saler, mais ajouter du poivre fraîchement moulu.

Emplir les têtes de champigons avec cette préparation; ranger dans un plat allant au four. Faire cuire une vingtaine de minutes dans un four à 250-300 degrés F. et servir aussitôt

Côtes de porc au citron

Poivrer quatre côtelettes des deux côtés; saisir dans une poêle en fonte lourde puis faire cuire à feu doux en ne retournant qu'une fois jusqu'à ce que les côtes soient bien dorées des deux côtés.

Pendant la cuisson des côtelettes, éplucher et hacher fin (dans le sens de la longueur) trois oignons moyens, et ajouter quatre gousses d'ail passées au presse-ail. Extraire le jus d'un citron et demi et prélever les zestes (les hacher aussi fin que possible); découper en tranches le demi-citron restant.

Lorsque les côtelettes sont cuites, les retirer de la poêle et y faire revenir l'oignon. Lorsque celui-ci est bien doré, ajouter le contenu d'une boite de crème de champignon (ou même une boite et demie) le jus et le zeste de citron; bien mélanger et incorporer deux cuillerées à table de cassonade.

Faire mijoter sur feu doux en remuant de temps en temps. Lorsque la sauce est belle, y mettre les côtelettes pour qu'elles soient recouvertes; marquer chacune d'une rondelle de citron et passer au four chaud; retirer dès que la rondelle de citron frissonne.

Dresser les côtelettes recouvertes de leur sauce au centre d'un plat ovale et entourer d'un cordon de purée "trois légumes".

Pour préparer cette purée "trois légumes", faire cuire carottes, pommes de terre et rutabagas en proportions égales, à l'auto-cuiseur. Lorsque les légumes sont cuits, les écraser; ajouter deux jaunes d'oeufs, du beurre et du lait pour obtenir une consistance homogène et lier le tout. Assaisonner avec sel et poivre et relever avec de la marjolaine et de la sarriette, une pointe de thym.



photo René Picard, LA PRESSE

Méticuleux, patient et précis, Richard Bizier passe le temps en faisant de la cuisine.

Chez PHILDAR

LA VENTE BAT SON PLEIN!!!

1 BALLE GRATUITE POUR 5 ACHETÉES

2 BALLES GRATUITES POUR 10 ACHETÉES

ETC., ETC.

PHILDAR
La laine de réputation internationale
- une gamme complète de 800 coloris
- Un choix complet de patrons pour toute la famille
- Des conseils experts... gratuits



Dans tous les bons magasins de laine et chez nos détaillants exclusifs.

CENTRE D'ACHATS DUVERNAY
3100 boul. de la Concorde

MARYLAINE
Place La Seigneurie
Boucherville

LA LAINIÈRE
Plaza Tracy
Tracy

AU FIL DE LA MODE PHILDAR
FRANCHISES DISPONIBLES, 661-3718

Carel
TRICOTS EXCLUSIFS
6612 St-Hubert
272-2025
STATIONNEMENT GRATUIT
COIN ST-ZOTIQUE CHATEAUBRIAND



UN TRÉSOR DE TRÉSOR

le Viaduc
Place Bonaventure

60 boutiques
là où l'on trouve l'introuvable.

GRANDE VENTE À RABAIS !

NOTRE BAIL PREND FIN

NOUS LIQUIDONS TOUT

TOUT, TOUT, TOUT!

VOUS POURREZ BÉNÉFICIER, À L'ADRESSE CI-DESSOUS, DE RABAIS SENSATIONNELS SUR LES ARTICLES SUIVANTS :...

- MACHINES À COUDRE SINGER DE RENOMMÉE MONDIALE
- MODÈLES EN MONTRE
- MACHINES AYANT SERVI À LA DÉMONSTRATION

ASPIRATEURS

- MEUBLES DE COUTURE
- ACCESSOIRES ET MENUS ARTICLES... AINSI QUE SUR NOS ARTICLES D'AMÉNAGEMENT:
- TAPIS, COMPTOIRS, COFFRETS D'ÉTALAGE, ETC...

SAUTEZ SUR L'OCCASION
VENEZ SANS TARDER!



LE CENTRE DE COUTURE SINGER

SINGER
*Marque déposée de la Compagnie Singer du Canada Ltée.
3136, rue Masson — Tél.: 725-4709

L'ASTROLOGIE

AVEC LISE MOREAU
(collaboration spéciale)

La vedette de la semaine: Léo Ilial

Selon les critères de l'année, Léo Ilial est le plus beau de tous.

Il est Gémeaux par un degré, avec une Vénus conjointe au Soleil. Du Gémeaux il a la souplesse et l'adaptabilité. Un ascendant Capricorne et un amas planétaire en Taureau et en Vierge lui confèrent les qualités des signes de terre: stabilité foncière, sens des responsabilités; mais également les défauts: analyse trop poussée, susceptibilité, lenteur et minutie.

Léo Ilial est charmant ce qui ne l'empêche pas de piquer des colères terribles, surtout s'il a l'impression d'être tenu en échec. C'est un anxieux facilement pessimiste qui soupèse et analyse tous les recoins d'une situation.

Il est doué d'une compréhension large dirigée vers l'action. Il aime les échanges, la communication. L'imagination reste ordonnée, en tout cas il le voudrait ainsi, même si parfois un autre lui-même le pousse à imaginer des choses qu'il grossit à plaisir (Lune-Mercure). Par contre ce même Mercure fait qu'il ne perd pas facilement de vue son intérêt. Il aime bien manger et posséderait un talent de cuisinier que ça ne m'étonnerait pas du tout.

Il est courageux; travailleur acharné il possède pourtant malgré son avidité intellectuelle un côté lent et conformiste qui le ralentit beaucoup.

Sur le plan émotif, vu dans un sens large, c'est l'homme des coups de foudre. (Uranus en Bélier). Son intérêt s'éveille et hop le voilà parti.

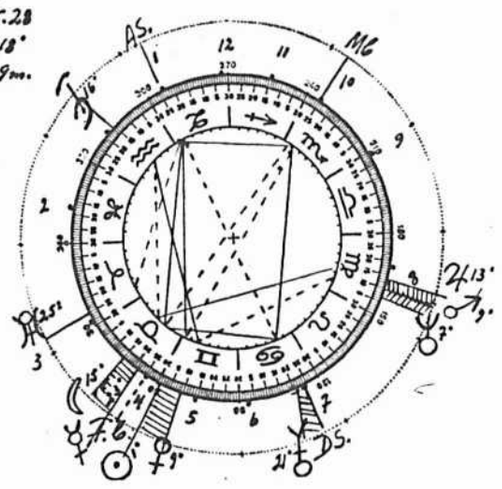
En ceci il dément quelque peu sa nature stable. Il oscille constamment entre l'air et la terre. L'ouverture sur le monde et la raison. Pourtant il se reprend et retourne à son tempérament positif. Malgré ses emballements il revient presque inconsciemment vers ce qu'il connait. C'est un sentimental paisible, qui devient à l'occassion un passionné.

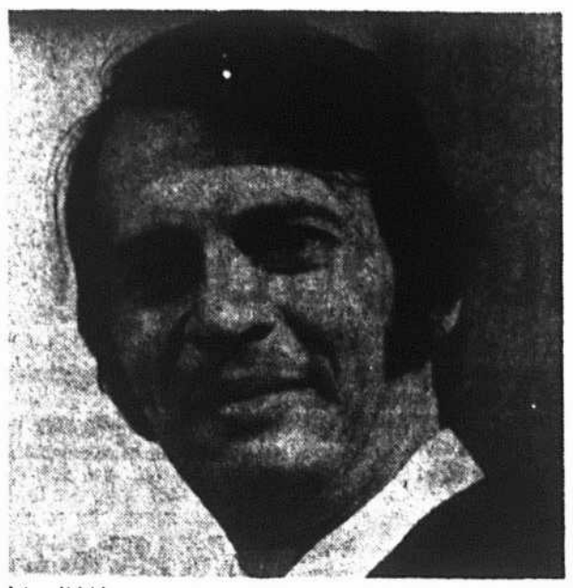
Le comédien se retrouve dans la position de Vénus en Gémeaux et de Pluton sur la pointe de la maison 7. Tous les rêves non vécus prennent corps dans le signe ouvert et communicatif du Gémeaux.

Léo Ilial possède une nature riche qui tend souvent à se refouler, à se nier. Son Soleil ainsi que Mercure opposés au Milieu du Ciel, maison de la réussite sociale, sont peut-être des facteurs familiaux difficiles, mais surtout ils dénotent une exigence mal intégrée aux circonstances.

Cette année Léo Ilial aura à faire face à une opposition d'Uranus à son Uranus natal qui sera exacte en novembre 73. Il rencontrera très peu de compréhension de la part de son entourage. Le domaine financier pourra en souffrir. Egalement il aura à faire face à des changements qui s'avéreront déconcertants. Jupiter par contre qui est sans doute responsable de son succès de vanité actuelle son succès de vanité actuel ment sur son Ascendant en bon aspect de Vénus natal) viendra l'épauler le 1er mars et ceci jusqu'en 74. Il est probable qu'avec beaucoup de souplesse il puisse régler avec succès les ennuis qui surviendront. Il peut aussi compter sur des chances qui aideront son prestige.

Léo Ilial 22 mai 23.30 h. Paris
⊙61°
T.S 15.28
Asc. 118°
Long-9mn.





Léo ILIAL

Onassis rachète les plus belles photos de son fils

Socrate disait déjà il y a vingt-trois siècles que Pauvres et riches étaient égaux dans la douleur et dans la mort.

On en a eu la confirmation dernièrement encore sur les photos d'Aristote Onassis sortant, le visage défait, de la chambre mortuaire de son fils, en assistant à son enterrement. Et même s'il a annoncé qu'il lui ferait ériger un mausolée de marbre, qui coûtera probablement une fortune, ce projet n'a pas dû beaucoup atténuer son chagrin.

Il faut croire d'ailleurs que, pareil à tout être qui souffre véritablement, l'armateur ne cherche même pas à . . . oublier son deuil, il s'y installe, en quelque sorte, résigné, comme s'il voulait désormais et jusqu'à la fin de ses jours, vivre avec le souvenir, l'ombre de ce fils unique qui avait compté davantage pour lui que tout le reste : amour, argent, affaires.

Des remords ?

Rien ne le prouve davantage que ces commandes, que beaucoup de photographes et d'agences photographiques grecs et étrangers viennent de recevoir. Aristote Onassis a l'intention de leur acheter les plus belles photos de son fils, à tous les moments, à toutes les circonstances de sa vie, quand il était enfant et ses parents, sa mère Tina et son père étaient encore mariés, plus tard, lorsqu'il faisait ses premiers pas d'homme dans la vie, y compris ses amours dont le tout dernier, avec la très belle et "fatale" Fiona Cambell Walter, ex-baronne Thyssen, que l'armateur lui avait interdit avec tant de sévérité d'épouser.

Peut-être a-t-il même aujourd'hui des remords ? Il se peut que marié, il aurait été plus prudent et ne serait pas parti à ce dernier voyage aérien sans retour. Qui peut le savoir ?

Un album de famille ?

Nul ne sait exactement, pour l'instant, ce qu'Onassis veut faire avec ces photos. Les réunir dans un banal album de famille, les faire agrandir, ou en faire tourner un document filmé, en utilisant également quelques films amateurs ? C'est cette dernière hypothèse qui est la plus plausible.

Jackie ex-Kennedy, grand amateur de la caméra et qui possède une demi-douzaine d'excellents appareils, a fait d'ailleurs elle-même d'innombrables photos de son mari, du fils et de la fille de celui-ci, à Skorpios et à Athènes.

Ironie du destin

Aristote Onassis ne s'en est pas moins adressé à des professionnels et serait sur le point d'acheter à Athènes, à Paris, à Londres et à New York un certain nombre de photos, tant en noir et blanc qu'en couleur.

Elle se remarie avec celui qu'elle avait déclaré mort

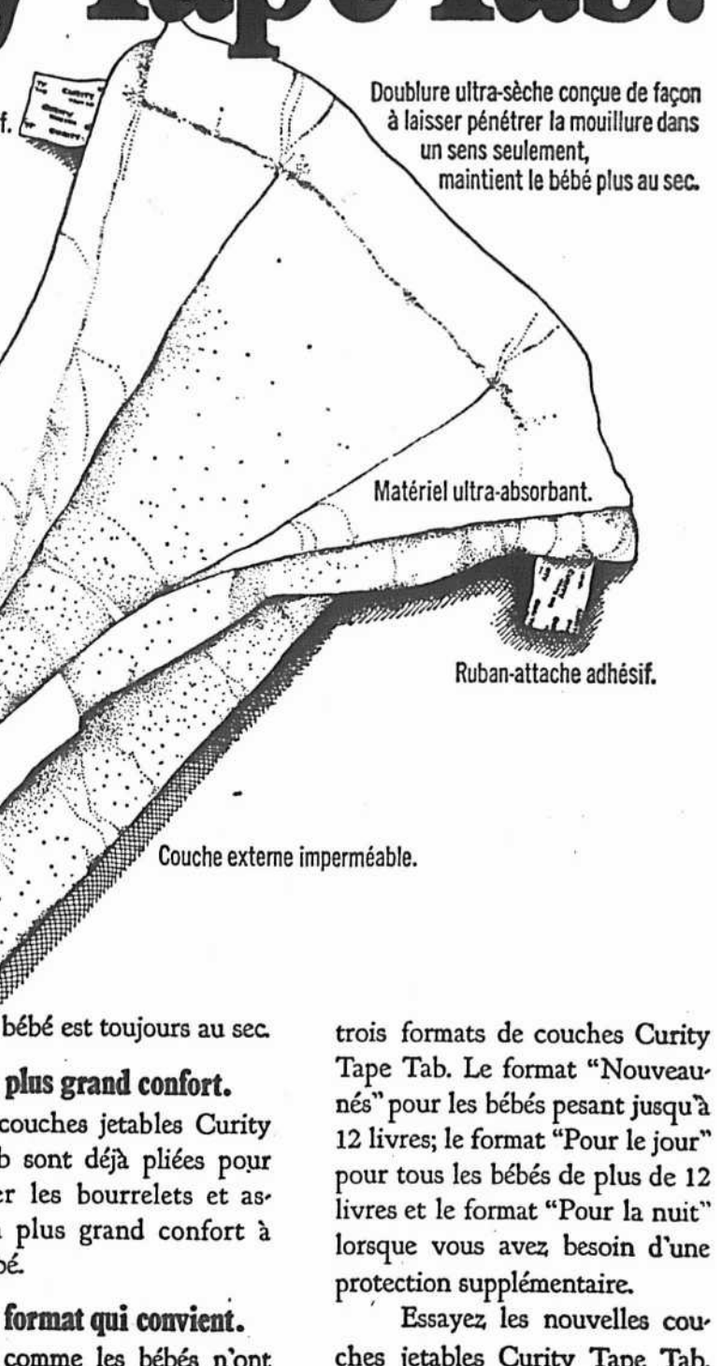
SACRAMENTO, Calif. (UPI) — William Jennings Harris que sa femme avait déclaré mort il y a 18 ans, vient de se remarier avec elle.

Il semble que cette histoire ait commencé avec la disparition en 1947 de William Harris. Il laissa sa femme et quatre enfants après neuf ans de mariage. Mme Harris tenta d'obtenir de l'aide de divers services sociaux quand on lui suggéra de déclarer son mari mort afin de recevoir aide et statut de veuve.

Pendant que William Harris voyageait à travers le pays en travaillant comme peintre en bâtiment, Mme Harris se remariait trois fois. Récemment, elle retrouvait son premier mari, bien vivant. "C'est le plus enjoué des hommes morts que j'aie vus", a-t-elle dit. Ce fut aussi l'avis du député de Sacramento qui les a remariés.

Enfin! Plus d'épingles, ni de culotte en plastique! Les nouvelles couches jetables Curity Tape Tab.

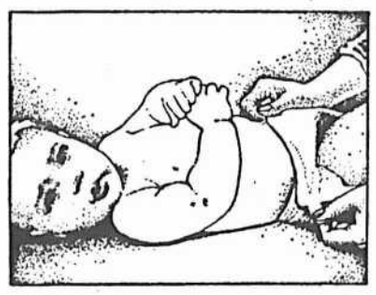
MD



Les Curity Tape Tab représentent vraiment une innovation dans la manière de changer votre bébé. Les Curity Tape Tab non seulement vous offrent la commodité d'avoir à la fois la couche et la couverture protectrice, mais elles éliminent même la nécessité d'utiliser des épingles!

Des rubans adhésifs qui tiennent bien.

Vous verrez que chaque couche est munie de deux petits rubans adhésifs et lorsque vous avez mis la couche autour du ventre et des jambes de bébé, vous n'avez qu'à enlever les papiers protecteurs et à presser les rubans adhésifs pour maintenir la couche! Cela vous étonne peut-être, mais ces rubans adhésifs tiennent bien [votre bébé ne pourra pas les ouvrir en tirant dessus]. Et pourtant, ils sont très faciles à enlever et à ajuster.



Une couche externe imperméable qui élimine les culottes en plastique.

La nouvelle couche Curity Tape Tab est également munie d'une couche externe solide et imperméable. Vous n'avez donc pas besoin de culotte en plastique pour éviter de mouiller les vêtements ou le lit de bébé. Et la doublure ultra-sèche exclusive qui laisse pénétrer la mouillure dans le matériel absorbant . . . et elle y reste, de sorte que votre bébé est toujours au sec.

Un plus grand confort.

Les couches jetables Curity Tape Tab sont déjà pliées pour minimiser les bourrelets et assurer un plus grand confort à votre bébé.

Un format qui convient.

Et comme les bébés n'ont pas tous la même taille, il y a trois formats de couches Curity Tape Tab. Le format "Nouveaunés" pour les bébés pesant jusqu'à 12 livres; le format "Pour le jour" pour tous les bébés de plus de 12 livres et le format "Pour la nuit" lorsque vous avez besoin d'une protection supplémentaire.

Essayez les nouvelles couches jetables Curity Tape Tab. Elles sont vraiment différentes.



50¢ **Economisez 50¢** 50¢

à l'achat des couches jetables Curity Tape Tab.

Au détaillant: Kendall Company (Canada) Ltd. remboursera ce coupon pour 50¢, plus 3¢ pour frais de manutention, à condition que vous et votre client ayez respecté les conditions de l'offre. Toute autre application constitue une fraude. Le coupon est nul si les factures prouvant l'achat d'une quantité suffisante pour couvrir les coupons remboursés ne sont pas présentées sur demande. Offre nulle si elle fait l'objet de taxes, de restrictions ou d'interdictions par la loi. Envoyez les coupons à: Herbert A. Watts Ltd. C.P. 2140 Toronto 1, Ontario. L'offre expire le 30 juin 1973.

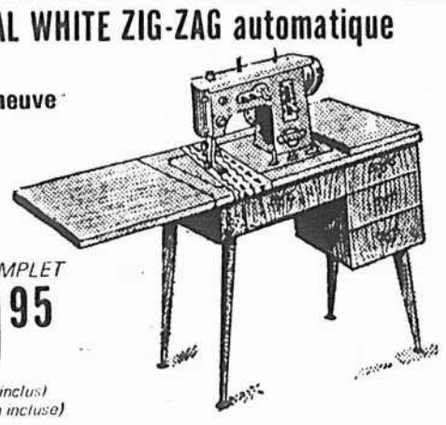


MLP-1

50¢ 50¢

SPÉCIAL WHITE ZIG-ZAG automatique

Flambant neuve ZIGZAG



PRIX COMPLET
$59.95
(cabinet inclus)
(chaise non incluse)

DÉMONSTRATION À DOMICILE SANS OBLIGATION

• vente • échange
• réparation • location
TOUTES MARQUES

• COUD LES BOUTONS
• BORD DE ROBE INVISIBLE
• FAIT LES TOUTONNIÈRES
• FAIT LES MONOGRAMMES

CENTRE DE COUTURE LAURIER TÉL. 526-0465

1481 est, Laurier — Soir après 6 h. 259-0066
OUVERT JEUDI — VENDREDI 9 h. P.M.

Facteurs de la hausse du coût de la vie

Les repas au restaurant font grimper l'indice, à Montréal

par Pierre VENNAT

OTTAWA. — Statistique Canada, dans son court bulletin quotidien remis aux courriéristes parlementaires à Ottawa, donne quelques explications sur la hausse des prix à Québec et à Montréal.

Ainsi, à Montréal, la hausse du coût de l'alimentation serait due à une augmentation du coût des repas dans les restaurants. En effet, les repas pris au restaurant comptent, pour fins de statistiques, dans l'indice du coût des aliments.

La hausse du coût du transport serait due à une hausse du prix de l'essence et au fait qu'après la période des fêtes, les compagnies de chemins de fer haussent légèrement le prix de leurs billets.

Quant à la hausse du coût du logement, elle est due à une hausse du prix de l'huile à chauffage et enfin, la baisse dans le coût des vêtements est due aux rabais sur les vêtements d'hiver dans les grands magasins.

A Québec, la hausse du coût de la bière serait responsable, à elle seule, de 0.5 pour cent de la hausse des prix.

Pendant que la hausse du coût du transport est due à la hausse du prix des billets d'autobus.

De toute façon, selon Statistique Canada, le coût de la vie est monté de près de un pour cent, à Montréal, durant le seul mois de janvier et, dans la vieille capitale, la hausse est encore plus considérable, puisqu'elle dépasse un pour cent.

En fait, selon ces statistiques établies pour chacune des "métropoles" du pays (c'est-à-dire les grandes villes et leurs banlieues), le coût de la vie, en un an, de janvier 1972 à janvier 1973 plus précisément, a augmenté de 4 pour cent à Montréal et de 3.2 p. 100 à Québec.

A Montréal, c'est évidemment le prix de la nourriture (dans lequel sont inclus les repas prix au restaurant) qui a le plus monté, soit plus de 9 pour cent en un an et 2.4 pour cent en janvier 1973 seulement, ce qui semble indiquer que la tendance à la hausse va s'accentuant.

A Québec, la hausse du prix des aliments est encore plus considérable, 9.6 pour cent en un an et 2.7 pour cent durant le dernier mois.

Il en coûte également plus cher à Montréal pour se loger, s'habiller, se véhiculer, se soigner, se divertir et pour fumer et boire. En un mot, on n'enregistre, par rapport à 1972, que des hausses dans tous les domaines. Seul motif d'espoir, le coût des vêtements a légèrement baissé en janvier, de moins .5 pour cent. Avec le budget Turner et l'abolition de la taxe sur les vêtements d'enfants, cette baisse pourrait s'accentuer.

A Québec, on a enregistré une baisse des prix dans un secteur important durant la dernière année, soit le coût des vêtements, environ 3 dixièmes de un pour cent. Dans tous les autres secteurs, tout comme à Montréal, la tendance est à la hausse.

Une cause soumise à la Cour suprême inquiète les Indiens de l'Alberta

OTTAWA (PC) — La Fédération des Indiens de l'Alberta, craignant une décision imminente de la Cour suprême du Canada, a demandé au gouvernement fédéral de mettre la Loi sur les Indiens à l'abri de toute mesure judiciaire pour six mois.

Au cours de cette période, déclare la Fédération dans un rapport soumis au ministre des Affaires indiennes, M. Jean Chrétien, elle se propose, de concert avec d'autres organisations indiennes, de rédiger une nouvelle loi.

La Fédération estime que si la Cour suprême trouve discriminatoire le fait qu'une Indienne perde son statut indigène en se mariant à un Blanc, un tel jugement "risque de détruire toutes nos chances de survie dans ce pays en tant qu'entité culturelle distincte".

La Cour suprême commence jeudi l'audience d'un appel déposé par le gouvernement fédéral contestant la décision d'une cour fédérale qui a statué récemment que la perte du statut indigène des Indiennes qui se marient à des Blancs est anticonstitutionnelle du fait qu'elle contredit la Déclaration des droits de l'homme. Les Indiens qui se marient à des Blanches, par contre, conservent leur statut d'Indiens.

Bien que l'appel en question ne se rapporte qu'à deux femmes — Mme Jeannette Lavell qui s'est mariée à un Blanc et Mme Yvonne Bédard qui est retournée à sa réserve après l'échec de son mariage — les Indiens craignent que des milliers de personnes soient bientôt dans des situations semblables.

La Fédération estime par ailleurs qu'il est nécessaire de comprendre la culture et les traditions indiennes avant qu'une nouvelle influence de la civilisation blanche soit imposée aux Indiens.

"Dans notre mode de vie, c'est l'homme qui a toujours eu la responsabilité de faire vivre sa femme et sa famille", souligne la Fédération dans son rapport.

"Quand un Indien se marie hors de la tribu, nous assumons les responsabilités liées à sa femme et à sa famille. Quand nos femmes se marient hors de la tribu, nous vous demandons d'assumer vos responsabilités propres."

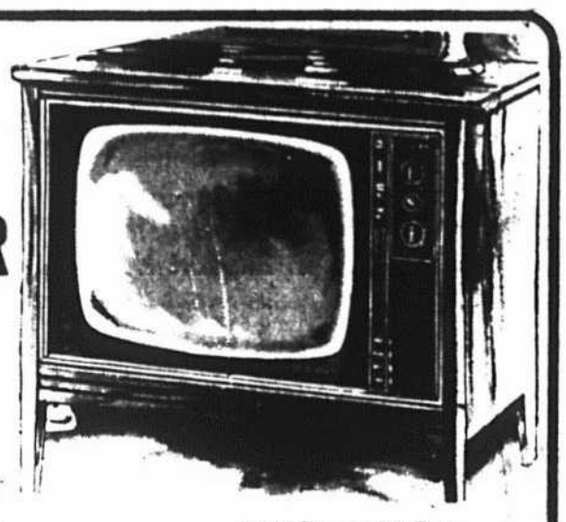
Les terres et les ressources dont disposent les Indiens sont, d'autre part, trop limitées pour qu'il y ait des changements, ajoute le rapport.

Si la Cour suprême confirme les jugements rendus dans les causes de Mmes Lavell et Bédard, un certain nombre d'autres questions importantes seraient soulevées.

"Des Indiens détenant des certificats seraient-ils alors libres de vendre des terrains situés à l'intérieur des réserves? Ceci pourrait signifier la destruction des réserves et la fin des droits de propriété" pour les Indiens.

ÉPARGNEZ chez Clermont DE LA PLAZA en profitant de VRAIES VALEURS

TÉLÉ-COULEUR 26"



- Écran couleur instantanée. UHF et VHF
- Ébénisterie style moderne fini noyer, pattes vissées
- Garantie de 3 ans sur la lampe-écran
- Garantie d'un an sur les pièces
- Service 1 an inclus
- Largeur 32"

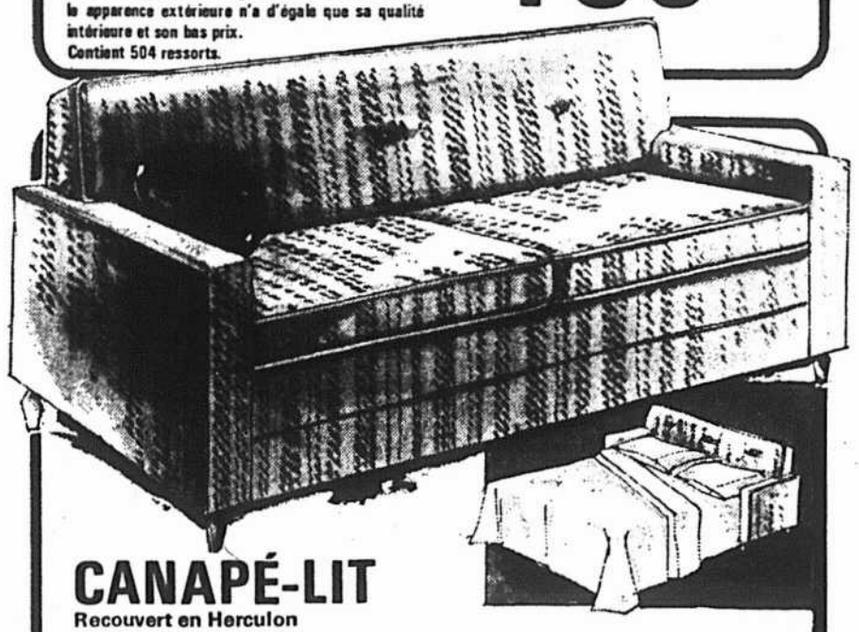
Spécial Clermont de la Plaza
$499.95



MATELAS ET SOMMIER-BOÎTE "PAPINEAU"

Ensemble révolutionnaire, renforcé d'un flexolateur. L'ensemble possède une garantie de 10 ans. Sa belle apparence extérieure n'a d'égale que sa qualité intérieure et son bas prix. Contient 504 ressorts.

l'ensemble
Prix spécial Clermont de la Plaza
$109.95



CANAPÉ-LIT
Recouvert en Herculon

Cet élégant canapé s'ouvre pour former un lit de 54" de large merveilleusement confortable grâce à son matelas à ressorts Marshall. Les coussins sont rembourrés de caoutchouc-mousse. Le tout est recouvert de tissu Herculon de haute qualité et facile à nettoyer.

Ord. $179.95

Prix spécial Clermont
$159.95



ENSEMBLE À DÎNETTE DE STYLE COLONIAL

Joli mobilier de dînette. Bois d'érable. Construction solide et soignée. Table de 48" avec panneau de 12". 4 chaises dont une avec appui-bras.

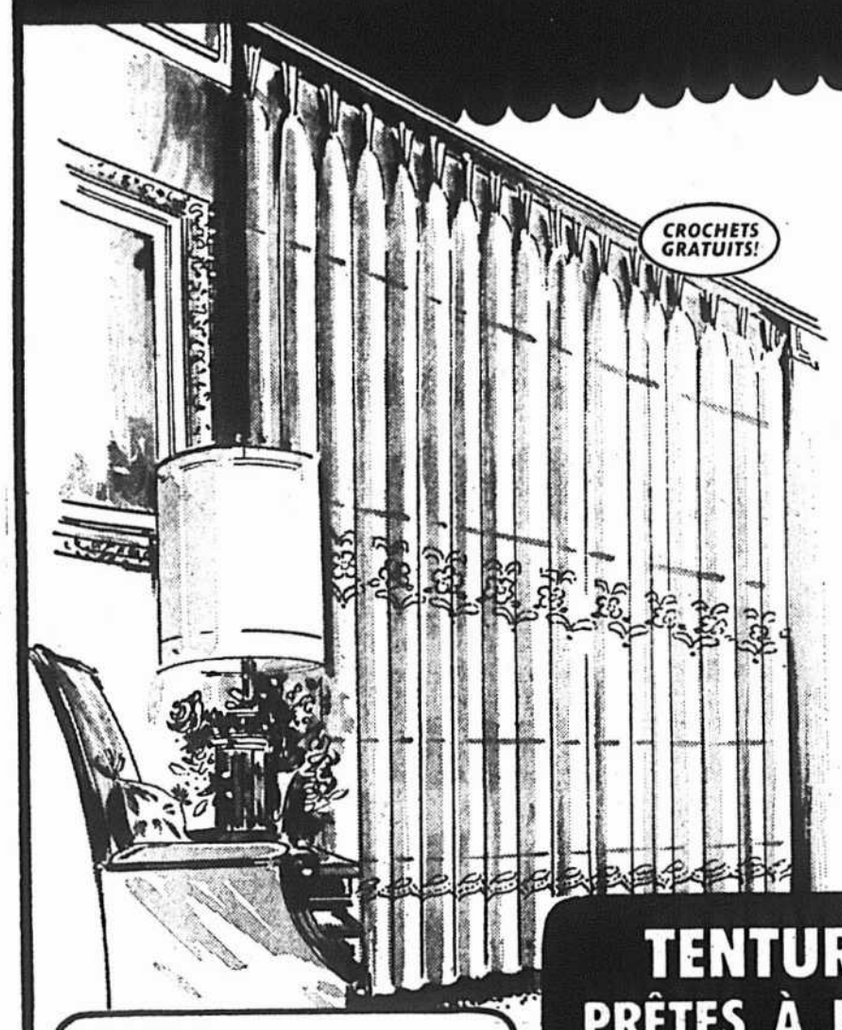
Prix spécial Clermont de la Plaza
$169.95

UNE SEULE ADRESSE
6255 RUE ST-HUBERT TEL.: 273-7711
AU NORD DE BELLECHASSE
GASTON CLERMONT, PROPRIÉTAIRE
STATIONNEMENT GRATUIT À CÔTÉ ET À L'ARRIÈRE DU MAGASIN

MONTREAL DRAPERIES

30 MAGASINS! LA PLUS GRANDE MAISON DE TENTURES AU CANADA

VENTE 35e ANNIVERSAIRE!



TENTURES EN TERGAL BRODÉ

NOUVEAUX MOTIFS DÉLICATS!

Luxueuses tentures sans coutures, prêtes à suspendre. Fini Tergal lavable, au séchage rapide et qui ne s'altérera pas. Absolument aucun repassage. Plis pincés. Blanc seulement.

144" x 95"
39.98 pre

TENTURES PRÊTES À POSER

Vaste choix de jolis motifs. Tissus de qualité. Plis pincés. Crochets gratuits.

144" x 95" 19.98 pre

TENTURES COURTES

Faites votre choix parmi un vaste assortiment de tissus unis ou imprimés. Plis pincés. Grandeur 48" x 48". Crochets gratuits!

3.98 pre

VALEUR SPÉCIALE! ÉCOULEMENT D'UN MANUFACTURIER!

RIDEAUX DE DOUCHE

En vinyle aux teintes unies de lilas, or, avocat, rose "hot" et bleu royal. Achetez maintenant et épargnez!

2.98



6.98 l'ens.

ENSEMBLE DE SALLE DE BAIN

50% Kodel/50% Viscose avec frange nattée. Entièrement lavable avec endos de caoutchouc anti-dérapant. 9 belles couleurs au choix: lilas, jaune, rose "hot" melon, avocat, or, bleu, rose et blanc.

GRATUIT!

SERVICE D'ACHAT À DOMICILE

COMPOSEZ SIMPLEMENT

381-8841

Nos représentants vous viendront en aide pour choisir le tissu qui vous convient, parmi le plus vaste assortiment au Canada, dans le domaine des tissus à rideaux, tentures et couvre-lits.

RENDEZ-VOUS JOUR OU SOIR

DRAPERIES CONFECTIONNÉES SUR MESURES GRATUITEMENT!

Doublées ou non doublées! Disponible pour tissus de $1.98 vge et plus. Tergal inclus. Légers frais, pour longueurs de moins de 54".

LIVRAISON RAPIDE!

Montreal Draperies

- SERVICE À DOMICILE 381-8841
- PLAZA CÔTE DES NEIGES 735-6231
- LES GALERIES D'ANJOU 353-5270
- CENTRE D'ACHAT WEST ISLAND 683-3555
- PLACE LONGUEUIL 679-2410
- 6675, RUE ST. HUBERT 273-7504 (entre Beaubien et St. Zotique)
- 4335, RUE WELLINGTON, VERDUN (entre Rielle et Gordon) 769-8508
- CENTRE LAVAL 688-1464
- CENTRE D'ACHATS BOUL. PIE-IX (Boul. Pie-IX et Jean-Talon) 725-6471
- PLACE DESORMEAUX 670-3260
- 1209 EST, STE-CATHERINE (2 rues à l'est d'Amherst) 527-3421

Utilisez votre carte CHARGEX

MONTREAL - QUEBEC - OTTAWA - CHICOUTIMI - TROIS-RIVIERES - SHERBROOKE - TORONTO - OSHAWA - WINDSOR - BELLEVILLE - LONDON - KINGSTON - EDMONTON - HULL

SAUVÉ FRÈRES

AUX GALERIES D'ANJOU SEULEMENT

Dû aux inconvénients occasionnés à notre succursale

toute notre collection printanière de vêtements pour hommes et garçons

VOUS EST OFFERTE À DES PRIX RÉDUITS DE

50%

SAUVÉ FRÈRES

AUX GALERIES D'ANJOU SEULEMENT

1923-1973 Notre cinquantenaire... une année en OR pour VOUS.

naissances · décès · remerciements · in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

ALARIE (Laura) — Subitement à Montréal, le 20 février 1973, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Barthélémie Alarie, née Laura Héroux, mère de Marcelle (Mme Gérard Héroux), Mariette (Mme Régent Tassé), Dominique. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, boul. St-Michel
à 8 h 40, pour se rendre à l'église St-Sylvain, Duvernay, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Ste-Mélanie, cté Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Jules) — A Montréal, le 19 février 1973, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Jules Archambault, époux de feu Eglantine Morin, demeurant rue Chateaubriand. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766, rue St-Hubert
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARGUIN (Antonio) — A Verdun, le 18 février 1973, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Antonio Arguin, ancien gérant de la succursale à la Banque provinciale, époux d'Irène Degenais. Les funérailles auront lieu mercredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551 rue Wellington, Verdun,
à 1h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 2 heures p.m., et de là au cimetière de Saint-Lin-des-Laurentides, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONSAINT (Diana) — A Montréal, le 20 février 1973, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Diana Castonguay, épouse de feu Alphée Bonsaint, demeurant rue Jeanne D'Arc; elle laisse dans le deuil sa fille Madeleine (Mme Marcel Doré), ses fils Adrien, Gérard, Maurice et son épouse Berthe, Fernand et son épouse Marcelle, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc,
4201, rue Hochelaga,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean Baptiste de LaSalle, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de L'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Olympe) — A Montréal, le 19 février 1973, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Eugène Bouchard, née Olympe Tremblay. Outre son époux elle laisse dans le deuil ses enfants: Alcide, son épouse Jeannette Faucher, Roger, son épouse Pierrette Richard, Réal, son épouse Aimée Tremblay, Suzanne (Mme Claude Tardif), ainsi que 12 petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
coin 11e Avenue
à 9 h 40, pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURBEAU (Macdonald) — Accidentellement, à Montréal, le 18 février 1973, à l'âge de 70 ans, est décédé Macdonald Bourbeau, époux de Fleur-Ange Ponton, père de Pierre, Mimi (Mme Langlois), Jean, Louise (Mme Fagathi), Jacques, Marie (Mme Wagner), André, Paul, Guy et Yves. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790, boul. Ste-Croix
Ville St-Laurent
pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURQUE (Emile-Henri) — A Lachine, le 20 février 1973, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Emile-Henri Bourque, époux de feu Virginie Bilodeau, père de Thérèse Lemaire, Raymond, Léo, Marguerite (Mme Roland Audette), Jeanne-d'Arc, Cécile, Paul, Jeannine (Mme Fernand Pelchat), André et Claude. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1750, rue Notre-Dame, Lachine
pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture.

CHABOT (Ulric) — A Montréal, le 19 février 1973, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Ulric Chabot, époux de feu Yvonne Boisvert, demeurant 1990, rue Notre-Dame ouest, père de Léopold et Madeleine, de Pte-St-Charles. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
1270, rue Lapraírie
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Léonce) — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 20 février 1973, est décédée Léonce Leduc, épouse de feu Guilolphe Daoust, elle laisse dans le deuil, ses enfants: Philippe, époux de Jeannette Brunet, Paul, époux de Hélène Leslie, Albert, époux de Fiby D'Allaire, Mme Roger de Repentigny (Jacqueline), Estelle, Maurice, époux de Mabel Bujold. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
et J.-S. Vallée Ltée,
107, rue Ste-Anne
à 2 h 15, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAIGLE (frère Alexandre) — A Montréal, le 20 février 1973, à l'âge de 70 ans, est décédé frère Alexandre Daigle, fils de feu Gaudias Daigle et de feu Mélina Gérard. La dépouille mortelle est exposée dans les salons de la communauté des
Frères des Ecoles Chrétiennes,
300 Bord-de-l'Eau, Ste-Dorothée,
où les funérailles auront lieu, jeudi le 22 courant, en la chapelle de la communauté, à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: Urgel Bourgie, Ltée.

DESCHAMPS (Hugues) — A Montréal, le 20 février 1973, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Hugues Deschamps, époux d'Annette Jolicoeur. Il laisse ses enfants: Bernard, son épouse Denise Jean, Huguette (Mme Jean-Guy Baribeau), Louise (Mme Claude Dumont), Andrée (Mme Claude Baron), ses frères: Romain, son épouse Céline Bélanger, Aldéric (avocat), son épouse Pauline Potvin, sa soeur Mme Marie Warren, sa belle-soeur Mme Paul Deschamps (Margot Bélanger) ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
5805, rue Boileau, angle Lacordaire
à 1 h 55, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESNOYERS (Gaston) — A Ste-Thérèse, le 19 février 1973, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Gaston Desnoyers, époux d'Antoinette Desjardins, père de Monique, Madeleine, Luc et Claude. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria Inc.
61, rue Blainville ouest
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côté-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P., pas de fleurs, dons à la Société Canadienne du Cancer, seraient appréciés.

DRAGON (Eglantine) — A Montréal, le 20 février 1973, à l'âge de 81 ans, est décédée Mlle Eglantine Dragon, demeurant au foyer Gamelin, elle laisse dans le deuil sa soeur Angeline (Mme André Ducharme), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc,
1575, rue Ste-Catherine est,
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFRESNE (Laurette) — A Laprairie, le 19 février 1973, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Gérard Dufresne, née Laurette Desrosiers, demeurant 115 Ste-Marie. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin Enrg.
425, Chemin St-Jean, Laprairie
à 10 h pour se rendre à l'église Nativité, où le service sera célébré à 10h 30 et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUSSAULT (Marie-Louise) — A St-Casimir, Cté Portneuf, le 19 février 1973, à l'âge de 83 ans et 2 mois, est décédée dame Marie-Louise Vachon, épouse de feu Thomas Dussault. Elle demeurait au Foyer de la Providence St-Casimir. Elle laisse dans le deuil son neveu adoptif M. Edouard Vachon (Aline Bougie), Duvernay, Laval, M. Henri Vachon, St-Casimir ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira du funérarium
Lacoursière Ltée
185, boul. de la Montagne
St-Casimir, Cté Portneuf
à 10 h 20, pour se rendre à l'église St-Casimir, où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière de Ste-Anne-de-la-Pérade.

FRADETTE (Joséphine) — A Montréal, le 19 février 1973, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Jules Fradette, née Joséphine Grenier. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 est, rue Crémazie
pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 9h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NAISSANCE

PARENT — Roland et Johanne (née Durocher) sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Nathalie à l'hôpital de la Miséricorde, le 20 janvier à 5 h 54 a.m. La mère et l'enfant se portent bien.

NECROLOGIE



M. Théodore DeCelles

A Montréal, le 20 février 1973, à l'âge de 68 ans est décédé M. Théodore DeCelles, retraité de la Commission de Transport de Montréal; époux en 1ères noces de feu Elisa Dulude et en 2èmes noces de Laurette Poitras, père de Réal, Claire (Mme Robert Tremblay), Francine (Mme Pierre-André Duchesneau), Guy, époux de Jeannine Dupuis et Yvon, époux de Thérèse Lefebvre. Il laisse également plusieurs parents, neveux, nièces et petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc. et J. S. Vallée Ltée, 2548 Beaubien est, à 10h45 pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Pour laisser parler votre coeur faites confiance à
Mme A. La Fleur Fleuriste
7111 rue SAINT-DENIS 271-3548

NECROLOGIE

Frère Alexandre Daigle, des Ecoles chrétiennes

A l'âge de 70 ans, vient de partir, et bien rapidement, pour la maison du Père le confrère très estimé quoique plutôt effacé qu'était le frère Alexandre Daigle.

Il était né à Lorettetville, enfant de Melchias-Alexandre Daigle et de Mélina Girard. Il avait déjà vingt-quatre ans quand il se présenta au noviciat de Laval-des-Rapides; il y revêtait l'habit religieux le 15 mai 1927.

Intelligent, doué d'aptitudes marquées pour les oeuvres d'art, il obtint les brevets d'enseignement. En fait, il enseigna occasionnellement mais préféra s'adonner aux services de propreté dans dans diverses institutions, spécialement Lachine, St-Jérôme, Académie d'Ottawa, Alfred (Ont.), les collèges de Varennes, et du Mont-Saint-Louis; il donna à cette maison les quelque vingt dernières années de son activité. Il s'était alors retiré à notre maison Marie-Victorin.

C'est là qu'il fut terrassé par une embolie en moins de trois jours. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire du Foyer De-La-Salle, 300, chemin du Bord-de-l'Eau, Ste-Dorothée, V. de Laval. Les funérailles auront lieu au même endroit, jeudi le 22 courant, à 10 heures.

NE RESTEZ PAS SOURD
Paul Taffin Audioprothésiste
SPÉCIALISTE EN PROTHÈSES AUDITIVES
APPAREILS AUDITIFS PHILIPS
800, PLACE VICTORIA, Montréal 115
Arcade du métro — Galerie des Boutiques
Piles, service et réparations pour toutes marques
PHILIPS
Du Lundi au Jeudi: 9 h a.m. à 5 h. p.m. Le Vendredi de 9 h. a.m. à 8 h. p.m.
Téléphone 866-7422

GAGNE (Gédéon) — A Montréal, le 20 février 1973, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Gédéon Gagné, époux de Bérangère Collin. Il laisse 1 fils, Michel, et son épouse, Denise. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand
4228, rue Papineau
pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAULIN (Berthe) — A Montréal, le 20 février 1973, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Wilbrod Gaulin, née Berthe Champoux. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, boul. Henri-Bourassa est
à 9 h 30 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOSSELIN (Willie) — A Montréal, le 19 février 1973, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Willie Gosselin, époux de Ludivine Bélanger. Il laisse plusieurs enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRATTON (Edouard) — A St-Lambert, le 18 février 1973 à l'âge de 72 ans 11 mois est décédé M. Edouard Gratton, époux de Marie-Jeanne Joannette, demeurant 20 Rivermere, St-Lambert, père de Jacques, Mme veuve Andrée Michaud et Claude, grand-père de Francine et Louise Michaud. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
63, Avenue Lorne, St-Lambert,
à 1h.45 pour se rendre à l'église St-Thomas d'Aquin de St-Lambert, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILBAULT (Aimé) — A Montréal, le 19 février 1973, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Aimé Guilbault, époux de Marcelle Juneau. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc,
17, rue Laurier est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARPER (Alma) — Le 18 février 1973, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Alma Harper, épouse de feu Hector Harper. Elle laisse dans le deuil sa fille, Mme Desmond Ryan (Michelle), ses petits-enfants, et ses soeurs. La défunte ayant donné son corps à l'Université elle ne sera pas exposée. Le service aura lieu samedi le 24 courant, à 3 h, en l'église Ste-Gertrude de Montréal-Nord.

L'ARCHEVEQUE (Réal) — A Montréal, le 19 février 1973, à l'âge de 43 ans, est décédé M. Réal L'Archevêque, époux de Lucille Lavoie, père de Francine, Daniel, Nicole et Sylvie. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120, rue Jean-Talon est
à 9 h 30 pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 heures.

LARIVIERE (Marcel) — A Montréal, le 18 février 1973 à l'âge de 56 ans est décédé M. Marcel Larivière, époux de May Tremblay. Il laisse dans le deuil deux garçons et une fille: Pierre, Louis et Anne, trois soeurs, Mme Gérard Deschênes, Mme Albert St-Amour, Mlle Armande Larivière. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11130, boul. Pie IX,
à 9h45 pour se rendre à l'église St-Camille, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Last Post Fund, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Berthe) — A Pierrefonds, le 19 février 1973, à l'âge de 65 ans, est décédée Berthe Lavoie (Soeur Marie-St-Ernest), religieuse du Bon Pasteur, fille de feu Ernest Lavoie et de feu Annonciade Bourdon. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Maison Provinciale
du Bon Pasteur,
9465, boul. Gouin ouest,
pour se rendre à la chapelle de la communauté, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Pierrefonds, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Germaine) — A Montréal, le 20 février 1973, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Emile Leblanc, née Germaine Dubuc, outre son époux, elle laisse dans le deuil, son frère et ses belles-soeurs: M. et Mme Emile Dubuc, ainsi que Mme Albert Dubuc. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 1 h 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Xavier) — A Montréal, le 20 février 1973, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Xavier Leblanc, époux de Mérisa Demers. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECAVALIER (Adrien) — A Lachine, le 20 février 1973, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Adrien Lecavalier, époux d'Aurore Brunet, père de Réal et Gérard. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1750, rue Notre-Dame, Lachine
pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture.

LEGRIS (Hermine) — A Montréal, le 20 février 1973, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Edouard Legris, née Hermine Couture. Elle laisse ses fils: Yvon, son épouse Angèle, Roger, son épouse Jeannine et Jacques, sa fille Colette ainsi que 3 petits-enfants: Carl, Sylvie et Nadia. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

LABELLE (Mme veuve Ovila née Léonie Charlebois) M. Mme Ovila Labelle, Mme Léonie Gauthier, M. Mme Gérard Labelle, M. Mme Paul-Emile Labelle, M. Mme Dollard Hubert (Madeleine), M. Mme Marcel Bélair (Thérèse) M. Mme Louis Georges Bourbeau (Gisèle) remercient les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies lors du décès de Mme veuve Ovila Labelle, née Léonie Charlebois, survenu le 31 janvier 1973, soit par offrande de messe, de fleurs, télégrammes, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.



Remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de publier. J.L.



Remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de publier. C.E.C.

LEVESQUE (Arthur) — A Montréal, le 19 février 1973, à l'âge de 77 ans, est décédé Arthur Lévesque, époux de Elmire Gastonguay; il laisse ses fils: Arthur, Fernand, Edmond, ainsi que leur épouse, ses filles: Fernande (Mme Adrien Hardy), Simonne (Mme Raymond Leduc), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4419, rue Beaubien est,
pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemand, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTEL (Roméo) — A Montréal, le 19 février 1973, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Roméo Martel, époux de feu Eva Piché; il laisse dans le deuil, son fils, le Dr Jean-Claude Martel, époux de Thérèse de la Rochelle, 2 petits-enfants: Johanne et Philippe. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc., et
J.-S. Vallée Ltée,
1111 rue Laurier ouest, Outremont,
à 9h 45, pour se rendre à l'église Saint-Viateur, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Marieville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

METAYER (Léopold) — A St-Eustache, le 20 février 1973, à l'âge de 56 ans, est décédé Léopold Métayer, époux de Brigitte Rousselle, demeurant 133, rue St-Laurent, St-Eustache, père de Lisette (Mme André Binet), Nicole, Michel, André. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette et Fils,
146, rue St-Louis, St-Eustache,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McCULLOUGH (Agnes-May Cochrane) — Epouse bien-aimée de feu John Kirk McCullough, est décédée à sa résidence le 18 février 1973, dans sa 89e année. Elle laisse dans le deuil sa fille Edythe, son fils Harold et sa belle-fille Bertha. Le service funéraire aura lieu dans la chapelle de la maison funéraire
Wray-Walton-Wray
1234 rue de la Montagne
mercredi à 2 h. p.m. Inhumation au cimetière Mont-Royal. Au lieu de fleurs des, dons à l'Association des Aveugles et à la Société Canadienne du Cancer seraient grandement appréciés.

MONGEAU (Moïse) — A Montréal, le 19 février 1973, à l'âge de 77 ans, est décédé Moïse Mongeau, époux d'Olive Masse. Il laisse dans le deuil ses filles Noella (Mme Fernand Hallé), Yvette (Mme Edgar Brisson), Bernadette (Mme Philippe Gauthier), Claudette, épouse de Roland Fortin et Gisèle, épouse de Marcel Lavoie, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419, rue Beaubien est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébre à 9 h, et de là au cimetière de Cornwall, Ontario, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORRISSEY (Edmond) — A Montréal, le 20 février 1973, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Edmond Morrissey, époux de feu Ernestine Lebel. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUIMET (Germaine) — A Lachute, le 19 février 1973, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Donat Ouimet, née Germaine Carrière, demeurant rue Grâce, mère de Jacqueline, Jeannine, Soeur Georgette, Lucien, Mariette (Mme André Lacasse), Roland, Jacques, Monique, Marie (Mme Gembet Rosentien), Lise (Mme Gilles Carrière) et Nicole. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Ménard
397, rue Grâce, Lachute
pour se rendre à l'église St-Anastasie, où le service sera célébré à 2 h p.m.

PARENT (Yvonne) — A Montréal, le 19 février 1973, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Yvonne Masson, épouse de feu Armand Parent, mère de Bernard, Thérèse (Mme Douglas Lindsay), Françoise, Armand, Luc; elle laisse aussi ses brus: Aline et Marie-Andrée, une soeur, Albée (Mme Charles Jacob), et sa famille, ainsi que 9 petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, boul. St-Michel
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Gemma, où le service sera célébré à 2 h. p.m., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARENTEAU (Georgianna) — A Montréal, le 20 février 1973, à l'âge de 99 ans 8 mois, est décédée Mlle Georgianna Parenteau, autrefois de St-Robert, fille de feu Cyrille Parenteau et de feu Marie Martin; elle laisse dans le deuil ses neveux et ses nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc,
5805, rue Boileau,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame des Victoires, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Robert, cté Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs; messes seraient appréciées.

POTVIN (Gabrielle) — A Montréal, le 18 février 1973, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Gabrielle Pouliot, épouse de feu Armand Potvin, demeurant 4862 rue De Grand-Pré, elle laisse dans le deuil, ses enfants: Marcelle (Mme Réal Charbonneau), Jeannine (Mme Jean-Marie Charbonneau), André et Robert, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4340, rue St-Denis
à 10 h. 15, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Côtes-des-Neiges; lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POULIOT (Noëma) — A Québec, le 20 février 1973, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Noëma Bolduc, épouse de feu M. A.E. Pouliot, autrefois de la paroisse Notre-Dame-du-Chemin, Québec. Elle laisse dans le deuil ses fils et sa fille, ses belles-filles et son gendre M. et Mme Laval Pouliot, (Betty Byrne), de St-Lambert, Montréal, M. et Mme Louis-Philippe Carrier (Jeanne Pouliot), M. et Mme Robert Pouliot (Edna Guillemette), de Lorretteville, ses frères, sa soeur, son beau-frère: M. Alexandre Bolduc, M. Charles Bolduc, Mme Paul Fréchette (Marguerite Bolduc), M. Alphonse Pouliot ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Cloutier Ltée
973, av. Marguerite-Bourgeois, Qué.
à 2 h 10 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Chemin, où le service sera célébré à 2 h 30 et de là au cimetière de Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRESSEAULT (Alberta) — A Montréal, le 18 février 1973 à l'âge de 83 ans, est décédé Mme veuve Georges Pressault, née Alberta Berteiette. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Adolphe Lemay Inc.,
25 est av. Laurier
à 8h45 pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROCACCINI (Carmela) — A Montréal le 18 février 1973 à l'âge de 67 ans est décédée Mme Giuseppe Procaccini, née Carmela Calitri, mère de Tilomena, Alphonso, Antonio, Lucia et Anna. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg
292, rue Jean-Talon est,
à 9h.45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICHARD (Fernand) — A Lavaltrie, le 19 février 1973, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Fernand Richard, autrefois de Montréal-Est, époux de feu Clémence Beaudoin; il laisse plusieurs enfants et petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc,
11813, rue Notre-Dame est, P.A.T
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église St-Octave de Montréal-Est, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SARDANO (Angelina) — A Laval, le 18 février 1973, à l'âge de 76 ans est décédée Mme veuve Nicolas Sardano, née Angelina Liacono, demeurant 907 Suzanne, St-Vincent-de-Paul. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.M.D. Cyr Enrg.
1039, rue du Collège,
à 9h.45 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, Laval, où le service sera célébré à 10h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SHAFTER (Charles) — A Miami Beach, Floride, lundi le 19 février 1973, est décédé M. Charles Shafter, cher époux de Jeanne Katchan, père bien-aimé de Howard, Mme L. Gold (Lorraine), Sheldon et Michael, frère de Mme Ida Katz (Ingrid), et de Harry Shafter (décédé), grand-père de Carrie, Kimberley, Richard et Tracy. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant, à 12h a.m., en la chapelle de la maison funéraire
Paperman & Sons,
5605, Chemin Côte-des-Neiges,
et de là au cimetière de Adath Israel Congregation. Shiva privé. Au lieu de fleurs, dons à la Fondation des maladies du coeur, seraient appréciés.

ST-LOUIS (Yvette) — A Montréal, le 20 février 1973, à l'âge de 44 ans, est décédée Mme Roger St-Louis, née Yvette Desjardins, mère de Mme Gilles Charbonneau (Reine), André, Michel et Serge. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120, rue Jean-Talon est
à 1 h 30 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SUREAU-BLONDIN (Florence) — A Montréal, le 18 février 1973, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Florence Pilon, épouse de feu Arthur Sureau, dit Blondin. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin,
835 est, avenue Laurier,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement, où le service sera célébré à 10 h. a.m., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le "Calypso" de Cousteau : tout danger est passé

WASHINGTON (AFP) — L'alerte est passée, ont déclaré hier les spécialistes de la NASA en communication par satellite avec le "Calypso", endommagé le 12 février dans l'Antarctique par un iceberg.

Le navire océanographique du commandant Jacques Cousteau a franchi en quatre jours le détroit de Drake, séparant le continent glacé de la pointe méridionale de l'Amérique du Sud. Il se trouvait hier dans le détroit de Murray, bras de mer peu profond, abrité, à quelques heures seulement du port argentin d'Ushuaia, dans le sud de la Terre de Feu.

Le célèbre explorateur français des mers quittera son bateau en cette ville, qu'il atteindra aujourd'hui. Cousteau gagnera de là Buenos Aires par avion, puis poursuivra son voyage en direction de Los Angeles.

Calypso, avec une hélice cassée et l'autre endommagée par les glaces, la coque trouée par un iceberg et rudimentairement réparée la semaine dernière, ne s'attardera pas à Ushuaia; mais il rejoindra le port chilien de Punta Arenas, à quelque 300 milles au nord-ouest, où il sera remis définitivement en état dans un dock flottant, à partir du 25 février.

L'auteur du "Monde du Silence" a traversé une grande partie du dangereux détroit de Drake, long de 500 milles, escorté par un navire chilien, le Yelcho. Depuis sa récente entrée dans le détroit de Murray, il est également accompagné par deux

Quelques bons conseils à mon chauffeur de taxi

Cher Monsieur,

Tous les chauffeurs de taxi ne sont pas comme vous. Heureusement ! Beaucoup trop, cependant, le sont.

Votre vie n'est pas facile. J'en conviens. La mienne non plus.

Je me rappelle le temps où tous les chauffeurs de taxi connaissaient la ville et savaient bien conduire leurs clients. C'était le temps où les chauffeurs de taxi connaissaient la politesse et savaient ou se taire ou causer, selon les besoins des clients. A cette époque, les chauffeurs savaient aussi descendre de voiture et ouvrir la portière aux usagers, au moment de monter et au moment de descendre.

Il est bien loin ce temps...

Aujourd'hui, ça va vite ! L'important ne semble plus tellement être la qualité mais la quantité des voyages. Et peu importe si le client est bousculé ou mort de peur.

Oui monsieur ! Mort de peur à cause de tous les risques que vous prenez dans votre impatience. J'avoue toutefois que je me suis souvent pris à maugréer quand la balade était trop lente. Peut-être, après tout, que nous ne sommes jamais contents. Mais quand même... Le service lui ? Au prix qu'il nous coûte...

Moi monsieur — et combien d'autres — je suis un client qui débourse en moyenne $200 par mois pour les taxis. Ce qui comprend, bien sûr, les voyages que j'effectue pour les besoins du journal. Pour un service qui se veut public, je pense que c'est bien payé et que j'ai le droit de formuler quelques critiques. Elles vaudront aussi pour tous les autres qui comme moi auraient à se plaindre.

J'aurais tort de généraliser. Mais, bien souvent, trop à mon goût, vous connaissez si mal le français — dans certains cas c'est pas du tout — et parfois si mal l'anglais, que vous me déposez au mauvais endroit. Parce que vous n'avez pas compris ce que je vous ai dit.

Et c'est encore pire quand vous ne connaissez pas Montréal. Et permettez-moi de mentionner qu'il est bien déplaisant d'entendre vos vilaines paroles quand je refuse de vous laisser un pourboire. Pour service mal rendu et bien payé.

J'aimerais, si possible, que vous planifiiez votre travail. C'est-à-dire que vous fassiez du taxi en Italie ou en Grèce ou ailleurs, quand l'hiver vient, et que vous nous reveniez pour l'été, afin que la neige ne vous incommode pas trop.

Je me suis emporté, ce matin. C'est à cause de la grimace que vous avez faite quand, en montant dans votre voiture, je vous ai demandé de me déposer à l'angle des rues Craig et Saint-Urbain. Je vous ai alors demandé où vous préfériez me déposer. Vous avez répondu que vous auriez de la difficulté à remonter dans l'ouest de la ville. A cause de la neige. Vous m'avez offert de me déposer en cours de route en disant que vous pourriez facilement trouver un autre client... Vous savez, monsieur, de la neige, il n'y en avait pas dans votre pays... Rien ne s'opposait à ce que vous y restiez.

Moi, comme bien d'autres, j'estime que pour conduire un taxi, à Montréal, il faut connaître la ville, il faut connaître le français d'abord et l'anglais, il faut connaître la politesse et il faut avoir su s'adapter à votre nouveau pays...

J'espère vous avoir rendu service.

Gilles NORMAND

Woodhouse

RÉDUCTIONS après INVENTAIRE



3 DERNIERS JOURS!!!

LA VENTE SE TERMINE SAMEDI

Il ne vous reste que 3 jours pour profiter des prix incroyablement réduits sur les meubles, accessoires, appareils électriques, couvre-plancher, téléviseurs, stéréos, tourne-disques, tables, lampes, etc., au magasin Woodhouse le plus près de chez vous.

ÉPARGNEZ 40% ET PLUS !

FAUTEUILS

8 SEULEMENT !
FAUTEUILS BERÇANTS PIVOTANTS
Couleurs assorties. Rég. 59.95 SPÉCIAL 39.95

1 SEULEMENT !
FAUTEUIL INCLINABLE
AVEC VIBRATEUR. Recouvert de vinyle vert. Rég. 129.95 SPÉCIAL 89.95 $4 par mois

12 SEULEMENT !
FAUTEUILS BERÇANTS PIVOTANTS
Couleurs assorties. Recouverts de vinyle. Rég. 119.95 SPÉCIAL 94.95 $4 par mois

TEXTILES

ENSEMBLE LINGERIE ET LITERIE "TRUPREST"
Un ensemble comprenant 61 morceaux. Idéal pour la ménagère moderne. Une aubaine à ne pas manquer. Rég.: 59.95 SPÉCIAL 39.95

25 SEULEMENT !
BERCEUSES DE LUXE
Confortables berceuses à haut dossier construites de bois franc. Fini naturel attrayant. Rég.: 21.95 SPÉCIAL 16.95

30 SEULEMENT !
LIT PLIANT AUTOMATIQUE
Matelas de 30" Rég.: 44.95 SPÉCIAL 29.95

MEUBLES DIVERS

UN LOT !
TABLES DE NUIT ASSORTIES SPÉCIAL 29.95
Tables de nuit très belles et de construction robuste. Rég. jusqu'à 69.95

5 SEULEMENT !
BUREAUX TRIPLES AVEC MIROIRS SPÉCIAL 99.95 à 129.95
Ces bureaux triples donneront un cachet particulier à votre chambre. Venez voir ce qui vous convient. Rég. jusqu'à 219.95

5 SEULEMENT !
COMMODES SPÉCIAL 59.95
Vaste espace de rangement pour lingerie et vêtement. Construction solide et robuste. Rég. 89.95

3 SEULEMENT !
BAHUT DE 70" SPÉCIAL 139.95
Très élégant bahut dans un beau fini noyer. Plus une verrerie complète pour compléter l'ensemble. Rég. 189.95

6 SEULEMENT !
TABLE DE SALON SPÉCIAL 22.95
Cette très belle table de salon est ronde. Diamètre de 15". Dessus en marbre. Très beau style. Rég. 32.95

ACCESSOIRES DE SALON
Lampes, miroirs, cadres et autres accessoires de salon. Aucune commande téléphonique, s.v.p.

RÉDUCTIONS JUSQU'À 40%
AUCUN DÉPOT REQUIS — JUSQU'À 36 MOIS POUR PAYER

MOBILIER DE SALON

1 SEULEMENT! MOBILIER CHESTERFIELD 2 MORCEAUX.
Ce mobilier de construction robuste mais raffiné, est de style contemporain et comprend un sofa et un fauteuil appareillé. Recouverts d'un tissu résistant à motif floral vert. Rég. 549.95 SPÉCIAL 349.95 $15 par mois

1 SEULEMENT! MOBILIER CHESTERFIELD, 3 MORCEAUX
De style traditionnel, cet ensemble comprend un sofa, un fauteuil appareillée et un ottoman, dans un tissu brun. Rég. 399.95 SPÉCIAL 249.95 $10 par mois

2 SEULEMENT! MOBILIER CHESTERFIELD, 2 MORCEAUX
Un ensemble de style moderne comprenant un sofa et un fauteuil appareillé. Dossiers et sièges bien rembourrés de mousse. Un or et un vert. Rég. 439.95 SPÉCIAL 349.95

1 SEULEMENT! MOBILIER DE SALON, 2 MORCEAUX
L'ensemble de style contemporain comprend un sofa et un fauteuil appareillé. Dossiers hauts. Roulettes Shepperd. Rég. 499.95 SPÉCIAL 299.95 $12 par mois

1 SEULEMENT! MOBILIER DE SALON, 2 MORCEAUX
Sofa à 3 coussins réversibles, sous-coussins recouverts et appuis-bras rembourrés. Fauteuil appareillé. Rég. 629.95 SPÉCIAL 489.95 $18 par mois

1 SEULEMENT! MOBILIER DE SALON, 2 MORCEAUX
Un mobilier de style contemporain comprenant un sofa et un fauteuil appareillé. Bien rembourrés pour votre confort et recouverts d'un chic tissu à motif floral or. Roulettes Shepperd. Rég. 479.95 SPÉCIAL 299.95 $12 par mois

1 SEULEMENT! MOBILIER DE SALON, 2 MORCEAUX
Ce chic mobilier de salon vous offre un sofa et un fauteuil appareillé. Recouverts d'un chic et résistant tissu. Les coussins sont réversibles. Très bien rembourrés pour votre confort. Rég. 599.95 SPÉCIAL 399.95 $15 par mois

2 SEULEMENT! MOBILIER CHESTERFIELD 2 MORCEAUX
Comprenant un sofa à 4 coussins et un fauteuil appareillé. Les appuis-bras sont de bois apparent au fini noyer. Recouverts d'un tissu bleu. Rég. 289.95 SPÉCIAL 189.95 $8 par mois

MOBILIERS DE CHAMBRE

1 SEULEMENT! MOBILIER DE CHAMBRE, 5 MORCEAUX
Style purement espagnol. Bureau triple avec miroirs jumelés, commode à portes, tête de lit 54"/60" et 2 tables de chevet. Rég. $1295 SPÉCIAL 999.95 $36 par mois

1 SEULEMENT! MOBILIER DE CHAMBRE 5 MORCEAUX
L'ensemble comprend un bureau triple avec miroir vertical, une commode à 5 tiroirs, une tête de lit de 54"/60" et 2 tables de chevet. Rég. 779.95 SPÉCIAL 569.95 $21 par mois

1 SEULEMENT! MOBILIER DE CHAMBRE 3 MORCEAUX
Très beau fini noyer pâle. L'ensemble comprend un bureau triple avec miroirs jumelés, une commode à 5 tiroirs et une tête de lit de 54"/60". Rég. 439.95 SPÉCIAL 349.95 $15 par mois

1 SEULEMENT! MOBILIER DE CHAMBRE, 3 MORCEAUX
Cet ensemble comprend un bureau triple avec miroir horizontal, une commode à 5 tiroirs, et une tête de lit de 54"/60". Rég. 359.95 SPÉCIAL 299.95 $12 par mois

LITERIE

7 SEULEMENT! LIT CONTINENTAL -PRIMROSE-, 39"
Lit très confortable comprenant un matelas à ressorts, un sommier-boite appareillé et une tête de lit. Rég. 89.95 SPÉCIAL 69.95 $4 par mois

6 SEULEMENT! TÊTES DE LIT
Elles sont conçues pour s'adapter à tout lit de 54" ou de 60". Très beau fini noyer. Rég. 49.95 SPÉCIAL 19.95

8 SEULEMENT! LIT CONTINENTAL -GARLAND- 39"
Par Simmons. Lit très confortable comprenant un matelas à ressorts et un sommier-boite sur pattes. Rég. 109.95 SPÉCIAL 84.95 $4 par mois

10 SEULEMENT! LITS SUPERPOSÉS
2 cadres, 2 matelas à ressorts, 2 planches de soutien, une échelle à 3 barreaux et un garde-bord. Rég. 199.95 SPÉCIAL 159.95 $8 par mois

TAPIS

BROADLOOM SUPER CONTINENTAL 100% NYLON
Un tapis 100% nylon bouclé et rasé. Disponible dans le vert olive. Rég. 7.95 v.c. SPÉCIAL 4.95 v.c.

1 SEULEMENT! **BROADLOOM HARDING WESTWOOD**, 12' x 14'3"
Très beau tapis de peluche acrylique de couleur bronze/vert. Une véritable aubaine. Rég. 229.95 SPÉCIAL $149 $6 par mois

3 SEULEMENT! **TAPIS HARDING AXMINSTER**, 6'3" x 9'.
Très beau tapis vert et bleu, très résistant à l'usure et facile d'entretien. Rég. 42.95 SPÉCIAL 24.95

1 SEULEMENT! **TAPIS SUPER CONTINENTAL** 12' x 11'3"
Tapis 100% nylon rasé et bouclé. Disponible dans le rouge. Très facile d'entretien. Rég. $134 SPÉCIAL $75 $4 par mois

1 SEULEMENT! **TAPIS VERA CRUZ**
Tapis 100% nylon. Motif deux tons. Endos de caoutchouc incorporé. Facile d'entretien. Rég. 84.95 SPÉCIAL 49.95 $2 par mois

1 SEULEMENT! **TAPIS ACRYLIQUE**, 8'3" x 12'
Un très beau tapis résistant à l'usure et facile d'entretien. Donnera un cachet particulier à toutes pièces. Disponible en «avocado». Rég. 101.45 SPÉCIAL 39.95

EN GRAND SPÉCIAL !

25 SEULEMENT !
BATTERIE DE CUISINE -MALTA BLEU-
Ensemble de 9 morceaux à motif floral Malta Bleu, allant du four à la table au réfrigérateur. Résiste à des températures allant jusqu'à 536° F. Rég. 39.95 SPÉCIAL 29.95

MOBILIERS DE CUISINE

1 SEULEMENT! **MOBILIER DE CUISINE, 5 MORCEAUX**
Table ovale à double piédestal qui s'ouvre à 60" avec panneau plus 4 chaises à bases pivotantes recouvertes de vinyle brun. Rég. 369.95 SPÉCIAL 249.95 $10 par mois

1 SEULEMENT! **MOBILIER DE CUISINE, 5 MORCEAUX**
Ensemble de style moderne. Sont inclus: une table à double piédestal s'ouvrant à 60" et 4 chaises à bases pivotantes. Rég. 299.95 SPÉCIAL 199.95 $8 par mois

2 SEULEMENT! **MOBILIER DE CUISINE, 5 MORCEAUX**
De très beau style espagnol. L'ensemble comprend une table s'ouvrant à 60" et 4 magnifiques chaises en fer forgé noir. Rég. 239.95 SPÉCIAL 149.95 $6 par mois

1 SEULEMENT! **MOBILIER DE CUISINE, 5 MORCEAUX**
Un élégant mobilier de cuisine comprenant une table ovale et 4 chaises à dossiers hauts et très bien rembourrées pour votre confort. Rég. 159.95 SPÉCIAL 119.95 $6 par mois

1 SEULEMENT! **MOBILIER DE CUISINE, 5 MORCEAUX**
Un chic mobilier de cuisine comprenant une table ronde de 36" et 4 très belles chaises en «Rattan» rouge. Une vraie aubaine. Rég. 139.95 SPÉCIAL 84.95 $4 par mois

MOBILIERS DE SALLE À MANGER

1 SEULEMENT! **MOBILIER DE DÎNETTE, 7 MORCEAUX**
L'ensemble comprend une table ovale extensible à 60", 4 chaises, le buffet et la huche appareillés. Rég. 599.95 SPÉCIAL 499.95 $18 par mois

1 SEULEMENT! **MOBILIER DE DÎNETTE 7 MORCEAUX**
Style ultra-moderne comprenant une table s'ouvrant à 60", 4 chaises, le buffet et la huche appareillés. Rég. 599.95 SPÉCIAL 399.95 $15 par mois

1 SEULEMENT! **BUFFET ET HUCHE**
Vous aimerez sûrement cet ensemble buffet et huche de bon goût dans un fini noyer. Rég. 299.95 SPÉCIAL 199.95 $8 par mois

VENEZ VOIR NOS SPÉCIAUX SUR LES APPAREILS MÉNAGERS ET DE DIVERTISSEMENT DÈS MAINTENANT!

2 SEULEMENT !
STÉRÉO MODULAIRE JULIETTE
Haut-parleurs de qualité et changeur automatique. Rég. 239.95 SPÉCIAL $189 $8 par mois

1 SEULEMENT !
STÉRÉO MODULAIRE GRUNDIG
2 haut-parleurs de qualité. Rég. 299.95 SPÉCIAL $259 $12 par mois

1 SEULEMENT !
STÉRÉO MODULAIRE HITACHI
Haut-parleur de qualité et changeur automatique. Rég. 249.95 SPÉCIAL $194 $8 par mois

1 SEULEMENT !
STÉRÉO CONSOLE WESTINGHOUSE
Rég. 319.95 SPÉCIAL $259 $10 par mois

2 SEULEMENT !
TÉLÉVISEURS PORTATIFS SANYO 10"
Rég. 119.95 SPÉCIAL $99 $4 par mois

3 SEULEMENT !
TÉLÉVISEURS PORTATIFS FLEETWOOD 20"
Rég. 199.95 SPÉCIAL $164 $8 par mois

1 SEULEMENT !
TÉLÉVISEUR COULEUR FLEETWOOD CONSOLE 26"
Rég. 799.95 SPÉCIAL $639 $25 par mois

12 SEULEMENT !
CUISINIÈRES ÉLECTRIQUES REGENT 30"
Rég. 239.95 199.95 $8 par mois

10 SEULEMENT !
RÉFRIGÉRATEURS SANS GIVRE REGENT par -G.S.W. McCLARY-
12.6 pi. cu. Rég. 389.95 SPÉCIAL 319.95 $15 par mois

7 SEULEMENT !
SÉCHEUSES AUTOMATIQUES WESTINGHOUSE
Rég. 199.95 SPÉCIAL 174.95 $8 par mois

9 SEULEMENT !
LESSIVEUSES À DEUX CUVES REGENT par -G.S.W. EASY-
Rég. 239.95 SPÉCIAL 199.95 $8 par mois

15 SEULEMENT !
RÉFRIGÉRATEURS -DANBY-
10 PI. CU.
Rég. 219.95 SPÉCIAL 184.95 $8 par mois

4 SEULEMENT !
RÉFRIGÉRATEURS à 2 PORTES AVEC dégivrage automatique REGENT par -G.S.W. McCLARY-
12.5 pi. cu. Rég. 329.95 SPÉCIAL 279.95 $12 par mois

Woodhouse

6 ÉTAGES AVEC UN VASTE CHOIX EN AMEUBLEMENT POUR TOUS LES GOÛTS

915, Sainte-Catherine est Tél.: 845-9261

AUBAINES SIMILAIRES AUX AUTRES MAGASINS SUIVANTS:

MONTRÉAL-NORD 10,672, boul. Pie-IX Tél.: 324-1610 — 6065 est, Henri-Bourassa Tél.: 325-6611
GREENFIELD PARK 204, boul. Taschereau Tél.: 671-5933
VERDUN 3913, Wellington Tél.: 766-2343
PIERREFONDS 4989, boul. des Sources Tél.: 684-5591-2
MONTRÉAL 3956 est, Ontario Tél.: 527-9251
CHOMEDEY 1180, boul. Labelle Tél.: 688-9750
LaSALLE 8360, boul. Newman Tél.: 363-4955-6

THEATRE / LA SEMAINE

Départ discret et "Chant du sink"

C'est demain qu'aura lieu, au théâtre de la Renaissance à Paris, la première de **"Hier, les enfants dansaient"**, de Gratien Gélinas dans la production préparée par les Comédiens Associés du Québec et présentée en janvier à la Place des Arts et au début de février au Centre National des Arts d'Ottawa.

On se rappellera que cette production n'a pas reçu un accueil très favorable de la part de la critique montréalaise, au grand désespoir de l'un des principaux responsables de l'entreprise, Yvan Canuel, qui s'est livré par la suite à une petite guérilla de son cru à la radio, à la télévision et au téléphone aussi. Quoi qu'il en soit, c'est dans la plus grande discrétion que la troupe a quitté Montréal. En principe, c'est vendredi et au cours des jours suivants que les Comédiens Associés devraient soumettre la pièce de Gratien Gélinas au jugement de la critique parisienne.

Le Théâtre Populaire du Québec (TPQ) présentera **"Le Chant du sink"**, la nouvelle pièce de Jean Barbeau, les 15, 16 et 17 mars prochains à l'auditorium du CEGEP de Maisonneuve. La mise en scène de cette production sera assurée par Pierre Fortin, cependant que les décors et les costumes seront dessinés par Roger Ponce dans le premier cas et Solange Legendre dans le second. Les sept rôles de la distribution seront interprétés par Maurice Gibeau, Murielle Dutil, Claude Préfontaine, Andrée Saint-Laurent, Nicole Leblanc, Dorothy Berryman et Han Masson. Voici comment un communiqué du TPQ résume la pièce de Barbeau: "C'est si l'on peut dire l'autocritique de la création."

Un jeune auteur dramatique inspiré par quatre muses invisibles aux mortels: la religion, la langue, la liberté et la sexualité fait face à un problème très pratique de tuyauterie qui pète, rote, gargouille et se cabre. Sa femme, aux prises, elle, avec les factures non payées et tous les problèmes de la vie quotidienne, viendra mêler ses cris au bruit infernal des tuyaux. Un plombier psychiatre surgira et conduira le malheureux écrivain dans une maison spécialisée, en l'occurrence, un asile d'aliénés afin de l'aider à sortir de ce labyrinthe. Quand il aura finalement appris à déboucher correctement son évier, il regrettera éternellement "Le Chant du sink".

Sur la Rive-Sud

En collaboration avec la Commission régionale de Chambly, le Service des loisirs de la rive-sud métropolitaine et l'Association québécoise du Jeune théâtre, un groupe de jeunes animateurs de théâtre organise un Festival-carrefour régional de théâtre qui se déroulera du 29 mars au 1er avril à la **polyvalente André-Laurendeau**. Ce festival s'adresse à toutes les troupes de théâtre amateur de cette région et à tous ceux qui s'intéressent au théâtre. Ce festival comprendra la présentation de six productions théâtrales, ainsi que des discussions et des rencontres. Pour s'inscrire et pour obtenir des renseignements supplémentaires, téléphoner à 672-6154.

Exercice public

Les élèves de troisième année de la section anglaise d'interprétation de l'Ecole Nationale de Théâtre présentent à partir de ce soir, et jusqu'à samedi soir inclusivement, **"Dracula"** de Hamilton Deane et John L. Balderston. Mise en scène par Keith Turnbull, cette production, dont les décors et les costumes ont été créés par Grant Guy, un élève de troisième année de la section décoration, sera donnée chaque soir au Monument National, 1182 boul. Saint-Laurent, à 20 h. 30. L'entrée est libre.

Pièce africaine

L'Union générale des étudiants africains de Montréal annonce que la troupe de théâtre qu'elle a fondée en octobre donnera demain, vendredi et samedi, une série de représentations de son premier spectacle, **"Trois prétendants... un mari"**, de l'auteur camerounais Guillaume Oyono Mbia.

Les représentations auront lieu au Centre d'essai de l'Université de Montréal, 2332, Edouard-Montpetit (sixième étage). Le même spectacle devrait être présenté au début de mars à l'auditorium de l'Université du Québec à Montréal.

C'est Gilbert Lepage qui, en étroite collaboration avec l'auteur, fera la mise en scène de **"Elle"**, la pièce de **Serge Sirois** qui sera présentée le 21 mars prochain au Centre Saidye Bronfman, dans le cadre d'une expérience théâtrale spéciale organisée par les Allied Jewis Community Services, en collaboration avec le Centre d'essai des auteurs dramatiques et le Ploywright's Workshop. Nicole Fillon interprétera le rôle principal de "Elle" et la création du décor a été confiée à Jean-Claude Leblanc. C'est une pièce d'Aviva Ravel, "A Twisted Loaf", qui complétera le programme de ce spectacle destiné à rapprocher la communauté juive et la communauté canadienne-française.

Les élèves de quatrième année du Conservatoire Lassalle commémoreront, le 9 mars prochain, le tricentenaire de la mort de **Molière** (le 17 février 1673). Cette manifestation aura lieu à 20 h. à l'auditorium de la polyvalente Pierre-Dupuy, 2000 rue Parthenais.



L'interprète de "Dracula" dans la production du même titre qui prend l'affiche ce soir au Monument National. C'est un exercice public de la section anglaise de l'Ecole Nationale de Théâtre.

Décès de Maurice Escande

Maurice Escande, qui a été administrateur général de la Comédie-Française de 1960 à 1970, est décédé à Paris, la semaine dernière, à l'âge de 80 ans. Entré à la Comédie-Française en 1918, **Maurice Escande** ne devait la quitter qu'à deux reprises, soit de 1925 à 1936 et de 1947 à 1949. Il a participé à une cinquantaine de films. En 1970, Escande avait publié "Dix années d'activité à la Comédie-Française".

La Mégère s'en vient

Au Trident, les répétitions de **"La Mégère apprivoisée"** vont bon train, en prévision de la première prévue le 8 mars prochain à la salle Crémazie du Grand Théâtre de Québec. **Michèle Rossignol** et **Michel Dumont** interpréteront les deux rôles principaux de la pièce de Shakespeare, adaptée par Audiberti, soit ceux de Catherine et de Pétrucchio. La mise en scène de cette production sera assurée par le directeur artistique du Trident, Paul Hébert.

En charge des tournées

Le Conseil des Arts du Canada annonce, dans un communiqué, la nomination de MM. John Lawrence Cripton et Yvon **DesRoches** comme administrateur et administrateur associé de l'Office des tournées. Ce nouveau service du Conseil a pour but d'encourager et de faciliter les tournées de spectacles de compagnies canadiennes, au Canada comme à l'étranger. M. DesRochers est actuellement chef de cabinet du directeur du Conseil des Arts, M. André Fortier.

Martial DASSYLVA

CINÉMAS FRANCE FILM
18 ANS Adultes
ROGER COGGIO
PASCALE PETIT
JEAN-CLAUDE MICHEL
Un film de ROGER COGGIO
chronique d'un couple
EN COULEURS
1590, ST-DENIS 845-3222
chevalier
METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

Ensemble ils forment la plus puissante machine de combat que l'ouest ait jamais connu!
POUR TOUS
CHARLES BRONSON
URSULA ANDRESS
ALAIN DELON
TOSHIRO MIFUNE
SOLEIL ROUGE
un film de TERENCE YOUNG • produit par ROBERT DORFMANN • COULEUR
1590, ST-DENIS 845-3222
pierrot
METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

18 ANS Adultes
La débauche
Aussi "La Vie sexuelle de Don Juan"
5030, PAPINEAU 527-9131
bijou
METRO BERRI-BOUL. ST-JOSEPH-AUTOBUS 27

Désigné Pour 10 OSCARS
Meilleur FILM/Meilleur ACTRICE
Lisa Minnelli
CABARET
Adieu Berlin COULEUR
14 ANS
12.35, 2.40, 4.50, 7.05, 9.20 TEL: 878-1451
VENDOME
LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA

SALLE RESNAIS
POUR TOUS
EN NOMINATION
LE MEILLEUR FILM ÉTRANGER
LE MEILLEUR SCÉNARIO
DE Luis Buñuel
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE
Elysée
35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN
14 ANS
9e SEMAINE
d'ERIC ROHMER
l'amour l'après-midi
ZOUZOU · BERNARD VERLEY

3,100 CANADIENS L'ONT ACCLAMÉ LORS DES JOUTES DE HOCKEY CANADA-URSS À MOSCOU !
LE GRAND CIRQUE DE MOSCOU
KOSMOS, le spectaculaire rocket volant
Les incroyables OURS DRESSÉS
SENSATIONNELS gymnastes et jongleurs
Les champions russes du PATIN À ROULETTES
Les CAVALIERS intrépides
A. Bondarev et ses SAUTS PRODIGIEUX
ARÉNA MAURICE-RICHARD
22 MARS — 7 AVRIL (sauf les lundis) 8:00 P.M.
Matinées sam. et dim. 2:30 P.M.
Billets $6, $5, $4, $3. Demi-tarifs sur billets de $6 les ven. soirs et sam. matinées: enfants et Age d'Or.
EN VENTE: CCA 1822 ouest, Sherbrooke (sous-sol) et commandes postales avec enveloppe retour affranchie — chèque. Également Aréna Maurice-Richard.
CHARGEX 932-2234.

MACBETT IONESCO
Mise en scène: JEAN-PIERRE RONFARD
Étudiants, détenteurs de la carte Jeune Travailleur Age d'Or billets à $1.50 une demi heure avant le spectacle
Mardi au vendredi 20 h
Samedi 17 h 21 h
Dimanche 19 h
GABRIEL GASCON JACQUES THISDALE
EDGAR FRUITIER KIM YAROSHEVSKAYA
JACQUES GALIPEAU ANGÈLE COUTU
861-0563
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE
84 ouest, rue Ste-Catherine
tnm
THÉÂTRE MIDI
Jouez-moi d'amour
de JEAN BARBEAU
avec GENEVIÈVE DEROIR — GUY GODIN
Mise en scène JEAN LOUIS ROUX
Tous les jours du lundi au vendredi Spectacle 12:15 h Adm. $1.18 plus taxe

theatre du rideau vert
Du MARDI au SAMEDI à 20 h.
DIMANCHE 19 h.
la volupté de l'honneur
DE LUIGI PIRANDELLO
Mise en scène DANIELE J. SUISSA
en vedette
GERARD POIRIER
DENISE PELLETIER
MONIQUE MILLER
Rés. 844-1793

PREMIÈRE MONTRÉALAISE
SENSASS
POUR TOUS
MARJOE
PG
SOUS-TITRES FRANÇAIS
3:00, 5:00, 7:00, 9:00
PICCADILLY
5025 OUEST, SHERBROOKE 486-2811

SHELDON KAGAN
Présente pour la première fois à Montréal
THE VENTURES
Invités spéciaux
• LORENCE HUD
• THE WACKERS
Samedi 24 février
2 spectacles 7 P.M. et 10 P.M.
Billets $4.50 - $5.00 - $5.50
En vente chez
A & A RECORDS
(St-Catherine et Guy) et Place des Arts-
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montreal 18 (Quebec) Tel. 842-2112

18 ANS Adultes
SATISFYING!
Sexy Susan KNOWS HOW
Couleurs
2ème FILM
CARGO of LOVE
EVE
HORAIRE: Sexy Susan: 10.00, 12.50, 3.40, 6.30, 9.20
Cargo of Love: 1.35, 2.25, 5.15, 8.05.

Une production Michel Gélinas et le Théâtre Actuel du Québec
flatte ta bédaine éphrème
DERNIERS JOURS
CE SOIR avec
Jacqueline Barrette
Michèle Deslauriers, Jocelyne Goyette, Marc Legault, Bondfield Marcoux, Gilles Renaud
mise en scène: Martin Coradi
musique originale: Mario Bruneau
du 7 au 25 février
Billets en vente chez Sauvé Frères, 273-6392
aux Galeries d'Anjou, 351-6810, et aux Centre Laval, 332-4841
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS Montreal 18 Quebec Tel. 842-2112

l'Office national du film du Canada et France Film présentent
TAUREAU
14 ANS
Un film de Clément Perron
avec Monique Lepage
André Melançon
Michèle Magny
Béatrice Picard
Marcel Sabourin
Yvon Thiboutot
"Des qualités évidentes qui forcent l'admiration"
Luc Perreault – LA PRESSE
"Un film aussi beau à voir qu'à percevoir"
Dane Lanken – THE GAZETTE
"... rempli de passions, de violence, de tendresse."
Robert Lévesque – QUÉBEC PRESSE
3ème semaine
12:40, 3:00, 5:25, 7:50, 9:45
SAINT-DENIS
1594 ST-DENIS, 849-4211

la presse

MONTREAL, MERCREDI
21 FEVRIER 1973
89e ANNEE — No 44

H

Avec le cessez-le-feu au Laos, le Cambodge est le seul pays qui reste en état de guerre

d'après UPI, AFP

Par suite de la signature officielle, ce matin, d'un accord de cessez-le-feu au Laos, intervenant quatre semaines après celui au Vietnam, seul le Cambodge demeure aujourd'hui officiellement en guerre.

Alors qu'au Laos, toutes les activités militaires, terrestres comme aériennes, doivent prendre fin demain midi (minuit, HNE), la pression communiste continue de s'exercer sur le périmètre de défense de la capitale cambodgienne, Phnom Penh. De plus, un certain malaise commence à se manifester à Phnom Penh où la population a formulé de nombreuses protestations contre la hausse des prix.

Les Etats-Unis cesseront leurs raids de bombardement au Laos dès l'entrée en vigueur du cessez-le-feu dans le royaume jeudi 22 février, à midi, a annoncé le secrétaire d'Etat américain, M. William Rogers, aujourd'hui au Sénat.

Témoignant devant la commission des Affaires étrangères du Sénat, M. Rogers a souligné que l'accord signé mercredi à Vientiane renforçait les espoirs d'un règlement identique au Cambodge.

Cependant, le gouvernement khmer a exclu toute possibilité de négociations indirectes entre le régime Lon Nol et les communistes. Il est exclu de solliciter la médiation de la Chine ou du Nord-Vietnam, a dit le ministre de l'Information, M. Keam Reth. "Nous n'aurons pas de cessez-le-feu et nous n'auront pas de contacts diplomatiques avec Hanoi et Pékin tant que l'accord de Paris ne sera pas respecté par l'autre partie, soit tant que les forces nord-vietnamiennes et vietcong n'auront pas quitté complètement notre territoire".

Le porte-parole a également exclu la possibilité de former un gouvernement de coalition.

L'accord de paix conclu aujourd'hui à Vientiane a été signé en présence du premier ministre Souvanna Phouma, par le ministre de l'Intérieur, M. Pheng Phongsavan, au nom du gouvernement, et M. Phoumi Vingcichit, représentant du parti néo-Lao Phaksat.

L'entente prévoit, entre autres, la libération des prisonniers de guerre dans les 30 jours d'un gouvernement d'union nationale, formé du parti au pouvoir et du néo-Lao Phaksat, dans lequel les neutralistes n'auront aucun siège ; la création d'un conseil national politique mixte composé de membres des deux partis.

Le gouvernement sera dirigé par un premier ministre neutre. Tout indique que le prince Souvanna Phouma conservera son poste.

Le Conseil national aura pour tâche d'aider le gouvernement à exécuter les accords et à préparer les élections législatives dont la date n'a pas été fixée.

Enfin, en ce qui concerne les troupes étrangères, l'accord stipule qu'elle devront être totalement retirées du Laos dans les 60 jours après l'arrêt des combats et après la formation du nouveau gouvernement.

Au Vietnam, où les violations du cessez-le-feu se poursuivent à un rythme accéléré, la tension demeure vive entre communistes et gouvernementaux sud-vietnamiens. La question de la reconnaissance du gouvernement révolutionnaire provisoire (G.R.P.) par les autorités de Saigon constitue toujours la pierre d'achoppement des négociations politiques entre les deux parties sud-vietnamiennes prévues par l'article 12 des accords de Paris.

Le gouvernement sud-vietnamien est prêt à discuter avec le Front national de libération (F.N.L.) mais pas avec le G.R.P., déclarait-on de source officielle hier soir à Saigon, en rappelant que l'article 12 des accords de Paris ne mentionne pas précisément le G.R.P. mais seulement les deux parties sud-vietnamiennes.

La position sud-vietnamienne a d'ailleurs été vivement critiquée par M. Pham Van Dong, premer ministre nord-vietnamien, au cours de la séance solennelle et extraordinaire de l'Assemblée nationale nord-vietnamienne qui a repris ses travaux hier après-midi à Hanoi après onze mois d'interruption dus aux bombardements.

M. Pham Van Dong a notamment accusé l'administration de Saigon de chercher à saboter les accords de Paris avec l'appui et le soutien des Etats-Unis et qualifie de tels procédés de voleur criant au voleur.

D'autre part, le problème de libération des prisonniers détenus dans chacun des deux camps risque de créer encore de nouvelles difficultés entre les deux parties.

Bien que la première phase de libération des prisonniers de guerre se soit finalement terminée hier soir comme prévu par la commission militaire quadripartite, la seconde phase qui devait commencer jeudi prochain pourrait être remise en cause.

Une polémique s'est en effet engagée entre les deux parties sur le nombre des civils détenus dans chacun des deux camps. Selon les autorités de Saigon, les communistes auraient refusé de discuter de la poursuite des libérations de prisonniers de guerre tant que les civils détenus par le gouvernement sud-vietnamien ne seraient pas relâchés.



téléphoto PA

Un autre couple réuni avec le retour des GI

En apercevant son mari, le major d'aviation Hubert Flesher, parmi un groupe de 18 militaires qui sont arrivés, hier, des Philippines, à la base aérienne de Travis, en Californie, Mme Flesher lui a sauté dans les bras. Ce couple est enfin réuni par le retour, aux Etats-Unis, de cet officier libéré récemment par le Nord-Vietnam après plusieurs mois de détention dans un camp de prisonniers de guerre américains.

Le raid israélien au Liban aurait fait 31 morts, fedayin et civils

BEYROUTH. (AFP, UPI, Reuter) — A la suite de l'opération aéro-navale montée par les forces israéliennes contre les camps de réfugiés palestiniens du nord du Liban, à Nahr El Bared et à Badaoui, le gouvernement libanais a décidé de porter plainte devant le Conseil de sécurité. On ignore si, pour l'instant, cette plainte est accompagnée d'une demande de convocation du Conseil de sécurité. Les deux camps, par ailleurs, qui se sont affrontés violemment, cette nuit, ont fourni des éclaircissements sur le déroulement de l'opération. C'est ainsi qu'à Tel Aviv, au cours d'une conférence de presse tenue ce matin, le général Emmanuel Shadek, commandant en chef du corps des parachutistes israéliens, et le commandant Itzhak, qui a dirigé l'expédition, ont précisé que le raid a été mené contre des postes de commandement d'organisations terroristes et contre des bases utilisées pour des opérations devant atteindre des objectifs situés en Israël ou dans d'autres pays.

"Cette attaque est un épisode de notre guerre contre le terrorisme. On peut raisonnablement penser qu'elle aura pour conséquence d'annuler plusieurs actes terroristes spectaculaires ou non", a commenté un officier.

L'objectif, en effet, était de prendre l'adversaire par surprise et d'attaquer deux camps en même temps, a déclaré le général Shadek. Car, a-t-il affirmé, à El Badaoui, il y avait quatre bases de fedayin dont l'une très importante malgré ses dimensions réduites, et que l'autre camp, Nahr El Bared, en abritait trois. D'après le général, les sept bases ont été détruites et tous leurs occupants ont été tués ou blessés.

L'action a été menée par un groupe mixte de commandos de marine et de parachutistes transporté sur les lieux par les vedettes de Cherbourg et des hélicoptères. D'après les Israéliens, la surprise de l'adversaire a été totale et la résistance opposée pratiquement nulle. Selon le commandant Itzhak, toute l'opération n'a duré que six à sept minutes. L'attaque fut si violente et si soudaine qu'il aurait été impossible de résister sérieusement, a-t-il conclu, précisant que le raid avait été exécuté par des éléments d'élite, dont huit membres ont été blessés mais aucun grièvement.

31 victimes

Quant aux Palestiniens, ils affirment dans un communiqué publié par l'agence WAFA que le chiffre des pertes israéliennes est de beaucoup supérieur à celui donné par Tel Aviv. L'agence précise qu'au cours de cette attaque sauvage à l'arme blanche, dix-huit miliciens et treize civils, parmi lesquels se trouvent des femmes et des enfants, ont été tués. Des scènes douloureuses ont eu lieu en fin de matinée à Badaoui. C'est la première fois que ce village était attaqué et les Palestiniens donnaient l'impression de ne plus savoir à qui se fier.

De son côté, le premier ministre libanais, M. Saeb Salam, a déclaré que l'attaque des 350 Israéliens était une véritable provocation et un outrage, d'autant qu'elle survenait au moment où la frontière israélo-libanaise était particulièrement calme.

Enfin, l'agence WAFA soutient que la milice des camps palestiniens a opposé une farouche résistance aux assaillants et que, devant la violence des combats, les forces israéliennes ont dû demander des renforts.

Une fuite qui place Bonn dans l'embarras

BONN. (Reuter) — Les milieux gouvernementaux de Bonn observent un silence embarrassé au sujet de dossiers secrets sur des manoeuvres de l'OTAN qui seraient tombés aux mains des Soviétiques qui, d'après les journaux, les auraient renvoyés par la poste au ministre fédéral des Affaires étrangères.

Aux ministères de la Défense et de la Justice, on se contente de dire qu'une enquête est en cours, sans confirmer ou infirmer les récits des journaux. Selon ceux-ci, cent dossiers, marqués "très confidentiels", ont disparu au début de l'année du ministère de la Défense, à Bonn. Ils concernaient un exercice secret de l'OTAN, qui doit commencer le 7 mars. Baptisé "Wintex 73", cet exercice porte sur la préparation des liaisons militaires en cas d'une guerre nucléaire. Il doit permettre également de vérifier les moyens de communications entre les gouvernements et les états-majors des pays de l'Alliance Atlantique en temps de guerre.

Au ministère de la Défense, un porte-parole a déclaré "qu'aucun de nos dossiers ne manque à l'appel". Mais les journaux, qui déclarent tenir leurs informations de sources dignes de foi, affirment que les documents remis aux Soviétiques ont été renvoyés par ceux-ci à M. Walter Scheel, ministre des Affaires étrangères, le 9 février. Expédié par la poste, l'envoi était accompagné d'un message offrant "les compliments de l'ambassade d'Union soviétique".

Londres hausse son budget militaire pour "être en position de force"

LONDRES. (AFP-Reuter) — La Grande-Bretagne annonce, aujourd'hui, une forte augmentation du budget de la défense qui s'établira en 1973-1974 à environ $8 milliards, soit $1.2 milliard de plus qu'en 1972-1973. Les dépenses de personnel absorberont 47 pour cent du budget.

Le gouvernement britannique note, dans un livre blanc, qu'en dépit du progrès des négociations en vue d'une détente Est-Ouest en Europe, l'Union soviétique a continué de renforcer sa défense en édifiant, entre autres, au cours de l'année écoulée, 90 nouvelles rampes de lancements de missiles intercontinentaux et en construisant six nouveaux sous-marins porteurs de missiles.

Selon les estimés fournis par le livre blanc, l'Union soviétique, dont toutes les forces armées conventionnelles sont pourvues de nouveaux équipements, compte actuellement 1,500 missiles intercontinentaux, 700 missiles de portée moyenne, une soixantaine de sous-marins porteurs de missiles et 300 autres sous-marins.

Le livre blanc souligne qu'il ne sera pas aisé de parvenir à une réduction mutuelle et équilibrée des forces, en raison des disparités entre les forces en présence en Europe centrale. "Seule une négociation à partir d'une position de force peut aboutir à des résultats équitables," affirme le livre blanc.

Dans une préface intitulée "Le défi de 1973", le livre blanc ajoute que les alignements politiques sont devenus moins rigides et estime que cette situation, dans la période de négociations qui s'ouvre, constituera "un test de la solidarité de l'alliance". En même temps, il y aura de nouvelles possibilités de trouver des moyens de diminuer les causes d'instabilité et de tensions en Europe, et d'autre part, des raisons supplémentaires de développer une coopération de défense européenne plus étroite, dans le cadre de l'alliance.

La Grande-Bretagne, dont la presque totalité des forces sont à la disposition de l'OTAN, promet de jouer pleinement son rôle dans l'accomplissement de ces tâches.

Le renforcement de la contribution britannique sera particulièrement perceptible en ce qui concerne la Marine. Un nouveau sous-marin nucléaire entrera en service au cours de l'année, portant à neuf le nombre des submersibles atomiques britanniques. De plus, quatre autres sous-marins du genre, de même que six destroyers lance-missiles et huit frégates commandées ou en construction entreront en service d'ici 1977.

Vers le milieu de 1973, tous les régiments blindés de l'armée auront été rééquipés avec des chars lourds Chieftain et pourvus de missiles anti-chars Swingfire. La Grande-Bretagne négocie avec les Etats-Unis pour remplacer les Honest Johns par d'autres armes nucléaires tactiques. A propos de l'armée, le livre blanc dit que le maintien de l'ordre en Irlande du Nord demeure une de ses principales tâches.

Quant à l'Aviation, elle sera pourvue cette année de chasseurs-bombardiers Prantom et Harrier à décollage vertical.

Trois soldats britanniques tués en Ulster

BELFAST. (UPI, AFP) — Un soldat britannique a été tué, ce matin, à Belfast, alors qu'il protégeait des ouvriers en train de poser les installations électriques d'un nouveau camp militaire situé dans l'ouest de la ville. C'est le troisième militaire abattu dans la région de la capitale de l'Ulster en un peu plus de 12 heures. Ces pertes de vie dans les rangs de l'armée chargée de pacifier l'Irlande du Nord portent à 728 le total des victimes de trois ans et demi de violence dans cette province du Royaume-Uni.

Les deux soldats tués, hier soir, dans le quartier catholique de Falls Road, sont tombés sous les balles de francs-tireurs qui ont ensuite lancé une bombe sur les autres membres de la patrouille dont faisait partie les deux militaires tués. Les éclats de la bombe ont très grièvement blessé un troisième soldat, qui avait été touché par les balles des francs-tireurs.

Selon un porte-parole du commandement britannique en Ulster, ces incidents sont les plus sanglants à frapper l'armée, qui a, sans tarder, déclenché une vaste opération de ratissage dans les quartiers catholiques de Belfast afin de retrouver et d'appréhender les responsables.

France: l'avance de la gauche rétrécit et la campagne se durcit à 12 jours des élections

PARIS (AFP) — La campagne des élections législatives françaises qui auront lieu les 4 et 11 mars prochains a été officiellement ouverte à la télévision hier soir, tandis qu'un sondage d'opinion venait confirmer un net recul de la gauche en France, et que le ministre des Finances assurait que le programme de celle-ci paralyserait la croissance du pays.

Selon le sondage effectué par l'Institut SOFRES pour le compte du quotidien "Le Figaro", l'ensemble de la gauche (communistes, socialistes et radicaux de gauche) a perdu trois points et ne recueillera que 43 pour cent des suffrages contre 46 pour cent voici huit jours.

De leur côté, les partis gouvernementaux (gaullistes, républicains indépendants et centristes de la majorité) obtiendraient 38 pour cent des voix contre 37 pour cent il y a huit jours.

Les grands bénéficiaires de ce glissement d'opinion parmi les électeurs français sont les réformateurs (centristes d'opposition) qui gagnent trois points et passent de 13 à 16 pour cent. Divers petits partis de droite perdent un point.

Le président Georges Pompidou voit ainsi se confirmer la rémontée des partis de l'actuelle majorité gouvernementale sortante. Ils n'ont plus que cinq points de retard sur la coalition de gauche qu'ils affrontent alors qu'en janvier, l'écart était de onze points en faveur de la gauche qui semblait devoir compter sur 47 pour cent des suffrages.

Les observateurs remarquent que le sondage publié hier fait suite à la vigoureuse contre-offensive lancée par le président Pompidou lui-même devant les caméras de la télévision.

Alors que les progrès du parti socialiste pouvaient faire croire aux possibilités grandissantes de la gauche, le président a clairement dit aux Français qu'il n'introniserait jamais un premier ministre de gauche. Il estime en effet que l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement socialo-communiste ne signifierait rien d'autre qu'un changement de régime et que lui, élu voici trois ans et demi sur un programme bien différent, ne saurait le cautionner.

Il indiquait donc ainsi qu'il utiliserait tous les recours que lui offre la constitution pour provoquer de nouvelles élections plutôt que de remettre le gouvernement à une majorité de gauche.

En même temps toute l'artillerie des candidats gouvernementaux s'est déchaînée pour démontrer aux Français que, selon eux, le programme qu'appliquerait la coalition de la gauche serait ruineux pour le pays et contraire aux libertés.

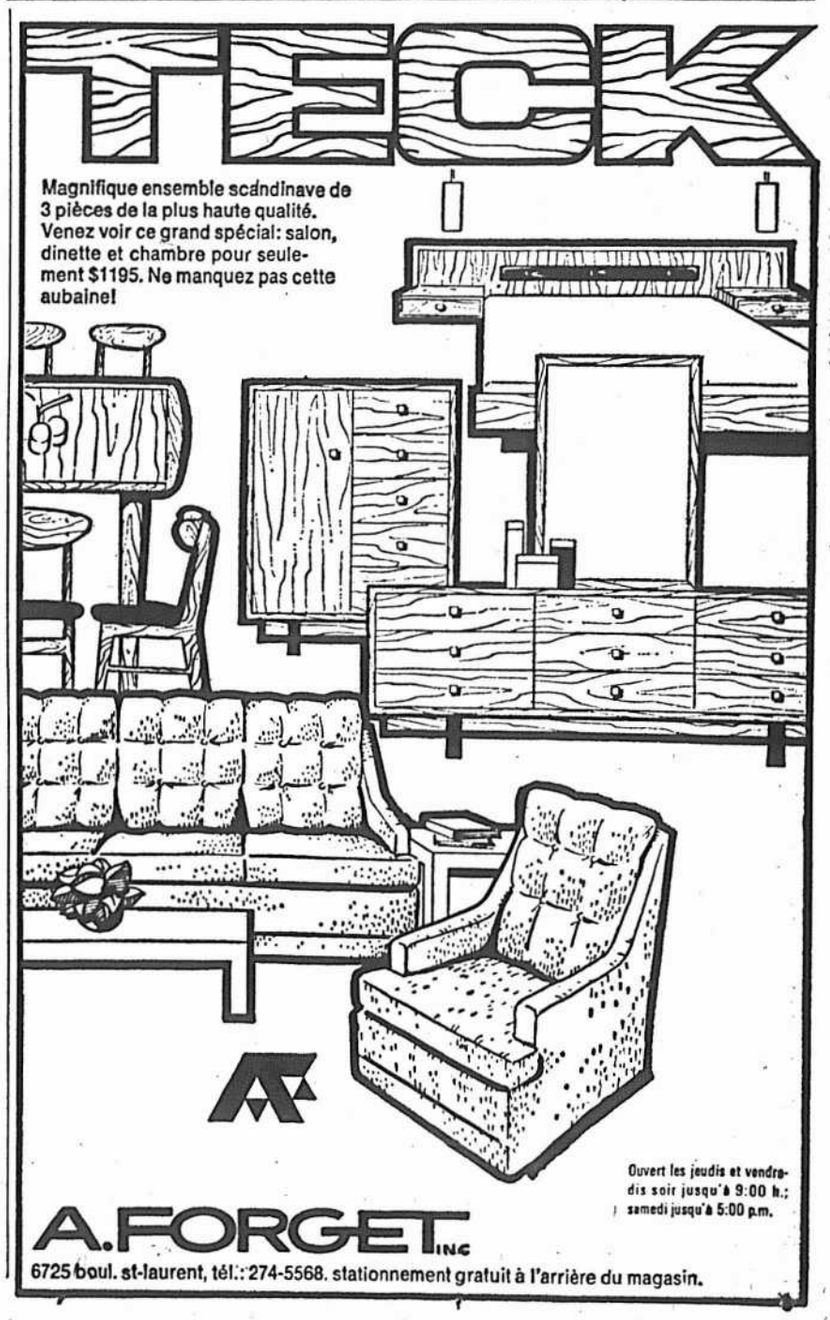
Le premier ministre Pierre Messmer, ouvrant hier soir la campagne à la télévision a dit aux Français qu'ils se trouvaient devant un choix crucial. Selon lui, la prise du pouvoir par la gauche serait irréversible. Les communistes ne vous l'ont pas caché, a-t-il souligné.

Au durcissement de la campagne officielle des partisans de M. Pompidou a répondu également un durcissement du parti communiste qui accuse le président de vouloir priver les travailleurs de l'éventuel triomphe qu'ils remporteraient par les urnes les 4 et 11 mars prochains.

Mais ce durcissement des communistes, estiment les observateurs, risque à son tour d'effrayer les électeurs des classes moyennes qui projettaient de voter pour le parti socialiste.

Aujourd'hui, devant la presse. Valéry Giscard d'Estaing, le ministre des Finances de 47 ans dont la compétence et l'autorité est souvent reconnue par ses adversaires eux-mêmes, s'est efforcé de démontrer méthodiquement l'irréalisme qui entache, selon lui, le programme de la gauche unie.

Dans ces conditions, il serait impossible de créer les 2,5 millions d'emplois nouveaux dont la France aurait besoin au cours des prochaines années.



L'information et la police

Le "code d'éthique" des radiodiffuseurs inspire les Ontariens

LONDON, Ont. (PC) — Les chefs de police de London, de Windsor et de Sarnia ont conféré hier avec des représentants de la presse de London afin de discuter d'un projet de protocole touchant l'information sur les activités policières.

Le "code d'éthique" élaboré conjointement par les associations canadiennes des radiodiffuseurs et des chefs de police a servi de document de travail lors de cette rencontre.

Le chef de police Walter Johnson, de London, a déclaré que les chefs de police ontariens souhaitent voir adopter des normes acceptables et aux entreprises de presse, et aux forces policières.

Il y a quelques jours, le président du CRTC Pierre Juneau avait fermement condamné le "code d'éthique" adopté par les policiers et les radiodiffuseurs.

Parmi les participants à la rencontre d'hier, on remarquait le gérant de la rédaction du London Free Press, M. W. Ivor Williams, ainsi que des représentants des stations CFPL (radio) et CKSL (télévision).

Les policiers présents ont admis qu'une bonne partie du protocole projeté était inspiré de publications américaines.

L'un d'eux a déploré la multiplicité des organismes représentant les entreprises de presse, et le fait qu'aucun d'eux ne puisse prétendre parler au nom de toutes.

La réunion d'hier n'a abouti à aucune décision concrète, mais on prévoit la tenue de nouvelles rencontres similaires à London et en divers points de l'Ontario. Si les parties en viennent à s'entendre sur un texte, celui-ci sera alors présenté lors du congrès des chefs de police de l'Ontario à Oshawa en juin.

L'ACR aurait censuré le ministre Choquette

Le journaliste André Gagnon a accusé hier l'Association canadienne de radiodiffusion d'avoir censuré le ministre québécois de la Justice Jérôme Choquette dans le film que cette association a présenté la semaine dernière, à Québec, devant la Commission parlementaire sur les problèmes de la liberté de presse.

Selon M. Gagnon, M. Choquette aurait déclaré, dans la partie censurée du film de l'ACR: "Nous sommes maintenant à étudier un plan qui permettrait au premier ministre ou à n'importe quel personnage officiel d'entrer directement sur les ondes de toutes les stations de radio du Québec et possiblement toutes les stations de télévision. Ce projet est présentement à l'étude par mon ministère."

Animateur-journaliste à l'émission "Actualité-Choc" de CKVL, éditeur et directeur du magazine "Média", revue spécialisée dans les domaines de la presse, de la radio et de la télévision, M. Gagnon affirme avoir lui-même interviewé le ministre Choquette peu après la crise d'octobre 1970 pour le compte de l'ACB en prévision d'un film dont la réalisation avait été confiée au journaliste Peter Reilly, du réseau CTV — plus tard devenu député conservateur à Ottawa. Ce film devait être présenté aux membres de l'Association réunis en congrès au mois d'avril 1971.

M. Gagnon déclare en outre avoir traduit la bande sonore du film et en avoir publié le texte dans le premier numéro de "Média", paru en octobre 1971. Il s'étonne que les média du Québec n'aient pas su utiliser les informations contenues dans cet article.

Le journaliste soutient d'autre part que, contrairement à ce qu'a déclaré M. Pierre Juneau, président du Conseil de la radio-télévision canadienne, le CRTC était au courant depuis longtemps des tractations qui ont eu lieu entre les chefs de police canadiens et l'Association des radiodiffuseurs relativement au contrôle de l'information en période de crise.

M. Gagnon appuie son affirmation sur une déclaration de M. Aurèle Pelletier, porte-parole des radiodiffuseurs devant la Commission parlementaire, selon qui il aurait été question à l'époque d'un certain "comité provisoire" comprenant l'Association des radiodiffuseurs, la Société Radio-Canada, divers corps policiers, dont ceux de Montréal, de Québec, la Sûreté du Québec, la Gendarmerie royale ainsi que des représentants du CRTC.

Assurance automobile: un nouveau concept à l'étude

Le Bureau d'assurance du Canada a annoncé, hier, qu'il a commandité une étude en profondeur sur les implications de l'indemnisation sans égard à la responsabilité en matière d'assurance automobile.

Le directeur pour le Québec du Bureau d'assurance du Canada, M. Charles Moreau, a précisé qu'un comité spécial a été formé dans le but d'enquêter, d'analyser et de définir divers projets mis de l'avant en ce domaine, non seulement en ce qui concerne les dommages matériels, mais aussi les dommages corporels. Dans ce dernier cas, il est notamment question d'établir des indemnités forfaitaires pour le préjudice moral.

L'indemnisation sans égard à la responsabilité, en assurance automobile, est un concept relativement nouveau qui vise en somme à éliminer les frais juridiques dans les cas où les dommages corporels ou matériels ne dépassent pas un certain montant.

Dans le cas, par exemple, où les dégâts de deux voitures accidentées n'excéderaient pas $2,000, les compagnies d'assurance paieraient la note sans qu'il soit nécessaire de déterminer, devant un tribunal, qui de l'une ou l'autre des parties fut responsable de l'accident.

On estime que les dépenses juridiques seraient ainsi considérablement réduites — ce qui représenterait une économie à ce chapitre pour les compagnies d'assurance — et qu'en contrepartie beaucoup plus d'assurés seraient indemnisés.

Depuis 1970 au Québec, et depuis 1969 dans le reste du Canada, les automobilistes peuvent, pour leurs propres passagers, se prévaloir, moyennant un montant qui n'excède en général pas $10 par année, de la clause individuelle en cas de blessures corporelles ou de décès. Dans ce dernier cas, les compagnies d'assurance s'engagent à payer un certain montant advenant qu'il y ait mort violente ou incapacité physique et ce, sans que personne n'ait été trouvé responsable.

Le code civil

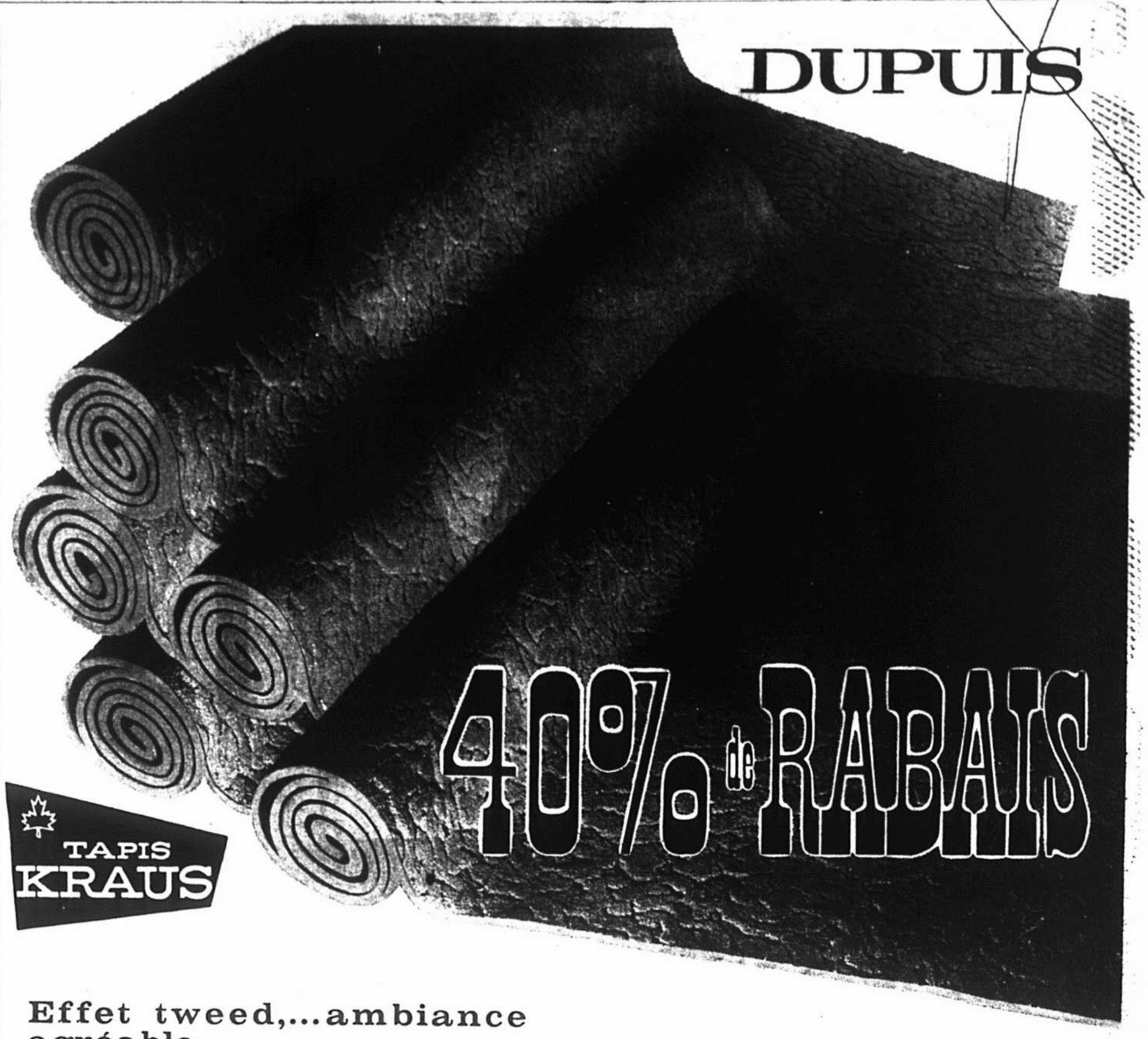
Selon M. Moreau, il faudrait toutefois amender le code civil de la province de Québec dans les cas des poursuites dont le montant n'excède pas un certain montant au chapitre des blessures corporelles et également dans le cas des poursuites ne dépassant pas un autre montant dans le cas des dommages matériels causés à la propriété.

Le directeur québécois du Bureau d'assurance du Canada a enfin révélé que le comité a structuré un modèle réunissant les options ou les modalités des régimes qui ont paru les plus utiles, et des actuaires-conseils, Woodward and Fondiller, de New York, qui se spécialisent en ce domaine, sont en train de déterminer les coûts de ces options. Ils doivent soumettre leur rapport d'ici le milieu de l'été.

"Il importe de savoir, de dire M. Moreau, si l'adoption d'un tel concept aura pour conséquences de hausser les primes d'assurance. S'il y a réduction des coûts, il est presque certain que les compagnies d'assurance réduiront leurs primes au Québec".

Signalons que chez nos voisins du sud, en particulier dans l'Etat de New York, l'indemnisation sans égard à la responsabilité en matière d'assurance automobile vient d'être adoptée récemment par le gouvernement d'Albany. La nouvelle législation interdit désormais les poursuites dans les cas où les blessures corporelles n'excèdent pas $500. Ceux qui ont présenté le projet de loi estiment qu'on éliminera ainsi 75 p. cent des poursuites intentées dans les causes d'accidents d'automobiles.

DUPUIS



Effet tweed,...ambiance agréable

Valeur de 9.95

Redonnez la vie à vos pieces..! Tapis en polypropylène à endos renforcé de jute, modèle «Grande Sierra».
Garantie de cinq ans lorsque soumis à usage domestique. Choix de 10 couleurs. Largeur: 12 pieds.
• Mesures prises sur les lieux, sans obligation de votre part.

5.95 V.C.

TROISIÈME — RAYON 731

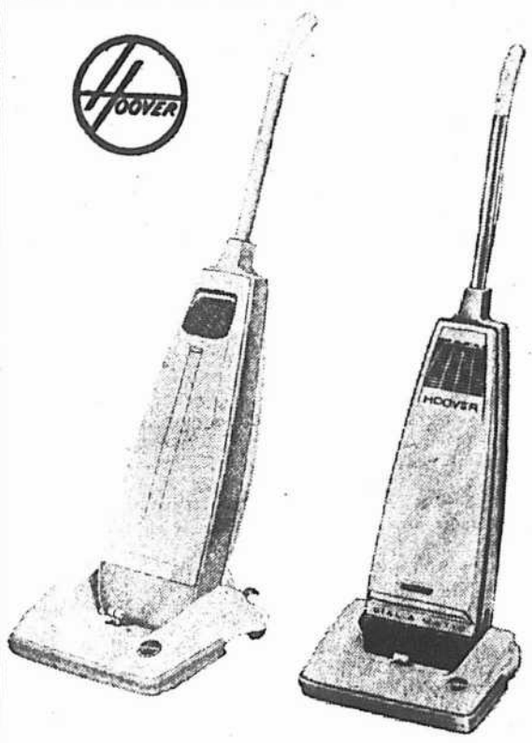
Centre de réparations HOOVER



À votre service: des spécialistes formés à l'usine Hoover

Visitez notre centre de réparations... et n'oubliez pas d'apporter votre vieil aspirateur, peu importe son modèle ou son état. Vous obtiendrez alors une estimation gratuite des réparations nécessaires.

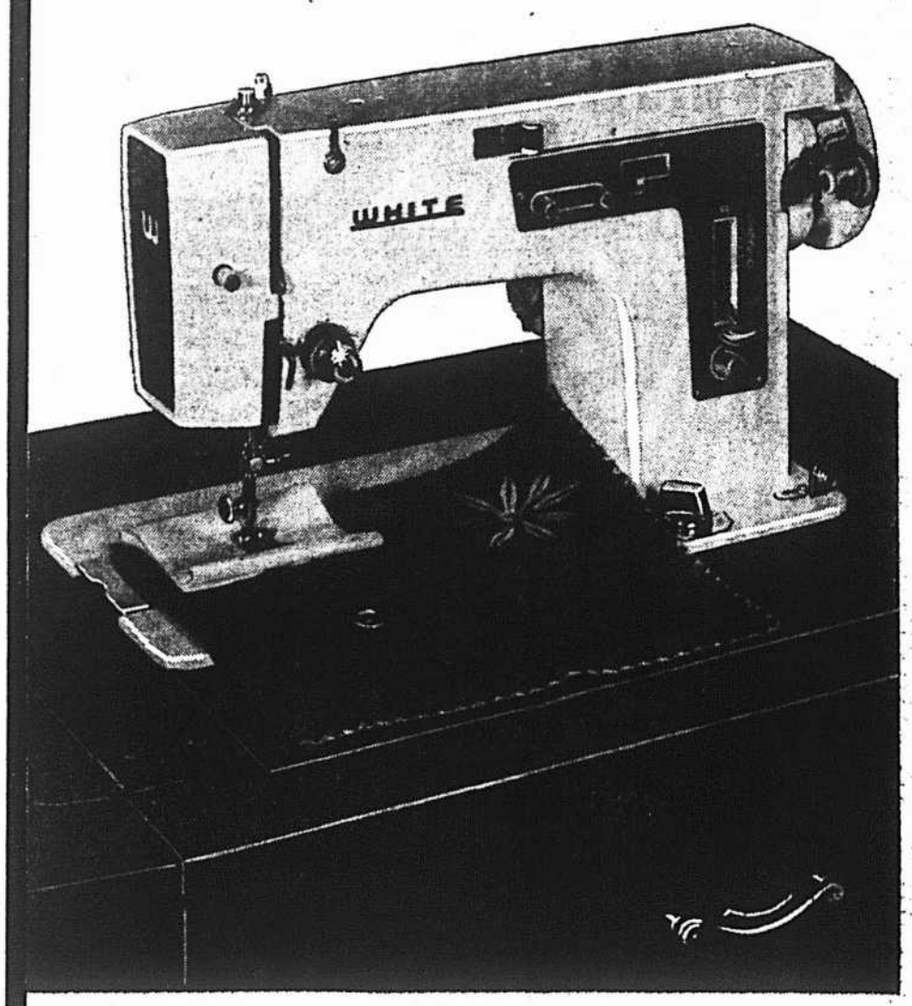
Le centre de réparations sera ouvert:
• le jeudi 22 février de 18 h à 21 h;
• le vendredi 23 février de 10 h à 21 h;
• le samedi 24 février de 10 h à 17 h.



A l'achat d'un nouvel appareil, vous obtiendrez de rabais
5.00 à 25.00
contre l'échange de votre vieil aspirateur

TROISIÈME — RAYON 776

Machine à coudre WHITE



Tête semi-automatique

Valeur de 205.50

144.75 CH.
(avec meuble fini noyer)

Machine à coudre à tête semi-automatique avec point invisible pour les bords de robes.
• Levier de contrôle pour point zig-zag sur coutures surjetées, appliques ou monogrammes: • Fait les boutonnières • Reprise et brode les tissus • Mécanisme de grand rendement pour coudre tous genres de tissus.
Garantie de 20 ans sur le mécanisme, un an d'entretien gratuit. Cours sur le fonctionnement donné gratuitement au magasin sur rendez-vous.

COMPOSEZ 842-6171 TROISIÈME — RAYON 775



Le nouveau Dupuis... jeudi et vendredi jusqu'à 21 h, samedi 17 h.

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

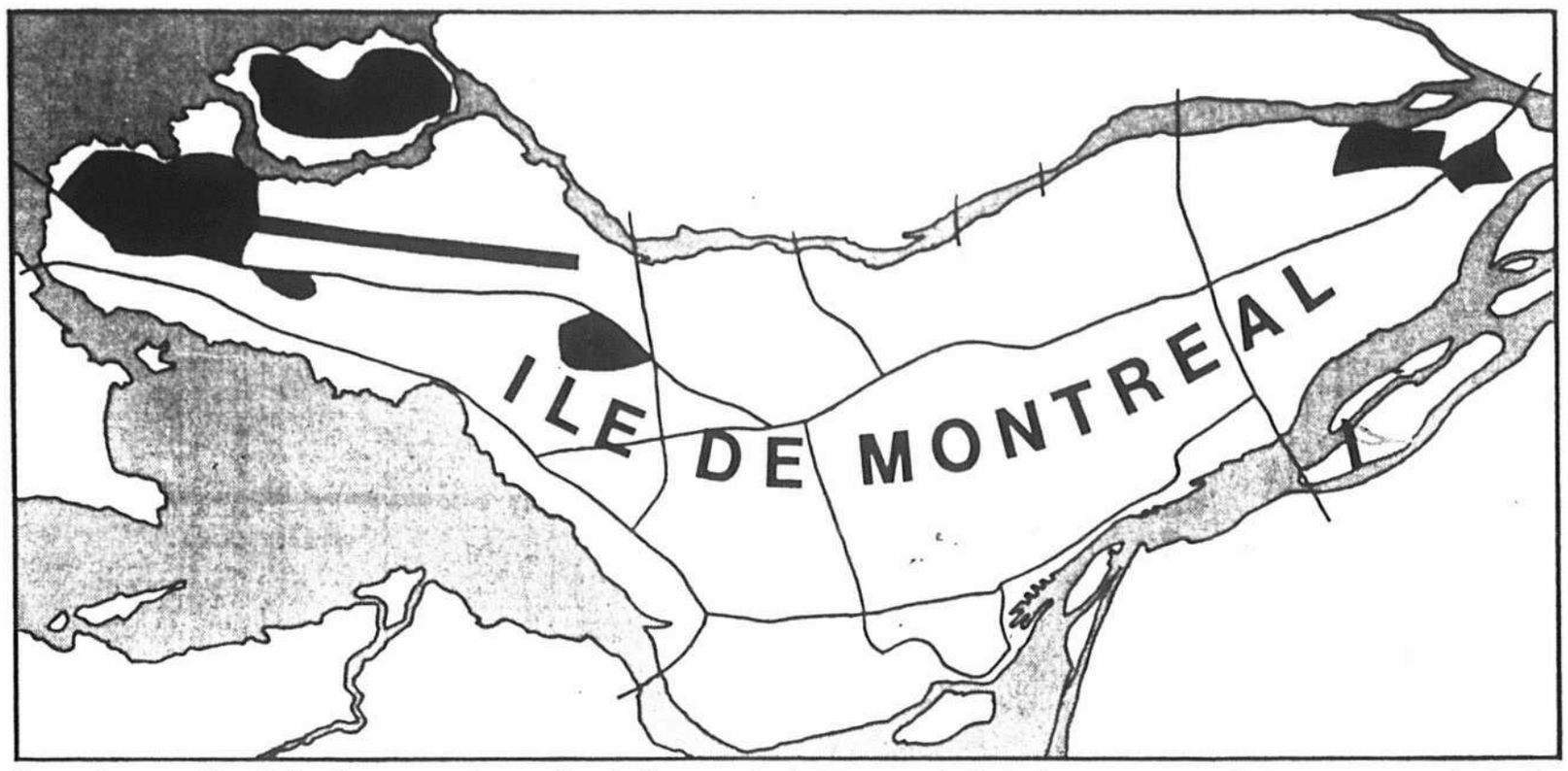
MONTREAL,
MERCREDI **21** FEVRIER 1973.
89e ANNEE. No 44.
108 PAGES. 8 CAHIERS

DERNIÈRE EDITION 15c

météo

Légères chutes de neige.
Demain : Ciel clair.
Maximum 25° Minimum 10°.
Polution — Détails à la page A 2

Des moratoires pour doubler les espaces verts de Montréal



Ce croquis topographique indique les secteurs qui seront frappés d'un moratoire de 25 ans par la CUM. Ces secteurs sont indiqués par une trame foncée. Les terrains ainsi "gelés" seront récupérés pour en faire des parcs régionaux, d'une superficie globale de près de 4,000 acres, soit presque le double de l'étendue actuelle des espaces verts publics sur l'île de Montréal.
— Autres informations en page G 1

par Florian BERNARD

La Communauté urbaine a l'intention de doubler la superficie des espaces verts sur l'île de Montréal d'ici 25 ans. En effet, le schéma d'aménagement qui sera divulgué d'ici quelques semaines prévoit que le nombre actuel de 4,200 acres d'espaces verts publics ou semi-publics devra passer à près de 10,000 avant 1998.

Pour y arriver, la CUM aura recours à des moratoires de 10 à 25 ans, gelant une superficie globale de quelque 4,000 acres de terrains privés, de même qu'elle étendra ce gel à quelque 1,800 acres de terrains de golf.

Les gens qui habitent présentement les terrains frappés d'un moratoire pourront continuer d'y vivre jusqu'au moment où la CUM décidera de les récupérer. Cette récupération sera graduelle, selon les budgets votés chaque année en vue des expropriations requises.

Il sera interdit de procéder à toute nouvelle construction ou agrandissement des constructions actuelles sur les terrains frappés d'un moratoire. De plus, la CUM aura un droit prioritaire sur tout terrain offert en vente d'ici l'expiration des délais du moratoire évitant ainsi la spéculation abusive.

Telle est la principale recommandation du service de planification de la

Voir MORATOIRES, page A 6

Déficit des Jeux: $172 millions

par Pierre VENNAT
envoyé spécial

OTTAWA. — Non seulement les Jeux olympiques de Montréal seront-ils déficitaires, mais Ottawa prévoit que le déficit sera d'environ $172 millions.

C'est ainsi que se conclut une analyse financière des Jeux olympiques de 1976, réalisée par le secrétariat du Conseil du trésor par le truchement de son bureau des conseillers en gestion, et qui a été déposée en Chambre cet après-midi.

D'après les budgets du COJO et l'analyse fédérale, le coût des Jeux s'établira à $332 millions.

Les fonctionnaires fédéraux évaluent les recettes nettes du COJO à environ $160 millions réparties comme suit :

$100 millions de la vente de pièces de monnaie et non $250 millions comme prévu par le COJO;
$32 millions des loteries;
$10 millions de la vente de timbres;
$9.5 millions de la vente des billets;
$3 millions en droit de télédiffusion;
et $5.5 millions d'autres sources.

Ce qui fait un déficit total de $172 millions.

Rendu invalide par un policier, il reçoit $22,800, hors cour, huit ans plus tard

par Jeanne DESROCHERS

En deux temps trois mouvements, le cas de M. Oscar Ursich est réglé. La ville lui propose, hors cour, une indemnité de $22,800, parce qu'ayant été brutalisé il y a huit ans par un policier, disparu depuis des forces policières, il est incapable de gagner sa vie.

Il a fallu huit ans pour en venir à un tel règlement!

Le chef du contentieux de la ville de Montréal, Me Michel Côté, a recommandé hier au comité exécutif, qui s'est empressé de voter les crédits nécessaires, ce règlement "des plus avantageux pour la ville de Montréal, car le demandeur obtiendrait certainement un jugement favorable et pour un montant supérieur".

Se basant sur le salaire que gagnait l'ébéniste Ursich en 1964, année de l'"accident", et sur des opinions médicales estimant à 40 ou 50 pour cent l'incapacité de la victime, l'avocat estime que M. Ursich pourrait obtenir en cour "une somme qui ne serait pas inférieure à $73,308.32".

"Et cela, ajoute le rapport, sans tenir compte des douleurs, souffrances et inconvénients."

Huit ans pour en venir à ça !

Joint au téléphone, M. Ursich nous a dit qu'il accepterait probablement le règlement, parce qu'il ne vivra pas assez longtemps pour attendre plus, ni pour en profiter... "Je n'ai jamais vécu dans la pauvreté comme je vis depuis cette histoire. Et ça me tue! Si je prends ce qu'on m'offre, au moins ma fille de 16 ans sera à l'abri si je crève!"

Depuis huit ans, M. Ursich vit de prêts du service des Affaires sociales, avec l'entente qu'il remettra le tout le jour où son affaire sera réglée.



Oscar Ursich, à l'époque où il était un ébéniste gagnant bien sa vie.

Et le règlement prévoit justement la somme de $6,848 pour le Service des Affaires sociales de la ville de Montréal, un chèque de $641.75 pour régler l'avocat du plaignant,'et un chèque de $15,000 pour M. Ursich. C'est-à-dire à peu près ce qu'il gagnait en deux bonnes années quand il était ébéniste.

Battu d'avance

Huit années d'oisiveté et de dépression ont fait de M. Ursich un

Voir INVALIDE, page A 6

Québec n'a pas à hausser les impôts

— Michel Bélanger

par Laurier D. CLOUTIER

Les $80 millions additionnels de péréquation prévus par le budget Turner font disparaître à toutes fins utiles la nécessité pour le Québec d'augmenter les impôts cette année, a déclaré hier M. Michel Bélanger, président de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne et secrétaire du Conseil du Trésor du gouvernement du Québec jusqu'au premier janvier 1973.

M. Bélanger a expliqué que les $80 millions constituent une partie importante de l'augmentation annuelle normale des dépenses d'environ $300 millions contenues dans le budget québécois. De leur côté, les revenus croissent chaque année en particulier lorsque l'économie traverse une période de croissance, ce que veut provoquer le budget Turner.

Par ailleurs, même si le budget fédéral favorise la croissance de l'économie, aucune de ses mesures ne stimulera directement le marché boursier immédiatement, selon le président des Bourses de Montréal et Canadienne.

Le marché des actions profitera toutefois indirectement à plus ou moins brève échéance de la croissance de l'économie.

Le budget du ministre fédéral des Finances, M. John Turner, n'est que "mielleusement expansionniste" mal-

Voir QUEBEC, page A 6

L'Hydro aura laissé $1 million à la rivière Jacques-Cartier

par Mariane FAVREAU

Même si le ministre du Tourisme, M. Claude Simard, a ordonné vendredi dernier à l'Hydro-Québec de cesser ses activités dans le parc des Laurentides, celle-ci ne se compte pas encore pour battue. Le président de l'Hydro plaide sa cause aujourd'hui à Québec.

On sait que l'Hydro poursuivait depuis quelques mois des travaux et études en vue de l'aménagement hydro-électrique de la rivière Jacques-Cartier.

Or, dès lundi, le président de l'Hydro-Québec, M. Roland Giroux, faisait parvenir un télégramme au ministre du Tourisme, plaidant le fait que "le harnachement de cette rivière n'aura pas les effets mentionnés dans votre déclaration. Au contraire, nous croyons que ce projet peut être réalisé de façon à conserver la beauté naturelle du site pour les fins du tourisme et du loisir et pour toute autre fin."

Et le président de l'Hydro demandait au ministre "de bien vouloir accorder au représentant de l'Hydro-Québec une rencontre avec vous-même et vos experts afin que nous puissions vous expliquer davantage le projet que nous considérons très important pour l'avenir économique du Québec."

Au début de son télégramme, M. Giroux avait affirmé avoir donné instruction "que soient suspendus jusqu'à nouvel ordre, tous les travaux relatifs aux études préliminaires concernant le projet de harnachement de la rivière Jacques-Cartier."

Un essai d'un million de dollars

Dès qu'il a été connu, le projet de l'Hydro d'aménager une station hydro-

Voir L'HYDRO, page A 6

Bourse 15 h 15

Le marché de Wall Street continue à faire preuve d'un pessimisme qui déborde les éléments favorables de l'économie intérieure du pays. Ce sont les problèmes internationaux qui inquiètent, tant la situation du dollar que les mesures commerciales à prendre avec l'Europe et le Japon pour redresser la balance des paiements.

L'indice Dow-Jones, après une ouverture en hausse n'a pas tardé à fléchir de façon continue, perdant environ dix points.

A Montréal, seuls les papiers continuent à monter, les industrielles se repliant de près de deux points après être en avance dans les premières heures.

A Toronto les pétroles subissent un nouveau recul important, perdant six points à l'indice, alors que les aurifères suivant la montée des cours libres du métal gagnent plusieurs points.

Union Oil	17	−3¼
Redpath	27½	−2¼
Imasco	32⅜	+ ⅝
American Tel & Tel	50¾	− ⅛
Pacific Pete	37	−1½
Pan American Airlines	9⅛	− ¼
Time Inc.	43½	−1
Aquitaine	25⅞	−1⅜
Peel-Elder	24	−1⅜
Chrysler	36¼	−1⅛
Texaco	65	+1½
Grafton Group	39½	+1

Marc Cayer est entré à l'hôpital

ST-RAYMOND, Qué. (PC) — Marc Cayer, qui était prisonnier au Nord-Vietnam depuis cinq ans avant d'être libéré il y a quelques semaines, est entré à l'hôpital aujourd'hui, a annoncé sa mère sans donner d'explications.

Cette admission à l'hôpital a suivi de quelques heures seulement l'émouvante réunion de famille qui s'est déroulée hier soir à la ferme des parents de Marc, à St-Raymond.

Une vingtaine de parents, dont ses cinq frères et ses trois soeurs, s'y étaient rassemblés pour accueillir l'agronome de 27 ans, de retour au pays qu'il avait quitté en septembre 1967.

"Seulement une photo", a exigé Cayer du photographe du quotidien montréalais le Star. Et, s'adressant au journaliste, il a déclaré : "Je refuse de répondre à toute question".

Son arrivée à l'aéroport de l'Ancienne Lorette, près de Québec, s'est déroulée dans le calme, tandis que la famille Cayer tentait d'éviter les journalistes.

Le père de Marc, M. Aurélien Cayer, a demandé aux journalistes de se retirer après n'être restés que quelques minutes dans la salle à manger de la maison familiale.

"Marc est très fatigué. Nous voulons qu'il se repose pendant deux ou trois jours. Revenez dans quelques jours. Pour ce soir, nous voulons une rencontre familiale. Nous l'avons attendu pendant cinq ans", a-t-il dit.

Israël abat un avion libyen: 70 morts

TEL AVIV (Reuter, AFP, UPI, PA) — L'armée de l'air israélienne a abattu à 3h50 (heure locale), un Boeing 727 des lignes libyennes qui transportait 113 personnes : 70 cadavres ont été retirés des débris de l'avion commercial; 13 survivants ont été transportés dans un hôpital de Tel Aviv par des hélicoptères israéliens.

Un porte-parole des Forces armées israéliennes a confirmé la nouvelle et précisé que les opérations de secours se poursuivaient.

Le désastre est survenu, selon le porte-parole, au moment où l'appareil libyen survolait des positions militaires et un aérodrome militaire israélien à environ 50 milles à l'intérieur du Sinaï, 12 mil-

Voir ISRAEL ABAT, page A 6

AUJOURD'HUI

Nous ne saurons pas qui nous sommes si nous n'avons pas d'artistes pour nous le dire

— page A 5

Turner serait prêt à jouer sa tête

— page E 1

Le budget pousse les magasins à solder

— page F 3

SOMMAIRE

Arts et spectacles : G 4 à G 6
Bandes dessinées : B 4
"Chacal" : G 9
Cinéma : G 5
Décès, naissances, etc. : G 2
"Dites-moi, docteur" : F 5
Economie : C 10 à C 15
Editorial : A 4
Etes-vous observateur ? : G 13
Horoscope : F 6
Informations étrangères : H 1
"Mot-mystère" : G 14
Mots croisés : H 2
Petites annonces : G 7 à G 15, H 2 à H 8
Radio et télévision : B 7
Religion : A 8, A 10, E 6
Sports : C 1 à C 8
Tribunaux : E 8 à E 11, F 14
Vivre aujourd'hui : F 2 à F 8

Pressions et... adoption d'enfants

par Pierre OUIMET

Des cas nombreux permettent d'affirmer que des travailleurs sociaux, des juges, des prêtres exercent de multiples pressions sur les mères célibataires afin qu'elles donnent leurs bébés en adoption. L'une d'elles a même dit qu'il s'agit "d'une espèce de marchandage". Elle a parlé d'un système.

Diane T. a 18 ans. Elle a accouché d'un garçon, il y a 13 mois. Le père naturel a refusé de reconnaître l'enfant et depuis sa naissance, celui-ci a été confié aux soins de sa grand-mère tandis que Diane poursuivait des études en sténotypie judiciaire.

Elle a expliqué le "système" à sa façon :

"Au moins 3,000 familles de Montréal veulent adopter des enfants. Mais voilà, les mères célibataires, ces "filles-mères" si souvent condamnées ne sont pas assez nombreuses.

Alors, indirectement, parfois ouvertement, des pressions sont exercées sur elles. Placées dans des conditions impossibles, elles fléchissent et cèdent leurs enfants à l'adoption.

A Diane, un père jésuite a fait signer une déclaration, une formule. Rien qu'une formule légale, un papier par lequel elle reconnait être incapable de prendre des responsabilités et constituer un danger physique et moral pour l'enfant, Francis, âgé de 13 mois.

Cette mère célibataire a un long passé psychiatrique, mais aujourd'hui, elle croit être en mesure de s'occuper de l'enfant. Elle regrette d'avoir écouté les recommandations de sa travailleuse sociale, de son agent de probation, du psychiatre et du juge de la Cour du bien-être social.

Diane a raconté l'histoire de l'une d'elles, à qui, constamment, on faisait sentir qu'elle n'était qu'une "fille de rue".

Une autre, Huguette H., âgée de 19 ans, voulait garder son enfant. Aujourd'hui, elle pleure son geste d'abandon. Soumise à des pressions continues, elle a signé des documents, et son enfant lui a été enlevé.

Et beaucoup d'autres jeunes femmes auxquelles on a dit qu'elles devaient être "libres" "s'épanouir", que c'était mieux pour l'enfant, etc...

Prendre une décision

Régulièrement, la travailleuse sociale qui s'est occupée de Diane durant de longs mois lui a montré des documents d'adoption, l'incitant à prendre une décision et lui suggérant de placer son bébé en adoption. Afin

Voir PRESSIONS, page A 6

mini-presse

le monde

☐ Quatre semaines après l'accord de cessez-le-feu au Vietnam, les hostilités prendront officiellement fin au **Laos** demain midi, par suite d'un **accord** signé hier. Le **Cambodge** demeure le seul pays de l'Indochine encore en état de **guerre.**

☐ Au Vietnam, les **violations** de l'accord se multiplient encore et la **tension** est grande. La question de la reconnaissance du Gouvernement révolutionnaire provisoire demeure la pierre d'**achoppement** dans les negociations entre les deux parties au Sud-Vietnam.

☐ Entre-temps, aux Etats-Unis, un mouvement d'**opposition** à l'aide au **Nord-Vietnam** s'intensifie.

☐ En **Irlande** du Nord, **deux soldats** britanniques ont été tués par un franc-tireur **et quatre** autres ont été **blessés,** de même que quatre civils, au cours de divers attentats.

le Canada

☐ La **dette** publique du Canada s'élève maintenant à **$48 milliards.** Pour le seul exercice de 1973-74, le remboursement de la dette coûtera $94 à chaque canadien. Au chapitre des dépenses encore, le pays déboursera **$101 millions** pour l'application du programme d'expansion du bilinguisme. Le ministère des Transports dépensera **$116 millions** dans le Québec, dont **$100 millions** dans la région de Montréal. Quant au budget de la Défense, il s'élèvera à **$2.2 milliards.**

☐ Le budget du ministre Turner ne satisfait pas le **Congrès du travail du Canada** qui le trouve trop orienté vers la lutte à l'inflation et pas suffisamment vers l'expansion.

le Québec

☐ A la reprise des travaux de l'**Assemblée** nationale, le ministre des Finances a présenté un **budget** supplémentaire de **$103 millions** qui portera à $4,700,000 le total des dépenses pour l'exercice 1972-73. Le ministre de la Justice a aussi déposé le **projet** de loi promis pour **empêcher** les hausses **abusives** des loyers.

☐ Le premier ministre a accepté "en théorie" la demande de hausse des tarifs de l'**Hydro-Québec,** mais il n'est pas impossible que la question soit étudiée par un **comité** parlementaire. M. Bourassa a laissé entendre qu'on pourrait peut-être **diminuer** la charge fiscale de l'Hydro afin de **réduire** les augmentations demandées.

☐ Le coroner **Alban Flamand** a jugé hier qu'il **n'y avait pas** de responsabilité **criminelle** dans la mort des sept ouvriers tués le 17 novembre dernier à Mont Wright.

métro

☐ La cour Supérieure devait être saisie ce matin d'une **requête** d'injonction visant à faire **cesser** immédiatement les travaux des **Entreprises Les Mir** qui risquent de créer un grave problème de **pollution** à Boucherville.

☐ La Communauté urbaine de Montréal a l'intention de **doubler** la superficie des **espaces verts** de l'île de Montréal d'ici 25 ans.

☐ M. **Yves Ryan,** maire de Montréal-Nord, croit que l'île de Montréal devra être divisée en **unités** administratives dont le format devra tenir compte de la composition **sociologique** des populations regroupées et aussi des **possibilités** de chacun des secteurs. Il ne croit pas que le **gigantisme** administratif convienne à notre **mentalité.**

LA MÉTÉO

Le vrai soleil, c'est pour demain

Ben ouais ! Y'avait pas assez de la pollution . . . Vous avez beau dormir la fenêtre ouverte . . . La santé ne vous attend pas forcément au bout du respire. Avec toute cette suie qui tapisse nos fenêtres . . . En tout cas, si on parlait météo . . .

Nous ne verrons pas le soleil souvent, de toute façon. Le ciel sera généralement nuageux, aujourd'hui, avec possibilité de chutes de neige en après-midi. Cette macédoine sera quelque peu bousculée par le passage d'une perturbation provenant des Grands Lacs et, par la suite, c'est-à-dire durant la nuit prochaine, le ciel devrait se dégager.

Il ne faudrait donc pas s'étonner demain si nous connaissions une journée ensoleillée. Ce ne sera pas sans payer la note par une température un peu plus froide que les 25 degrés qui nous attendent aujourd'hui.

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Maximum 25° Minimum 10°	Ciel clair
Légères chutes de neige	

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	—10	20	Légères chutes de neige	Froid
Outaouais	25	10	" " "	Clair
Laurentides	25	10	" " "	Clair
Cantons de l'Est	25	10	" " "	Clair
Québec	—10	20	" " "	Froid
Rimouski	0	25	" " "	Neige
Lac-Saint-Jean	—10	20	" " "	Froid
Baie-Comeau	0	25	Légères chutes de neige	Neige
Sept-Iles	0	25	" "	Neige
Gaspé	0	25	" "	Neige

au Canada

	AUJOURD'HUI		Min	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Vancouver	35	50
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	25	43
Saskatchewan	Clair	Régina	15	30
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	10	15
Ontario	Légères chutes de neige	Toronto	15	30
Nouveau-Brunswick	Nuageux	Saint-Jean	10	32
Nouvelle-Ecosse	Légères chutes de neige	Halifax	20	38
Ile-du-Prince-Edouard	Nuageux	Charlottetown	15	35
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	30	35

si vous partez

Aux Etats-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	33	52	Chicago	35	37	New Orleans	43	69
Washington	—	—	San Francisco	49	66	Miami	56	74
Boston	36	50	Los Angeles	50	78			

Vers les capitales

Paris	46	—	Moscou	27	—	Hong Kong	61	—
Londres	48	—	Stockholm	32	—	Lisbonne	52	—
Rome	43	—	Tokyo	45	—	Sydney	73	—
Berlin	45	—	Athènes	52	—	Tunis	43	—
Amsterdam	46	—	Casablanca	43	—	Vienne	39	—
Bruxelles	45	—	Genève	36	—	Varsovie	37	—
Madrid	39	—	Le Caire	—	—			

Vers les plages

Acapulco	72	90	Bermudes	54	61	Nassau	68	72
Mexico	46	77	Barbade	73	84	Rio de Janeiro	—	—

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

la pollution

Concentration d'anhydride sulfureux

Poste	Concentration moyenne	Concentration de pointe
Saint-Jacques	.05	.07

L'anhydride sulfureux n'est qu'un agent polluant sur plus d'une centaine, mais en général, quand celui-ci est à la hausse, les autres le sont aussi. La CUM vise comme objectif une concentration annuelle moyenne ne dépassant pas 0.02 partie par million.

Ouverture de la session à Québec

• Dupuis nargué par Charron
• $103 millions supplémentaires

par **François TREPANIER**
de notre bureau de Québec

QUEBEC — C'est sous l'oeil vigilant du nouveau chef du Ralliement créditiste, M. Yvon Dupuis, que les députés de l'Assemblée nationale ont repris, hier, leurs travaux dans la capitale québécoise.

Assis dans le balcon réservé aux invités de son parti, M. Dupuis a été salué par son ancien adversaire, M. Camil Samson puis a subi son premier "baptême" parlementaire célébré par le député péquiste Claude Charron.

"Continuez à trahir vos membres ! Vendez-vous encore ! Vendez-vous encore ! Allez, allez ! Enfoncez vos membres", a lancé M. Charron en entendant M. Samson saluer son nouveau chef.

L'air cynique, M. Dupuis a à peine esquissé un sourire en entendant le plus jeune député de l'Assemblée nationale s'attaquer à son bras droit.

Cependant, il a été forcé d'éclater de rire lorsque M. Charron a renchéri quelques minutes plus tard peu après que M. Bourassa l'eut à son tour salué en soulignant le fait que par inadvertance il avait pris place plus tôt dans les tribunes réservées aux invités des ministériels.

"Habituellement, a lancé M. Charron, il est dans les toilettes !"

Ce sont là les premières gamineries qui ont marqué, la reprise de la session.

Normalement, cette session devrait se poursuivre pendant quelques semaines encore pour permettre l'adoption de certains projets de loi jugés urgents comme le bill pour empêcher les hausses de loyer abusives et le Code des professions.

Le projet de loi sur les loyers dont les grandes lignes avaient été annoncées il y a un mois a été présenté dès hier après-midi par le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette.

Il sera étudié durant les prochains jours en priorité.

Budget supplémentaire

Toujours hier après-midi, le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, a déposé, de son côté, un budget supplémentaire de $103 millions. Ce budget porte à $4,700,000,000 le total des dépenses pour l'année 1972-73.

Cependant, il n'entrainera pas une augmentation au déficit qui avait été prévu aux comptes budgétaires lors de l'exposé sur le budget le 18 avril 1972.

D'après M. Garneau, une situation économique "favorable" aurait en effet provoqué une augmentation des revenus fiscaux plus grande que celle qui avait été prévue dans le discours sur le budget.

D'autre part, une partie des dépenses additionnelles annoncées seraient défrayées par le gouvernement fédéral.

Parmi ces dépenses, on note une somme de $4.5 millions destinée à la Communauté urbaine de Montréal pour réduire les dépenses suscitées par l'intégration des corps de police.

Aucun autre événement d'importance n'a marqué hier la reprise de la session.

Dans les bancs des ministériels, la plupart des députés étaient présents exception faite de l'ex-ministre des Affaires culturelles, Mme Claire Kirkland-Casgrain, qui a abandonné la politique la semaine dernière pour occuper la présidence de la Commission du salaire minimum.

Du côté des députés de l'Opposition, on notait de nombreuses absences chez les députés de l'Union nationale et des changements de sièges chez les députés créditistes par suite des "promotions" annoncées la semaine dernière par M. Yvon Dupuis.

Le député créditiste Armand Bois, qui avait affirmé il y a deux semaines que le congrès créditiste avait été infiltré par des éléments du monde interlope, occupait les banquettes réservées aux membres de son parti.

On ignore cependant si M. Bois continuera encore longtemps de siéger à cet endroit.

M. Dupuis lui a demandé de retirer ses propos mais il ne l'a pas encore fait. En fin de semaine, les créditistes ont tenu diverses réunions, mais on ignore s'il a été question de ce sujet litigieux. On sait cependant que M. Bois aurait appuyé une motion de confiance à l'égard de son nouveau chef. Ce geste sera-t-il suffisant pour qu'on lui pardonne ses péchés ? C'est ce que l'on saura probablement cette semaine.

L'UQAM: la police pour la session...

par **Mariane FAVREAU**

— Etes-vous étudiant à l'Université du Québec à Montréal ?

— L'UQAM devra-t-elle demander l'aide spéciale de la police pour reprendre ses activités ou devra-t-elle plutôt annuler la présente session ?

Telles sont les questions pour le moins cornéliennes auxquelles un fort échantillonnage d'étudiants de l'UQAM, de quatre à sept mille a-t-on su, ont dû répondre au cours de la journée d'hier.

Il s'agissait d'un sondage commandé par les autorités mêmes de l'UQAM à l'Institut de cueillette de l'information, organisme spécialisé de Montréal.

Il a toutefois été impossible de vérifier auprès du recteur de l'Université, M. Léo Dorais, s'il avait effectivement commandé un tel sondage. En effet, le conseil d'administration de l'UQAM s'est réuni toute la soirée pour faire le point sur la situation.

Le secret professionnel

Quoi qu'il en soit, la directrice de l'Institut de cueillette de l'information, Mme Pierrette Boileau, a confirmé qu'il ne s'agissait pas d'une blague et que ce travail lui avait été commandé par les autorités de l'UQAM.

Les résultats de l'enquête devaient être connus hier en fin de soirée et orienteront sans aucun doute l'action future des autorités de l'UQAM.

De l'avis de nombreux étudiants, il apparait quand même curieux de défrayer le coût d'un tel sondage sans poser la seule question qui permettrait d'évaluer la situation: "Seriez-vous prêt à reprendre les cours immédiatement ?".

"Intimidation"

Dès hier soir, le Comité d'organisation provisoire des étudiants a tenu à protester énergiquement contre ce qu'il a qualifié de "nouvelle tentative d'intimidation de la part de l'administration".

Un porte-parole du COPE, Mlle Lorraine Forget, a déclaré que le questionnaire présenté aux étudiants tendait à les faire tomber dans un guet-apens en ne laissant aux répondants que le choix entre l'annulation de la session ou l'intervention de la police. Il est curieux, a-t-elle soutenu, qu'il n'y ait eu aucune allusion à une autre possibilité qui consistait à accéder aux demandes formulées par les étudiants.

ici et là

JEUDI

12:15 Le **juge Guy Guérin** sera conférencier au cours d'un déjeuner-causerie du Club Richelieu à l'hôtel Reine-Elizabeth. Le juge Guérin traitera de l'indépendance judiciaire, mythe ou réalité, et des implications du projet de loi 85.

12:31 Au cours du déjeuner du **Club Kiwanis,** M. David M. Lank, président de Nanticoke Limited, prononcera une conférence intitulée "The America That Vanished".

17:00 Assemblée annuelle de la Société canadienne de la **Croix-Rouge,** auditorium de la Banque Royale du Canada à la Place Ville-Marie. L'invité d'honneur sera M. Paul Vaillancourt **Jr.,** président de la division Québec.

17:00 Journée des groupes de langue espagnole, à l'occasion du 25e anniversaire du **Centre social d'aide aux immigrants** au 4285 ouest, de Maisonneuve.

18:15 Diner auquel assisteront tous les participants à la campagne financière du **YMCA.** M. Roger Rousseau, commissaire général du Comité des Jeux olympiques de Montréal, sera le principal conférencier. Au YMCA Centre-ville, 1441 Drummond.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTEE, 7 rue St-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400". Port de retour garanti

VENTES DU JOURNAL
Livraison à domicile 874-6911
de lundi au vendredi: 8 h a.m. à 6 h p.m.
le samedi: 8 h a.m. à 5 h p.m.

PUBLICITÉ 874-7306

874-7470

COMPTABILITÉ
874-6891
874-6900

INFORMATION GÉNÉRALE 874-7277

PETITES ANNONCES
Commandes 874-7111
de lundi au vendredi: 9 h a.m. à 4 h 30 p.m.
le samedi: 9 h a.m. à midi
Pour changer ou annuler 874-7209
de lundi au vendredi: 9 h a.m. à 4 h 30 p.m.
le samedi: 9 h a.m. à 11 h 30 a.m.

PROMOTION 874-7100

RÉDACTION
874-7061
874-7030
874-7018
874-7029
874-7016
874-7014
874-7023
874-7061

RELATIONS HUMAINES 874-7383

GRANDE OUVERTURE

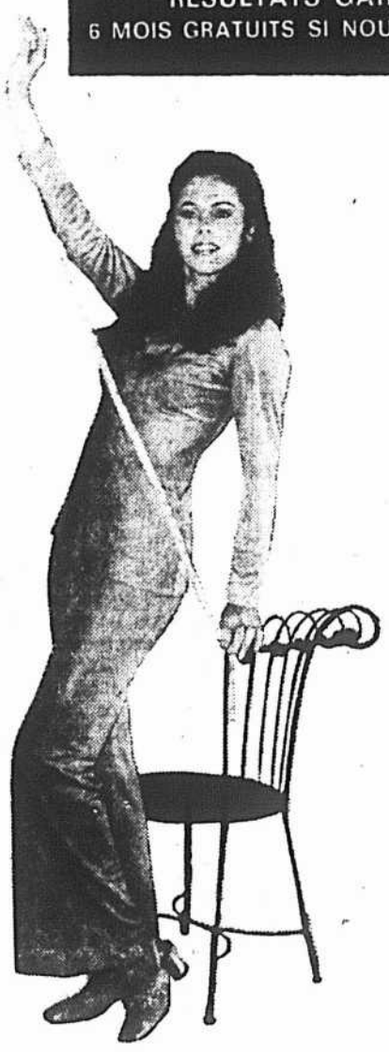
Un autre sensationnel FigurMagic International

un nombre limité de programmes personnalisés d'amélioration corporelle, offerts aux tarifs modiques d'ouverture.

La présente constitue avis que FigurMagic International Limited est propriétaire enregistrée de la marque de commerce FigurMagic et en a le droit exclusif d'usage à travers le Canada. FigurMagic International Limited poursuit actuellement devant les tribunaux certaines compagnies et individus pour infraction et usage illégal de ladite marque de commerce. Quiconque utilisera le nom FigurMagic ou tout autre nom qui pourrait créer confusion avec ladite marque de commerce, sera immédiatement poursuivi par toutes voies que de droit.

PREMIÈRE PHASE D'INSCRIPTION EN COURS
(SUIVIE DE LA PHASE 2 — FORTE AUGMENTATION DES FRAIS)

RÉSULTATS GARANTIS
6 MOIS GRATUITS SI NOUS ECHOUONS



SONIA WILSON
PRÊTRESSE DE LA BEAUTÉ CORPORELLE, MONDIALEMENT CONNUE

EXCEDENT DE POIDS — MANQUE DE POIDS



Si votre taille est
14 vous pouvez avoir 10 en 31 jours
16 vous pouvez avoir 12 en 36 jours
18 vous pouvez avoir 14 en 36 jours
20 vous pouvez avoir 14 en 51 jours
22 vous pouvez avoir 16 en 51 jours

Nous sommes tellement certains que vous obtiendrez ces résultats par votre programme personnalisé du modelage de la silhouette et du niveau diététique que nous vous offrons

Avant — Après

6 mois GRATUITS si nous échouons!





42	BUSTE	38
33	TAILLE	30
45	VENTRE	40
48	HANCHES	44
28	CUISSES	26

Eileen Dolloff a perdu 20 lb en 32 jours

AU SERVICE EXCLUSIF DES FEMMES VISITES ILLIMITÉES
ouvert 6 jours par semaine
lun. au vend. de 9 h. à 9 h.
samedi de 9 h. à 3 h.

FigurMAGIC International
Le temple de la beauté corporelle



VISITEZ AUJOURD'HUI POUR UNE ANALYSE GRATUITE

St-Léonard	Lachine	Longueuil	Ste-Thérèse
9280 boul. Lacordaire	450 - 28e avenue	1999 rue Roland Therrien	563 Grande Côte
325-9990	637-6751	Centre Ville Plaza 670-9200	625-1945

LA PLUS IMPORTANTE CHAÎNE DE SALONS D'AMAIGRISSEMENT POUR DAMES.

la presse

MONTREAL, MERCREDI
21 FEVRIER 1973
89e ANNEE — No 44

A 3

MON OEIL SUR MONTREAL



PAR GERMAIN TARDIF

La Bell a son propre service postal

Menaces de débrayages, grèves du zèle, ralentissement des services? Tout compte fait, la société de téléphone Bell n'est pas satisfaite des services actuels des Postes canadiennes.

Les choses étant ce qu'elles sont, comme disait le général de Gaulle à l'Elysée et comme dit encore Yvon Turcot à Radio-Canada, la Bell a jugé qu'elle en avait assez.

C'est pourquoi, depuis quelques semaines, elle utilise son propre service de courrier, dans tous les territoires du Québec qu'elle dessert, sauf à Thetford Mines, dans les Cantons de l'est.

Et c'est la Brink's, entreprise qui se spécialise dans le transport des denrées précieuses comme l'or, le papier-monnaie, les actions, les obligations et autres objets du genre, qui a la responsabilité de livrer à domicile du courrier qui, normalement, est du ressort du ministère des Postes.

Ceci, partout ou la Bell a pignon sur rue, au Québec, excepté à Thetford Mines où il a été impossible, pour des raisons qu'on ignore (il n'y a peut-être pas de Brink's dans ce coin-là), de mettre au point un tel service.

Mais il n'est pas dit qu'elle n'y parviendra pas.

De toute façon, le ministère des Postes, en raison d'un service insatisfaisant, perd du revenu.

Se peut-il que la Bell finisse par se servir de cette anomalie comme argument pour obtenir une hausse de ses tarifs?

Personnel réduit à la Ville de Montréal

La Ville de Montréal compte maintenant 4,000 employés de moins, grâce à la Communauté urbaine.

Dans son relevé de la fin de décembre, la Ville nous apprend qu'elle a 16,098 personnes à son emploi. Le chiffre aurait atteint 20,000, sans l'intégration à la CUM des forces policières de l'île de Montréal.

Avec le départ de la police, c'est le service des travaux publics qui devient le plus considérable, avec 1,271 fonctionnaires et 2,179 manuels.

Il est suivi du service des incendies, qui compte 2,543 employés.

Dans l'ensemble, la Ville dispose de 8,201 fonctionnaires permanents, 871 cols blancs auxiliaires, 5,179 manuels permanents et 252 cols bleus auxiliaires.



Un groupe de Montréalais à faibles revenus ont organisé une manifestation sur la colline parlementaire à Ottawa, hier, contre le projet de loi visant à rendre plus sévères les règlements de l'assurance-chômage. Les manifestants ont demandé au ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, de retirer la Loi C-125, dont le but est de diminuer de $100 millions par année les prestations d'assurance-chômage versées par le gouvernement. Deux mémoires préparés par le Comité de coordination anti-pauvreté du Montréal méttropolitain doivent être présentés au ministre.

Des chômeurs de Montréal manifestent à Ottawa contre le projet de loi C-125

par Huguette LAPRISE

Deux portes vitrées cassées et c'en était fait des négociations qui se sont déroulées, hier, entre les représentants de 64 groupes sociaux de Montréal et ceux de la Commission d'assurance-chômage, qui ont eu lieu à Ottawa.

L'incident, en plus de mettre un terme à la réunion a eu pour effet de diviser les Anglophones et les Francophones qui avaient fait front commun pour protester contre le projet de loi sur l'assurance-chômage (bill C-125).

En effet, dès que l'un des quelque 200 manifestants qui avaient accompagné leurs porte-parole à Ottawa, eut lancé une pierre dans la porte, la plupart des Anglophones ont quitté les lieux faisant savoir qu'ils se dissociaient d'un tel geste.

La réunion qui avait commencé à 10h, hier matin, au siège social de la Commission de l'assurance-chômage, 222, rue Neapan, (pendant que les manifestants déambulaient sur la colline parlementaire) promettait de bien se terminer. Elle réunissait sept représentants de la Commission dont le président M. Guy Cousineau, l'envoyé de M. Robert Andras, le ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre, son secrétaire parlementaire, M. M. McGuigin, et les huit représentants des groupes sociaux (quatre pour les Anglophones et quatre pour les Francophones).

La plupart des recommandations faites par les groupements populaires ont été bien accueillies par les fonctionnaires du gouvernement. M. Cousineau, le président de la Commission s'est notamment montré favorable aux recommandations suivantes:

— Que les représentants des organismes populaires siègent sur le conseil arbitral de la Commission;
— Qu'ils reçoivent une formation adéquate;
— Que les organismes populaires aient accès à tous les renseignements que la Commission fournit aux prestataires;
— Qu'il y ait décentralisation des bureaux de la Commission;
— Que la Commission mette sur pied un programme de vulgarisation de la loi.

Par contre, le seul son de cloche que les amendements à la loi proposés par les groupes sociaux ont eu de M. McGuigin est "qu'il regarderait la chose et qu'il était éminemment sympathique à toutes les propositions".

Le café aux "frais de la princesse"

Tel qu'il était convenu, les manifestants, après avoir marché sur la colline parlementaire, se sont rendus au siège social de la Commission. Entretemps, leurs porte-parole ont demandé au président M. Cousineau de les faire entrer dans l'édifice de leur servir du café puisque ce sont tous des chômeurs. Fait sans précédent (les manifestants sont plutôt refoulés un peu partout), le nouveau président de la Commission — Guy Cousineau occupe le poste depuis six mois — a accepté de les réunir dans la cafétéria et de leur servir le café "aux frais de la princesse".

Les représentants des groupes sociaux n'ont pas eu le temps d'aller apprendre l'heureuse nouvelle aux manifestants. Un message a vite été transmis au président: des vitres venaient d'être cassées.

Accidents sur le Métropolitain

La circulation a été interrompue durant près de trois heures, cet après-midi, sur le boulevard Métropolitain, à la hauteur des Galeries D'Anjou, après qu'un énorme camion-remorque de la compagnie Gulf se fut renversé sur le côté.

Quelques minutes avant cet accident, qui s'est produit vers 12h35, un autre accident, survenu cette fois à la hauteur du boulevard Saint-Laurent, a ralenti la circulation.

Un camion avait échappé, sur la chaussée, son chargement de pierres destinées à devenir des monuments.

Boucherville

Injonction pour stopper Les Mir

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — La Cour supérieur devait être saisie aujourd'rui, d'une requête du ministère de la Justice et du ministère des Richesses naturelles demandant l'émission d'une injonction afin de faire cesser immédiatement les travaux des Entreprises Les Mir, à Boucherville.

C'est là du moins ce qu'a annoncé, hier, le ministre des Affaires municipales et de l'Environnement, M. Victor Goldbloom, on commentant le refus de cette compagnie de mettre un terme à ces travaux.

Rappelons que vendredi dernier, les ministères des Richesses naturelles et de l'Environnement avaient expédié deux télégrammes à cette compagnie lui demandant de cesser le remplissage du chenal Racicot, séparant l'île Ste-Marguerite de l'île de la Commune.

Ces travaux de remplissage réduisent considérablement le courant d'eau qui permet actuellement l'élimination des matières polluantes et on craint qu'ils ne créent de très sérieux problèmes de pollution à la Ville de Boucherville.

En dépit des deux télégrammes expédiés par le gouvernement, la compagnie Les Mir a décidé de poursuivre ses travaux lundi et c'est ce qui a finalement incité le ministre de l'Environnement à demander au ministère de la Justice de prendre immédiatement des poursuites. D'après M. Goldbloom, l'attitude de cette compagnie est inconcevable et ne se justifie nullement.

"C'est déconcertant, a dit M. Goldbloom, de constater chez une compagnie si peu de préoccupations sociales. Il n'y a rien d'urgent dans les travaux qui ont été entrepris. Je ne m'explique pas, a ajouté le ministre, qu'une compagnie défit ainsi le gouvernement et la société."

Le ministre Goldbloom ne peut agir selon la Loi 34

par Henri POUPART
(collaboration spéciale)

Le remplissage des iles de Boucherville aura servi à démontrer les faiblesses et les lacunes de la loi 34 sur la protection de l'environnement. C'était en effet la première fois que cette législation était mise à l'épreuve.

Or hier, dans une entrevue radiodiffusée, le ministre de l'Environnement, M. Victor Goldbloom, a souligné qu'en vertu de cette loi, il n'avait aucun pouvoir d'ordonnance. De plus, il appartient à son ministère de supporter le fardeau de la preuve.

Aux termes de l'ancienne loi sur l'hygiène publique, il revenait à l'accusé de faire la preuve de sa non-culpabilité.

Les injonctions dont le gouvernement a l'intention de demander l'émission, si elles sont accordées, arriveront à temps car, hier, un des principaux directeurs de l'entreprise Les Mir, M. Georges Lesage, nous a fait savoir que la société avait confié aux conseillers juridiques le soin de s'occuper de cette question et qu'entretemps, on continuait le remplissage. Ce qui tend à démontrer qu'il s'agit d'une course contre la montre.

Par ailleurs, nous apprenions également en fin d'après-midi, hier, que le gouvernement fédéral, par le biais des ministère des Transports et des Communications, s'apprêtait aussi à intervenir dans cette affaire.

Soulignons que le chenal Racicot est un cours d'eau navigable qui est utilisé l'été par les plaisanciers pour se rendre à la marina de Boucherville. Par conséquent, il relève en partie de la juridiction fédérale.

Notons enfin que les rives des iles Pinard et de-la-Commune ne seront pas pour autant protégées. Il suffirait d'ériger un pont entre les deux iles pour pouvoir réaliser les travaux de remplissage le long des rives.

Un juge rabroue un chef de police ignorant le français

SHERBROOKE. (PC) — Le juge Benoit Turmel, de la Cour des sessions a été surpris hier de constater que le chef de police Russell Wells, de Lennoxville, ne comprend pas le français. Le juge a souligné que les justiciables d'expression française ont le droit de connaitre les motifs de leur arrestation dans leur langue et il estime que la police de Lennoxville pourrait au moins être bilingue.

Le juge Turmel faisait ces commentaires lors du procès de Gilles et Réjean St-Pierre, âgés de 30 et 21 ans, de Sherbrooke, qui étaient inculpés de voie de fait sur le chef Wells.

Le juge Turmel a mentionné que Gilles St-Pierre n'avait pas été arrêté mais détenu sans motif valable et sans qu'il ait commis d'offense criminelle, le 18 octobre dernier.

Les frères St-Pierre avaient alors bousculé et frappé le chef Wells au poste de police. Le juge a ajouté que les prévenus avaient le droit, selon la jurisprudence, d'utiliser une certaine force pour se libérer. L'affaire s'est terminée par un non-lieu.

PERRETTE

GAGNEZ L'UNE DES 180 BICYCLETTES HIRISE



GAGNEZ UNE VOITURE MUSTANG 1973



PASSEZ NOUS VOIR AUJOURD'HUI ET COMPLÉTEZ UNE FORMULE DE PARTICIPATION À L'UN DE NOS 180 MAGASINS PERRETTE OUVERTS DE 9 HEURES À 23 HEURES LES SEPT JOURS DE LA SEMAINE.

DEVENEZ GÉRANT D'UN MAGASIN PERRETTE
ET FAITES VOUS PLUS DE $10000 DE REVENUS PAR AN.
POUR OBTENIR DES INFORMATIONS DEMANDEZ
M. DENIS PELLETIER AU 667-1830

SANDWICHES FANTAISIE ASSORTIS
48 SANDWICHES cocktail frais du jour $3.50 la boite
POUR VOS RÉCEPTIONS DE BUREAU OU À LA MAISON
Nous vous fournissons de délicieux hors-d'oeuvre chauds et froids, canapés, bouchées, plateaux de céleri et olives, plateaux de fromages, plateaux de viandes. A prix raisonnables.



PEGROID'S
4075, SAINT-DENIS
NOUS LIVRONS PARTOUT À MONTRÉAL
844-3901



Un appareil qui permet d'obtenir facilement et rapidement du café filtre bien infusé.

CAFÉ ARRÊT
LA PAUSE CAFÉ RENDUE FACILE À VOTRE BUREAU
Seulement 3¢ la tasse
Aucuns frais d'installation de location, pas de contrat, pas de dépôt et pas de plomberie.
Système Distributrice ARMAND Inc.
TÉL.: 665-3831

Sous le signe des beaux jours avec SÉRÉNADES de FLORSHEIM



fabrication canadienne



Sandale de ville à plate-forme et nouveau talon. Nouvelles teintes: coquille, blanc, noir Rally, multicolore.

$29.95

*Ton coquille
*Blanc
*Noir Rally
*Multicolores

Choix de ravissants sacs à main s'harmonisant à vos souliers.

A deux pas du métro Jean-Talon, Beaubien et Mont-Royal

Louis Des Lauriers LTÉE
H. Giroux & fils

6914 rue St-Hubert, 273-2813 • 1500 e., Mont-Royal, 521-3164
4029 Ontario, 521-9414

PRESSIONS

SUITE DE LA PAGE A 1

de réfléchir au problème, plusieurs mères célibataires confient leur enfant temporairement à une "crèche".

La vie quotidienne d'une mère célibataire est un tissu de tensions, de déceptions, de pressions. Beaucoup d'entre elles ont souvent un deuxième enfant naturel.

La semaine dernière, Diane s'est rendue devant le tribunal un matin et en quelques minutes a confié son bébé à l'adoption. "C'était un coup de tête", confie-t-elle.

Maintenant, elle veut le ravoir. Elle raconte comment Jeannine M. a mis son enfant en adoption pour la même raison qu'elle: parce qu'elle ne savait pas trop, qu'elle était indécise. La travailleuse sociale, le juge, un prêtre l'ont poussée rapidement vers la solution de l'adoption.

Les tribunaux

Le juge en chef de la Cour du bien-être social, M. Jean-Paul Lavallée, qui a tout d'abord refusé d'être cité, a déclaré au cours d'une entrevue "qu'un tel système n'existe pas". Il s'est borné à dire que le cas de Diane T. trahissait seulement un conflit entre la mère et la grand-mère de l'enfant.

Le magistrat a ajouté que Diane pouvait avoir recours à l'article 17 de la loi de l'adoption si elle désire retrouver Francis. Cet article dit qu'à compter de la date à laquelle un enfant est placé en adoption, son père, sa mère, ses ascendants ni son tuteur ne peuvent en obtenir la garde sans l'autorisation du tribunal.

"Lorsque l'enfant a été placé en vue de son adoption par une société d'adoption reconnue, avis de toute demande en vue d'obtenir la garde de l'enfant doit être donné à cette société d'adoption."

Pour le juge en chef, le cas de Diane paraît assez simple: "Elle est venue ici, on ne lui a pas envoyé de faire-part. Elle peut avoir recours à l'article 17 si elle a changé d'idée."

Le père jésuite en qui Diane avait une certaine confiance l'a accusée, la semaine dernière, "de jouer la comédie". Quant à la grand-mère, qui se sera pourtant occupée de Francis durant plus d'un an, elle n'a pas été consultée. "Je suis zéro là-dedans, dit-elle. J'ai communiqué avec le supérieur des Jésuites qui a refusé de me recevoir."

Pour le juge Lavallée, il n'y a "aucune pression, aucun système".

Pourtant, qui est Diane ? Un ami de la famille a résumé sa situation en ces mots: "Elle voulait être libre, mais elle semblait, au moins au début, manifester assez peu d'intérêt pour l'enfant. Elle comptait beaucoup sur sa mère qui s'occupait de l'enfant. Sa mère, elle, songeait à son avenir, à ce qui se produirait dans cinq ans. Mais petit à petit, Diane s'est stabilisée et elle a appris à prendre des responsabilités."

Les requêtes

Ces mystérieux échanges d'enfants, ils sont pratiqués tous les jours. Il s'agit, en réalité, d'un marchandage assez troublant entre gens sur lesquels, pourtant, ne pèse aucun autre soupçon.

En 1971, 2,124 requêtes en adoption ont été étudiées à Montréal, desquelles la plus grande partie ont été accordées. Seules 10 personnes se sont prévalues de l'article 17 de la Loi de l'adoption.

L'année dernière, 1,664 jugements ont été rendus. Il y a eu 1,644 adoptions et 15 réclamations.

INVALIDE

SUITE DE LA PAGE A 1

homme battu d'avance, qui ne croit pas à la possibilité d'un meilleur règlement, et qui n'a pas la force d'essayer. Il ne veut pas voir les journalistes, il ne veut pas être photographié. Par des ruses du métier, nous avons réussi à obtenir, par un de ses amis, une photo qui date à peu près de l'époque où le drame a commencé pour lui.

C'était le 3 juin 1964. Il accompagnait un ami, yougoslave comme lui, qui ne parlait ni anglais ni français. Quand leur voiture fut interceptée par une voiture de police, M. Ursich sortit de la voiture pour tenter d'interpréter pour son ami les demandes du policier. Ayant été brutalement repoussé par l'agent Nelson Fortier, qualifié depuis par ses supérieurs de violent et d'indésirable, et qui n'a pu être trouvé pour témoigner, M. Ursich se mit en frais d'inscrire le numéro d'immatriculation de la voiture de police.

C'est alors que l'agent Fortier l'assomma par derrière et qu'il perdit connaissance.

Une force exagérée

"Nous sommes d'opinion, dit le rapport de l'avocat Côté, que le constable Fortier est responsable des mauvais traitements infligés au demandeur en ce qu'il s'est servi d'une force exagérée vis-à-vis du demandeur et a usé de violence en le frappant, non seulement lors de son arrestation, mais aussi à son arrivée au poste no 4; violence qui ne peut être justifiée par les faits ci-haut mentionnés et surtout venant d'un officier de police dont le devoir est de maintenir l'ordre. La conduite du constable Fortier a rendu le demandeur impotent pour le reste de ses jours".

Pour M. Ursich, les délais qui se sont succédé depuis huit ans, parce qu'on ne trouvait pas le principal témoin, ou parce qu'on avait égaré un papier, cela demeure un vrai mystère.

Un règlement injuste lui parait moins difficile à supporter que d'autres longues années d'attente et d'incertitude.

L'HYDRO

SUITE DE LA PAGE A 1

électrique sur la Jacques-Cartier, a soulevé les protestations populaires. C'est que la majeure partie de cet ouvrage se trouvait à l'intérieur des limites du parc des Laurentides, un parc provincial.

Il s'agissait d'établir une station hydroélectrique à réserves pompées afin de produire l'énergie de pointe dont le besoin se fera sentir en 1979. C'était pour l'Hydro le premier aménagement du genre qui présente, semble-t-il, des avantages techniques par rapport aux stations conventionnelles.

On apprend, de source fiable, que tous les travaux accomplis jusqu'ici pour la réalisation de ce projet dit "Champigny", ont coûté au-delà d'un million de dollars.

Cette somme couvre les frais des études techniques en bureau, des relevés sur le terrain, de l'installation de camps de relevés, ainsi que des études préliminaires, études d'avant-projets et d'avant-projets définitifs (selon le jargon méthodologique des ingénieurs). Ces trois dernières étapes auraient été condensées suite à l'abandon du projet Saint-Joachim.

Il s'agissait d'un projet antérieur, de station à réserve pompée, abandonné par suite de difficultés techniques: infiltration de la nappe phréatique par l'eau saumâtre et corrosion. Là aussi, c'est $1 million que l'Hydro-Québec a investi en vain, ayant dû abandonner le projet rendu au stade de "l'avant-projet" (selon l'énumération ci-dessus).

Les permis nécessaires

L'Hydro n'était pas allée en intruse dans le parc des Laurentides. Elle avait en effet obtenu les permis nécessaires du ministère des Terres et Forêts, lesquels avaient été en quelque sorte entérinés par ceux du Tourisme et des Richesses Naturelles.

Ce permis lui accordait un droit de coupe de 5,000 pieds cubes s'appliquant aux arbres de toutes essences, ainsi que la permission d'établir un chemin et un camp. Le tout subordonné à la gestionnaire, la compagnie Domtar qui possède des droits forestiers dans ce parc!

Plaidant sa cause auprès du premier ministre, le président de l'Hydro ferait-il valoir la création d'un précédent, par cet interdit? Précédent que pourraient peut-être invoquer ceux qui voient d'un mauvais oeil les travaux de la Baie James?

Mais la Baie James n'est pas un parc provincial.

QUEBEC

SUITE DE LA PAGE A 1

gré ce que l'on croit généralement, a déclaré hier le vice-président du conseil de la Bourse de Toronto, **M. Alfred Bunting.**

C'est fondamentalement un budget politique, plutôt qu'économique de même qu'un document relativement conservateur. Les besoins en liquidités du gouvernement fédéral demeurent en effet semblables à ceux annoncés par le précédent budget de mai 1971 qui s'est révélé à peu près neutre.

De son côté, **M. Pierre Mallette,** économiste de la Banque Canadienne Nationale, a apprécié le budget Turner et sa priorité de lutter contre le chômage.

Il a ajouté toutefois qu'on peut mettre en doute les chiffres avancés par M. Turner concernant un taux de chômage de 5% à la fin de 1973. Le rapport du Conseil économique du Canada prévoit en effet le même taux de 5% mais pour 1975 en supposant un taux de croissance réelle du produit national brut de 7% par année.

MORATOIRES

SUITE DE LA PAGE A 1

CUM dans la partie de son rapport consacrée aux espaces verts et à la récréation, rapport qui doit être soumis prochainement aux 28 municipalités de l'Ile de Montréal.

De vastes étendues

Pour donner une idée de l'ampleur de ce moratoire, signalons que le schéma d'aménagement de la CUM prévoit le gel d'environ 85 pour cent de tout le territoire de l'île Bizard, 25 pour cent du territoire de Rivière-des-Prairies, un fort pourcentage du territoire d'autres municipalités, notamment Pointe-aux-Trembles, Saint-Laurent, Sainte-Anne-de-Bellevue, etc.

Le Cap Saint-Jacques en entier sera frappé d'un moratoire, de même que la majeure partie du secteur nord-est de Rivière-des-Prairies.

Le schéma d'aménagement prévoit également que les 1,800 acres actuellement consacrées aux terrains de golf ne pourront être livrées à la spéculation domiciliaire. Ces terrains devront demeurer verts, sinon la CUM se réservera le droit de les récupérer aux fins d'espaces verts.

Autres recommandations

La CUM prévoit l'aménagement de trois grands parcs métropolitains, l'un situé à Rivière-des-Prairies et à Pointe-aux-Trembles, dans le secteur nord-est, l'autre au centre-nord, dans la municipalité de Pierrefonds, et le dernier à l'extrême-ouest, englobant l'Ile Bizard, le Cap Saint-Jacques, l'Anse à l'Orme et une partie de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Le schéma d'aménagement concrétise également le projet d'une route de verdure de sept milles, fermée à la circulation des voitures, qui prendra sa source aux confins de Roxboro et de Saint-Laurent pour se rendre jusqu'à Senneville et Sainte-Geneviève, reliant deux grands parcs métropolitains.

Une autre route de verdure de huit à neuf milles sera aménagée dans le secteur de Rivière-des-Prairies, en bordure de la rivière, et reliant la rive au grand parc régional.

Une troisième route de verdure d'une longueur d'environ 4 milles reliera Kirkland à Sainte-Anne-de-Bellevue, dans le secteur centre-ouest.

Le schéma d'aménagement a aussi retenu le projet d'une route de ceinture, autour de l'île, à circulation réduite, avec l'ouverture de quelque 10 ou 12 "fenêtres d'eau". Ce parcours sera lui-même agrémenté de 14 ports de plaisance, déjà aménagés ou qui devront l'être au cours des prochaines années.

Le port de Montréal

Les responsables du service de planification de la CUM feront aussi des recommandations concernant le port de Montréal et la récupération, à des fins récréatives, du canal Lachine, propriété du gouvernement fédéral.

L'une de ces recommandations vise la démolition de quelques élévateurs à grain dans le port dont l'utilisation est extrêmement réduite, depuis plusieurs années, en vue d'aménager un belvédère public sur le Saint-Laurent, face au centre-ville.

Quant au canal Lachine, la CUM voudrait le transformer en voie d'eau de plaisance, avec aménagement des rives. A ce sujet, le schéma proposera que des pourparlers soient entamés le plus tôt possible avec le gouvernement d'Ottawa.

ISRAEL ABAT

SUITE DE LA PAGE A 1

les à l'intérieur de la zone occupée.

Selon Radio-Tripoli, l'incursion accidentelle du tri-réacteur en territoire israélien aurait été causée par le mauvais temps.

Au Caire, une source responsable de l'aérodrome de la capitale égyptienne a déclaré à l'Agence France Presse que le commandant de bord du Boeing 727, avait informé la tour de contrôle du Caire qu'il avait des difficultés avec son équipement radio.

Il aurait également communiqué à la tour de contrôle du Caire que son avion avait été intercepté par l'aviation israélienne. Il a précisé que les pilotes israéliens lui demandaient d'atterrir mais que presque aussitôt le contact radio a été interrompu. Toujours au Caire, on a d'autre part confirmé qu'un très mauvais temps, qui pourrait être à l'origine de l'erreur de navigation, régnait mercredi soir sur l'Egypte du Nord.

NATUR

Spécial tisanes tisanes spéciales!

Natur vous offre des tisanes spéciales... des tisanes parmi lesquelles vous choisirez celle qui vous convient, celle dont vous avez besoin

Bilatol
aide à augmenter la sécrétion biliaire

Urinol
un diurétique léger

Hémoratol
apporte un soulagement dans les cas bénins d'hémorroïdes

Laxatol
soulage la constipation occasionnelle

Foratol
aide à augmenter la sécrétion biliaire et l'élimination urinaire

Estomatol
aide l'estomac en facilitant la digestion

Normatol
aide l'élimination des déchets

Nervatol
un doux calmant



CETTE SEMAINE, VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER D'UN «SPÉCIAL TISANE»:

Les pharmacies BRYS vous offrent les tisanes NATUR au bas prix de $1.59 la boîte de 30 sachets

PHARMACIES BRYS

PHARMAPRIX

• CENTRE D'ACHATS GREENFIELD PARK • LES GALERIES D'ANJOU

SOLDES EATON

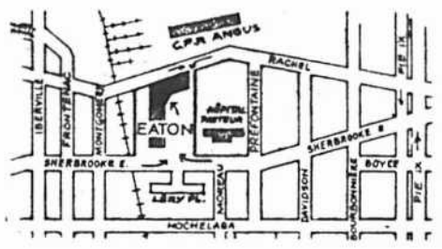
METTEZ LA CHANCE DE VOTRE CÔTÉ!

De semaine en semaine, SOLDES EATON offre des centaines de vraies aubaines. Il y en a sûrement une pour vous!

VENEZ VOIR!

Soldes Eaton, "un plein magasin d'aubaines"

2983 est, rue Sherbrooke
Centre Maisonneuve



- Achats en personne seulement
- Pas de livraison

Profitez des aubaines quand elles se présentent avec votre compte Eaton



Voyez ce bas prix!

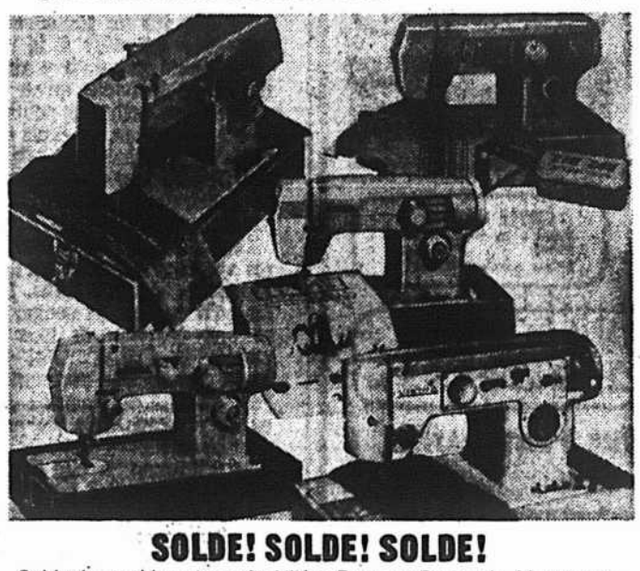
8.97

Pantalons à carreaux en polyester sans repassage, lavable à la machine; coupe jeune homme, taille basse; 28 à 38 ou coupe grand-père, taille haute, 26 à 36.

Vraiment exceptionnel!

1.27 ch. 5 pour 6.00

Chemises à manches courtes pour hommes et jeunes hommes. Polyester et coton sans repassage; motifs variés; encolure 14½ à 17



SOLDE! SOLDE! SOLDE!

Solde de machines à coudre Viking Eaton et Domestic. Modèles de démonstration ou de reprise. Garantie de 1 an sur la main-d'oeuvre et de 20 ans sur les pièces pour les modèles de démonstration.

9 seulement, zig-zag de luxe: 69.00 à 99.00
15 seulement, automatique: 89.00 à 129.00
Modèles de reprise: (3 mois de garantie) 8.95 à 49.00



Toute une aubaine!

4.47 et 3.97

Grande sélection de sacs à main en vinyle robuste; modèles à la mode. Noir, brun, rouge, marine ou blanc.

EATON

MONTREAL

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.15	Ch. net
Stock	Sales	High	Low	p.m.	Ch'ge
Labitibi	3380	$11½	11⅜	11⅜	
Alta Gas T	400	$17	17	17	
Alcan	8631	$25⅛	25⅛	25⅛	— ⅛
Ligoma st	2035	$16	15⅝	15⅝	— ⅛
Aimin 2p	100	$26¼	26¼	26¼	
Aquitaine	700	$27	25⅞	25⅞	—1⅛
Ashld	100	170	170	170	
Atl Sugar	310	$6½	6½	6½	+ ⅛
Bank Mtl	7802	$20¼	20⅛	20⅛	— ⅛
Bank NS	2120	$36⅜	35⅝	35⅝	+ ⅛
Banq CN	1025	$17⅜	17¼	17¼	— ⅛
Bq Depg	315	$23	23	23	
Bq Mtl Can	725	016½	16½	16½	
Baton	250	$14	14	14	
Bell Canad	1511	$43⅜	43⅛	43½	— ⅛
Bell B pr	50	052	52	52	+ ⅛
Bombrdier	6150	05½	5⅝	5½	
BP Can	2450	$18¼	18	18	
Brascan	952	$20⅝	20½	20½	
BC Forest	480	$32½	32¼	32¼	+ ⅛
BC Phone	118	$58¼	58	58¼	+ ⅛
Bridge	974	$6½	5⅝	5⅞	— ⅛
Calgary P	3179	$28⅝	28¼	28¾	+ ⅛
Campeau	6195	$10¼	10¼	10½	+ ⅛
Cdn Brew	1425	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅛
C Hydro	1200	$12¼	12	12	— ⅛
C Ind	2460	$33	32⅝	32⅝	— ⅛
CIL	2010	$17½	17	17½	+ ⅛
C Int Pw	700	$12	12	12	
C Pow pr	230	$12½	12½	12½	
C Javin	308	700	685	685	—15
C Marconi	1000	465	465	465	
CPI pr	2585	$29½	29⅜	29⅜	— ⅛
CP Inve w	1100	270	255	255	—15
Canbra	100	025⅜	25⅜	25⅜	+ ⅛
CPLtd	10200	$17⅜	17¼	17¼	— ⅛
Celanese	5779	450	440	440	—5
Cominco	560	$28¾	28¼	28¼	
Con Bath	1104	$19¼	19¼	19¼	+ ⅛
C Text	600	415	410	415	
Cons Gas	1050	$18¾	18¼	18¼	+ ⅛
Con Glass	550	$14½	14½	14½	— ⅛
Corby vt	100	$23¾	23¾	23¾	+ ⅛
Corpex	1600	$14	14	14	
Crain RL	100	$13⅞	13⅞	13⅞	
Crush Int	4400	$16	15⅝	16	+ ⅛
Dalmy a	4000	$13	12¾	13	+ ⅛
Distl Seag	900	$42⅜	42⅛	42⅜	
Dome Pete	530	$41½	41¼	41¼	— ⅛
D Coal pr	50	$35	35	35	— ½
Dofasco	774	$27½	27½	27½	
Dom Store	5300	$15¼	15	15¼	+ ⅛
D Textile	1850	$9⅝	9¼	9¼	— ⅛
Domtwr	1470	$19½	19½	19½	

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.15	Ch. net
Du Pont	525	$32½	32½	32½	+ ½
Ea Sygs	1380	020⅝	20⅛	20⅛	— ⅛
E Pr Air	1136	$5⅝	5½	5½	— ⅛
Elec Knt	400	280	280	280	+5
Fairview	100	$18	18	18	
Fal Nick	835	$70½	70¼	70¼	—1¼
Francana	1100	$10½	10¼	10½	— ¼
Fraser	200	$20½	20½	20½	+ ½
Fin Coll	1350	$12	11½	11½	— ½
Genstar L	2900	$18	17⅞	18	+ ¼
GL Paper	325	$21¼	21¼	21¼	+ ¼
Green A L	600	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Gulf Can	18733	$34½	33½	33⅝	
Home A	560	$40⅛	40	40	— ¼
Home B	704	$38½	38½	38½	+ ¼
Huds Bay	400	$22½	22¼	22¼	— ⅛
H Bay Co	1412	$20⅛	20⅛	20⅛	— ⅛
HB Oil Gas	100	$51	51	51	—1
Husky Oil	8100	$21¼	20⅝	20½	— ⅛
IAC	1050	$19½	19½	19½	+ ⅛
Imp Oil	22954	$43¾	41⅝	42	+ ⅛
Imasco Ltd	306	032½	32¼	32⅜	+ ⅛
Int Nickel	8950	$34	33½	33⅝	— ⅛
Int Util	4798	$24⅞	24⅝	24⅝	— ⅛
Intpr Pipe	7175	$27⅜	27¼	27¼	— ⅛
Inv Grp S p	150	$24¾	24¼	24¾	— ⅛
Ivaco	600	$24¼	24	24	— ⅛
Keen	345	$14	14	14	— ¼
Labatt	539	$29½	29⅜	29⅜	
Lacroix	500	$6⅜	6½	6⅜	+ ⅛
Lau Fin	100	$13	13	13	+ ¼
Lob Co A	700	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Logistec C	20350	$6½	6½	6½	— ⅛
MB Ltd	9104	$30¼	29½	29¾	+ ¼
Magnason	1000	$14¼	14¼	14¼	—1
Maisiln	100	$12⅞	12⅞	12⅞	
March Un	300	325	325	325	—5
Martim E	275	$28	27½	27½	—1
Markboro	1300	$12	11¾	12	+ ½
Mass Fer	3136	$22½	22⅛	22⅛	+ ⅛
Meichers	1590	$8	7¾	8	+ ½
Micc Inv	1600	033	33	33	
Micrsyst	1787	$13½	13¼	13½	— ¼
Micrsys w	300	785	785	785	—5
Mitch A	100	$14½	14½	14½	
Molson A	1150	$29¼	29	29	
Molson B	800	$28	28	28	+ ¼
Moore	930	$52¾	52¼	52¼	— ¼
Multi Ac	18750	$14¾	14	14½	+ ⅛
NB Tel	136	$14⅞	14⅞	14⅞	
Noranda	1200	$47⅛	47⅛	47⅛	— ⅛
Nor Ctl G	1060	$11⅜	11⅛	11⅜	+ ⅛
N W Sp	100	$6½	6½	6½	+ ⅛
Ogil 7pr	25	$25¼	25¼	25¼	+ ¼
Oshawa A	250	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ¼

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.15	Ch. net
Pac Pete	4250	$37⅜	36	36⅛	—1⅜
Pancan	750	$15⅝	15¾	15½	— ⅛
Pan Ocean	3600	$15½	15¼	15¼	— ⅛
Peopl St	3300	$22¼	22	22	
Placer	500	$54	54	54	+ ⅛
Popular	100	220	220	220	
Pow Corp	4762	$11¾	11	11½	+ ⅛
Pow C S pr	150	012	12	12	—1
Price Com	13229	$15½	15¼	15⅜	— ⅛
Provigo	200	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
Qebcor	4300	$12¼	12	12	— ⅛
Rapid D	630	$11½	11¼	11¼	— ⅛
Redpa	1275	$27½	27½	27½	—2¼
Reed shaw	150	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅛
Reitman A	520	$13	13	13	
Rio Algom	1544	$24¾	23⅞	24¼	+ ¼
Rolland	100	$8½	8½	8½	
Rothm B p	400	$20	20	20	
Royal Bank	1890	$36½	36	36	
Royal Trst	5105	$54	53½	54	
St L Ce	1135	$50	50	50	—1
Scot Lasal	2200	$5	5	5	
Shell Can	4300	$54⅛	52½	53	+ ½
Simpsons	681	$32	32	32	
SocGn F	100	$5½	5½	5½	+ ½
Southam	260	030¾	30¼	30¾	— ⅛
Steel Can	935	$34¼	33⅞	33⅞	— ⅛
Steinbg A	653	$29⅛	29	29	— ⅛
Sup Elec	1200	245	240	245	+5
Sys Dem	150	$21¾	21⅜	21⅜	— ⅛
Tele C	2000	$10¼	10½	10½	+ ¼
Thom Nes	1500	$16	16	16	+ ¼
Tor Dm Bk	750	$33⅛	33	33⅛	+ ⅛
TD Rlt un	450	$32	32	32	
Traders A	2700	$21½	21½	21½	
Tr Can PL	700	$38⅞	38¾	38⅞	+ ⅛
Tr C C pr	125	$50½	50½	50½	+ ½
Trans Mt	510	$21¾	21½	21¾	— ⅛
Trizec Crp	1780	721	20¾	21	+ ⅛
Trizec w	500	71	71	71	+2
Tr G C	550	$27	26½	26½	
Unican Sec	400	$6¾	6½	6¾	+ ⅛
Unigesco a	500	300	300	300	
Unigesco b	200	255	255	255	
Un Carbid	700	$18⅝	18⅝	18⅝	
Union Oil	100	$17	17	17	—3¼
UAP In A	100	$24½	24½	24½	— ½
Velcro	110	$11	11	11	— ⅛
Villager	900	500	490	495	—5
Walk GW	550	$52¼	52¼	52¼	— ¼
Webb Knp	1800	37	37	37	
Weldwod	400	015¾	15¾	15¾	+ ¼
Westcst	6200	$20⅜	20½	20½	— ¼
Weston	11600	$22	21¾	21½	+ ¼
Zellers	850	$19	19	19	
Zodiac	200	395	395	395	—5

CANADIENNE

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.15	Ch. net
INDUSTRIELLES					
Aquabl	1300	430	420	420	—5
Belg Stand	12150	$12¼	11¾	11⅞	— ⅛
Berncam	23200	$8⅞	8⅝	8¼	
Bio Vita	350	$6	6	6	— ⅛
C Secur A	100	70	70	70	
Cantol	600	$7½	7¼	7¼	
Cine	14700	$12¼	12⅛	12¼	
C Plum	200	200	200	200	—20
Com Hold	19450	345	320	335	
Comodor	400	$15	14½	15	
Crawfd Al	1000	300	300	300	
Daltens	7500	160	155	160	+5
Domco	1995	400	400	400	—25
Ham Can	100	$8½	8½	8½	— ⅛
Paco Cp	400	440	435	435	+5
Polcon	400	195	190	190	—10
Prefac	200	175	175	175	
Reprox	700	$7⅜	7⅜	7½	— ⅛
Res Ser	2600	500	485	490	—10
S Law D	500	120	120	120	
St Mauric	300	125	125	125	
SXL Div	8850	$9½	9⅜	9⅜	
SMA Inc	1000	200	200	200	+25
Spart Air	500	68	68	68	—5
T Lonlvs	600	$5½	5½	5½	
Val Mr A	100	295	295	295	+5
MINES					
PETROLES					
Abitib Asb	300	235	230	230	—10
Abit Cop	2500	14	12	12	—3
Acroll Ltd	12000	75	680	70	—2
Ajax Min	3070	21	21	21	—1
Amag BB	3000	5½	5½	5½	+1½
Am Eagle	2300	95	95	95	+1
Atl Tung	4500	19	18	19	+1
Avilla	4521	54	50	52	—3
Basic Res	4000	270	265	270	+5
Baker Tic	4400	40	40	40	
Belleshs	4000	16	15	15	
Beltere	4000	23	22	23	
Bison Pet	206	525	500	500	
Cabot	1800	100	100	100	
Cadillac Ex	4300	130	125	130	+10
Caliper Dev	8500	22	20	21	—1
Candex	6000	12	12	12	
Cdn Mag	700	26	26	26	+1
Capri	9500	28	26	27	+3
Com N	1500	80	80	80	
Con Quest	1000	17	17	17	—1
Con Dev	1000	84	84	84	—3
C Mogadr	3000	15	15	15	
C Tch	2000	72	72	72	—3
Coulee	1000	5	5	5	—3
Credo Min	5000	13	11½	11½	—1½
Dasson	2000	6	6	6	
Devils El	10000	8	8	8	+2
Ducros	12000	47	42	45	+1
Dynco	7000	53	52	52	
Dyn Mn	1000	38	38	38	—2
Emb Pet	5000	52	50	50	—3
Emp Min	12699	11	10	10	
Expo Iron	500	34	34	34	
Falinger	30750	445	420	420	—376
Fidelity	1000	2½	2½	2⅝	
First Dren	1000	19	19	19	—1
Gaspe Q	500	66	66	66	—2
Glen C	4000	7	7	7	—1
Goldex	9800	320	280	320	+25
Gold Hk	3837	19	18½	19	
Gras L	2000	23	23	23	+3
G E Res	6000	9½	9	9	
GL Nickl	3450	280	275	280	+14
Invlctus	6000	95	94	94	
Israel Cnt	4000	12	11	11	
Jamtown	500	60	60	60	—5
Kal Res	37000	83	67	79	+12
Klena	6750	180	170	180	+15
Klngswd	1000	19	19	19	
Lederic	300	800	800	800	
Louanna	1500	7	7	7	
Mdonld M	5000	29	27	29	+2
MacLan	1500	264	262	262	—2
Mal Hygd	1650	225	215	225	+25
Mid Ind	32500	55	48	51	+3
Midepsa	3100	6	6	6	
Min Exp	1000	10	10	10	+4
Mt eagle	5000	53	50	50	—4
Mt Laur U	2300	102	100	102	—3
Mt Jamie	2000	7	7	7	
Muscoch	18500	45	42	45	-2
Native M	3000	2	2	2	—1½
N Insco	80775	149	129	143	+13
Nocana	6000	10	9	10	+1
NA Asb	3500	16	16	16	+1
NA Rare	4500	31	29	30	
NQN Min	1500	28	27½	28	+2½
Pamour	1500	390	385	385	+10
Panaca	97000	47	42½	42½	—2½
Phoenix	2725	695	665	665	
Probe Mn	6000	40	39	40	+3
Que Expl	1500	66	65	65	—1
Queenstn	4000	25	25	25	+3
Rawhide	6500	23½	20	23½	+3½
RR Uran	500	18	18	18	—2
Rouyn Ex	3000	4	4	4	—½
Roy Agas	5000	47	47	47	+2
StL Col	300	155	150	150	
St Lucie	2000	20	20	20	
Safari	1000	27	27	27	+2
Sheba	1000	3	3	3	
Sherrit	100	$17¾	17¾	17¾	+ ¼
Slocan	8000	221	215	221	+3
S Dufault	6000	19½	19	19½	— ½
Stand Gld	1000	28	28	28	—1
Stafrd	22500	55	52	54	+1
Talismn	1000	10	10	10	—3
Timrod	500	24	24	24	— ½
Torcan	2000	16	16	16	+1
Transtere	28500	29	28	28	—3
Troilus	20'00	28	23	28	
Twent C	550	115	115	115	+10
Viewpt	100	100	100	100	+10
Viking Res	1600	850	800	850	+50
Wn Star	2500	21	20	20	—2
Wrightbr	1000	29	29	29	—5

l'or

Le prix de l'once d'or ce matin à Londres est coté en dollar américain en hausse de $2.00 à $78.50.

dividendes

MARDI LE 20 FEVRIER 1973

	TAUX	PAIEMENT	ENREG.
Alco Standard Corp.	0.09 tr	15-03-73	02-03-73
Alfred Lambert classe "A"	0.30 tr	30-03-73	16-03-73
Amer. Ship Building	0.17 tr	30-03-73	06-03-73
Can. Corp. Management classe "A"	0.20 tr	16-04-73	30-03-73
Can. Corp. Management classe "B"	0.17 tr	16-04-73	30-03-73
Can. Salt	0.20 tr	30-03-73	09-03-73
Cristiana-Securities	1.31 tr	14-03-73	02-03-73
Coleman Co.	0.11 tr	16-03-73	02-03-73
Dupont Co.	1.25 tr	14-03-73	28-02-73
Falconbridge Cooper	0.20 tr	30-03-73	09-03-73
Green Giant (x)	0.25 tr	15-03-73	01-03-73
Green Giant (x) (pr)	1.25 tr	15-03-73	01-03-73
Green Giant (x) classe D pr	0.44	15-03-73	01-03-73
Guardsman Chemical Coatings	0.10 tr	26-03-73	12-03-73
Genuine Parts	0.11¾ tr	02-04-73	12-03-73
Hudson's Bay Oil & Gas ("A" pr)	0.62½	15-04-73	30-03-73
Imasco Ltd.	0.22½	30-03-73	09-03-73
Imasco Ltd. (6% pr)	(3% l'action) $.	30-03-73	09-03-73
Imperial Oil	0.15 tr	30-03-73	01-03-73
MacMillan Bloedel	0.25 tr	15-03-73	28-02-73
Peoples Dpt. Stores	0.02½ tr	30-03-73	15-03-73
Thomson Newspapers	0.04½ tr	15-03-73	23-02-73
Thomson Newspapers (6¾% pr "A")	0.84⅜	15-03-73	23-02-73
VF Corp.	0.1485 tr	19-03-73	09-03-73
N. A. Rockwell	0.40 tr	19-03-73	28-02-73
Thomas. Nat. Transp. Ltd. ((y)	0.04	30-03-73	07-03-73

(y) En monnaie australienne

(x) Payable en dollars U.S.

les obligations

PAR L'IDA ET RICHARDSON SECURITIES

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
5, 1er oct.	1973	99¾	100¼
5, 1er avril	1974	99½	100
3¼, 1er juin	1976	92	93
7¼, 1er avril	1975	103	104½
5½, 1er oct.	1975	99½	100
7, 1er juil.	1977	103	104
3¼, 1er janv.	1978	87½	88½
6½, 1er juin	1979	99½	100¼
3¼, 1er oct.	1979	81½	83
6¼, 1er avril	1980	98	100
4½, 1er sept.	1983	82	83
6½, 1er oct.	1995	91	93
3¼, 15 mars	1998	58	61
CN, 4, 1er fev.	1981	81	83
CN, 5¾, 15 janv.	1985	87½	89½
CN, 5, 1er oct.	1987	79	81
Perpetuel	1996	40	42

PROVINCIALES

A.G. Tel. 7½, 15 d.	1991-87	96¾	97½
AMFC, 8, 1er nov.	1974-89	102	103
Alb. 7¾, 15 oct.	1991-89	100	101
Ont. Hyd. 7, 18 s.	1992-88	91¾	92½
Ont. Hyd. 9, 30 jn	1995-90	109	110
Pr. N.B. 7¾, 1 ms	1996-94	97	98
Que. H. 8, 21 fév.	1998-95	99½	100
T.N. 8, 15 fév.	1993-90	99	99½

MUNICIPALES

V. Mont. 9½, 1 d.	1990-95	107	110
Tor. Met. 9¼, 1er oc.	1990	108	111

SERVICES PUBLICS

Alb. Gas 9¼	1990	107	---
Bell. T. 9⅜, 14 at	1990	109	---
Mar. T & T 1er jn	1990	104	---
N & C Gas 9⅜ 15 j.	1991	108	---
TC P. Line, 9¼, 20 j	1990	109	---

INDUSTRIELLES

Alb. Gas 8	1991	99¼	99¾
Alb. Gas 8¼	1992	100	100½
Alcan 9⅜	1991	107	109
Bq Mont. 7½-7¾	1982	101	102
Bq. Mont. 7¼	1987	99½	99¾
Bq. N.-E. 6¾-7	1992	97	98
Bq. N.-E. 7½	1988	100¼	100⅞
Bq. Royale 7	1991	99	99½
Bq. Royale 7½	1987	100¼	100⅞
Bq. Tor. Dom. 7.8	1991	100½	101½
Bell 8	1997	99¾	99⅞
Bell 8¼	1993	102¼	102¾
B.C. Tel. 8¼	1994	101½	102½
B.C. Tel. 8⅜	1993	104½	105
Calg. Pow. 8½	1993	102½	103½
Can Ciment 8¼	1993	104	105
Can. Utility 8¼	1992	101	102
CIBC 7¼	1992	99⅛	99⅞
Const. Gas 8¾	1992	105	105½
Cominco 8½	1991	102	103
DCS 7¾	1991	94½	96½
Eatons Acc. 8¾	1992	104	105
Falconbridge 7¼	1991	94	96
Husky Oil 8½	1991	101	102
Int. Nickel 8¾	1991	104	105
Massey Ferg. 9¼	1980	105	107
Pan Cann. 8¼	1992	97½	98½
Pan Cann 8¾	1992	103½	104½
RTM 8	1983	100½	101
Simpsons S A 8¾	1992	104	105
Steinberg R 8½	1991	101	102
Steinberg 8¾	1992	102	103
Trader 9	1991	104	105
Trader 8¼	1982	104	105
TRP 9	1991	105	106
TRP 8¼	1992	104¼	104¾
TRP 8⅞	1992	104¾	105
Union Carbide 8¼	1992	101½	102½
Union Gas 8½	1992	102	103
WTC 8	1991	97¾	98¼

CONVERTIBLES

Acklands 7½	1988	106½	107
A.G.T. 7½	1990	170	172
Allarco Dev. 7	1989	84½	---
Ashland 5	1993	104	104½
Dawson 8½	1985	109	110
Dynasty 7	1982	101	103
DXT 5¾	1992	102½	103½
GPD 5	1993	101¾	102
Home Oil 5½	1992	113½	114½
Nu-West 8¾	1991	107	---
Pac Pete 5	1992	103¼	104½
Scurry 7¼	1988	91	92
SSR 4½	1988	138	140
W. Coast Tr. 7½	1991	107	108

NOUVELLES EMISSIONS

Bq. Tor. Dom. 7½	1993	100⅞	101
Hudson Bay Acc.	8¼	101¼	101¾

les devises

PAR LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

MARDI LE 20 FEVRIER 1973

Afr. du Sud	---	Rand	---
Allemagne	.3343	D. Mark	.3343
Angleterre	2.4198	Livre	2.4198
Argentine	---	Peso	---
Australie	1.4071	Dollar	1.4071
Autriche	.0470	Schilling	.0470
Belgique	.0243	Franc	.0243
Grésil	---	Cr. Nov	---
Danemark	.1576	Couronne	.1576
Espagne	.0170	Peseta	.0170
France	.2124	F. étranger	.2124
France	.2101	Fr. financier	.2101
Hollande	.3337	Florin	.3337
Italie	.001741	Lire	.001741
Japon	.003806	Yen	.003806
Mexique	.0797	Peso	.0797
Etats-Unis	.99 3/32	Dollar	.99 3/32
Norvège	.1653	Couronne	.1653
N.-Zélande	1.3273	Dollar	1.3273
Suede	.2232	Couronne	.2232
Suisse	.2947	Franc	.2947

AMERICAINE

PAR LA PRESSE CANADIENNE

MARDI, 20 FEVRIER 1973

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.15	Ch net
Amco In	17	24	4	37⅛	37⅛ —1¼
Barnes E		2	7	7	7
Brascan	5	19	20⅞	20⅜	20¾ + ⅛
Camp C		12	6⅞	6 11-16	6 13-16	—1-16
C Javin			19	7⅛	6⅞	7
Carnat	30	35	95¾	95	95	— ¾
Creole P	13	19	18⅞	18⅜	18⅞	
Cwn CP	90	2	22½	22½	22½	
Dome P	39	167	42¼	41¼	41½	— ⅛
Dynalec	23	20	4	4	4	
Filt Dyn	18	3	20⅛	20	20	— ½
Hyg Fd	10	2	25	24¾	24¾	— ½
Imp Oil	36	413	43⅞	42	42½	— ½
Moly wt		20	8½	7⅞	8¼	+ ⅛
Neonex	10	17	4⅞	4⅞	4⅞	
Newpk R	23	33	3½	3¼	3¼	— ⅛
NY Time	12	14	13¼	13⅛	13⅛	— ⅛
Pac Hold	9	20	7¼	6⅞	7¼	+ ⅛
Peel Eld	25	30	25	24¼	24¼	— ¾
PEPI		12	4	22	22	
Plant In	19	3	9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
Quebcor	13	32	12¼	12	12	— ¼
Scur Rain	154	10	17	17	17	
Syntex	23	62	71⅜	69⅞	69¾	—1¼
Techcol	12	55	14	13⅛	13⅜	— ½
Teleflix	9	12	22¼	22	22	
Un Air	11	6	10⅛	10	10	— ⅛
UN Asbes	5	44	3⅜	3½	3½	—1-16
Venic In	9	20	13¼	13	13	
Work Wr	7	15	10⅞	10¾	10⅞	+ ⅜
Wr Harg	37	51	1⅛	1	1⅛	

TORONTO

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.40	Ch net
A-B					
MINES					
Acme Gas	3000	20	19½	19½	— ½
Advocate	200	130	130	130	+ 1
Agnic E	16438	365	350	360	+ 5
Akaitcho	9500	70	68	68	
Allied Mng	210	310	310	310	
Ang R	44650	135	125	132	+ 7
Ang U Dev	6900	160	156	160	+ 2
Argosy	2340	23	23	23	
Armore	5000	10	10	10	
Atl C Cop	4000	60	60	60	
Bankeno	6130	710	675	68	—35
Barex	2100	7	7	7	
Bary Expl	2100	70	68	70	
Betim	2635	$16½	16¼	16½	+ ⅛
Big Nama	500	19	19	19	+ ½
Bl Hawk	2000	116	116	116	— 2
Bounty Ex	4153	13½	13½	13½	
Brameda	3203	92	88	88	— 2
Brenda M	465	525	520	525	—10
Broul R	1000	34	34	34	
Brunsk	16415	470	455	455	—10
C					
Camfl	24500	555	540	550	+ 20
Cam Chib	1500	675	670	670	—10
Camp RL	320	541	40½	41	+ 1
C Tung	3500	202	200	200	
C Lencour	700	19	19	19	— ½
Cassiar	7645	$13¾	13½	13½	
Cent Pat	100	132	132	132	+ 1
Chemaloy	8425	385	370	370	—15
Chestrvlle	7000	10	10	10	— ½

informations étrangères

la presse

MONTREAL, MERCREDI
21 FEVRIER 1973
89e ANNEE — No 44

Avec le cessez-le-feu au Laos, le Cambodge est le seul pays qui reste en état de guerre

d'après UPI, AFP

Par suite de la signature officielle, ce matin, d'un accord de cessez-le-feu au Laos, intervenant quatre semaines après celui au Vietnam, seul le Cambodge demeure aujourd'hui officiellement en guerre.

Alors qu'au Laos, toutes les activités militaires, terrestres comme aériennes, doivent prendre fin demain midi (minuit, HNE), la pression communiste continue de s'exercer sur le périmètre de défense de la capitale cambodgienne, Phnom Penh. De plus, un certain malaise commence à se manifester à Phnom Penh où la population a formulé de nombreuses protestations contre la hausse des prix.

Les Etats-Unis cesseront leurs raids de bombardement au Laos dès l'entrée en vigueur du cessez-le-feu dans le royaume jeudi 22 février, à midi, a annoncé le secrétaire d'Etat américain, M. William Rogers, aujourd'hui au Sénat.

Témoignant devant la commission des Affaires étrangères du Sénat, M. Rogers a souligné que l'accord signé mercredi à Vientiane renforçait les espoirs d'un règlement identique au Cambodge.

Cependant, le gouvernement khmer a exclu toute possibilité de négociations indirectes entre le régime Lon Nol et les communistes. Il est exclu de solliciter la médiation de la Chine ou du Nord-Vietnam, a dit le ministre de l'Information, M. Keam Reth. "Nous n'aurons pas de cessez-le-feu et nous n'auront pas de contacts diplomatiques avec Hanoi et Pékin tant que l'accord de Paris ne sera pas respecté par l'autre partie, soit tant que les forces nord-vietnamiennes et vietcong n'auront pas quitté complètement notre territoire".

Le porte-parole a également exclu la possibilité de former un gouvernement de coalition.

L'accord de paix conclu aujourd'hui à Vientiane a été signé en présence du premier ministre Souvanna Phouma, par le ministre de l'Intérieur, M. Pheng Phongsavan, au nom du gouvernement, et M. Phoumi Vingcichit, représentant du parti néo-Lao Phaksat.

L'entente prévoit, entre autres, la libération des prisonniers de guerre dans les 30 jours d'un gouvernement d'union nationale, formé du parti au pouvoir et du néo-Lao Phaksat, dans lequel les neutralistes n'auront aucun siège ; la création d'un conseil national politique mixte composé de membres des deux partis.

Le gouvernement sera dirigé par un premier ministre neutre. Tout indique que le prince Souvanna Phouma conservera son poste.

Le Conseil national aura pour tâche d'aider le gouvernement à exécuter les accords et à préparer les élections législatives dont la date n'a pas été fixée.

Enfin, en ce qui concerne les troupes étrangères, l'accord stipule qu'elle devront être totalement retirées du Laos dans les 60 jours après l'arrêt des combats et après la formation du nouveau gouvernement.

Au Vietnam, où les violations du cessez-le-feu se poursuivent à un rythme accéléré, la tension demeure vive entre communistes et gouvernementaux sud-vietnamiens. La question de la reconnaissance du gouvernement révolutionnaire provisoire, (G.R.P.) par les autorités de Saigon constitue toujours la pierre d'achoppement des négociations politiques entre les deux parties sud-vietnamiennes prévues par l'article 12 des accords de Paris.

Le gouvernement sud-vietnamien est prêt à discuter avec le Front national de libération (F.N.L.) mais pas avec le G.R.P., déclarait-on de source officielle hier soir à Saigon, en rappelant que l'article 12 des accords de Paris ne mentionne pas précisément le G.R.P. mais seulement les deux parties sud-vietnamiennes.

La position sud-vietnamienne a d'ailleurs été vivement critiquée par M. Pham Van Dong, premier ministre nord-vietnamien, au cours de la séance solennelle et extraordinaire de l'Assemblée nationale nord-vietnamienne qui a repris ses travaux hier après-midi à Hanoi après onze mois d'interruption dus aux bombardements.

M. Pham Van Dong a notamment accusé l'administration de Saigon de chercher à saboter les accords de Paris avec l'appui et le soutien des Etats-Unis et qualifie de tels procédés de voleur criant au voleur.

D'autre part, le problème de libération des prisonniers détenus dans chacun des deux camps risque de créer encore de nouvelles difficultés entre les deux parties.

Bien que la première phase de libération des prisonniers de guerre se soit finalement terminée hier soir comme prévu par la commission militaire quadripartite, la seconde phase qui devait commencer jeudi prochain pourrait être remise en cause.

Une polémique s'est en effet engagée entre les deux parties sur le nombre des civils détenus dans chacun des deux camps. Selon les autorités de Saigon, les communistes auraient refusé de discuter de la poursuite des libérations de prisonniers de guerre tant que les civils détenus par le gouvernement sud-vietnamien ne seraient pas relâchés.



téléphoto PA

Un autre couple réuni avec le retour des GI

En apercevant son mari, le major d'aviation Hubert Flesher, parmi un groupe de 18 militaires qui sont arrivés, hier, des Philippines, à la base aérienne de Travis, en Californie, Mme Flesher lui a sauté dans les bras. Ce couple est enfin réuni par le retour, aux Etats-Unis, de cet officier libéré récemment par le Nord-Vietnam après plusieurs mois de détention dans un camp de prisonniers de guerre américains.

Le raid israélien au Liban aurait fait 31 morts, fedayin et civils

BEYROUTH. (AFP, UPI, Reuter) — A la suite de l'opération aéro-navale montée par les forces israéliennes contre les camps de réfugiés palestiniens du nord du Liban, à Nahr El Bared et à Badaoui, le gouvernement libanais a décidé de porter plainte devant le Conseil de sécurité. On ignore si, pour l'instant, cette plainte est accompagnée d'une demande de convocation du Conseil de sécurité. Les deux camps, par ailleurs, qui se sont affrontés violemment, cette nuit, ont fourni des éclaircissements sur le déroulement de l'opération. C'est ainsi qu'à Tel Aviv, au cours d'une conférence de presse tenue ce matin, le général Emmanuel Shadek, commandant en chef du corps des parachutistes israéliens, et le commandant Itzhak, qui a dirigé l'expédition, ont précisé que le raid a été mené contre des postes de commandement d'organisations terroristes et contre des bases utilisées pour des opérations devant atteindre des objectifs situés en Israël ou dans d'autres pays.

"Cette attaque est un épisode de notre guerre contre le terrorisme. On peut raisonnablement penser qu'elle aura pour conséquence d'annuler plusieurs actes terroristes spectaculaires ou non", a commenté un officier.

L'objectif, en effet, était de prendre l'adversaire par surprise et d'attaquer deux camps en même temps, a déclaré le général Shadek. Car, a-t-il affirmé, à El Badaoui, il y avait quatre bases de fedayin dont l'une très importante malgré ses dimensions réduites, et que l'autre camp, Nahr El Bared, en abritait trois. D'après le général, les sept bases ont été détruites et tous leurs occupants ont été tués ou blessés.

Quant aux Palestiniens, ils affirment dans un communiqué publié par l'agence WAFA que le chiffre des pertes israéliennes est de beaucoup supérieur à celui donné par Tel Aviv. L'agence précise qu'au cours de cette attaque sauvage à l'arme blanche, dix-huit miliciens et treize civils, parmi lesquels se trouvent des femmes et des enfants, ont été tués. Des scènes douloureuses ont eu lieu en fin de matinée à Badaoui. C'est la première fois que ce village était attaqué et les Palestiniens donnaient l'impression de ne plus savoir à qui se fier.

Trois soldats britanniques tués en Ulster

BELFAST. (UPI, AFP) — Un soldat britannique a été tué, ce matin, à Belfast, alors qu'il protégeait des ouvriers en train de poser les installations électriques d'un nouveau camp militaire situé dans l'ouest de la ville. C'est le troisième militaire abattu dans la région de la capitale de l'Ulster en un peu plus de 12 heures. Ces pertes de vie dans les rangs de l'armée chargée de pacifier l'Irlande du Nord portent à 728 le total des victimes de trois ans et demi de violence dans cette province du Royaume-Uni.

Les deux soldats tués, hier soir, dans le quartier catholique de Falls Road, sont tombés sous les balles de francs-tireurs qui ont ensuite lancé une bombe sur les autres membres de la patrouille dont faisait partie les deux militaires tués.

Une fuite qui place Bonn dans l'embarras

BONN. (Reuter) — Les milieux gouvernementaux de Bonn observent un silence embarrassé au sujet de dossiers secrets sur des manoeuvres de l'OTAN qui seraient tombés aux mains des Soviétiques qui, d'après les journaux, les auraient renvoyés par la poste au ministre fédéral des Affaires étrangères.

Aux ministères de la Défense et de la Justice, on se contente de dire qu'une enquête est en cours, sans confirmer ou infirmer les récits des journaux. Selon ceux-ci, cent dossiers, marqués "très confidentiels", ont disparu au début de l'année du ministère de la Défense, à Bonn. Ils concernaient un exercice secret de l'OTAN, qui doit commencer le 7 mars. Baptisé "Wintex 73", cet exercice porte sur la préparation des liaisons militaires en cas d'une guerre nucléaire. Il doit permettre également de vérifier les moyens de communications entre les gouvernements et les états-majors des pays de l'Alliance Atlantique en temps de guerre.

Au ministère de la Défense, un porte-parole a déclaré "qu'aucun de nos dossiers ne manque à l'appel". Mais les journaux, qui déclarent tenir leurs informations de sources dignes de foi, affirment que les documents remis aux Soviétiques ont été renvoyés par ceux-ci à M. Walter Scheel, ministre des Affaires étrangères, le 9 février. Expédié par la poste, l'envoi était accompagné d'un message offrant "les compliments de l'ambassade d'Union soviétique".

Le corps de Pétain est entre les mains d'extrémistes

PARIS (AFP) — L'affaise de l'enlèvement du cercueil du maréchal Pétain a connu, en fin d'après-midi, un nouveau rebondissement.

Un homme qui dit se nommer Hubert Massol a affirmé, au cours d'une conférence de presse, être le "chef du commando qui a délivré la dépouille mortelle du maréchal Pétain".

Cet homme, qui affirme également être membre du parti d'extrême-droite de "L'Alliance républicaine" que dirige M. Tixier-Vignancourt, avocat de renom et ancien candidat à la présidence de la république, en 1965, a ajouté :

"Le cercueil est en notre possession. Nous le tiendrons dans le lieu où il se trouve jusqu'à ce que le président de la République nous fasse parvenir une lettre où il s'engage formellement à ce que le corps soit déposé dans une crypte des Invalides dans l'attente de sa réhabilitation et du dépôt de ses cendres à Douaumont".

A l'issue de cette conférence de presse, l'homme a été arrêté.

Londres hausse son budget militaire pour "être en position de force"

LONDRES. (AFP-Reuter) — La Grande-Bretagne annonce, aujourd'hui, une forte augmentation du budget de la défense qui s'établira en 1973-1974 à environ $8 milliards, soit $1.2 milliard de plus qu'en 1972-1973. Les dépenses de personnel absorberont 47 pour cent du budget.

Le gouvernement britannique note, dans un livre blanc, qu'en dépit du progrès des négociations en vue d'une détente Est-Ouest en Europe, l'Union soviétique a continué de renforcer sa défense en édifiant, entre autres, au cours de l'année écoulée, 90 nouvelles rampes de lancements de missiles intercontinentaux et en construisant six nouveaux sous-marins porteurs de missiles.

Selon les estimés fournis par le livre blanc, l'Union soviétique, dont toutes les forces armées conventionnelles sont pourvues de nouveaux équipements, compte actuellement 1,500 missiles intercontinentaux, 700 missiles de portée moyenne, une soixantaine de sous-marins porteurs de missiles et 300 autres sous-marins.

Le livre blanc souligne qu'il ne sera pas aisé de parvenir à une réduction mutuelle et équilibrée des forces, en raison des disparités entre les forces en présence en Europe centrale. "Seule une négociation à partir d'une position de force peut aboutir à des résultats équitables," affirme le livre blanc.

Dans une préface intitulée "Le défi de 1973", le livre blanc ajoute que les alignements politiques sont devenus moins rigides et estime que cette situation, dans la période de négociations qui s'ouvre, constituera "un test de la solidarité de l'alliance". En même temps, il y aura de nouvelles possibilités de trouver des moyens de diminuer les causes d'instabilité et de tensions en Europe, et d'autre part, des raisons supplémentaires de développer une coopération de défense européenne plus étroite, dans le cadre de l'alliance.

La Grande-Bretagne, dont la presque totalité des forces sont à la disposition de l'OTAN, promet de jouer pleinement son rôle dans l'accomplissement de ces tâches.

Le renforcement de la contribution britannique sera particulièrement perceptible en ce qui concerne la Marine. Un nouveau sous-marin nucléaire entrera en service au cours de l'année, portant à neuf le nombre des submersibles atomiques britanniques. De plus, quatre autres sous-marins du genre, de même que six destroyers lance-missiles et huit frégates commandées ou en construction entreront en service d'ici 1977.

Vers le milieu de 1973, tous les régiments blindés de l'armée auront été rééquipés avec des chars lourds Chieftain et pourvus de missiles anti-chars Swingfire. La Grande-Bretagne négocie avec les Etats-Unis pour remplacer les Honest Johns par d'autres armes nucléaires tactiques. A propos de l'armée, le livre blanc dit que le maintien de l'ordre en Irlande du Nord demeure une de ses principales tâches.

Quant à l'Aviation, elle sera pourvue cette année de chasseurs-bombardiers Prantom et Harrier à décollage vertical.

France: l'avance de la gauche rétrécit et la campagne se durcit à 12 jours des élections

PARIS (AFP) — La campagne des élections législatives françaises qui auront lieu les 4 et 11 mars prochains a été officiellement ouverte à la télévision hier soir, tandis qu'un sondage d'opinion venait confirmer un net recul de la gauche en France, et que le ministre des Finances assurait que le programme de celle-ci paralyserait la croissance du pays.

Selon le sondage effectué par l'Institut SOFRES pour le compte du quotidien "Le Figaro", l'ensemble de la gauche (communistes, socialistes et radicaux de gauche) a perdu trois points et ne recueillera que 43 pour cent des suffrages contre 46 pour cent voici huit jours.

De leur côté, les partis gouvernementaux (gaullistes, républicains indépendants et centristes de la majorité) obtiendraient 38 pour cent des voix contre 37 pour cent il y a huit jours.

Les grands bénéficiaires de ce glissement d'opinion parmi les électeurs français sont les réformateurs (centristes d'opposition) qui gagnent trois points et l'assent de 13 à 16 pour cent. Divers petits partis de droite perdent un point.

Le président Georges Pompidou voit ainsi se confirmer la rémontée des partis de l'actuelle majorité gouvernementale sortante. Ils n'ont plus que cinq points de retard sur la coalition de gauche qu'ils affrontent alors qu'en janvier, l'écart était de onze points en faveur de la gauche qui semblait devoir compter sur 47 pour cent des suffrages.

Les observateurs remarquent que le sondage publié hier fait suite à la vigoureuse contre-offensive lancée par le président Pompidou lui-même devant les caméras de la télévision.

Alors que les progrès du parti socialiste pouvaient faire croire aux possibilités grandissantes de la gauche, le président a clairement dit aux Français qu'il n'introniserait jamais un premier ministre de gauche. Il estime en effet que l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement socialo-communiste ne signifierait rien d'autre qu'un changement de régime et que lui, élu voici trois ans et demi sur un programme bien différent, ne saurait le cautionner.

Il indiquait donc ainsi qu'il utiliserait tous les recours que lui offre la constitution pour provoquer de nouvelles élections plutôt que de remettre le gouvernement à une majorité de gauche.

En même temps toute l'artillerie des candidats gouvernementaux s'est déchaînée pour démontrer aux Français que, selon eux, le programme qu'appliquerait la coalition de la gauche serait ruineux pour le pays et contraire aux libertés.

Le premier ministre Pierre Messmer, ouvrant hier soir la campagne à la télévision a dit aux Français qu'ils se trouvaient devant un choix crucial. Selon lui, la prise du pouvoir par la gauche serait irréversible. Les communistes ne vous l'ont pas caché, a-t-il souligné.

Au durcissement de la campagne officielle des partisans de M. Pompidou a répondu également un durcissement du parti communiste qui accuse le président de vouloir priver les travailleurs de l'éventuel triomphe qu'ils remporteraient par les urnes les 4 et 11 mars prochains.

Mais ce durcissement des communistes, estiment les observateurs, risque à son tour d'effrayer les électeurs des classes moyennes qui projettaient de voter pour le parti socialiste.

Aujourd'hui, devant la presse. Valéry Giscard d'Estaing, le ministre des Finances de 47 ans dont la compétence et l'autorité est souvent reconnue par ses adversaires eux-mêmes, s'est efforcé de démontrer méthodiquement l'irréalisme qui entache, selon lui, le programme de la gauche unie.

Dans ces conditions, il serait impossible de créer les 2,5 millions d'emplois nouveaux dont la France aurait besoin au cours des prochaines années.

